AUJOURD'HUI | SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

Prévisions atmosphériques

Nébulosité variable cette nuit et samedi; plus froid; vents ouest de 15 milles; min. 15 et max. 20. Aperçu pour dimanche, beau et température de saison.

★★★ 42 PAGES

LE SOLEIL

72e ANNEE — No 28 QUEBEC, VENDREDI 31 JANVIER 1969 PRIX DIX CENTS

A LIRE

Non provocation —

Selon un journaliste, Québec n'aurait pas voulu signer un accord officiel avec la France au sujet du projet de lancement d'un satellite de communications afin de ne pas provoquer Ottawa.

— page 3

Marchand —

Le nouveau ministère de Jean Marchand tentera de concevoir une philosophie capable de faire face au spectre du chômage.

— page 3

L'ivressomètre —

Le test de l'haleine pour les conducteurs de véhicules automobiles, au moyen de l'ivressomètre, serait obligatoire dès cette année au Québec.

— page 3

Lesage répond —

Le chef libéral provincial dit que les propos de Mackasey servent très mal la cause de l'unité canadienne.

— page 16

Boucherie —

Un jeune homme de 19 ans est détenu comme suspect à la suite du meurtre à coups de hache de sept personnes, en Saskatchewan.

— page 20

SOMMAIRE

Arts et Lettres	14 et 15
Annonces classées	24 à 27
A Québec aujourd'hui	14
Bandes illustrées	27
Décès	29
Documents	18
Famille	6 et 7
Finance	18 et 19
Horoscope	23
Jeunesse	12
Mots croisés	22
Sport	8 à 11
Télévision	13



DEBROUILLARDISE — Un employé de bureau débrouillard s'est rendu à son travail hier à Montréal après avoir chaussé des patins à glace, à la suite de la pluie verglaçante qui s'est abattue sur la région. L'état de la chaussée a rendu la circulation pénible et hasardeuse. Les compagnies de transport aérien ont même annulé leurs vols vers Ottawa, Toronto, New York et les Maritimes.

(Téléphoto PC)

Télécommunications par satellites

Québec aurait dû consulter Ottawa (Sharp)

Par Donald DOYLE,
correspondant à Ottawa

Le ministre des Affaires extérieures du Canada a catégoriquement affirmé ce midi aux Communes qu'il "aurait été préférable pour le gouvernement du Québec de faire confiance au gouvernement du pays" en lui faisant part de ses intentions dans le domaine des satellites ce, "avant de les laisser connaître et de les exprimer dans des lettres d'intention au gouvernement d'un autre pays."

Ceci constitue en fait, selon les propres termes de M. Sharp, "une réprimande modérée" à l'intention du gouvernement québécois.

Au cours d'une déclaration ministérielle prononcée ce midi à l'ouverture de la Chambre, M. Mitchell Sharp a ajouté : "La participation du gouvernement fédéral étant essentielle pour tout projet concernant les satellites, la consultation préalable va de soi, et ceci est d'autant plus vrai que les plans concernant la visite à Paris et les arrangements sur les satellites furent apparemment approuvés il y a quelques mois par le gouvernement québécois."

Dans ce qui constitue la position officielle du gouvernement canadien face aux derniers agissements de la France et du Québec M. Sharp affirme en outre que deux des trois lettres d'intention "prévoient des activités qui vont au-delà du cadre de l'accord culturel".

Il s'agit en l'occurrence de celles qui ont trait aux investissements et aux télécommunications internationales par satellites.

"Certains programmes prévus par ces arrangements nécessiteront consultations avec le gouvernement canadien et sa coopération". Et M. Sharp d'ajouter: "ces matières auraient dû être l'objet de consultations préalables avec le gouvernement canadien. Nous avons l'intention de le rappeler au gouvernement français".

Pour ce qui est des investissements français, le gouvernement canadien souligne

(Suite à la page 2, 1ère col.)

Mutisme à Québec pour le moment

Par Normand GIRARD

Le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, attendra d'avoir pris connaissance de la teneur exacte et complète de la déclaration de M. Sharp avant de faire savoir si le gouvernement du Québec aura une réaction officielle.

C'est ce qu'a fait savoir, ce midi, son attaché de presse, M. Antoine Ladouceur.

D'autre part, le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, devrait faire une mise au point officielle cet après-midi, concernant les propos de M. Sharp.

Me Jacques Laurent, son secrétaire particulier, a déclaré que M. Cardinal "fera sans doute une mise au point officielle, cet après-midi, après qu'il aura pris connaissance de la déclaration".

Quant à M. Claude Morin, vice-ministre aux Affaires intergouvernementales, il s'est refusé à tout commentaire, bien qu'il ait été au courant de la déclaration de Sharp.

D'autres sources qui n'ont pas voulu être identifiées ont rappelé cependant, que la lettre d'intention signée à Paris la semaine dernière au sujet des satellites l'avait été "au niveau des études."

"Rien n'empêche Québec d'entreprendre des études, a-t-on fait remarquer, quitte à soumettre ensuite le résultat de ses études au gouvernement fédéral".

Rien pour les gens à faibles revenus dans le rapport Hellyer (Lussier)

par Bernard CLEARY

Le ministre des Affaires municipales du Québec, M. Robert Lussier, a déclaré que le rapport de la Commission fédérale d'étude sur le logement, présidée par le ministre Paul Hellyer ne favorise pas les gens à faibles revenus, mais l'entreprise privée.

Il ajoute que ce rapport n'engage aucunement la Société d'habitation du Québec. "Pour nous, le rapport ne prendra pas la forme d'une bible. Ce sera tout simplement un document de travail".

C'est ce que nous a déclaré M. Lussier, hier soir, au cours d'une entrevue à son bureau au ministère des Affaires municipales. Il explicitait ainsi des idées émises dans un communiqué en provenance de l'Office d'information du Québec.

La Commission Hellyer a rendu publiques, mercredi de cette semaine, les recommandations qui sont le fruit de ses pérégrinations à travers 27 villes et 25,000 milles de territoire canadien, dont la province de Québec.

On se rappellera le froid laissé par le passage de cette commission dans le territoire québécois. Les fonctionnaires de la Société d'habitation du Québec soufflaient que c'était une intrusion du gouvernement fédéral dans un domaine de juridiction provinciale.

Quoi qu'il en soit, le rapport est sorti et une des principales recommandations préconise de hausser le montant maximal des hypothèques accordées par la Société centrale d'hypothèques et de logement de $18,000 à plus de $30,000. Il recommande aussi de porter leur durée maximum de 25 ans à 40 ans en plus d'abaisser le montant du versement initial, même jusqu'à moins de $100 pour les plus défavorisés.

M. Lussier a expliqué que la Société d'habitation n'est nullement liée par ce rapport parce que l'habitation est de juridiction provinciale, ce que l'ancien premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, a déjà reconnu au cours d'une conférence fédérale-provinciale sur le sujet.

"Le rapport Hellyer a été préparé par une commission purement fédérale, présidée par un ministre fédéral. Nous comprenons alors qu'il tienne surtout compte des aspects fédéraux de la question."

QUESTIONS URBAINES

Le ministre des Affaires municipales a mentionné qu'il s'oppose carrément à la création d'un ministère fédéral des Affaires urbaines, question qui est strictement provinciale, dit-il.

Le ministre Lussier a tenu à souligner que les questions de l'habitation, surtout l'habitation

(Suite à la page 2, 2e col.)

Ottawa abandonne TDH à son sort

Le gouvernement fédéral, par la voix du premier ministre, s'est déchargé, hier de toute responsabilité et s'est en quelque sorte lavé les mains des broblèmes de la ville de Montréal en rapport avec Terre des hommes.

Sous le couvert de la juridiction de Montréal dans ce domaine, et partant, de la non-juridiction d'Ottawa, M. Trudeau a tout simplement déclaré:

"Nous ne pouvons pas prendre d'initiative . . . la solution n'est pas entre nos mains".

Il n'est donc pas question pour le gouvernement fédéral de "recréer ou de faire marcher" Terre des hommes et à ce sujet, le premier ministre a été catégorique:

"Si le député veut faire dire au gouvernement que nous pensons que nous devons consacrer une partie substantielle du budget fédéral à recréer Terre des hommes, ou à la faire marcher, la position du gouvernement est que nous avons malheureusement d'autres priorités à remplir et que celle-là n'est pas en première ligne de priorité pour nous".

M. Trudeau n'avait pas sitôt terminé sa réponse, que déjà les libéraux éclataient en applaudissements. Comme on s'en souviendra, les libéraux ont réussi à faire élire 56 députés au Québec lors des dernières élections fédérales, dont une trentaine dans la seule région de Montréal. Pas un seul d'entre eux ne s'est levé de son siège pour demander des explications.

Tout aussi surprenante fut l'attitude des conservateurs qui n'ont pas soufflé un seul mot à ce sujet aux Communes, sujet dont l'importance déborde en fait les cadres municipaux pour atteindre une envergure provinciale et nationale.

C'est donc aux créditistes que revient le crédit d'avoir cherché à obtenir quelques éclaircissements sur le rôle du gouvernement canadien dans cette affaire.

Mais ils s'y sont toutefois pris de façon passablement malhabile avec pour résultat que le président de la Chambre n'a eu aucune difficulté à rendre son jugement et à refuser le débat d'urgence qu'ils réclamaient.

La raison invoquée par l'Orateur est que le sujet, tel que présenté dans la motion, ne relevait pas de la compétence du gouvernement fédéral.

Mais tout aussi surprenant est le fait qu'aucun autre parti de l'opposition, conservateur ou néo-démocrate, n'a daigné appuyer en aucune façon les créditistes dans leur tentative alors que les partis d'opposition font généralement bloc ensemble quand il s'agit de réclamer des débats d'urgence.

Enfin, bien que le sujet ait fait la manchette d'à peu près tous les journaux québécois, seulement quatre questions ont

(Suite à la page 2, 4e col.)

Les successions de $50,000 ou moins ne seront pas imposables (Benson)

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances, M. E. J. Benson, a annoncé hier qu'une mesure législative dont il doit prochainement saisir les Communes exemptera de l'impôt successoral les successions de $50,000 au moins.

Cet amendement à la loi de l'impôt sur les biens transmis par décès rétablit une disposition qui avait été modifiée par le dernier discours sur le budget, prononcé aux Communes le 22 octobre. Dans son discours sur le budget, M. Benson avait annoncé que les successions de $20,000 ou plus désormais seraient assujetties à l'impôt successoral.

L'initiative du ministre des Finances visant un projet de loi qui modifiera la loi de l'impôt sur les biens transmis par décès ainsi que les dispositions de la loi de l'impôt sur le revenu traitant de l'impôt sur les dons a subi aux Communes hier un revers de procédure.

Le ministre entendait présenter un avis de motion, accompagné des documents pertinents, précédant le projet de loi, en vertu de dispositions des nouveaux règlements de la Chambre qui ont supprimé le débat parlementaire à l'étape des résolutions qui antérieurement précédait la 1ère lecture d'un projet de loi touchant les deniers publics.

Les partis d'opposition ont protesté contre la démarche qu'entendait suivre le ministre des Finances touchant son projet de loi découlant du budget du 22 octobre. M. Stanley Knowles, leader parlementaire des néo-démocrates, a allégué que le ministre de fait présentait sur un sujet litigieux "un débat sur papier donnant un seul point de vue, celui du gouvernement, sans que l'opposition parlementaire puisse participer au débat".

PRESSIONS PUBLIQUES

Le leader parlementaire du gouvernement, M. Donald Macdonald, a allégué que les nouveaux règlements autorisaient parfaitement M. Benson à procéder comme il le faisait.

Le chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, a soutenu de son côté que la mesure proposée par le ministre des Finances soit retirée de la Chambre jusqu'au moment où le président des Communes rendrait une décision sur la difficulté procédurière, point de vue auquel s'est rangé le président, M. Lucien Lamoureux.

La motion du ministre des Finances, dont la présentation a donc ainsi été suspendue aux Communes, a cependant donné lieu à sa distribution aux journalistes.

Elle annonce que le gouvernement a tenu compte des pressions publiques contre certaines dispositions du dernier budget fédéral. Un communiqué émanant du ministère des Finances précise que le caucus libéral lui-même a participé aux pressions faites sur le ministre des Finances, selon lesquelles la partie du budget du 22 octobre touchant l'impôt successoral tendait à éliminer la petite entreprise canadienne, notamment les fermes, du fait que les successions seraient assujetties à

(Suite à la page 2, 1ère col.)

De Gaulle arrive à Rennes transformée en un "camp armé"

RENNES (UPI et AFP) — Le général de Gaulle est arrivé, aujourd'hui, dans cette ville du nord-ouest de la France, transformée en un camp armé, pour entreprendre une visite de trois jours dans une Bretagne agitée.

En dépit de toutes les mesures prises par les autorités, une manifestation contre le gouvernement français a éclaté devant l'hôtel de ville de Rennes. Les milliers de personnes qui attendaient le général de Gaulle se sont rapidement divisées en deux groupes, les uns chantant "Libérez la Bretagne" et les autres "Longue vie à de Gaulle".

La police a fait irruption dans les deux groupes avant que la manifestation dégénère en combat, et le président français, qui était à l'intérieur de l'hôtel de ville, n'a pas eu connaissance de l'incident.

Plus de 30,000 policiers étaient en service dans cette ville de 120,000 âmes lorsque la "Caravelle" présidentielle, frappée de cocardes tricolores, s'est posée à l'aéroport de Saint-Jacques, après un vol de 44 minutes depuis Paris.

D'importantes mesures de sécurité ont été prises en dépit des déclarations des nationalistes bretons voulant qu'ils déposent les armes et respectent une trêve dans leur campagne de terrorisme contre le gouvernement français.

La police a demandé à tous

(Suite à la page 2, 2e col.)

(Suite de la première page)

Québec aurait...

tout d'abord qu'il "fait naturellement bon accueil" à la possibilité d'un accroissement d'investissements étrangers au Québec comme partout au Canada.

"Je n'aurais cependant pas pensé, a dit M. Sharp, que des arrangements de cette nature puissent être incorporés dans un échange de lettres comme le démontre bien ce qui s'est passé au Royaume-Uni durant la même visite". Il s'agit dans ce cas d'une référence directe à l'annonce des projets de la Société britannique Ultramar d'installer une raffinerie au Québec via sa filiale Golden Eagle.

Pour en quelque sorte atténuer sa déclaration, M. Sharp a ajouté à ce sujet qu'il prenait pour acquis que les deux gouvernements désiraient simplement souligner l'importance qu'ils attachent à la coopération dans ce domaine.

Au chapitre des télécommunications, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures a tout d'abord affirmé que le gouvernement fédéral a des responsabilités exclusives dans ce domaine ajoutant que cette politique est conforme aux intérêts du pays, y compris ceux du Québec et des Canadiens français partout à travers le Canada. Il a ensuite poursuivi en disant que :

"Dans le cas du programme Symphonie, nous avons depuis quelques temps indiqué aux gouvernements intéressés que nous étions prêts à étudier les formes d'une coopération canadienne qui se révélerait avantageuse pour tous. Il a ajouté :

"A mon avis ce qui est nécessaire c'est la volonté d'aborder dans un esprit de coopération les différents projets qui se présentent dans ce domaine où le gouvernement canadien a un rôle essentiel à jouer. Une telle coopération garantirait un maximum d'efficacité dans la poursuite des objectifs communs des gouvernements intéressés et, je me dois d'ajouter, un maximum d'économies qui, je suis certain, est attrayant pour le gouvernement du Québec tout autant qu'il est pour le gouvernement du Canada.

Enfin M. Sharp a catégoriquement affirmé que les documents signés entre Paris et Québec "ne sauraient constituer en eux-mêmes des accords internationaux".

Il a aussi souligné qu'il avait "pris note" des déclarations des représentants québécois à l'effet qu'il n'était pas dans les intentions du Québec que ces documents constituent des accords inter - gouvernementaux. Et d'ajouter M. Sharp :

"Nous rappellerons notre position aux autorités françaises sur ce point."

Finalement, la déclaration du ministre canadien des Affaires extérieures souligne qu'Ottawa comprend les désirs du Québec de renforcer ses liens avec la France aux moyens d'échanges culturels, scientifiques et éducationnels.

"Le gouvernement canadien partage ce désir du gouvernement du Québec et est plus que prêt à coopérer en vue de sa réalisation".

Ottawa...

(Suite de la première page)

été posées aux Communes, aucune au ministre responsable de la Corporation de l'Expo, c'est-à-dire le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin.

C'est d'ailleurs celui-ci qui, à l'extérieur de la Chambre, a le mieux cherché à éclaircir la situation alors qu'il a expliqué que le gouvernement fédéral avait offert à la ville de Montréal, de financer sa dette de $25 millions, venant de l'Expo '67 sur une période de huit ans à un taux de cinq et demi pour cent.

La province de Québec s'est déjà entendue avec Ottawa sur sa propre dette qu'elle s'est engagée à repayer sur une période de 4 ans.

Mais de l'aveu même de M. Pépin, ce n'était "pas assez pour Montréal".

Dans l'optique du ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, Terre des hommes est une exposition régionale au même titre que toutes les autres, comme par exemple celles de Québec, Toronto ou Vancouver, et le gouvernement fédéral n'a pas de politique d'aide aux expositions régionales.

"On était donc dans l'obligation de traiter Terre des hommes comme toutes les autres expositions et c'est pour cela qu'on a été obligé de refuser Montréal."

M. Pépin a aussi déclaré qu'il y avait eu des rencontres à Ottawa entre lui-même, M. Trudeau, M. Drapeau et M. Saulnier et qu'on s'était alors évertué à trouver un moyen d'accommoder Montréal dans le repaiement de ses comptes. Mais ce que la ville cherchait vraiment, c'est "quelque chose de spécial".

Il a ensuite déclaré au cours d'une entrevue qu'il ne pensait pas qu'il accepterait de prendre Terre des hommes à sa charge, même si la ville de Montréal la lui donnait.

Enfin, M. Pépin a déclaré que l'argument selon lequel Terre des hommes contribuait largement à la vie économique du pays tout entier, était intéressant mais qu'il n'était pas convaincant.

Selon lui, cela pourrait être dit d'une foule d'institutions ou d'industries et probablement même des futurs Expos de Montréal.

D'un autre côté, aux Communes, alors qu'il réclamait un débat d'urgence, le créditiste Gilbert Rondeau, de Shefford, a affirmé que "la fermeture de l'Expo '67 est une disgrâce nationale".

Il a proposé l'ajournement de la Chambre "afin de discuter d'une question nationale, importante et très urgente, à savoir la décision de l'exécutif de Montréal, de discontinuer l'exploitation de Terre des hommes à cause d'un risque financier."

Dans son optique, tous les capitaux qui ont servi à la réalisation d'Expo '67, seront une perte totale. Il a ensuite souligné qu'il s'agissait d'une oeuvre gigantesque à laquelle le fédéral avait fourni une aide financière considérable et qui risquait maintenant "d'entraîner des conséquences désastreuses pour le prestige du Canada dans le monde".

Mais étant donné que "le sujet tel que proposé ne tombe pas sous la compétence administrative du gouvernement fédéral" la motion a été rejetée par l'Orateur.

Un accident du rail fait 31 morts et 77 blessés en Corée

SEOUL, Corée du Sud (Reuter) — Une tragédie ferroviaire a fait 31 morts et 77 blessés aujourd'hui près de Chonan, à une cinquantaine de milles de Séoul, capitale de la Corée du Sud. La majorité des victimes se trouvaient à bord d'un train de passagers immobilisé qui a été violemment heurté par derrière par un autre convoi.

Le Soleil

Lever	Coucher	Long. du jour
7.12	4.45	9.33

Les successions...

(Suite de la première page)

l'impôt à partir de la valeur de $20,000.

La motion de M. Benson annonce que le projet de loi va rétablir le précédent plancher de $50,000.

"Cela veut dire par exemple", a déclaré le ministre dans le document qu'il a fait distribuer, "qu'une petite succession laissée par un frère à sa soeur, ou par un grand-père à ses petits-enfants, ne sera pas assujettie à l'impôt successoral".

Selon le projet, les héritiers et les héritières auront le loisir de choisir entre la vieille ou la nouvelle formule d'exemptions d'ici au 31 juillet 1969, soit celle qui semble la plus avantageuse.

Le nouveau taux de la taxe se situera entre 15 et 50 pour cent de la valeur de la succession alors que ce que l'on avait préalablement prévu établissait le taux de 15 à 54 pour cent. Le plafond d'imposition sera atteint sur une succession dépassant une valeur de $300,000, alors qu'auparavant, la limite était atteinte à $2,000,000 et plus.

Dans d'autres domaines, on remarque par exemple que les simples cadeaux ainsi que les rentes viagères exclusives (incluant les annuités et les pensions) seront exemptes d'impôt lorsqu'en legs à l'épouse. Auparavant, l'exemption était possible jusqu'à $60,000.

On prévoit aussi une exemption allant jusqu'à $10,000 pour un legs à un enfant majeur, ce qui n'existait pas avant. De plus, le $10,000 d'exemption sera valable pour tout enfant ayant moins de 26 ans avec en surplus $1,000 pour le nombre d'années entre l'âge réel de l'enfant jusqu'à ce qu'il ait atteint 26 ans. Cette exemption pourra représenter un maximum de $25,000.

Dans l'autre projet, on avait prévu une seule exemption de $10,000 pour un enfant de moins de 21 ans, à condition que la mère survive, et $15,000 si l'épouse était décédée.

Une autre exemption de $10,000 est aussi inscrite pour un enfant dépendant infirme en plus de $1,000 par année jusqu'à ce que la personne ait atteint l'âge de 71 ans. Avant, les dépendants infirmes permettaient simplement une exemption de $15,000.

Les dons de charité ainsi qu'aux gouvernements continueront à être totalement exemptés d'impôt.

Rien pour les...

(Suite de la première page)

à loyers modiques, et celles de l'aménagement et de la rénovation urbaine, ne pouvaient pas être réglées au seul niveau fédéral.

Il mentionne que la création de la direction générale de l'urbanisme fournit, au ministère des Affaires municipales, les effectifs et les instruments nécessaires pour coordonner et favoriser le développement urbain.

Le ministre Lussier s'interroge sur le rôle que le rapport attribue aux provinces et il a exprimé son opposition aux relations directes suggérées par le rapport entre le fédéral et les municipalités.

"Les municipalités du Québec étant des émanations de l'Etat du Québec, nous ne saurions permettre que le gouvernement central transige ou négocie directement avec elles. Le seul porte-parole autorisé en pareil cas, c'est le gouvernement du Québec."

LES ROLES DES SECTEURS

Quant aux réserves qu'il a exprimées sur les points fondamentaux du rapport, M. Lussier s'interroge sur la philosophie sous-jacente au rapport, surtout sur les rôles du secteur privé et du secteur public dans la construction d'habitations.

Il se demande si la famille à faible revenu sera mieux servie en confiant de plus en plus la construction d'habitations à loyers modiques au secteur privé.

Néanmoins, M. Lussier voit d'un oeil favorable les suggestions du rapport concernant, par exemple, l'abolition de la taxe de 11 p.c. sur les matériaux de construction. Il souligne que le Québec, pour sa part, a déjà mis en force certaines mesures, suggérées par le rapport pour encourager la rénovation des habitations et la participation des coopératives à la construction d'habitations à loyers modiques.

De Gaulle...

(Suite de la première page)

les résidents des rues qu'emprunte le président de la France de ne pas garder d'étrangers à l'intérieur de leurs maisons et d'enlever tous les objets, tels que des pots de fleurs, placés sur leurs fenêtres. Même si les autorités ont affirmé qu'il s'agissait d'une mesure de routine, une salle d'urgence spéciale a été aménagée à l'Hôtel-Dieu.

A la pluie battante

Le général de Gaulle, en complet gris foncé et, comme à son habitude, ne portant pas de manteau en dépit d'une pluie battante, a été salué à son arrivée par les diverses personnalités de la région avant de prendre place à bord d'une voiture découverte qui a pris immédiatement la direction de l'Hôtel-de-Ville de Rennes où une réception était prévue. Une foule assez importante s'est massée tout au long du parcours pour saluer le général.

L'intérêt suscité par ce voyage du chef de l'Etat dans une province française réside dans le choix même de la Bretagne qui est en effet, actuellement, au premier plan de l'actualité, en raison de sa situation économique et de l'activité subversive manifestée ces derniers temps par les "autonomistes" bretons dont un certain nombre ont été arrêtés.

Les conditions du ski dans la région

Les conditions de ski sont redevenues très bonnes dans tous les centres de la région; la dernière chute de neige a été de 4 po. ce qui rend la surface poudreuse. Les remontées mécaniques fonctionnent normalement.

ANTIQUITES
à vendre
Vieux fusils, tableaux, argenterie, pianos, meubles victoriens, bijoux, vaisselle.
Antiquités de toutes sortes.
Achetons - Vendons - Echangeons
888 BOUL CHAREST EST
TEL.: 524-3040

Le chef de file



MANOIR ST-DAVID est de loin le sauternes le plus populaire au Québec.

Il ne se vend pas dans une bouteille de forme spéciale. Il ne porte pas l'étiquette d'un vin "importé". La raison de sa grande popularité doit donc être le vin par lui-même. N'est-ce pas là une bonne raison pour l'essayer?

Vins Brights
La seule maison vinicole canadienne du Québec

Témoin recherché
Camionneur ayant vu automobiliste reculer sur Lincoln bleue, avenue St-Sacrement, 5h.15, 17 décembre 68,
téléphonez à 651-2086
Récompense

HUILE D'OLIVE VIERGE
PUGET
PUR JUS DE FRUIT
Plus qu'une HUILE un Condiment Sain Savoureux Naturel



Agent général pour le Canada: J. Alfred Ouimet, Montréal



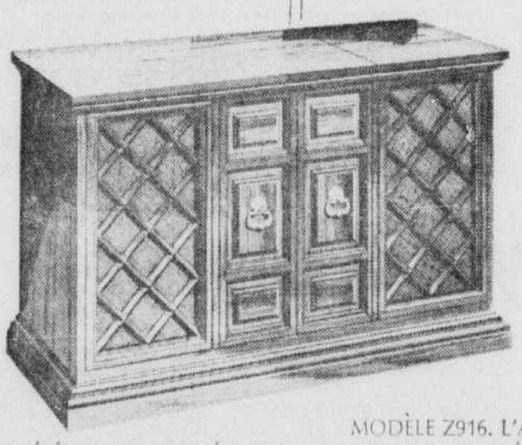
Le stéréo transistorisé Zenith vous assure une reproduction sonore grandiose!

Zenith vous procure un son grandiose en '69 grâce à sa gamme magnifique d'appareils stéréo qui allient élégance extrême et sonorité parfaite. Peu importe le modèle, Zenith est le stéréo de l'année, remarquable par les lignes raffinées de son ébénisterie et la richesse éblouissante de sa stéréophonie. Si vous voulez apprécier cette merveille, voyez votre marchand Zenith sans tarder. Il vous réserve le modèle qui s'intégrera parfaitement à votre intérieur et qui conviendra à votre budget. L'excellence suprême du stéréo Zenith vous apporte une qualité musicale inconnue à ce jour.



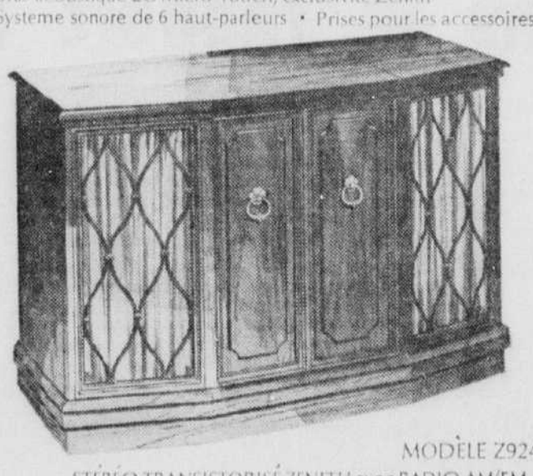
MODÈLE Z936H, L'Auber
STÉRÉO TRANSISTORISÉ ZENITH avec RADIO AM/FM — STÉRÉO FM

Cabinet de style provincial français plaque cerisier véritable et bois franc de choix. Couvercle ouvrant au centre. Espace de rangement pour disques.
- Amplificateur transistorisé d'une puissance de sortie de 60 watts (crête)
- Syntonisateur transistorisé AM/FM — stéréo FM
- Changeur de disques "Stéréo Précision"
- Bras acoustique 2G Micro-Touch, exclusivité Zenith
- Système sonore de 6 haut-parleurs • Prises pour les accessoires Zenith $699.95*



MODÈLE Z916, L'Albeniz
STÉRÉO TRANSISTORISÉ ZENITH avec RADIO AM/FM — STÉRÉO FM

Cabinet de style méditerranéen majestueux à influence espagnole plaqué bois au fini superbe. Couvercle sur le dessus et espace de rangement pour disques.
- Amplificateur transistorisé puissance de sortie: 32 watts (crête)
- Syntonisateur transistorisé AM/FM — stéréo FM
- Changeur de disques "Stéréo Précision"
- Bras acoustique 2G Micro-Touch, exclusivité Zenith
- Système sonore de 6 haut-parleurs $459.95*



MODÈLE Z924P, Le Foster
STÉRÉO TRANSISTORISÉ ZENITH avec RADIO AM/FM — STÉRÉO FM

Magnifique cabinet de style méditerranéen plaqué pacanier véritable. Couvercle sur le dessus. Espace de rangement pour disques.
- Amplificateur transistorisé d'une puissance de sortie de 60 watts (crête)
- Syntonisateur transistorisé AM/FM — stéréo FM
- Changeur de disques "Stéréo Precision"
- Bras acoustique 2G Micro-Touch, exclusivité Zenith
- Système sonore de 6 haut-parleurs • Prises pour accessoires Zenith. $599.95*

ZENITH®
la qualité doit y être pour que le nom soit apposé®
Zenith Radio Corporation of Canada, Ltd., Toronto - Montréal
Prix et caractéristiques modifiables sans préavis. * Prix de détail suggérés.

Dépositaires

MAGUIRE 1330 MAGUIRE, SILLERY TEL.: 681-4124	RENE DION INC. 2854, 1re AVENUE TEL.: 623-3826	MOTEL T.V. 1355 CHEMIN STE-FOY TEL.: 681-6067	MAGUIRE 2700 BOUL. LAURIER TEL.: 653-4038	AMEUBLEMENTS TANGUAY ROND-POINT, LEVIS TEL.: 837-2496
J.-L. LAMONTAGNE ENR. CHARNY TEL.: 832-8340	AMEUBLEMENTS TANGUAY 535 BOUL. STE-ANNE TEL.: 661-8865	MAGUIRE PLACE FLEUR DE LYS TEL.: 529-4915	Québec Electronique Ltée 621 ST-JEAN, QUEBEC TEL.: 529-9261	GAGNON & FRERES MEUBLES DE VOTRE LOCALITE

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les services d'un certain nombre d'employés occasionnels possédant une instruction de niveau secondaire sont requis pour une période pouvant aller jusqu'à 4 mois, à compter de la fin de février 1969.

HEURES DE TRAVAIL: 9:00 a.m. à 5:00 p.m.

VERIFICATION DES RAPPORTS D'IMPOTS: $14.00 par jour.

TRAVAIL GENERAL DE BUREAU: $12.00 par jour.

Les personnes acceptées seront affectées à différentes tâches, selon leurs aptitudes et les besoins du ministère.

Un examen écrit aura lieu

le vendredi, 31 janvier 1969, à 7:00 p.m.,
le samedi, 1er février 1969, à 9:00 a.m. et à 2:00 p.m.,

au BUREAU DE QUEBEC DES IMPOTS,
230, RUE DORCHESTER SUD,
QUEBEC.

Les personnes intéressées sont priées de se présenter à l'examen, sans autres formalités.

Le thermomètre de l'ivressomètre

Voici comment les conducteurs de véhicules automobiles peuvent se comporter, de façon approximative, pour éviter de se faire prendre en défaut par l'ivressomètre (test de l'haleine) après avoir consommé des boissons alcooliques . . . ou encore pour perore leur permis et même . . . mourir.

Le tableau suivant a été déposé, hier, au comité parlementaire chargé d'étudier la refonte du Code de la route qui recommande à l'Assemblée nationale un amendement pour mettre en vigueur l'usage de l'ivressomètre.

Le tableau donne un aperçu des taux de concentrations d'alcool dans l'organisme après la consommation de différentes quantités d'alcool.

Les effets produits par les différentes quantités de boissons alcooliques ne valent évidemment que si le consommateur les ingurgite de façon passablement rapide.

Précisons également que le temps d'élimination donné dans la colonne à l'extrême droite vaut pour un homme de 150 livres avec un système digestif normal.

Ce temps d'élimination est approximatif. Il n'est pas proportionnel car lorsque l'intoxication est plus forte, l'oxygénation se fait plus difficilement.

C'est à un taux de .06 ou plus qu'un conducteur pourra se faire confisquer son permis par un agent après s'être soumis au test de l'ivressomètre.

Consommation	Concentration dans le sang	Effets produits	Temps requis pour élimination complète
1 ou 2 consommations, soit 1½ à 3 onces de whisky ou 5 à 10 onces de vin ou 1 à 2 petites bières	0.04%	Le coeur bat plus vite; sensation de chaleur, car le sang se rend plus rapidement et en plus grande quantité à la surface du corps; gaieté exagérée; détente mentale	2 heures à 2½ heures
3 consommations, soit 4½ onces de whisky ou 15 onces de vin ou 3 petites bières	0.06%	Jugement plus lent; vertiges; manque de coordination des mouvements	4 heures
5 consommations, soit 7½ onces de whisky ou 26 onces de vin ou 5 petites bières	0.10%	Vision un peu troublée; langage difficile; lenteur des réflexes	8 heures
8 consommations, soit 12 onces de whisky ou 40 onces de vin ou 8 petites bières	0.16%	Démarche ébrieuse; double vision	16 heures
20 consommations, soit 30 onces de whisky ou 100 onces de vin ou 20 petites bières	0.4%	Peau morte; dilatation des pupilles; coma	Difficile à apprécier. Tout va dépendre du traitement qui sera appliqué. En moyenne il faudra au moins 36 heures.
26 consommations, soit 40 onces de whisky ou 130 onces de vin ou 26 petites bières	0.5%	**Mort** par intoxication alcoolique.	

Le test de l'haleine pour les automobilistes serait obligatoire dès cette année au Québec

par Gilbert ATHOT

Le test de l'haleine pour les conducteurs de véhicules automobiles, au moyen de l'ivressomètre, sera obligatoire au Québec dès cette année si l'Assemblée nationale donne suite aux recommandations du comité parlementaire sur la refonte du Code de la route.

Le comité parlementaire a donné son accord, hier à un projet d'amendement en ce sens. Les membres du comité ont arrêté leur choix sur un des trois projets présentés.

Le projet d'amendement qui a été retenu est une sorte de moyen terme, étant moins sévère et à la fois plus restrictif que les deux autres.

En vertu de l'amendement proposé, tout conducteur est obligé de fournir un échantillon de son haleine au moyen "d'un appareil connu à cette fin" si un agent de la paix lui en fait la demande.

Si le test d'haleine révèle un niveau inférieur à .06 miligramme d'alcool par mililitre de sang, le permis d'un conducteur lui est aussitôt remis.

Si le test donne un taux de concentration d'alcool dans l'organisme égal à .06 pour cent ou plus, le permis d'un conducteur est confisqué et conservé au poste dont relève l'agent qui a effectué la confiscation et n'est remis au conducteur que vingt-quatre heures plus tard.

Si après quarante-huit heures, le permis n'est pas réclamé, il est alors transmis au conducteur par la poste.

Après cette procédure en vertu du Code de la route, le conducteur pris en défaut sera poursuivi en justice selon le code criminel.

Le niveau d'alcool de .06 miligramme par mililitre de sang pourrait comme exemple, résulter de la consommation de 4 onces et demie de whisky, ou 15 onces de vin ou de trois petites bouteilles de bière de façon ininterrompue.

Selon un tableau d'experts présenté au comité parlementaire, ces chiffres peuvent valoir pour un homme d'environ 150 livres.

Le même homme, cependant, s'il attend quatre heures après sa dernière gorgée, dans le cas ci-haut, avant de prendre le volant, aura eu le temps d'éliminer complètement le taux de concentration d'alcool dans son organisme.

L'amendement proposé au Code de la route prévoit d'autre part que toute personne refusant de fournir à un policier un échantillon de son haleine, pourra voir son permis de conduire suspendu pour une période de trois mois.

"Le directeur (du bureau des véhicules automobiles), sur réception d'un rapport écrit de l'agent à l'effet que le conducteur a refusé le teste de l'haleine, suspend pour une période de trois mois le permis de conduire de toute personne ayant refusé de fournir à un policier ou agent de la paix, un échantillon de son haleine", dit textuellement l'amendement soumis.

Le même texte prévoit cependant que le conducteur pourra faire appel d'une telle suspension auprès d'un comité formé à cette fin.

Résumant sa pensée sur la mise en vigueur de l'ivressomètre, le ministre des Transports et des Communications, le Dr Fernand Lizotte, a déclaré:

"Cela va donner justice à ceux qui prennent un coup et encore plus à ceux qui n'en prennent pas".

Ministère des Forêts et du Développement rural

Investissement dans des régions précises, dit Jean Marchand

OTTAWA (PC)—M. Jean Marchand a déclaré hier aux Communes que le nouveau ministère fédéral des Forêts et du Développement rural concentrera ses ressources sur certaines régions présentant des problèmes particuliers au lieu de les disséminer à travers tout le pays.

Le ministère qui sera bientôt créé et confié à M. Marchand tentera de concevoir une nouvelle philosophie capable de faire face au spectre du chômage.

Ce nouveau ministère n'offrira aucune solution-miracle, "mais on ne pourra plus nous accuser de ne pas avoir déployé les efforts nécessaires."

M. Marchand intervenait dans le débat de deux jours sur la motion du chef de l'opposition, M. Robert Stanfield.

Cette motion reproche au gouvernement de ne pas présenter de programmes en vue d'en arriver à un taux de croissance économique qui réduirait le chômage et permettrait aussi à l'économie d'absorber le grand nombre de nouveaux travailleurs.

Au nom du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis (York - Sud), a présenté un amendement disant que le gouvernement a ralenti les investissements publics et a délibérément poursuivi une politique fiscale et monétaire dans le but d'augmenter le chômage.

Les députés de l'opposition ont à nouveau reproché au gouvernement d'avoir aboli son programme de travaux d'hiver et de ne l'avoir pas remplacé par une autre mesure.

Défendant la position du gouvernement, M. Marchand a répliqué que seuls ceux qui ne possèdent pas le pouvoir peuvent offrir des solutions définitives aux divers problèmes qui assaillent actuellement les Canadiens.

M. John Gilbert (NPD—Toronto-Broadview), a critiqué le rapport de la commission Hellyer sur le logement présenté aux Communes mercredi.

Selon lui, le taux actuel d'intérêt sur les prêts hypothécaires équivaut à de l'usure.

M. Alfred Hales (PC-Wellington), a dit que les jeunes Canadiens qui feront leur entrée sur le marché du travail au printemps ne pourraient trouver d'emplois.

Il a demandé au gouvernement de faire des pressions auprès des entreprises industrielles afin qu'elles ne ferment plus leurs portes pendant deux semaines, l'été, pour créer de nouveaux emplois.

Il a également proposé de créer de nouveaux emplois dans les parcs nationaux ainsi que dans le domaine de la recherche.

M. Gilbert est d'avis que les Canadiens ne devraient pas payer un taux d'intérêt plus élevé que cinq ou six pour cent. Il a également demandé au gouvernement de payer la moitié de l'intérêt dépassant six pour cent sur les propriétés d'une valeur inférieure à $25,000.

M. J.-A. Mongrain (L—Trois-Rivières) a dit que le gouvernement fédéral seul ou le gouvernement provincial seul ne pourrait pas régler le problème du chômage.

Selon lui, il faut également que les gouvernements municipaux mettent la main à la pâte.

Il a donné comme exemple la conférence des maires de la Mauricie, groupant quelque 85 maires, qui veut promouvoir l'économie régionale de la Mauricie, aider l'industrie actuelle, créer un fonds industriel à souscription publique et lancer un programme de publicité sur les possibilités de la région.

"Il n'est pas suffisant de blâmer le gouvernement fédéral, il faut également apporter des mesures constructives."

M. Mongrain est aussi en faveur d'une campagne "d'achats canadiens" pour promouvoir l'économie canadienne.

Rapport circonstancié de Cardinal

Un voyage aux conséquences "bénéfiques" pour le Québec

par Normand GIRARD

Le cabinet provincial a été unanime à remercier et à féliciter MM. Jean-Guy Cardinal et Jean-Paul Beaudry après avoir pris connaissance, mercredi après-midi, d'un rapport circonstancié sur les résultats de leur voyage à Paris et à Londres.

C'est ce qu'a affirmé, hier après-midi le ministre de l'Education du Québec au cours d'une conférence de presse convoquée dans le but de faire le point sur ce voyage.

M. Jean-Guy Cardinal a alors répété sensiblement les mêmes propos que ceux qu'il avait tenus à Paris, soit à l'occasion de conférences de presse, soit au cours d'entrevues accordées à la télévision et à la radio.

En définitive "les lettres d'accords" dont il fut question, sont des lettres d'entente dont la teneur s'inscrit dans le programme de coopération et d'échanges prévu par les accords généraux intervenus entre les deux gouvernements en 1965 et en 1966.

Sans rendre publique la teneur de ces trois lettres, M. Cardinal a expliqué que la substance de la première prévoit la participation française à la mise sur pied de l'Université du Québec.

La France contribuera jusqu'à un maximum de 70 professeurs et chercheurs.

La deuxième lettre ne fait que confirmer que les deux gouvernements acceptent les recommandations d'un comité commun, dit des investissements de former un comité de travail en vue de stimuler les investissements français au Québec et les investissements québécois en France.

Quant à la troisième concernant les satellites, celle autour de laquelle il y eut confusion, elle confirme que les études entreprises seront poursuivies, non pas pour fabriquer et lancer un satellite, mais pour étudier s'il y a lieu d'aller plus avant dans ce projet.

Des échanges d'ingénieurs et de techniciens auront lieu à ce sujet, dit-il, afin de permettre au Québec d'avoir accès au domaine de la tehnique avancée.

Parlant ensuite de la confusion créée par ces désormais célèbres lettres, M. Cardinal a déclaré qu'il n'avait aucunement l'intention de "partir une guerre, soit locale, soit avec Ottawa sur le sens de ces lettres qui sont des lettres d'entente ou des lettres d'intention".

Le ministre a souligné qu'il ne s'agissait pas d'accords internationaux ou encore de traités. "D'ailleurs, cette expression n'a jamais été employée par aucun des deux ministres et il n'apparaît pas dans le communiqué émis par les deux gouvernements".

Il a fait remarquer que des mots comme "entente, agrément, accord" avaient parfois un sens très précis et parfois un sens très large.

LA RECEPTION

M. Cardinal a exprimé l'avis que la délégation québécoise a été bien reçue, tant à Londres qu'à Paris. Le traitement protocolaire qui lui fut réservé par le gouvernement français n'était pas différent de celui que l'on a accordé dans le passé à MM. Lesage et Johnson.

En un mot, dit-il, les conséquences de ce voyage seront bénéfiques pour le Québec.

M. Cardinal a révélé qu'il a aussi été question au cours des entretiens qu'il a eu avec les autorités du gouvernement français, des conférences internationales concernant la francophonie.

Il a réaffirmé l'intention québécoise de participer à ces conférences, telle celle qui aura lieu à Niamey, au Niger, à la fin du mois prochain, tout comme on l'a fait dans le cas du Congo - Kinshasa.

Le ministre de l'Education n'a pas exclu, toutefois, la possibilité d'une coopération fédérale - provinciale dans ce domaine, comme cela a été le fait à Kinshasa.

A l'instar de la question des communications par satellite, qui sera soulevée lors de la prochaine conférence constitutionnelle des 10, 11 et 12 février, à Ottawa, la participation du Québec à des conférences internationales concernant la francophonie fera l'objet de discussions.

Enfin, le ministre a fait savoir qu'il avait, "par courtoisie", à l'occasion d'un déjeuner, indiqué le plaisir que procurerait au Québec la visite, au plus haut niveau, de représentants de la France.

Lorsqu'on lui a demandé si le gouvernement québécois envisage la possibilité d'inviter le général de Gaulle, M. Cardinal a répondu que cela n'avait pas fait l'objet de discussions au conseil des ministres.

Des représentants des gouvernements français et britanniques, des membbres du personnel des cabinets de MM. Cardinal et Beaudry, du cabinet du premier ministre, du ministre des Affaires intergouvernementales, a de l'Office d'information et de publicité et de nombreux journalistes étrangers à la Tribune de la presse du Parlement, ont assisté à cette conférence de presse.

Montreal Star

Cardinal aurait freiné Paris concernant le lancement d'un satellite de communications

C'est la délégation du Québec qui n'a pas voulu signer un accord officiel et éclatant avec le gouvernement français sur le projet d'un lancement commun d'un satellite de communications.

C'est du moins ce que prétend le correspondant à Paris du Montreal Star, dans une nouvelle publiée hier.

D'après M. Bernard Kaplan, le gouvernement français avait l'intention de poser un geste impressionnant en signant cet accord mais le ministre de l'Education du Québec, M. Jean-Guy Cardinal, n'a pas voulu poser un geste qui aurait pu être interprété par Ottawa comme une provocation.

Après consultation avec ses conseillers, principalement avec le sous-ministre aux Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, M. Cardinal a demandé que les deux gouvernements ne signent que des lettres d'intention.

D'autre part, il semble que le projet de satellite franco-québécois, Mémini, coûtera $30,000,000. Le Québec devra débourser la moitié de ce montant. De plus, le Québec devra faire construire un poste de réception dans la province et cela demandera un autre $15,000,000.

A Paris, les observateurs croient que le Québec tentera d'intéresser le gouvernement fédéral au projet afin de réduire sa part. Entre autres, une coopération entre Ottawa et Québec permettrait à la province de se servir du poste de réception fédéral situé à Mills Village, en Nouvelle-Ecosse.

L'industrie des Pâtes et papiers

La participation de tous, gage d'une véritable efficacité

par Fernando LEMIEUX

MONTREAL (de notre envoyé) — La formidable industrie des pâtes et papiers réalise de plus en plus que le domaine de sa gestion intérieure, ne sera vraiment efficace que si ses employés y participent à tous les paliers.

Cette participation ne pourra intervenir que si les problèmes de recrutement, d'entraînement et de maintien de la main-d'oeuvre, peuvent être résolus immédiatement, ou à court terme.

C'est ce que nous a déclaré M. J.-L. Chollet, vice-président des services techniques et de recherches de la Rolland Paper Company au cours d'une entrevue, hier après-midi.

Cette entrevue avait lieu dans le cadre du congrès annuel des pâtes et papiers qui doit prendre fin aujourd'hui, à Montréal.

Réunissant plus de 2,000 délégués du Canada, des Etats-Unis et d'outre-mer, la réunion a vu aussi de nombreux universitaires présenter des travaux techniques, sociologiques et hautement scientifiques.

Pour le moment, les industries-maîtresses des pâtes et papiers reconnaissent la nécessité de recourir à une plus grande collaboration entre les universités, les gouvernements et elles-mêmes pour suppléer à un manque de personnel spécialisé.

C'est pourquoi ces sociétés qui contrôlent 16 pour cent des exportations du pays, recherchent, face à l'automatisation, une collaboration avec leur personnel qui leur permettra de faire face, au Canada, à la concurrence étrangère.

A ce propos, M. Chollet note la relance, par le truchement du CEGEP de Trois-Rivières, de l'Ecole de papeterie qui faisait la gloire de la métropole trifluvienne autrefois.

Cependant, il demeure que l'industrie des pâtes et papiers, une des principales au Québec, surtout dans le domaine du papier journal, devrait posséder davantage d'instituts technologiques.

Il y a quelques années, avec le concours du ministère de l'Education, note M. Chollet, un comité gouvernemental-patronal a été créé pour étudier les besoins technologiques dans le champ immense des industries des pâtes et papiers.

Depuis la création de ce comité, des progrès énormes ont été réalisés et M. Chollet rend hommage, ici, à l'université Laval, ainsi qu'à McGill pour les travaux de recherches effectués.

D'ailleurs, si les résultats obtenus dans les universités ont été consolants, note M. Chollet, il importe de noter que plus de 60 pour cent des employés des pulperies ont répondu affirmativement à des offres de recyclage.

"Plusieurs d'entre eux, souligne-t-il, pourront ainsi accéder à des postes supérieurs ou, au moins, ne succomberont pas à la poussée terrible parfois de la technologie.

Ce problème de survie ne se situe pas essentiellement au niveau des simples employés, mais aussi à celui des techniciens et des ingénieurs.

A cet échelon, l'industrie se doit de développer un personnel de plus en plus qualifié si elle veut, dans le domaine des pâtes et papiers, concurrencer dignement les autres marchés.

"Il s'agit d'une question de chiffres pour les actionnaires, et d'une affaire de pain et de beurre pour les employés", commente avec un sourire M. Chollet.

Ce dernier donne comme exemple l'industrie des tanneries qui a dû céder la place aux produits synthétiques parce qu'elle n'avait pu prévoir la marche du progrès.

"Il ne s'agit pas de tomber dans le même panneau", commente simplement notre interlocuteur.

Par ailleurs, au cours d'une conférence de presse, hier midi, certaines personnes mêlées étroitement à la finance des pâtes et papiers, ont laissé entendre que des modifications technologiques profondes, signifieraient des investissements de millions et de millions de dollars.

Il semble que si l'accent porte sur l'entrainement professionnel des employés, on songe aussi, fort prudemment d'ailleurs, aux dividendes accrus à la fin de l'année financière.

D'où conflit entre une réalité, celle de l'argent et celle aussi, mais à plus longue échéance — au rapport en cents et dollars d'un meilleur rendement des employés.

Cependant, même si on s'accorde à dire que les compagnies n'ont guère fait dans le passé, dans le domaine de l'intégration de leurs employés, il semble que l'accent au cours du congrès ait été mis sur l'espoir.

Dans ce domaine, il n'y a que l'inconnu de l'avenir.

"Tous les gens sont intéressés à améliorer leur sort, suggère M. Chollet; il ne s'agit pas simplement du personnel même des compagnies forestières, mais aussi des sociétés elles-mêmes.

D'ailleurs, du côté de la barrière comme de l'autre, il s'agit de la survie face à la compétition énorme venant des Etats-Unis et d'outre-mer.

Faut-il souligner ici que les politiques d'évolution des compagnies forestières n'ont pas évolué au même rythme que dans les autres sections de l'industrie au pays.

Cependant, le présent congrès a fait grand état des méthodes audio-visuelles d'éducation vis-à-vis les employés des grandes papeteries.

Il ne serait pas oiseux de dire ici, selon le témoignage de plusieurs experts entendus au cours du congrès, que les méthodes d'enseignement de la fabrication du papier, de père en fils, sont révolues et qu'il faut marcher de pair avec les temps modernes.

La technique, dans son terme le plus dur, laissera la place à des machines-robots qui pourront fabriquer du papier, uniformément, avec l'aide de quelques spécialistes seulement.

On nous dit que l'installation de semblables machines nécessiterait des investissements énormes, peu économiques. On peut se demander, au stade actuel, si un moulin à papier employant 1,200 hommes, avec les méthodes conventionnelles, serait plus rentable qu'un moulin-robot fonctionnant sans interruption par la simple pression de boutons électroniques?

Isabelle suggère un monorail devant relier Hull et Ottawa

OTTAWA (PC) — Le député de Hull aux Communes, le Dr Gaston Isabelle, a présenté hier au cours d'une conférence de presse un projet de transport rapide par monorail devant relier Hull et Ottawa.

M. Isabelle a déclaré que des études préliminaires établissent à environ $3,350,000 le coût de construction de ce monorail sur une longueur de 8,000 pieds partant du centre commercial de Hull à un point proche des édifices principaux du gouvernement fédéral à Ottawa.

Il a affirmé que ce coût devrait être assumé par le gouvernement fédéral en sa qualité d'employeur principal de la région et au titre de la responsabilité qui lui est dévolue de participer à l'aménagement du territoire de la capitale fédérale.

"En adoptant le projet de monorail, a ajouté le Dr Isabelle, le gouvernement fédéral poserait aussi un geste tangible de réparation de ses oublis passés," à l'égard de Hull.

Le monorail, capable de transporter 10,000 personnes à l'heure, a dit le Dr Isabelle, viserait essentiellement à décongestionner les ponts sur l'Outaouais qui relient Hull à Ottawa.

Il a précisé que selon les études faites, les opérations du monorail pourraient être financées au coût minime de 5 cents par usager.

"Selon les ingénieurs qui ont examiné ce projet, a ajouté le Dr Isabelle, le transport par monorail entre Ottawa et Hull pourrait être mis au service du public d'ici un an et demi."

En réponse à une question le député libéral de Hull a déclaré que les réactions qu'il a obtenues dans les milieux du gouvernement fédéral quant au projet qu'il présente sont favorables.

"Jean Marchand m'a dit que c'est une excellente idée," a noté M. Isabelle.

M. Jean Marchand, ministre des Forêts et du Développement rural, est le ministre responsable de la Commission de la capitale nationale.

Kierans propose que les bureaux de poste deviennent des centres d'information

REGINA (PC) — Le ministre des Postes, M. Eric Kierans, a suggéré que les bureaux de poste, à travers le pays, soient utilisés comme centres de communications et d'information.

Dans une allocution à l'adresse de la Chambre de commerce de Regina, M. Kierans a déclaré que ce n'était là qu'une idée, mais qu'il se demandait comment utiliser au maximum les 8,000 bureaux de poste du Canada.

"Pourraient - ils être utilisés, par exemple, comme une sorte de centre de communications, où les gens pourraient recueillir des renseignements concernant le gouvernement fédéral et son fonctionnement, soit par le moyen simple d'un 'babillard', ou soit par le moyen plus compliqué d'un système de communications téléphoniques par lequel les gens, dans n'importe quelle partie du pays, pourraient obtenir des réponses spécifiques à des questions spécifiques ou à des demandes de renseignements.

"Comme je l'ai dit, ceci n'est qu'une idée, qui mérite peut-être qu'on s'y arrête, concernant les manières d'utiliser les bureaux de poste au maximum et, ce qui est beaucoup plus important, d'utiliser les techniques modernes de communications pour rapprocher tous les Canadiens de leur gouvernement national."

M. Kierans a ajouté qu'il avait mentionné ces possibilités pour démontrer que "dans le nouveau bureau de poste, tout est possible".

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Actionnaire demandé
Commerce établi dans un Centre d'achats en pleine voie d'expansion, offre la chance à un actionnaire sérieux de devenir directeur d'une compagnie prestigieuse. Capital requis $6,000.00. Ecrire à
DEPT 2059, LE SOLEIL, Québec

A VENDRE
Traversier capacité 17 autos facilement transformable en caboteur. Appeler à: L'Ile Aux Coudes
438-2351

KAR-BAR
Nouveau produit dans l'automobile.
Représentants demandés
Toute personne intéressée, rendez-vous ce soir, le 31 janvier, à 8h.30 à:
L'Auberge de la Colline
Route 9, (1 mille pont Québec) ou Tél.: 832-8398 pour rendez-vous.

A VENDRE
Ménage neuf, échantillons de L'expo de Toronto. Style espagnol. Valeur $3,000.00 pour seulement $1,895.00
Conditions faciles, mise de côté.
Tél.: 626-1108

VENDEUR
Pour notre service à domicile. Position permanente, très bons revenus à personne qualifiée. Expérience dans la draperie nécessaire. Pour entrevue confidentielle. Tél.: 653-4069.
Draperies Montréal Inc.

BUREAU A LOUER
Occupation avril ou mai 1969
Stationnement facile, face au carré Jacques-Cartier, Site 374 du Roi. S'adresser à:
TURCOTTE et LETOURNEAU LTEE
Tél.: 681-6071



4

ÉDITORIAL

Fais ce que dois

LE SOLEIL, QUEBEC, VENDREDI 31 JANVIER 1969

Une crise de confiance

La suspension pour un an de l'exposition "Terre des Hommes" paraît susciter une crise de confiance au sein du gouvernement municipal montréalais, mais elle peut aussi découler d'une crise de confiance à l'égard de la métropole du Canada. En effet, en annonçant la nouvelle que la Terre des Hommes ne rouvrirait pas ses portes cette année, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a ajouté qu'il songeait à donner sa démission.

Il est vrai que le maire actuel s'est en quelque sorte identifié à l'Exposition internationale de Montréal; avec la coopération des gouvernements d'Ottawa et de Québec, Montréal a été durant plusieurs années l'attraction du monde entier. L'Exposition universelle de 1967 a attiré un record de visites qui ne sera peut-être jamais battu (près de 65,000,000 visiteurs en deux ans). Les Canadiens de l'Atlantique au Pacifique ont répondu avec ferveur et le succès d'assistance a été attribuable en très grande partie à leur participation.

Mais comme toutes les expositions universelles de ce type (elles ont été très rares jusqu'ici), celle de Montréal n'a pas été un succès financier. De plus, il y eut constamment des zones d'ombre à côté de fulgurantes lumières. Qui ne se souvient des débuts pénibles de l'Exposition en 1967, des difficultés insurmontables de certains trucs électroniques qui durent être abandonnés, des malaises créés par Logexpo et toute la question du logement des visiteurs, etc. A l'étranger, ces grains de sable dans le rouage ont laissé de mauvaises impressions.

Il va de soi que trois gouvernements garantissant la marche de l'Expo '67, sitôt que la municipalité de Montréal s'est trouvée seule à la maintenir en marche sous une forme différente, avec une affluence moins considérable, coupée des quatre cinquièmes en 1968, contrairement à l'attente, la Terre des Hommes a eu à faire face à des problèmes insolubles. La preuve vient d'en être faite. On a beau tabler sur la grandeur et négliger les petits détails, la vie est quand même faite surtout de ces derniers.

Le maire de Montréal mérite tous les éloges pour les efforts qu'il a accomplis en vue de garder la Terre des Hommes ouverte au public, canadien comme étranger. Nombre de pays lui ont signifié cet hommage en acceptant de continuer à contribuer à garnir leur pavillon. Mais ces efforts se sont soldés par un échec; ni Ottawa ni Québec n'ont pu l'aider financièrement. A cela, il y a beaucoup de raisons. Ottawa et Québec ont des budgets déficitaires. La province est la plus taxée du pays, jusqu'à 40 pour cent du revenu pour certains contribuables, comme en Scandinavie; la taxe de vente au Québec est aussi la plus haute du Canada. Comment la Terre des Hommes ne pouvait-elle pas être considérée comme un luxe en comparaison d'autres priorités ?

Le maire de Montréal venait par ailleurs de hausser la taxe municipale de 23 pour cent pour les Montréalais. Enfin la situation financière du Québec laisse à désirer, depuis qu'il a pris le sillage en haute mer de la politique connue. Parce que les Américains à côté se préparaient à aller à la Lune (il s'agit d'un peuple de plus de 200,000,000), le Québec a semblé se lancer dans la même entreprise. Tout cela a débouché sur la fin de non-recevoir à laquelle s'est buté le maire de Montréal.

D'autre part, il faut dire que certains éléments perturbateurs de la population de Montréal n'ont pas aidé les autorités. La métropole a la douteuse publicité depuis un an d'une explosion ou deux de bombes par semaine. On n'attire pas les mouches avec de la dynamite. En outre, Montréal s'est révélé comme un foyer d'agitation et d'antiaméricanisme virulent depuis des années, par toutes sortes de manifestations. Or, le succès de la Terre des Hommes était en grande partie lié à l'importante contribution du tourisme américain au Canada. Les autorités montréalaises ont été conscientes de ce fait et elles ont fait tout ce qu'elles ont pu pour atténuer les mauvais effets de ce comportement. Il est clair cependant que tout l'effort publicitaire à coup de milliers de dollars aux Etats-Unis pour la Terre des Hommes était annulé partiellement par cette sous-publicité sur des problèmes mondiaux qui au fond n'intéressent les Canadiens que de très loin, au sujet d'une guerre qui n'engageait aucunement le Canada. On n'aurait pas pu être plus maladroit face aux efforts du tandem Drapeau-Saulnier pour donner de leur ville une image sereine. Tant de faits sont là pour les contredire.

Faut-il croire que la Terre des Hommes a vécu? C'est plus que probable. Aurait-il fallu persister encore un an pour voir ce que cela aurait donné? Il semble que du point de vue des autorités de Montréal le risque paraissait trop grand. En tout cas, si l'Exposition universelle de Montréal connaît le sort de toutes les précédentes, il ne faudra pas attribuer cette situation à l'incurie du maire et de son conseil; d'autres éléments de la population montréalaise, voire québécoise, devraient faire un examen de conscience. Comment une ville peut-elle indéfiniment tenter d'offrir au monde l'image d'une vitrine d'unité, quand elle est sans cesse brouillée par des manifestations de désunion et de violence, dans un monde qui paraît d'ailleurs de plus en plus déchiré? Il faudrait trouver la réponse à cette question.

A. TREMBLAY

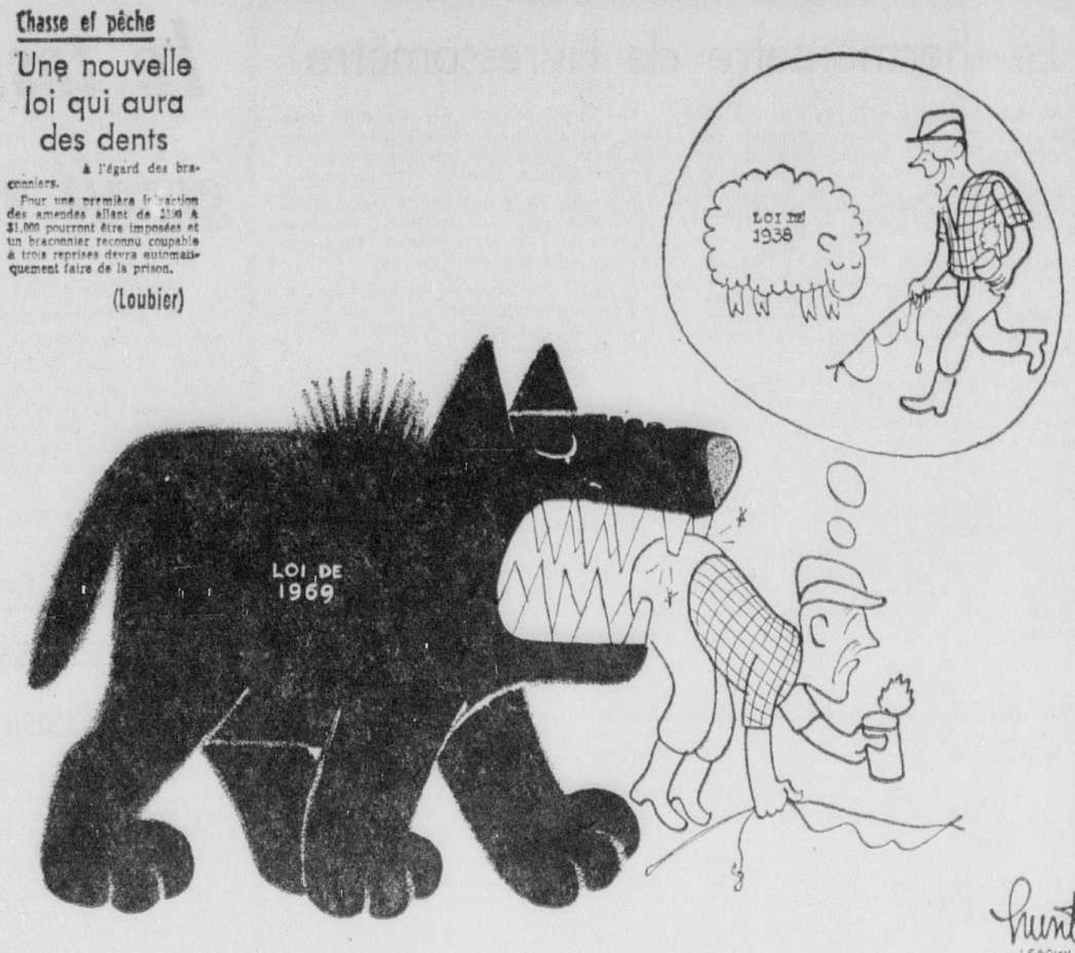
Chasse et pêche

Une nouvelle loi qui aura des dents

à l'égard des braconniers.

Pour une première infraction des amendes allant de $100 à $1,000 pourront être imposées et un braconnier reconnu coupable à trois reprises devra automatiquement faire de la prison.

(Loubier)



IL CHASSE LA VERMINE ET... RAPPORTE.

VU D'OTTAWA

Des satellites et des ballons

par Amédée GAUDREAULT

OTTAWA — Que reste-t-il de nos mamours, des boustifailles élyséennes et des "grandes séances de travail" d'où M. Jean-Guy Cardinal est sorti avec des accords, pardon des lettres d'intention "pour étudier" et de "grands progrès économiques" via des "investissements de moyenne grandeur" parmi lesquels se trouvait "peut-être" un placement de quelques millions de dollars dans la charcuterie?

A Ottawa, on continue de se demander si M. Cardinal n'a tout simplement pas été l'outil commode du général de Gaulle pour créer une fois de plus des ennuis au gouvernement canadien à bon marché, soit avec du papier diplomatique et un carnaval colonial. Quant au dauphin québécois du général de Gaulle, il a essayé de faire à son retour au Canada le naïf étonné en déclarant qu'il n'y a "aucune dispute" avec Ottawa à propos de son incursion diplomatique parisienne, tout comme en rentrant jadis de la conférence de Libreville au Gabon il avait candidement soutenu qu'il n'y avait "pas de problème, rien de grave". Mon petit doigt me dit que la fameuse lettre d'intention "satellitaire" qu'Ottawa "étudie" depuis quelques jours pourrait bien avoir été fabriquée, avec la collaboration empressée de M. Debré ou de quelqu'un d'autre commis aux ordres du général de Gaulle, dans le même style, ce qui pourrait indiquer de nouveau qu'on ne cherchait pas tant à lancer un satellite (nous en reparlerons plus loin, de celui-là) qu'à créer des problèmes à Ottawa.

Reçu donc comme on le sait à Paris, M. Cardinal, toujours aussi candide, a déclaré qu'il espérait que "l'on comprendra à Ottawa qu'un Québec fort contribue à un Canada fort", qu'il ne faut tout de même pas oublier qu'on ne parle pas de satellite dans la Constitution canadienne et que "son" satellite est un authentique instrument d'éducation, y étant associé comme "la craie au tableau". A ce compte, quand un avion transportera des écoliers et des livres de classe, il tombera sous la juridiction provinciale, même si M. Sharp a osé prétendre que les communications internationales relèvent du gouvernement fédéral et que M. Trudeau s'est étonné de voir que le gouvernement de Québec, qui se plaint de manquer d'argent en a "assez pour s'occuper de questions qui ne sont pas de son ressort." En faisant ainsi le petit malin, où M. Cardinal a-t-il placé sa première loyauté, à Paris ou à Ottawa? Et les "conseillers spirituels" qui ont misé sur lui? Quand M. Cardinal a dit à Paris que M. Sharp parlait sans savoir ce qui se passait là-bas, cela ne prouvait-il pas que l'on avait négligé d'informer Ottawa sur ce qui devait se signer et peut-être était-on encore en train de "tricoter" ce qui fut successivement un accord, une entente puis une lettre, mais pas, cependant, pour faciliter la lecture de Molière ou encore des études nucléaires à la station aménagée à Gentilly par le gouvernement canadien et où Paris pourra, ayant déjà consenti à payer Ottawa pour obtenir là des renseignements scientifiques, s'occuper à profit. A Ottawa, on a aussi noté que M. Jean Lesage, qui a déjà manqué tant de bateaux en commençant par celui du départ de M. René Lévesque abandonné à M. Kierans, a été aussi silencieux qu'une Rolls-Royce de l'année, attendant vraisemblablement que M. Bertrand aille d'abord au fond des choses.

A travers le pays, les commentaires n'ont pas manqué et l'on sait que M. Trudeau a été accusé de ne pas mettre de Gaulle "à sa place", tandis que d'autres ont soutenu qu'il avait agi calmement et prudemment, attendant de voir la fin. "Le pire, quand de Gaulle essaie de détruire notre pays, c'est que celui-ci est dirigé par des Canadiens français", a fulminé un quotidien de Toronto. D'autre part, ceux qui ont des petites rancunes envers M. Trudeau ont voulu faire de celui-ci le "coupable" parce qu'il a parlé l'été dernier d'un Canada! alors que tout le monde sait que le "problème" de la semaine dernière a été monté de toutes pièces par de Gaulle et ses sous-ordres, lesquels, soit dit en passant, pourraient bien récolter à travers le monde des pépins plus tard quand le général ne sera plus là. Mais il se pourrait aussi que le peuple français le sente alors et se donne une équipe entièrement renouvelée plutôt que des "successeurs". D'ailleurs, tout ça est l'affaire des Français et à eux le plaisir!

Il est clair, par contre, que ce n'est pas sur le tapis rouge du général de Gaulle à Orly que les problèmes constitutionnels canadiens vont se régler, mais au pays, entre Canadiens. Justement, une conférence constitutionnelle aura lieu du 10 au 12 février à Ottawa où M. Bertrand dirigera la délégation québécoise et où il voudra sûrement se faire accompagner d'un interlocuteur aussi compréhensif et lucide que M. Cardinal. Ce sera sans doute à l'occasion de cette conférence que MM. Trudeau et Bertrand mettront au point les détails de la participation canado-québécoise à la conférence de la francophonie qui se tiendra quelques jours plus tard à Niamey, au Niger, ceci, il va de soi avec la franche collaboration de M. Cardinal et de M. Claude Morin. Il n'y aura sans doute "pas de problème" quand on examinera les faits bien en face.

Et justement, quand on regarde les faits bien en face, on ne peut manquer, pour revenir au plan Marshall du général de Gaulle à l'endroit du Québec, d'examiner les répercussions économiques de la tournée de M. Cardinal, puisque c'est là, a-t-il dit lui-même, que le progrès a été "le plus marquant".

On a donc parlé, là-bas, de satellite, de raffinerie de pétrole, d'avions et de pneus. Repassons cela tranquillement...

1— Le pétrole. On a vu, dans un article que j'ai donné, il y a deux jours, que le problème du pétrole au Canada est assez complexe, y compris dans le secteur de la distribution. Il faut donc en plus de raffiner, refiler. Quoi qu'il en soit, c'est plutôt à Londres que l'on aurait "frappé" du pétrole avec le projet de 70 millions de dollars de la "Golden Eagle" qu'on a fini par mettre sous le boisseau en rentrant à Montréal, je me demande pourquoi. A noter que M. Jean Marchand a outrageusement confirmé l'affaire dans sa causerie donnée à Québec avant-hier, alors qu'il a aussi rappelé qu'Ottawa fournissait l'équivalent fiscal d'un octroi de 10 millions de dollars à cette entreprise, soit presque le sixième de son coût. Mais des investissements de 10 millions et de 100 millions de dollars même c'est monnaie courante au Canada, sauf quand ils viennent d'endroits d'où on en reçoit peu d'ordinaire.

2 — Pour rester dans l'actualité, parlons pneus et notons que si soeur Anne ne voit pas encore venir M. Michelin, la compagnie Firestone a annoncé avant-hier qu'elle va agrandir son usine de Joliette de façon à y doubler de 50 pour cent sa productivité. Il est vrai qu'on n'a pas fait tellement de bruit chez nous autour de cette affaire qui va apporter du travail sans délai à de nombreux Canadiens.

3 — Côté avionnerie, où une "hirondelle" pourrait faire d'assaut le printemps, si on lui trouvait des marchés et pas seulement au Québec sans doute, donc avec la collaboration d'Ottawa et même des Etats-Unis, la compagnie "Lockheed" a annoncé, encore avant-hier pour ne pas aller chercher nos faits si loin, à Montréal, qu'elle va accorder des sous-contrats au Canada pour 78 millions de dollars pour son programme relatif à l'avion L-1011. On n'a peut-être pas tellement glosé là-dessus dans nos journaux ou encore au réseau français de Radio-Canada, car ce sont . . . des choses qui arrivent régulièrement. C'est normal, me dira-t-on. Oui ! Et c'est justement ce que ceux qui soutiennent que nous avons une économie nord-américaine essaient de faire admettre à certains qui essaient d'endormir notre population avec des histoires de croquemitaine.

S'imagine-t-on que les capitaux français vont se conduire, s'il nous en arrive un peu enfin, loin du général de Gaulle qui n'est pas éternel, de façon différente des capitaux anglais ou américains chez nous ? D'ailleurs, comme dirait un de nos chansonniers, amenez-en de la "pitoune" et des francs !

Qu'on me nomme trois grandes entreprises venues chez nous de France qui se sont identifiées à nous de la façon proposée par le général de Gaulle ! L'une des plus importantes de ces sociétés, pourtant installée chez nous depuis des décennies, la société "Air Liquide", n'a pas encore trouvé moyen, par exemple, d'avoir plus d'un Canadien français parmi ses directeurs (et je vous laisse la tâche de trouver lequel parmi MM. Salbaing, Muller, Macrae, Schneider, Warren et Griffith). Je m'empresse de répéter qu'il n'y a rien de criminel là-dedans, mais que c'est ça. Encore l'autre jour, la Société Française d'Optique et de Mécanique a refusé de s'établir à Hull et est plutôt allée s'installer à Ottawa où ça faisait mieux son affaire. Encore une fois, c'est ça. Veut-on un dossier plus complet ?

Pendant que tout ceci se passe, on gambade en Europe et des industries comme la Société Bouchard, qui fabrique des "autos-neige" et à laquelle le ministère provincial des Affaires culturelles sert pompeusement des leçons de français, passe aux Américains. La même "menace" pèse, ces jours-ci, sur la société d'assurances "L'Industrielle". Ça, c'est du nôtre qui devient moins nôtre, mais ça ne paraît inquiéter personne chez ceux qui s'accordent chez nous le monopole du patriotisme. Que pourra-t-on faire ensuite ? Racheter ces entreprises en faisant comme pour l'Hydro-Québec, avec du capital américain ? Il y a toujours certes la solution commode de l'indépendance et de la saisie ou nationalisation (ce qui n'est pas tout à fait le vol) de tout cela mais avec la perte de marchés et la stagnation inévitable de "belles affaires" devenues bien à nous. Il serait peut-être moins compliqué et plus prudent d'essayer de tirer le meilleur parti possible de la formule actuelle et d'accepter généreusement, pour reprendre le mot d'un chef séparatiste, de continuer "de nous faire tirer des télévisions-couleurs sur la tête".

4 — Le satellite ! C'est le bouquet, mais j'ai déjà pas mal pris d'espace. M. Cardinal a soudain déclaré à Paris que les pourparlers n'avaient "absolument pas atteint le point où Québec a pris la décision ferme d'avoir un satellite avec la France". En d'autres termes, on va "étudier" encore un brin. Mais pendant ce temps et toujours pour rester dans l'actualité, le Canada s'apprêtait à envoyer, avec l'aide de ces terribles Américains, non pas son premier, car cela a eu lieu il y a

(Suite à la page 5, 1ère col.)

PROPOS D'ACTUALITE

Le rapport Hellyer

Le rapport de la commission d'étude Hellyer sur le logement confirme l'existence d'un problème d'habitation au Canada. Il existe déjà 5.7 millions de familles contre 5.5 millions de logements; pour absorber la demande nouvelle et rattraper le retard, elle estime ainsi qu'il faudra d'ici 5 ans construire au moins un million de nouveaux logements, et que si le problème n'a pas encore pris une tournure grave, il est tout de même urgent de l'affronter. Le premier intérêt de ce rapport apparaît donc d'ordre psychologique: sa publication forcera les pouvoirs publics à concevoir des politiques cohérentes et la population à accepter leurs conséquences.

Le principe de base à la source des quelques 47 recommandations de la commission constitue certainement le meilleur qui soit : le droit de chaque Canadien à une habitation propre et chaude considéré comme un droit de l'homme. Son affirmation peut même apparaître révolutionnaire. Il est cependant malheureux que la commission partie d'un si bon pied ne gasse pas davantage que proposer comme seules mesures véritables de justice sociale la suppression ou l'abaissement à moins de $100 du versement initial d'achat d'une maison, et le gel du montant des tranches de remboursement, l'extension de la période de remboursement devant permettre d'absorber les fluctuations des taux d'intérêt.

L'Opposition parlementaire a déjà qualifié ce rapport de très conservateur; il est évidemment de bonne guerre pour l'Opposition de trouver conservateur un rapport que le ministre responsable trouve révolutionnaire. Elle semble toutefois avoir raison, principalement pour deux raisons. D'abord la commission Hellyer après avoir posé le droit à l'habitation en droit de l'homme, s'empresse vite d'ajouter que le Canada devrait conserver sa tradition de maisons unifamiliales et dénonce comme indésirables les projets d'habitations à loyer modique. Ensuite, par sa conception des modalités "facilités" de remboursement — l'absorption de l'augmentation des taux d'intérêt par le prolongement de la période de remboursement — elle cautionne le plus naïvement du monde l'enlisement de l'économiquement faible dans un : "payer toujours la même chose, mais toujours de plus en plus longtemps." L'esprit populaire a aujourd'hui compris la logique de ces formules "$100 comptant, $25 tout le temps".

Le principe de solution par la propriété de la maison unifamiliale est défendable; il n'a rien de révolutionnaire, mais s'insère dans la logique de nos traditions socio-économiques. Là où il commence à se détruire c'est lorsqu'on prétend en faire la règle du développement urbain : il est vrai que le Canada n'a pas de problèmes d'espace vital, mais on sait par ailleurs que la construction des maisons unifamiliales, sous l'effet de la demande naturelle, est nettement à la baisse. Enfin, lorsqu'on le pousse jusqu'à la propriété de l'immeuble familial sous l'emprise des fluctuations du marché de l'argent, il faut se demander si les seuls bénéficiaires d'une telle politique ne seront pas les prêteurs et les constructeurs.

● ● ●

Concrètement, ce que le rapport Hellyer définit ce n'est pas une politique de l'habitation, mais une politique du crédit à l'habitation. Les propositions relatives à la réglementation de la construction, à la formation d'un ministère fédéral de l'Habitation et des Affaires urbaines et à la rénovation urbaine sont des propositions d'ordre plus ou moins administratif. Toutes les recommandations liées à une politique de l'habitation tiennent à l'extension du crédit : hausse du montant maximum des hypothèques, extension de leur durée à 40 ans, abaissement du montant du versement initial, application du niveau de l'hypothèque sur une maison neuve aux constructions déjà existantes, et le reste.

Des $20,000,000,000 d'investissement à réaliser d'ici cinq ans dans l'habitation, 35 p.c. devraient venir des futurs propriétaires, 47 p.c. de prêteurs, et uniquement 18 p.c. de l'Etat ($3.5 milliards). Or, des statistiques rendues publiques cette semaine nous apprenaient qu'en 1968, les Canadiens avaient déjà engagé tout leur crédit disponible après déductions. De là pour le gouvernement fédéral à décréter comment le crédit privé à venir devra être utilisé par la population, il n'y a pas loin.

D'autres problèmes restreindront la portée des recommandations du rapport Hellyer: le ministre des Finances fédéral vient de déclarer qu'il ne saurait pour l'instant être question de supprimer la taxe de 11 p.c. sur les matériaux de construction. L'Etat fédéral y perdrait plus de $100 millions annuellement. S'il maintient sa position, cela augmentera d'autant la charge de crédit à assumer pour le futur propriétaire.

La politique préconisée en autant qu'elle vise à faciliter la construction par l'extension du crédit, et que les détenteurs du crédit veuillent bien être d'accord, permettra probablement de réaliser des progrès. Ce n'était cependant pas la peine de partir de l'habitation comme droit de l'homme pour n'en arriver qu'à cela : les droits de l'homme sont la responsabilité des Etats non celle des institutions bancaires.

Jocelyn LAVOIE

L'OPINION DU LECTEUR

Le Soleil met gratuitement cette rubrique à la disposition de ses lecteurs pour leur permettre d'exprimer leur opinion sur des questions d'actualité et des problèmes d'intérêt public.

Il se garde en tout temps le droit de procéder à un choix dans les lettres qu'il reçoit donnant la préférence à celles qu'il juge les plus intéressantes, les plus aptes à retenir l'attention du plus grand nombre de lecteurs. Seront écartées les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'un groupement, d'une idée ou d'un parti politique; celles qui traitent de problèmes strictement personnels.

La direction du Soleil se garde aussi le privilège d'abréger les lettres trop longues, d'éliminer celles qui comportent des injures ou des attaques personnelles.

S'efforcer en général de ne pas dépasser cinq à six cents mots, quoique par exception nous nous gardons le droit de publier des textes plus longs à condition qu'ils présentent un intérêt particulier. Fournir un texte dactylographié.

Toutes les lettres devront être publiées avec le nom et l'adresse véritables de leur auteur, après vérification soit par le téléphone ou par le courrier.

La direction

Les Cies d'assurance mutuelle contre le feu réclament un statut légal

La Fédération des compagnies d'assurance mutuelle contre le feu réclame du gouvernement du Québec un statut légal qui lui permettrait d'agir avec plus de prestige et plus d'efficacité.

Le président de cet organisme sans but lucratif, M. J.-R. Paiement, a expliqué que la fédération avait vu le jour en 1956 pour venir en aide aux cultivateurs désireux d'avoir des facilités de réassurance et d'assurer aux mutuelles une garantie suffisante d'assurance.

M. Paiement a ajouté que la fédération aimerait maintenant créer un nouveau service, soit celui de la responsabilité directe d'une partie de la réassurance, cédée en entier présentement.

Selon lui, un tel service rendrait plus efficace l'oeuvre de l'organisme qui consiste essentiellement à assurer aux agriculteurs québécois", les conditions les plus favorables possibles.

"Notre fédération a atteint l'âge adulte et nous espérons que le gouvernement du Québec, par le ministère des Institutions financières et son Service des assurances, donnera enfin suite à nos revendications, soit une législation conforme aux présents besoins et l'octroi d'un statut légal qui procurera à notre fédération, les outils nécessaires qui lui permettront d'agir avec plus de prestige et plus d'efficacité," a-t-il dit.

M. Paiement a cependant admis que cette question puisse soulever certains problèmes, étant donné que rien de similaire n'existe présentement au Québec et qu'il est, dès lors, difficile de s'inspirer d'une réglementation toute faite.

Meilleur résultat de la taxe volontaire depuis les mois de mai et de juin

MONTREAL (PC) — Le montant des contributions volontaires a dépassé ce mois-ci le million de dollars, ce qui constitue le meilleur résultat depuis les mois de mai et de juin derniers, a déclaré hier un porte-parole de la ville de Montréal.

Une somme de $1,010,604 avait été reçue mercredi soir. En mai et en juin 1968, les contributions volontaires avaient été respectivement de $1,255,648 et de $1,236,720, a déclaré le porte-parole.

Le montant global des prix accordés lors du tirage mensuel, qui était jusqu'ici de $150,000, a été porté à $180,000 après que la ville n'eut reçu que $622,000 de taxes volontaires au cours de décembre.

Un deuxième prix de $10,000 et un troisième prix de $5,000 ont été ajoutés au grand prix de $100,000 en lingots d'argent. Il y a, de plus, 30 prix de $1,000 et 20 de $500.

Les 100 prix de $100 chacun sont maintenant de $250 chacun.

VU D'OTTAWA . . .

(Suite de la page 4)

six ans déjà avec un prototype qui fonctionne toujours, mais son troisième satellite, un "objet" de 525 livres manufacturé chez nous.

Il y a déjà un an, M. Jean Marchand déclarait à Montréal que le Canada en sait autant que la France en matière de satellite, ce que n'a évidemment pas cru M. Cardinal. En outre, M. Mitchell Sharp a annoncé, il y a quelque temps déjà, que le Canada aura un satellite de communications en orbite dès 1971. On sait que le projet "Symphonie" franco-allemand (je n'ai pas l'impression que la Bavière ou un autre lander germanique a signé un accord ou une "lettre" à ce propos) ne viendra qu'en 1972 ou 1973 et c'est à ce projet que se greffe apparemment celui qui a conquis le coeur de M. Cardinal. De sorte qu'il est évident que le Canada aura un satellite de communications, bilingue on peut s'y attendre quelque peu, bien avant que ne se soit matérialisé un projet élyséen qui pourrait bien rester "en l'air" assez longtemps, surtout s'il coûte de 40 millions à 50 millions de dollars à la France comme certains le croient. A moins qu'on nous offre, comme à d'anciennes colonies tribales, une petite longueur d'ondes. Ca en fera une de plus. Je n'oserais imaginer, par contre, que la France voudrait faire payer une partie importante de ses opérations "satellitaires" par le Québec. D'ailleurs, les Français du Canada sont sûrement plus d'affaires que ça!

La réforme scolaire

Le gouvernement oublie de dire combien cela coûtera d'efforts

"Le gouvernement vend au public la réforme scolaire, par tous les moyens d'information. On oublie cependant de dire combien cela coûtera d'efforts. Que l'on dise au moins si le Québec a les moyens de se payer cette réforme."

M. Viateur Dupont, de la Fédération des enseignants de Québec, a ainsi expliqué hier soir, avec force tableaux, devant les membres d'un club social de Sainte-Foy, que les revendications actuelles des enseignants visent d'abord la réforme de l'éducation, qui ne pourra s'opérer que si les enseignants bénéficient des conditions nécessaires.

Si on veut faire cette réforme par étape, qu'on le dise clairement, qu'on l'indique, et nous inscrirons ces étapes dans notre convention collective, a-t-il répliqué.

M. Dupont s'est appliqué à définir que la polyvalence voulue par la réforme demande aux enseignants un effort beaucoup plus grand que l'enseignement traditionnel, qu'elle leur demande une masse de travail beaucoup plus considérable et très différente de ce qu'on a connu jusqu'à maintenant.

Ainsi, a-t-il expliqué, selon le système traditionnel d'enseignement, 88 professeurs pouvaient dispenser l'enseignement voulu à 1,500 élèves, à raison de 20 périodes d'enseignement par semaine.

Avec la polyvalence, dit-il, où la participation et la motivation de l'élève doivent remplacer avantageusement l'ancienne discipline autoritaire, 88 enseignants, dans une école de 1,500 élèves, auront besoin de 25.6 périodes d'enseignement.

"La norme d'un professeur par 17 élèves au niveau secondaire est une norme administrative, et non pédagogique. Qu'on nous assure cependant un nombre de périodes d'enseignement".

"Les enseignants sont exigeants, dit-on. Pourquoi? On raccroche souvent ces exigences à la question des salaires. Ne serait-ce pas plutôt des exigences visant à la qualité de l'éducation au Québec?", a-t-il demandé.

Maurice Loyer pourra conserver sa maison jusqu'au printemps

MATAGAMI — M. Maurice Loyer qui devait évacuer son domicile aujourd'hui sur l'ordre de la Matagami Lake Mines, pourra y demeurer jusqu'au printemps.

M. Murray Airth, directeur général de la compagnie, a fait parvenir une lettre à M. Loyer lui annonçant qu'il n'aura pas à quitter sa maison avant le printemps "en autant qu'il respecte ses engagements". Concrètement, cela signifie que M. Loyer pourra conserver sa maison s'il apie son loyer de $56.

On se rappelle que le 2 janvier dernier, le directeur du personnel de la Matagami Lake Mines, M. Banney Malloy, avait exigé que M. Loyer quitte son domicile — qui appartient à la compagnie comme la grande majorité des maisons de Matagami — avant la fin du mois de janvier.

Mais M. Loyer, afin de prouver que son expulsion n'était pas légale, avait payé son loyer de février plus tôt cette semaine, par dépôt judiciaire (une procédure qui consiste à déposer le montant de son loyer au palais de justice).

M. Loyer, mis au courant de la nouvelle, a exprimé sa satisfaction. "Je suis très heureux d'apprendre que la compagnie a daigné ajouter à sa politique habituelle un tantinet d'humanisme. Mais ce geste ne règle pas le fond du problème, à savoir la discrimination à l'égard de la majorité francophone dans le domaine de l'éducation" a-t-il déclaré.

Pour sa part, M. Jacques Bernard, vice-président national du MIS, a fait remarquer que M. Loyer a réussi à faire reculer d'un pas le gérant "dit intouchable" de l'entreprise.

Les instituteurs de la banlieue de Québec déforment les faits

L'Association des instituteurs de la banlieue de Québec déforme les faits et porte de fausses accusations, relativement aux formules de présence en classe que les enseignants de Saint-Agapit ont signées dernièrement, sous l'instigation de la commission scolaire de l'endroit.

C'est ce que note un communiqué émis ce matin par l'Association des commissions scolaires du diocèse de Québec, qui veut répondre aux accusations portées par les enseignants, qui estiment devoir poursuivre judiciairement la commission scolaire de St-Agapit pour intimidation envers ses enseignants.

"Ces derniers ont été invités à manifester leur intention d'être ou de ne pas être en classe en signant un certificat de présence en classe. Aucune pression ni menace n'a été faite par les commissaires. En aucun temps, la conscience professionnelle des enseignants n'a été mise en doute. Il s'agissait tout simplement de prendre les mesures nécessaires qui s'imposaient si les enseignants ne se présentaient pas au poste. Il n'a jamais été fait mention de congédiement", explique le communiqué.

On sait que malgré le vote en faveur de la grève pris par l'Association des instituteurs de la banlieue, ces 20 enseignants de St-Agapit ont signé la formule de présence en classe, ce qui est interprété comme un geste d'intimidation de la commission scolaire.

Décision de Douglas Clarke

Les demandes étudiantes ne seront pas acceptées par les dirigeants de l'Université Sir George Williams

MONTREAL (d'après PC) — Le directeur par interim de l'université Sir George Williams, Douglas Clarke, a annoncé hier dans un communiqué que l'université n'accepte pas les demandes étudiantes pour la formation d'une nouvelle commission d'enquête sur les accusations de discrimination contre un professeur universitaire.

M. Clarke a fait connaître sa décision alors que près de deux cents étudiants continuaient leur occupation du centre d'informatique de l'université pour appuyer leur demande.

Soulignant qu'une université doit fonctionner à l'intérieur de lois précises, M. Clarke a refusé tout compromis avec les étudiants. Toutefois il a précisé que la police n'interviendrait pas contre les occupants contestataires à moins que des dommages soient causés aux installations électroniques d'une valeur de plus de un million de dollars.

Le communiqué souligne en outre que les parties impliquées dans cette affaire pourront en appeler de la décision de la commission d'enquête. Déjà le directeur par interim a approché "trois personnalités canadiennes éminentes" pour former un tribunal d'appel.

L'actuelle commission de cinq membres a déjà tenu deux réunions pour entendre les témoignages relatifs à l'accusation de racisme portée contre un professeur de biologie, M. Perry Anderson.

Après la dernière session, les étudiants se sont déclarés insatisfaits de la commission et ont décrété l'occupation du centre d'informatique.

Quelques professeurs ont apporté leur appui aux occupants. Un professeur de sociologie a même présenté sa démission de l'université en guise de solidarité avec les étudiants.

ANNONCE

Bien des personnes ne sont plus gênées par LEURS DENTIERS

FASTEETH, une poudre alcaline (non acide) qui maintient les dentiers en place plus solidement. Pour manger ou parler avec une parfaite assurance, saupoudrez votre dentier avec FASTEETH. Ne forme jamais pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Assainit l'haleine. FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

VILLE DE SAINTE-FOY

APPELS D'OFFRES

Des soumissions seront reçues au bureau du Greffier de la Ville de Sainte-Foy, jusqu'à 4.00 heures de l'après-midi, jeudi le 13 février 1969, pour la fourniture de carburant Diesel et de gazoline pour la période du 1er juillet 1969 au 30 juin 1971.

Ces soumissions devront être placées dans des enveloppes spéciales fournies à cet effet, et porter une souscription indiquant l'objet de la soumission ainsi que le nom du soumissionnaire. Ces dernières seront ouvertes publiquement le même jour, en la salle du Conseil, à 4.15 heures de l'après-midi, en présence des intéressés.

On peut se procurer les formules de soumissions au bureau de l'Ingénieur de la Ville, édifice Bégon, 3370 rue La Pérade, Sainte-Foy.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans la formule.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Fait et donné à Sainte-Foy, ce 29ième jour de janvier 1969.

NOEL PERRON, avocat,
Greffier de la ville.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE LA MAURICIE
C.P. 580/390, 3e Avenue, Shawinigan-Sud, Qué.
APPEL D'OFFRE No 9

La Commission Scolaire Régionale de la Mauricie recevra jusqu'à 11 heures A.M., heure normale de l'Est, le 17 février 1969, des offres sous enveloppes scellées pour la fourniture de: Ameublement et équipement de bureau, équipement pour art culinaire, couture et éducation physique, ameublement de classe et de bibliothèque.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le bordereau de soumission préparé à cette fin par la Commission Scolaire auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque de garantie équivalent à au moins 5 pour cent du montant total de son offre. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire et tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire Desjardins.

L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire Régionale de la Mauricie.

Les soumissionnaires pourront se procurer plans, devis, cahier de charge et autres documents à compter de vendredi le 31 janvier 1969 auprès de l'acheteur de la Commission Scolaire, Monsieur Léo Ferron, 390, 3e Avenue, Shawinigan-Sud, Case Postale 580, Shawinigan.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public, à 2 heures, heure normale de l'Est, le 17 février 1969, au Centre Administratif de la Régionale, à 390, 3e Avenue, Shawinigan-Sud.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

JEAN-LOUIS CLOUTIER,
Secrétaire-Trésorier.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU BAS ST-LAURENT
111 ouest, St-Jean-Baptiste Rimouski, P.Q.
ECOLES POLYVALENTES DE RIMOUSKI ET MONT-JOLI
APPEL D'OFFRES no PR et PM-3

La Commission Scolaire Régionale du Bas St-Laurent recevra jusqu'à 15 heures (3.00 heures p.m.) jeudi le 20 février 1969, au 111 ouest, St-Jean-Baptiste, Rimouski, P.Q., des soumissions pour:

Cahier No 1 — Ameublement de bibliothèque — Rimouski.

Cahier No 2 — Ameublement de bibliothèque — Mont-Joli.

Les quantités et l'endroit de livraison sont indiqués pour les item ci-dessus dans les cahiers des charges.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le "Bordereau de soumission" préparé à cette fin par la C.S.R.B.S.L. en y joignant:

1. Un chèque de garantie ou un bon de garantie équivalent à au moins 5 pour cent du montant total de son offre.
2. Un chèque de dix dollars ($10.00) par cahier des charges sera exigible pour obtenir lesdits cahiers. Ce chèque sera remis uniquement à ceux qui présenteront des soumissions au moment de l'ouverture desdites soumissions.

Ces chèques visés seront faits à l'ordre de la Commission Scolaire Régionale du Bas St-Laurent et tirés sur une banque canadienne ou une Caisse Populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire Régionale du Bas St-Laurent.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers des charges et autres documents à compter de lundi le 3 février 1969, au service des Achats de la Commission Scolaire Régionale du Bas St-Laurent, 111 ouest, St-Jean-Baptiste, Rimouski, (723-9268) entre 9.00 heures a.m. à 17.00 heures (5.00 heures p.m.).

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres qui aura lieu à 15.00 heures (3.00 heures p.m.) jeudi le 20 février 1969, au 111 ouest, St-Jean-Baptiste, Rimouski, P.Q.

La Commission Scolaire Régionale du Bas St-Laurent ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

JEAN-FRANCOIS LELIEVRE,
Secrétaire-trésorier-contrôleur.

RIMOUSKI, le 28 janvier 1969.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DU PERSONNEL

DIRECTEUR PROVINCIAL DES RELATIONS DE TRAVAIL — Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre. Poste à Québec. Traitement jusqu'à $18,500 selon la compétence.

— Conseiller les autorités du ministère du Travail en matière de relations de travail. Coordonner les activités de conciliation et d'arbitrage. Participer à l'élaboration de politiques et de la législation en matière de relations de travail. Veiller à la formation professionnelle des conciliateurs et intervenir occasionnellement dans les conflits ouvriers.

— Formation universitaire en relations industrielles, en droit ou toute autre discipline connexe; une grande expérience des relations de travail et une compétence reconnue dans ce secteur d'activité.

— Concours 69S-1367. S'inscrire avant le 21 février 1969

DIRECTEUR DES AGENCES DU NOUVEAU QUEBEC — Traitement initial jusqu'à $14,910 selon la compétence. Poste à Québec. Ministère des Richesses Naturelles.

— Coordonner et diriger le travail des agences locales et régionales du nouveau Québec. Assurer l'exécution administrative des politiques gouvernementales de ce territoire.

— Formation universitaire et plusieurs années d'expérience administrative, de préférence gouvernementale, dont quelques-unes à un niveau de conception et de direction. Le titulaire de ce poste doit visiter périodiquement chacune des agences.

— Concours 69S-1366. S'inscrire avant le 7 février 1969.

PREPOSE AUX RECLAMATIONS — Traitement initial de $6,970 à $8,970 selon la compétence. Ministère de la Voirie, Service des Réclamations et Dommages. Postes à Québec et Montréal.

— Sous direction, faire enquête sur les réclamations survenant à l'occasion d'accidents de la route ou de dommages à la propriété. Servir d'intermédiaire pour fins de règlement, faire les démarches nécessaires et exécuter tous travaux connexes.

— Avoir réussi une onzième année d'études dans une institution officiellement reconnue et posséder douze années d'expérience dont un certain nombre directement relié à ce secteur d'activité.

— Concours 69SV-5402. S'inscrire avant le 14 février 1969.

GREFFIER — Traitement initial de $5,865 à $7,865 selon la compétence. Poste à la Cour du Bien-Etre Social à New-Carlisle.

— Officier préposé à l'administration des affaires de cette Cour. Ses responsabilités sont à la fois administratives et juridiques. Il est de plus le conservateur des archives de cette Cour.

— 11e année d'études et neuf années d'expérience dans un travail de bureau.

— Concours 69SN-5421. S'inscrire avant le 15 février 1969.

DEPUTE-REGISTRATEUR — Traitement initial de $7,560 à $10,260 selon la compétence. Poste à Sherbrooke.

— Assister le registrateur qui assume les responsabilités du bureau d'enregistrement tant au point de vue juridique qu'administratif.

— Détenir un diplôme en droit d'une université reconnue et quelques années d'expérience ou une 11e année d'études et quinze (15) années d'expérience jugée pertinente à la fonction.

— Concours 69SS-5439. S'inscrire avant le 14 février 1969.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent **s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec** en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission :

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4

1454, rue de la Montagne, Montréal 25

et aux bureaux locaux des Ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

DES OFFRES

SERVICE GENERAL DES ACHATS

PROJETS Nos	DESCRIPTION	LIVRAISON
4067	Impression : 300,000 formules no 72 (en liasses)	Québec et Monttréal
4068	Impression : 200,000 formules TPC-26 (cartes comptables avec bandes magnétiques)	Québec

Clôture des soumissions : 11 février 1969, 4.00 p.m., temps réglementaire.

Projet No 4045

Système d'irrigation
Pépinière St-Modeste

Clôture des soumissions : 14 février 1969, 4.00 P.M., temps réglementaire.

Projet No 4054

Plaques métalliques pour identification des concessions minières
Québec

Clôture des soumissions : 14 février 1969, 11.00 A.M., temps réglementaire.

Projet No 4056

Spectrophotomètre à absorption atomique
Québec

Clôture des soumissions : 11 février 1969, 4.00 P.M., temps réglementaire.

Projet No 4057

2 camions P.V.B., 25,000 lbs, avec bennes et vérins
Plessisville

Clôture des soumissions : 18 février 1969, 4.00 P.M., temps réglementaire.

Projet No 4062

Chemises pour hommes
Québec

Clôture des soumissions : 11 février 1969, 4.00 P.M, temps réglementaire.

Projet No 4063

Uniformes d'été (tunique avec 2 pantalons)
Québec

Clôture des soumissions : 11 février 1969, 4.00 P.M., temps réglementaire.

Projet No 4064

Viande
Montréal

Sont admis à soumissionner les marchands qui ont leur établissement dans le Montréal - Métropolitain.

Clôture des soumissions : 11 février 1969, 4.00 P.M., temps réglementaire.

Projet No 4065

75,000 fusées routières de sécurité
Montréal

Clôture des soumissions : 14 février 1969, 11.00 A.M., temps réglementaire.

Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au :

Service Général des Achats,
Bureau des Appels d'Offres,
Hôtel du Gouvernement,
Québec P.Q.
Tél. 693-5438

Le Directeur Général,
Paul BRISSETTE, Ing.

La Simca '69 petite voiture robuste de l'équipe Chrysler



Cette infatigable petite voiture est vraiment capable de vous satisfaire. Dotée d'un cadre monobloc tout acier, elle est "bâtie" comme un coffre-fort. Quatre adultes s'y abritent aisément. Moteur 944 cc à 4 cylindres et boîte de 4 vitesses synchronisées avec levier au plancher qui assurent des reprises instantanées. Avec de l'essence ordinaire, elle file à raison de 40 milles au gallon. Chaufferette puissante et dégivreur à deux vitesses. Mettez la Simca '69 à rude épreuve chez le concessionnaire Simca-Rootes...cette robuste petite voiture de l'équipe Chrysler vous prouvera qu'elle a du nerf!

$1747*

Simca et Sunbeam, petites voitures de choix de l'équipe Chrysler

La Simca 1000 GLS La Sunbeam Arrow—Sedan La Sunbeam Arrow—Wagonnette La Sunbeam Alpine GT La Sunbeam Imp

DIVISION SIMCA-ROOTES — CHRYSLER CANADA LTÉE

*Les prix indiqués sont les prix de détail suggérés par le fabricant et comprennent les taxes fédérales de vente et d'accise au port d'entrée Côte Est. Taxes provinciale et locale et immatriculation en sus. Pneus à flanc blanc facultatifs.

Essayez-les chez un de ces concessionnaires Simca-Rootes

STE-FOY
Champoux Automobiles Inc.
2015 ouest, boul. Charest
Tél.: 681-6076

MISTASSINI
Mistassini Auto Ltée
42 boul. St-Michel
Tél.: 276-1211

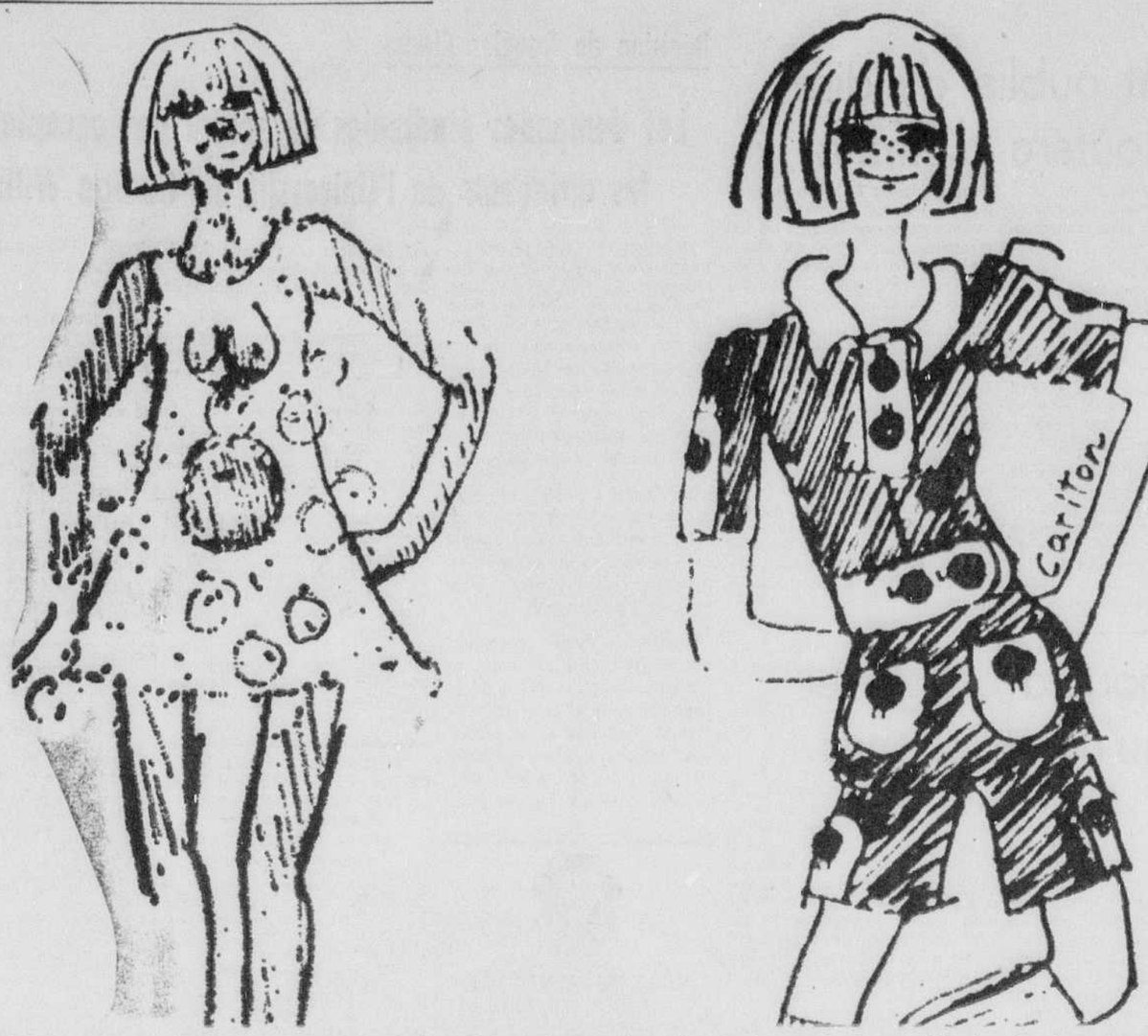
RIVIERE-DU-LOUP
Garage Windsor Limitée
287 rue Témiscouata, C.P. 205
Tél.: 862-3586

PORT-ALFRED
P.E. Lavoie Autos Ltée
1271 boul. de la Grande-Baie
Tél.: 544-2891

CHICOUTIMI
Chicoutimi Chrysler Ltée
829 boul. Talbot
Tél.: 549-2873.

JONQUIERE
Garage Munger Ltée
370 rue St-Dominique
Tél.: 542-4505

ALMA
DuPont Automobiles Ltée
565 avenue DuPont
Tél.: 662-6631



DERNIER CRI — Voici, à droite, deux croquis de créations du couturier Courrèges. Le premier représente une mini-robe du soir trouée généreusement au buste et au ventre et garnie de pompons de plumes. Le second illustre un costume-pantalon court en laine rouge, avec appliqué blanc et gros boutons. (Téléphoto PA)



SIGNE JEAN PATOU — Cette robe cocktail de Jean Patou est en organdi de coton blanc. Elle a été présentée à Paris dans le cadre des défilés de mode printanière qui se tiennent présentement dans la capitale de la mode. (Téléphoto PA)

Michel Goma a vu "Roméo et Juliette"

PARIS (AFP) — Michel Goma, chez Patou, a vu jour "Roméo et Juliette" et il a été conquis. Pas tellement par Juliette d'ailleurs mais surtout par Roméo. D'abord par la perruque de page vénitien qui coiffe tous ses mannequins, ensuite et surtout par l'espèce de tunique-chemise qui servait de vêtement (avec le haut de chausse) aux jeunes gens de cette époque et qu'il a adaptée pour la femme 1969. Il en fait des vestes de tailleur, des robes, des manteaux du jour comme du soir, puis il s'amuse à lacer les bandelettes de cuir comme on apprend à faire du cannage aux enfants de la maternelle. Cela commence par un bonnet, descend au boléro, s'allonge en manteau et se termine en pantalon. Troisième thème: l'organdi blanc employé comme "cache-poussière" à la plage, à la ville, en soirée. Dessous, des robes toutes simples ou de longs fourreaux pailletés. D'immenses écharpes d'organdi nouées sur la nuque et flottant sur les reins accompagnent la plupart des modèles.

Le matin est meilleur que le soir. Plus nerveux, mieux enlevé, très jeune et charmant. La silhouette, très près du corps, fait le buste menu. Les robes sont rondes, tubulaires ou follement larges (inspirées de la blouse de Roméo, toujours elle). La taille est à sa place ou sur les hanches.

Elle est soulignée de larges ceintures en forme. Les tailleurs à veste très courte sont de style spencer avec une ceinture haute incrustée qui accentue l'effet de buste minuscule, la jupe est ronde. Le tailleur "veston" à jaquette longue est droit, sans carrure, toujours ceinturé. Les ensembles-pantalon, valables du soir au matin, ont des vestes longues, en vison imprimé prince de Galles ou des blouses ceinturées.

Après Roméo, c'est Astérise que Michel Goma préfère, mais c'est surtout aux Romains qu'il emprunte la toile de lin, d'énormes bijoux d'or, des bracelets de cheville, des casques faits de lanières entrecroisées, des poulaines de vernis blanc et d'étonnants imprimés en "opus incertum" ardoises, briques et pierres de taille.

Rabanne et les tissus

PARIS — (AFP) — Paco Rabanne est présent dans toutes les collections, sauf chez... Paco Rabanne. Pour tenter de se rapprocher d'une clientèle qui lui échappait — celle qui paye — Paco Rabanne a rallié la haute couture traditionnelle au moins dans un domaine: le tissu. Il revient au textile après avoir tenté d'imposer le métal, le plastique, le cuir, la fourrure tricotée, vraie ou synthétique. Dommage pour Paco. Le tissu n'est pas fait pour lui. Du moins pas celui de tout le monde et il est vraisemblable qu'il ne gagnera guère de clientes avec ses robes-capes tout juste bonnes à estomper les rondeurs des futures mères. L'une d'elles se trouve d'ailleurs parmi les mannequins et c'est bien la seule audace de la collection.

Paco Rabanne plafonne. Il ne tricote plus la fourrure mais le ruban de Rhodia et c'est du pareil au même en plus printanier. Il revit — et les journalistes avec lui — quand il revient au métal et aux plaquettes de rhodoid pour les robes et les pantalons qui ont fait sa renommée et que tous ont plus ou moins copiés. On aime toujours ses boléros de sequins, ses longues robes de capsules plastifiées enfilées comme des perles à la manière des rideaux antimoustiques. Mais on les a déjà vus d'abord chez lui et ensuite ailleurs.

Les robes du soir, par contre, auront du succès. La plume d'autruche d'Afrique du Sud y joue un grand rôle mais employée d'une façon plus originale que dans la couture traditionnelle. Elle joue les manches amovibles, frémissantes et multicolores (vert, jaune, orange, fushia) sur un fourreau de soie fushia, elle bouffe aux épaules d'un autre fourreau aussi bleu qu'elle-même. Elle se fait mauve ou verte mais toujours élégante.

Il n'y a pas de robe de mariée à moins qu'elle ne soit symbolisée par la longue sirène de métal voilée de même, ou la nonne blanche et noire à capuchon, style religieuse portugaise, qui terminent le défilé.

Paco a un peu déçu les journalistes. Il n'a pas perdu leur confiance.

Le courrier du dentiste

Le vieillissement prématuré

Q. — Est-ce que l'extraction de toutes les dents et le port d'un dentier peuvent changer quelque peu la forme de la figure? Je suis marié et je n'ai que 35 ans. J'hésite à me faire extraire toutes les dents.

R. — Dommage, Madame qu'à 35 ans, vous ayez à prendre cette décision. L'avez-vous prise seule cette décision ou bien si c'est votre médecin ou votre dentiste qui vous l'ont conseillée? Autrefois, les gens décidaient quand et où ils devaient se faire extraire toutes les dents. Ces temps-là ne sont plus. De nos jours, la science médico-dentaire et l'honnêteté professionnelle font que les patients doivent suivre les directives données par des professionnels sérieux et compétents. Je dis bien sérieux et compétents . . . parce qu'aucun professionnel honnête se laissera guider par son patient s'il juge que l'extraction de toutes les dents n'est pas nécessaire. Il n'y a pas de chirurgien honnête qui pratiquerait une intervention chirurgicale si le cas de son patient ne nécessite pas une intervention chirurgicale.

L'extraction de toutes les dents, est une intervention chirurgicale trop sérieuse pour que nous ne prenions pas toutes les précautions nécessaires et empêcher ainsi nos patients d'être des infirmes de la bouche toute leur vie. A l'heure présente, les chirurgiens - dentistes ont à leur crédit des techniques opératoires qui leur permettent de pouvoir faire des appareils de prothèse dentaire, qui tout en rétablissant les fonctions de la mastication, sauront conserver l'esthétique de leurs patients.

Lorsque les gens le veulent, les dentistes de nos jours, peuvent faire des dentiers immédiats . . . ce qui leur permet de reproduire presque parfaitement et les dents et l'expression normale de la figure de leurs patients. Cependant, cette technique opératoire doit être scrupuleusement suivie. Voici toutes les dents du fond de la bouche ou dents arrière (molaires et prémolaires) doivent être extraites et attendre que la guérison soit faite. Ainsi, le patient peut vaquer à ses occupations puisqu'il lui reste toutes ses dents antérieures ou dents d'en avant. Lorsque les conditions de la gencive le permettent, votre dentiste pourra prendre l'impression de votre bouche avec les dents naturelles qui sont restées en place. La pièce de prothèse dentaire terminée, votre dentiste fera l'extraction de vos dents d'en avant et immédiatement après l'extraction, vous pourrez porter votre dentier du haut et du bas et de vous habituer ainsi à manger et à parler. Le fait de porter un dentier immédiat empêche les muscles de la figure de tomber et garde au patient l'expression normale de sa physionomie.

La Ligue d'Hygiène Dentaire sera heureuse de répondre à vos questions personnelles et de vous faire parvenir gratuitement les dépliants traitant de santé dentaire ainsi que le livre La Mère Canadienne et son enfant. Lui écrire à Dr. Vinet, administrateur et secrétaire - trésorier, 426 est, Blvd St-Joseph, Montréal 176, Québec.

Colloque sur les communications

L'Association des consommateurs du Canada (Québec), en collaboration avec le Salon national de l'agriculture, présentera un colloque sur les lacunes dans les communications à 13:30 hres samedi le 8 février 1969 à l'aréna Maurice Richard.

Y participeront: Me Pierre Marois, de l'Association coopérative d'Economie familiale, Mlle Louise Simard, de Radio-Canada, Mme Pierre Lemerise, présidente du chapitre Laval de l'Association des consommateurs du Canada et Mme Gertrude Langlois, présidente des Unions de familles du Québec. S'ajouteront à ces experts, parmi l'auditoire, des représentants des différents services gouvernementaux destinés aux consommateurs.

Holiday Inn
Rond-Point, Pont de Québec
"Le Châteaubriand"
salle à dîner
Un restaurant français grand style apprécié de tous les gastronomes
"Le Petit Café"
... satisfait les plus fines bouches.
"Spécialités de la Cave"
le rendez-vous des gourmets
653-4901

Pour tout travail de finition en photographie fiez-vous à:
SERVICE DE FINITION ENR.
Belvédère
FINISHING SERVICE REG'D
PHOTO
Spécialité: FINITION DE FILM
● AMATEUR ● COMMERCIAL ● PROFESSIONNEL
2 magasins à votre service:
537 rue St-Vallier Est, Tél.: 529-4127 Place Laurier 656-6525
VENTE DE FILMS DE TOUT GENRE AINSI
QUE D'APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES ET D'ACCESSOIRES


MICHEL CLOUTIER
VOICI MON SPECIAL DE LA SEMAINE
Chevrolet Biscayne 1968

4 portes sedan, V-8, tapis, dégivreur arrière, miroir ajustable, trans. automatique, radio, haut-parleur arrière, disques de roues de luxe, pneus blancs.
PRIX JID
Prix de détail: $3,754.00
$2,795.00
60 DORCHESTER SUD
JID CHEVROLET OLDSMOBILE Inc.
TEL.: 529-4561

K mart
A Division of the S. S. Kresge Company Limited
SPECIAUX VEDETTES
SAMEDI SEULEMENT

SPECIAL
BAS DE NYLON
Pour dames
Première qualité. Bas sans couture. Toutes les teintes à la mode. Pointures: 8½ à 11.
Prix rég. K mart 3 pres 97¢
Spécial du samedi
6 pres 1.00

SPECIAL
DESCENTE DE BAIN
En chenille
Carpette ovale de format 24" x 36" avec couvre-siège assorti. Variété de couleurs.
Prix rég. K mart 4.27
Spécial du samedi
2.99

SPECIAL
POUBELLE
à pédale
Pratique poubelle de cuisine émaillée avec seau intérieur en plastique. Choix de teintes.
Spécial du samedi
4.77

SPECIAL
ENSEMBLE 3 PIECES
pour garçonnets
Ensemble de fibre 100% acrylique comprenant le chandail, le pantalon et la tuque. Teintes de rouge, bleu et marine. Tailles 2 à 4.
Prix rég. K mart 5.99
Spécial du samedi
3.00

SPECIAL
CANNES DU CARNAVAL
Fêtez joyeusement le carnaval avec une canne-gourde appropriée à cette période de festivités.
Spécial du samedi
1.77

SPECIAL
TABLEAUX
à Go-Go
Amusants tableaux simili-huile à go-go pour enfants. Format 17" x 21"
Prix rég. K mart 1.97
Spécial du samedi
99c

SPECIAL
CARDIGANS
pour hommes
Ravissant chandail à endosser pour la tenue sport. Avec fermeture-éclair. Ton de beige. Tailles P.M.G.
Prix rég. K mart 13.97
Spécial du samedi
7.00

S.V.P. AUCUNE COMMANDE TELEPHONIQUE
K mart PLACE FLEUR DE LYS
Ouvert du lundi au samedi incl. DE 9h.30 A.M. A 10h. P.M.

Inauguration par Mme Vanier d'un projet pénitentiaire pilote

BRAMPTON, Ont. (PC) — Le Centre Vanier pour Femmes, un projet pilote de régime pénitentiaire réalisé au coût de $3,600,000 a été inauguré officiellement mercredi, à Brampton, Ont.

La femme dont l'institution porte le nom, estime qu'il s'agit d'une demeure, non pas d'une prison.

Cette maison sans barreaux, qui se situe dans un quartier résidentiel est pourvue de chambres à coucher qui ne s'apparentent pas à des cellules.

Le gouvernement de l'Ontario y logera des femmes qui ont transgressé les lois. On cherchera à leur enseigner des métiers et leur donner l'instruction nécessaire leur permettant de devenir utiles à la société après la détention.

Mme Georges Vanier, veuve du regretté gouverneur général du Canada s'était rendue à Brampton, de Montréal où elle habite, pour assister à la cérémonie inaugurale. Dans son allocution, elle a souligné que "dans cette maison, on aidera les jeunes à s'aimer les unes les autres et à devenir de bonnes citoyennes du Canada".

Le Centre de réhabilitation, situé sur un vaste terrain à l'entrée de cette ville, à 25 milles au nord-ouest de Toronto, logera des femmes actuellement détenues à la prison Mercer, à Toronto. Cet édifice qui date de 75 ans, sera démoli pour faire place à des entreprises commerciales.

L'Alliance pour la vie

Que les Québécois protestent contre la législation sur l'avortement

Le moment est venu pour les Québécois de contester une loi fédérale, recommande un mouvement national, l'Alliance pour la Vie, qui s'oppose à un élargissement de la législation sur l'avortement.

Le bill Omnibus, qui traite entre autres choses de l'avortement, est actuellement soumis aux députés fédéraux pour être étudié en deuxième lecture. C'est, aux yeux de l'Alliance pour la Vie, le moment idéal pour tous ceux qui s'opposent au bill de faire connaître leur opposition et de contester auprès de leur député.

"Le problème de l'avortement nous met en face de conflits d'intérêt, ceux de la mère et ceux de l'enfant à naître. Il semble que les intérêts sont disproportionnés et que le droit fondamental à la vie dépasse de beaucoup les droits à une meilleure santé", dit ce mouvement national dans un communiqué remis à la presse.

L'Alliance pour la Vie, un regroupement de tous les organismes et de toutes les personnes qui s'opposent à un élargissement de la législation sur l'avortement, invite les contribuables à intervenir auprès de leur député pour contester ce projet de loi.

Cet organisme s'oppose à ce que la législation de l'avortement se fasse pour des motifs de protection de la santé de la mère, expliquant que le bill C-150 remet à la seule discrétion d'un comité d'avortement de juger de la question. En fait, souligne le mouvement, la loi va permettre à deux médecins d'autoriser des avortements pour les raisons qu'ils voudront. La vie est facile à définir, mais la santé l'est beaucoup moins et la loi n'en propose aucune définition.

En d'autres termes, soutient l'Alliance pour la Vie, la décision des comités d'avortement est au-dessus et dépasse la loi. La loi existe pour protéger les intérêts fondamentaux des citoyens qui sont en danger et dans un conflit d'intérêts, elle doit protéger les droits les plus fondamentaux dont celui du droit à la vie.

Les enfants à naître n'ont pas à supporter le manque d'organisation de la société dans laquelle ils entrent; il nous appartient de rendre cette société acceptable et aussi de rendre les grossesses acceptables, disent les représentants de l'Alliance pour la Vie, en incitant leurs concitoyens à agir.

Le vélomoteur, moins cher qu'une femme...

EBAMAKO (AFP) — "Certes la dot est fixée à 20,000 francs maliens, mais les innombrables cadeaux à offrir font peur et découragement plus d'un candidat au mariage". De plus, "ces 20,000 F ne sont en fait qu'une couverture vis-à-vis de la loi: en réalité, il faut compter de 50 à 100,000 F". Pour s'acheter une épouse", écrit aujourd'hui le quotidien malien "L'Essor", dans un article consacré au mariage qui, en Afrique, "devint de plus en plus difficile pour les garçons".

Publié sous la très sérieuse direction du comité militaire de libération nationale du Mali, "L'Essor" affirme que ce problème est commun à beaucoup de pays africains. Devant le prix élevé des épouses, ajoute le quotidien, beaucoup de jeunes gens "plutôt que de convoler préfèrent s'acheter un vélomoteur dont les accessoires sont moins coûteux que ceux du mariage pour le prétendant. Et la jeune fille, déplore le journal, fatiguée d'attendre un fiancé se donne au premier venu".

En conclusion, le journal lance un appel "aux parents qui utilisent nos soeurs comme une source de revenus", leur demandant "d'être moins exigeants à l'endroit de leurs futurs beaux-fils".

28

JOURS ROCHETTE
VENTE
BALANCES DE ROULEAUX

VISCOUNT
Wilton ciselé, 100% laine, orange-brûlé 12' x 18'. REG. 396.00
VENTE 28 225.

HAWTHORN
Poil 100% Acrilan - Texture frisée. Dove - beige - 12' x 13'. REG. 240.00
VENTE 28 170.

FANTASIA
Tapis en poils de chèvre, bouclé, tabac, idéal pour accompagner le bois de teck - 12' x 18'3". REG. 312.00
VENTE 28 189.

PARKRIDGE
Frisé de laine de qualité wilton une valeur exceptionnelle - fin de rouleau de 12' x 22'6" vert forêt. REG. 525.00
VENTE 28 395.

MAGNIFIQUE
Magnifique est ce tapis d'Acrilan. Surface de velours houppé très dense - Or - 12' x 21'9". REG. 440.00
VENTE 28 265.

BRINCREST
Wilton 100% laine pour forte performance - texture frisée - Cannelle - fin de rouleau 12' x 19'9". REG. 469.95
VENTE 28 360.

CARPETTES
Le plus vaste choix de carpettes à Québec dans les dimensions suivantes: 3' x 5', 4' x 6', 5' x 7', 8' x 10', 9' x 12', 10' x 14', 12' x 15'.
50.00 à 1500.00

ÉMILIEN ROCHETTE
555 DE LA COURONNE, COIN ST-VALLIER
OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR
TEL.: 529-4164
STATIONNEMENT GRATUIT SUR LE TERRAIN MEME DU MAGASIN

28

JOURS ROCHETTE
VENTE
DE TAPIS DURANT TOUT LE MOIS DE FEVRIER

1 - VOUS CONNAISSEZ LES GRANDS NOMS
dans le domaine des tapis, moquettes, carrelages et linoléums. Ils sont tous représentés en magasin. Vous choisissez précisément la qualité, la couleur et la texture que vous recherchez pour faire le complément parfait de votre décor.

2 - VOUS CONNAISSEZ NOTRE NOM
La fameuse garantie Rochette a fait notre renommée.
1 - Toujours la plus haute qualité pour le prix.
2 - Pose impeccable.
3 - Service compétent qui se poursuit bien au-delà de la vente.

3 - LE RENDEZ-VOUS DES PLUS GRANDS NOMS
Chez Rochette, de loin le plus vaste magasin de tapis, carpettes et couvre-planchers à Québec, est un événement à ne pas manquer. Il faut le voir pour s'en convaincre; un exemple: plusieurs centaines de carpettes en montre d'une façon permanente.

4 - VOUS ETES BIENVENUS QUAND IL VOUS PLAIRA
Les 28 jours Rochette ne sont pas une vente de débarras. Les réductions sont faites sur la marchandise régulière, tenue en magasin à l'année longue.

Les noms prestigieux des fabricants cités plus hauts, alliés à la plus grande maison du tapis à Québec, font du mois de février un mois exceptionnel: 28 JOURS ROCHETTE.

SPECIAUX 28

ARIZONA
Dessin rayé de teintes pastel, 100% laine, tissage Wilton — REG. V.C. 8.50
VENTE 28 5.00

KURLTONE
Stock de Wilton tout laine, or moisson, texture frisée, tissage serré - REG. V.C. 1295
VENTE 28 8.50

FANTASIA
Bleu pâle - Poil de chèvre bouclé à texture donnant l'effet d'un tapis artisanal — REG. V.C. 12.95
VENTE 28 8.50

VERSAILLES
Nouveau - La fibre "Fortrel" - Résiste très bien à l'écrasement. "Vert Printemps" et "Flacon doré" — REG. V.C. 12.95
VENTE 28 7.95

TWEEDTEX
Une valeur épatante que ce tapis tweed de fibre "Trilan", ne s'écrasera pas, ne semblera pas s'user, pas salissant — REG. V.C. 7.25
VENTE 28 5.20

BARSALEAU
Délicatement ciselé 100% laine, ce tapis contera un luxe merveilleux: disponible en 12'. "Temple Gold" — REG. V.C. 18.95
VENTE 28 9.50

CARPETTES
Le plus vaste choix de carpettes à Québec dans les dimensions suivantes: 3' x 5', 4' x 6', 5' x 7', 8' x 10', 9' x 12', 10' x 14', 12' x 15'
50.00 à 1500.00

GROPOINT DIRECTOR
Pour bureau ou salle familiale, un tapis d'acrilan à boucles de 3 couleurs, résistant, s'harmonise avec le style Canadien - brun ou or — REG. V.C. 17.95
VENTE 28 14.20

CAROUSEL
Nylon Dupont or, olive, bleu - motifs 2 tons — REG. V.C. 7.95
VENTE 28 5.50

CENTURION
Pour votre cuisine madame, le tapis qui assurera confort, entretien facile et longue durée - Tangerine — REG. V.C. 12.20
VENTE 28 8.85

LEISURE TURF
Tapis intérieur et extérieur de fibre herculon à surface veloutée, peut être utilisé partout dans la maison - y compris salle de bains et cuisine - Bleu marine - or pâle - or foncé — REG. V.C. 7.95
VENTE 28 6.50

BRINTWIST
Toujours populaire, le frisé de laine est la réponse pour bien compléter toute décoration. Rose - beige - vert quartz — REG. V.C. 16.80
VENTE 28 12.50

NEWTONE
Mélange très durable de laine-nylon, tissage Wilton frisé très résistant, tan de or - vert - olive bronze - vert mousse en 12' — REG. V.C. 12.95
VENTE 28 7.95

VELVETONE
Tapis d'un luxe inouï - 100% laine à surface velours en 12' et en 15' - Bleu - vert martini - vert mousse - Or inca - rose - cuivre - REG. V.C. 17.50
VENTE 28 11.00

ADALTA
Tapis à motif dans des tons de bleu qualité de laine renforcée de 20% de nylon — REG. V.C. 16.95
VENTE 28 11.90

APOLLO
Nylon Dupont - en 12 belles teintes unies. Pour une valeur réelle à prix modique — REG. V.C. 7.95
VENTE 28 5.95

VARSITY
Trafic intense? Voici un tapis d'Acrilan, bouclé solide ne s'écrasant pas, léger effet de tweed prévenant les taches. Or - 12' de large — REG. V.C. 17.95
VENTE 28 12.15

ABBEY
Axminster vert 2 tons - un très bon spécial en 12'. Pour salle à dîner ou votre boudoir TV — REG. V.C. 9.95
VENTE 28 6.60

DAWN VALLEY
"501" Nylon Dupont — La fibre la mieux cotée. Dans 10 belles teintes et en 12' de large, pour trafic intense — REG. V.C. 8.95
VENTE 28 7.25

555 DE LA COURONNE, COIN ST-VALLIER, OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR. TEL.: 529-4164 - STATIONNEMENT GRATUIT SUR LE TERRAIN MEME DU MAGASIN.

ÉMILIEN ROCHETTE



CARREFOUR DES SPORTS

Claude LAROCHELLE

Walter O'Malley frappé dans son orgueuil

Le baseball qui a déjà à faire face à une menace de grève de la part de ses athlètes, s'est engagé dans une deuxième impasse parce que le puissant Walter O'Malley a été frappé dans son orgueil et que les jeunes Turcs n'ont pas réussi à faire passer leur homme, Mike Burke, comme commissaire du baseball.

Mike Burke appartient à la race dynamique de la nouvelle vague. Supporté par les jeunes Turcs, il a réussi à renverser le régime de William Eckert, un pantin de la création de Walter O'Malley, mais il n'a pu aller plus loin. Les forces de Walter O'Malley se sont rallié et ont empêché Burke d'obtenir 18 des 24 votes dont il avait besoin pour monter sur le trône de commissaire.

Les propriétaires de clubs majeurs se réunissent à nouveau le 4 février prochain, à Miami, et il y a des chances que ce grave conflit de générations constitue un blocage au dénouement de l'impasse.

Pourquoi?

Premièrement, Walter O'Malley a été piqué dans son orgueil avec le déferlement de la nouvelle vague de jeunes propriétaires désireux de débarrasser le baseball de la poussière qui le paralyse. Pendant de nombreuses années, Walter O'Malley a été considéré comme le grand patron du baseball, tirant les ficelles derrière le paravent d'un commissaire-homme de paille. Soudainement c'est le coup d'Etat soigneusement préparé à l'avance par les nouveaux penseurs, et l'homme d'O'Malley, William Eckert est renversé. Il est alors partout affirmé que ce cher Walter a perdu le pouvoir. Il en souffre dans sa vanité et réunit avec lui les Pirates, Cards, Cubs, et Giants, un mouvement assez puissant pour stopper l'homme des jeunes Turcs.

Secondement, même si Mike Burke réunit toutes les qualités de personnage dynamique capable d'intégrer le baseball dans le siècle de la vitesse, ce dont il a grandement besoin présentement, et qu'il apparait comme l'homme parfait précédé par de convainquantes réalisations, il a un autre handicap. Il dérangera un peu trop ces vieilles barbiches. On craint qu'il n'écoutera pas avec une attention méticuleuse les ordres de Walter O'Malley et sa suite.

Sans commissaire depuis le juge Landis

Curieux, non pas. Il n'y a pas eu à véritablement parler de tzar du baseball depuis que le légendaire juge Kenesaw Mountain Landis a quitté notre monde en 1944.

Bien sûr, Landis a eu des successeurs portant son titre, trois en tout, Happy Chandler, Ford Frick et William Eckert avaient son titre, mais pas ses pouvoirs.

Il faut reconnaître que Chandler a fait un véritable effort pour assumer les fonctions d'un homme planant au-dessus des rivalités et des intrigues. Chandler avait décidé que comme commissaire, il devait aussi s'intéresser au sort des joueurs, une initiative qui ne fut pas prisée.

Les propriétaires invitèrent Chandler à démissionner et à partir avec les honneurs de la guerre. Happy fit entendre un "non" sonore. Ils n'eurent rien de plus pressé que de le foutre à la porte pour insubordination.

Ses successeurs, Ford Frick et William Eckert se soumirent à "l'autorité". Frick fut spécialement apprécié par la haute gomme. Aincien journaliste sportif et agent de relations publiques, il s'avéra d'une grande souplesse, manoeuvrant avec un habileté consommée entre les écueils. Il fit tant et si bien que la vieille garde lui aménagea une retraite de tout repos quand il voulut partir, il y a trois ans. Mais c'est sous ce valet que le baseball a repoussé tout renouvellement et a perdu beaucoup de terrain qu'il ne récupérera sans doute jamais au football professionnel.

Puis O'Malley et les siens engagèrent William Eckert comme "figure suprême" avec un incroyable contrat de sept ans à un homme qui ne connaissait rien au baseball. On l'avertit de ne pas faire de vagues, mais il n'avait même pas besoin de cette mise en garde. C'est ce personnage que les jeunes Turcs ont réussi à expédier avant la fin du contrat.

Mais ils ne sont pas plus avancés. O'Malley barre la route. C'est malheureux à l'heure où le baseball a grand besoin d'un homme fort!

"Dérouiller" Favell à Québec ?

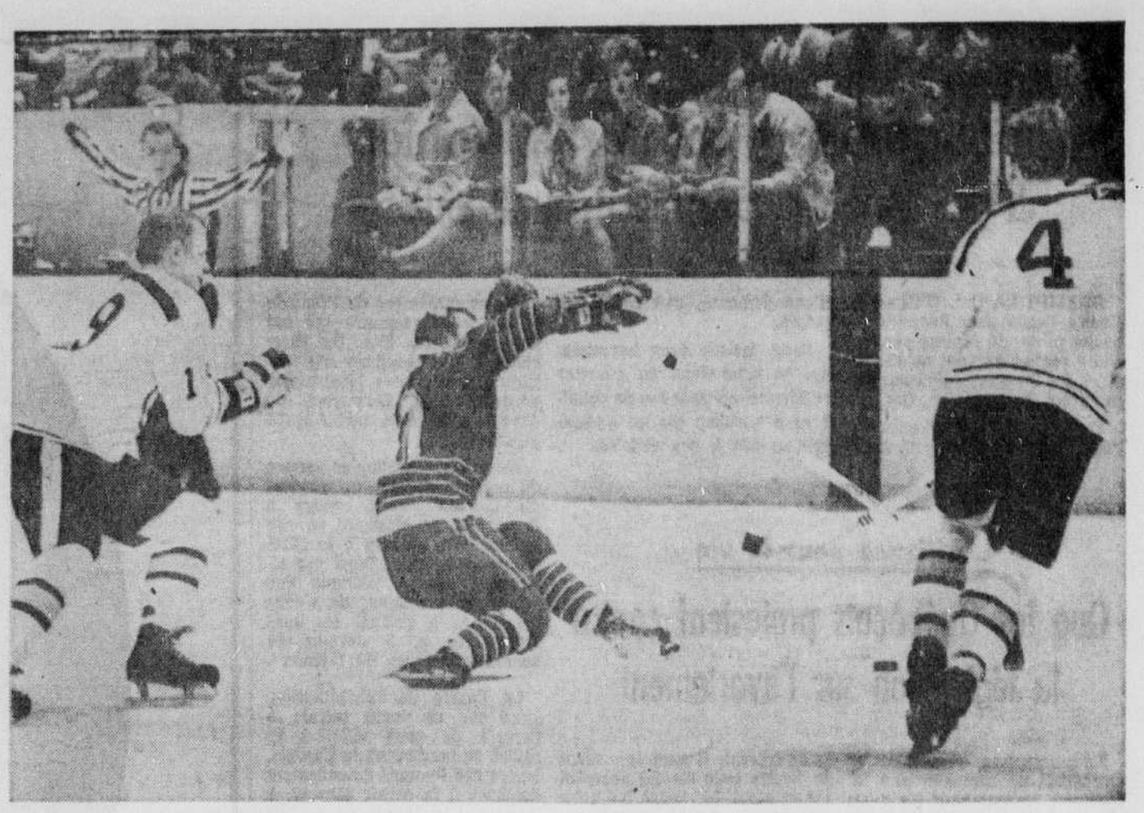
Plusieurs éléments militeraient en faveur de la présence momentanée du gardien Doug Favell avec les As.

Doug s'est plaint d'être aux prises avec la rouille en fin de semaine dernière. "Je joue mal cet année parce que je ne suis pas prêt à jouer, m'a-t-il dit. C'est rendu que des fois je préfère qu'ils ne me demandent pas de jouer. Ce n'est pas une excuse que je cherche à mes difficultés, mais c'est impossible pour moi d'avoir de bons réflexes dans les conditions actuelles."

Favell a ajouté que les exercices des Flyers n'étaient pas assez nombreux et que d'ailleurs les "pratiques" ne suffisaient à mettre les réflexes au point. Par ailleurs, Bernard Parent soutient qu'à 23 ans, il peut figurer dans toutes les parties, et qu'il serait encore plus précis s'il savait que le poste est entièrrement à lui.

S'ajoute à cela qu'en septembre 1967, Bud Poile a répété à plusieurs reprises que le cerbère numéro 2 de l'organisation porterait un chandail des As. Il expliqua par la suite que l'excellence de Fernand Rivard avait bousculé cette donnée. Mais il n'y a plus de Rivard aujourd'hui à Québec. Alors pourquoi, devant un Favell qui se plaint de manquer d'action, ne retourne-t-il pas à ce plan original du numéro 2 à Québec?

Le gérant général des Flyers répond: "Favell ne sait pas ce qu'il dit. Il prétend qu'il ne pratique pas assez, que ses réflexes lui manquent. Ce sont des excuses. Les conditions à Philadelphie n'ont pas changé d'une virgule depuis l'an dernier. Et l'an dernier, il était une vedette. Qu'il fouille plutôt dans sa tête. Non, je n'enverrai pas Favell aux As. Parce que nous pouvons avoir besoin de lui dans un court délai et qu'on se propose de lui faire jouer plusieurs parties. Rien ne dit non plus qu'il ne retrouvera pas sa forme. Et il est là pour pousser Bernard Parent dans le dos."



IL LUI RESTE ENCORE SES DENTS — Le centre Ted Hampson (10) des Seals d'Oakland se fait accrocher par le bâton de John McKenzie (19) alors qu'il croule sur la glace durant la troisième période de cette joute de la ligue Nationale disputée par les Bostonnais à Oakland. (Téléphoto PA)

Philadelphie est humilié

Le pire revers jamais encaissé par une équipe de l'expansion

PHILADELPHIE (PA) — Les Black Hawks de Chicago ont compté à deux reprises alors qu'ils avaient le désavantage numérique au cours des trois premières minutes de jeu hier soir et ont écrasé les Flyers de Philadelphie 12-0 en leur infligeant la plus cuisante défaite jamais encaissée par un club de l'expansion dans la LN.

Les Hawks ont d'abord compté six buts aux dépens du gardien Doug Favell dans la première période, puis en ont ajouté trois dans chacune des deux autres reprises aux dépens de Bernard Parent.

Les Hawks ont approché le plus grand nombre de buts par un club dans un match, 16, et le plus grand nombre lors d'un blanchissage, 15. Leur total est le plus haut enregistré dans la LNH cette saison.

Les Bruins de Boston avaient déjà écrasé les Stars de Minnesota 10-3.

Première période
1—Chicago: Mikita 18, 2:06
2—Chicago: C. Maki 6, 3:07
3—Chicago: Martin 14, (R. Hull, Nesterenko) 10:58
4—Chicago: Pappin 22, (Martin, D. Hull) 11:39
5—Chicago: D. Hull 23, (Martin, R. Hull) 14:16
6—Chicago: D. Hull 24, (Martin) 17:39
Punitions: D. Hull, 1:56, Ravlich 4:43; Selby 13:31.
Deuxième période
7—Chicago: Mohns 14, (Wharram, Stapleton) 6:23
8—Chicago: Nesternko 10, (C. Maki, Orban) 9:53
8—Chicago: Nesterenko 10, (D. Hull, Ravlich) 18:26
Punitions: Peter 6:46, C. Maki 10:23.
Troisième période
10—Chicago: Pappin 24, (D. Hull, Martin) 6:48
11—Chicago: Nesterenko 11, (C. Maki, R. Hull) 8:50
12—Chicago: Mohns 15, (Mikita, Wharram) 11:17
Aucune punition.
Lancers:
Chicago 19 15 15—49
Philadelphie 12 11 14—37
Gardiens: DeJordy, Chicago; Parent, Philadelphie.
Assistance: 13,005.

7e joute sans revers

SAINT - LOUIS (PA) — Les Rangers de New York l'ont emporté hier au compte de 4-3 sur les Blues de Saint-Louis dans une joute au calendrier mixte de la ligue Nationale de hockey.

Walt Tkaczuk, Bob Nevin, Vic Hadfield et Rod Gilbert ont compté pour les New-Yorkais. Du côté des Blues, Gary Sabourin a marqué à deux reprises tandis que le compte était complété par Red Berenson.

Cette victoire porte la série de joutes sans défaite des Rangers à sept d'affilée.

Tirant de l'arrière par 2-0 après des filets marqués en première période par Tkaczuk et Nevin, les Blues avaient réussi à niveler les chances sur des buts de Sabourin et de Berenson.

En troisième période, Gilbert et Hadfield replaçaient les Rangers sur le sentier de la victoire, portant le compte à 4 à 2.

Première période
1—New York: Tkaczuk 6, (Neilson, Stewart) 10:00
2—New York: Nevin 19, (Govette, Neilson) 13:14
Punition: Hadfield 13:49.
Deuxième période
3—St-Louis: Sabourin 15, (Shock, B. Plager) 4:02
4—St-Louis, Berenson 22, (McCreary, Picard) 10:00
Punitions: St. Marseille 4:17, Schock 8:30, Park 14:55, Selling 17:29.
Troisième période
5—New York: Hadfield 19, (Gilbert, Park) 4:31
6—New York: Gilbert 16, (Hadfield, Ratelle) 5:35
7—St. Louis: Sabourin 16, (Harvey, St. Marseille) 9:13
Punitions: Berenson 2:27, Henry 16:05.
LANCERS:
New York 13 11 8—32
St. Louis 7 13 13—33
Hall, St. Louis.
Gardiens: Giacomin, New York; Assistance: 14,736.

Tour du "chapeau" pour Sanderson

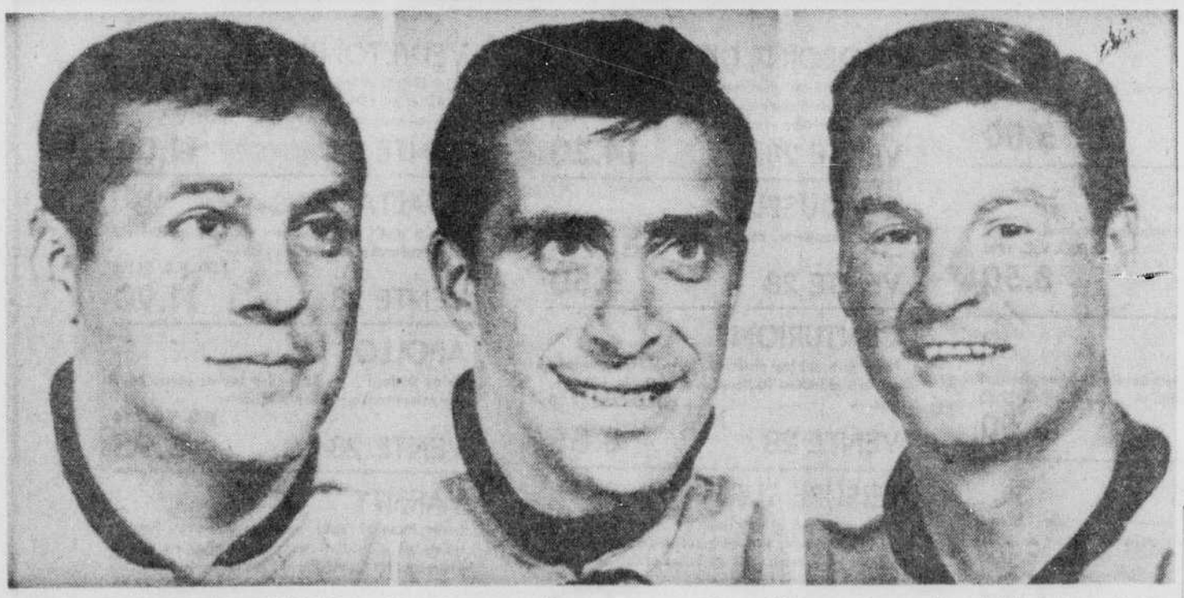
LOS ANGELES (PA) — Les Bruins de Boston ont littéralement explosé hier en marquant six buts d'affilée, dont trois par Derek Sanderson, pour disposer des Kings de Los Angeles au compte de 7-5, dans une joute au calendrier mixte de la ligue Nationale de hockey.

C'était la 16e partie consécutive des Bruins sans défaite. L'équipe de la Division Est, qui tirait de l'arrière par 2-1 avant de marquer quatre filets consécutifs en deuxième période, a porté son avance en tête du classement à huit points devant les Canadiens de Montréal.

Première période
1—Boston: Esposito 31, (Cashman, Green) 2:38
Punitions: Hodge mineure, B. Hughes deux mineures :27, Sanderson, Desjardins purgée par H. Hughes 2:51, MacDonald 6:35, Hodge mineure, majeure, B. Hughes majeure 7:54.
Deuxième période
2—Los Angeles: Joyal 18, (B. Hughes) 5:21
3—Los Angeles: Joyal 19, (Fleit, Lemieux) 13:04
4—Boston: Smith 4, (Cashman) 14:24
5—Boston: Bucyk 13, (Esposito) 15:38
6—Boston: Sanderson 14, (Westfall, Sather) 16:09
7—Boston: Sather 2, (Sanderson) 19:49
Punitions: Cahan 6:42, 15:09, Stanfield 10:22.
Troisième période
8—Boston: Sanderson 15 :14
9—Boston: Sanderson 16, (Sather) :48
10—Los Angeles: Fleit 16 (Joyal) 6:43
11—Los Angeles: MacDonald 8, (Irvine, Labossière) 17:59
12—Los Angeles: Labossière 6, (MacDonald, Irvine) 18:36
Punitions: Esposito 3:05, Fleit 3:21, Green 9:06, Amadio 10:43, Awrey 14:52.
LANCERS:
Boston 11 15 10—36
Los Angeles 12 3 11—26

LE JOUR OU LE SOIR "SLEIGH-RIDE"
pour groupes de 15 personnes et plus
Repas compris $3.50 par personne
Réservations:
S'adresser CHATEAU NANCY
872-2821





ECHANGE PITTSBURGH-OAKLAND — Les Pingouins de Pittsburgh et les Seals de Oakland, de la ligue Nationale de hockey, ont complété un échange, hier. Les Pingouins ont reçu Bryan Watson, Georges Swarbrick et Tracy Pratt en retour de Dick Mattiussi, Gene Ubriaco et Earl Ingarfield. (Téléphoto PC)

Pittsburgh acquiert Watson mais il doit céder son meilleur compteur

PITTSBURGH (PA) — Les Pingouins de Pittsburgh, installés dans la cave de la division Ouest de la LNH, ont complété un échange de six joueurs avec les Seals d'Oakland hier dans le but d'améliorer leur défensive.

Les Pingouins ont cédé le centre Earl Ingarfield, l'ailier gauche Gene Ubriaco et le défenseur Dick Mattiussi aux Seals en retour pour le défenseur Bryan Watson, l'ailier droit George Swarbrick et le défenseur Tracy Pratt.

Ubriaco était le meilleur compteur des Pingouins cette saison avec 15 buts et Pratt est le seul joueur des mineures impliqué, car il portait les couleurs des Canucks de Vancouver, de la ligue de l'Ouest.

Jack Riley, directeur-gérant des Pingouins, a déclaré que son club avait besoin d'aide à la ligne bleue. En 49 parties cette saison, Pittsburgh a alloué 170 buts, soit le plus grand nombre dans la ligue.

"Nous réalisons que nous y perdons à l'offensive, mais notre problème n'est pas là.

"Watson demeure l'homme-clé, car nous tentons de l'obtenir depuis longtemps parce que nous croyons qu'il s'avérera la bougie d'allumage absente dans cette équipe. Nous l'utiliserons à l'avant et à la défense."

L'échange a également porté sur l'âge, car les joueurs cédés par les Pingouins sont dans la trentaine tandis que ceux obtenus des Seals ont tous trois 26 ans.

Les Pingouins n'ont remporté que 10 victoires cette saison contre 32 défaites et sept matches nuls. En 49 parties, ils ont compté 120 buts, soit une moyenne de 2 1-2 par joute, mais ils en ont alloué 170, soit plus de trois par partie.

Cléroux défait Chase par KO

MONTREAL (PC)—Le Montréalais Robert Cléroux, ancien champion canadien des poids lourds à la boxe, a triomphé hier dans la métropole de Charlie Chase au neuvième round sur mise hors de combat technique.

Les médecins ont interrompu le match qui devait durer 10 rounds lorsque Cléroux a coupé Chase au sourcil droit.

Cette victoire était la septième en sept matches pour Cléroux depuis qu'il a décidé de remonter dans l'arène après une longue inactivité.

Cléroux faisait osciller la balance à 213 livres soit 19 livres de plus que son adversaire.

A LEVIS
RINFRET AUTOS INC.
Dépositaire
VOLKSWAGEN
50 rue DELISLE
LEVIS
TEL.: 833-2133

AUTOS-NEIGE
6 snow Cruiser 1967
parfaite condition
$450. chacune
Téls.: 626-7349 - 849-8433

COLISÉE
DIMANCHE
2.30 P.M.
Joute Hors-Concours
* EQUIPE NATIONALE DE RUSSIE *
- VS -
* EQUIPE DU CANADA *
PRIX D'ENTREE: Loges $3.50 — Mezz. $2.50
Balcon $1.75 — Etudiants $1.00
Contrôle ouvert aux heures habituelles: Samedi 9h. a.m. à 11h. p.m. Dimanche à Midi. Priorité aux billets de Saison jusqu'à 4.30 vendredi (525-8101, Postes 31 et 33)

LES AUBAINES
Fernand Morissette
BOIS - MATÉRIAUX de CONSTRUCTION
1335, RTE NATIONALE - ANCIENNE-LORETTE - TEL.: 872-2875
LA MAISON DU SERVICE ET DES BAS PRIX
FOAM ISOLANT 4'x8'-16"x96" M.P. $68.00
PEINTURE Semi-lustre Gal. $4.95
MASONITE 1/8" Feuille 4' x 8' $1.40
VENEER à plancher 1/4" - Feuille 4'X8' $6.60
TUILES à plafond Blanches unies ch. 10 1/2¢
PANNEAUX Préfinis Noyer 1/4" Feuil. 4x8 $3.20
TOILETTE Blanche $27.00
N.B. LE MERCREDI, OUVERT JUSQU'A 9H. P.M. SAMEDI JUSQU'A 4H. P.M.
HEURES D'AFFAIRES: lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h. a.m. à 6h. p.m. — Mercredi, de 8h. a.m. à 9h. p.m. — Samedi, de 8h. a.m. à 4h. p.m.



un BEAU GESTE est toujours apprécié
Gros Gin distillé et aromatisé d'après une vieille recette hollandaise
R.A.Q. — No 165C - 40 onces 165B - 25 onces 165A - 10 onces
Un produit des Distillateurs du Québec Ltée, Valleyfield



SABOURINADES SPORTIVES

Roland SABOURIN

Compétition de curling qui promet

Le prochain tournoi provincial de curling pourrait être le plus contesté vu depuis plusieurs années. C'est l'opinion émise hier après-midi par Marc Saint-Hilaire, secrétaire de l'Association de curling de la province de Québec, alors qu'il discutait des équipes qui participeront à cette classique.

Saint-Hilaire n'a pas voulu faire la moindre prédiction, mais il n'a pas caché qu'il était fort impressionné par la liste des joueurs.

Bruce Beveridge, le gagnant de 1967, est de retour à titre de représentant de Montréal-Ouest et Lakeshore. Une autre équipe de la région de Montréal, celle de Ben Stackhouse (Otterburn), s'annonce comme très solide avec Eric Fowler comme deuxième. Il y a aussi le retour de Bob Lahaie, de la Mauricie, un fier compétiteur bien connu ici. On dit également que Rosemere (John Sante) a une équipe de taille pour ce genre de compétition.

Malgré tout, les gens du Saguenay-Lac-Saint-Jean croient que le titre demeurera la possession de leur région. Earl Carson remplace Bill Tracy comme skip, mais on dit beaucoup de bien d'un dénommé Stewart qui est le troisième. "Cette équipe est 20 pour cent plus puissante que celle de l'an dernier", nous disait hier après-midi Lou Scullion.

Le district de Québec est représenté par l'équipe de Pierre Greco, du club Jacques-Cartier. Ce quatuor est mis de côté dans les prévisions, mais l'unique Greco préfère ne pas dire un mot. Il se promet tout simplement de causer quelques surprises au cours de la semaine.

Peu importe qui l'emportera, l'impression est que le Québec enverra une solide formation au tournoi canadien à Oshawa, Ont.

Le bonspiel assuré d'un autre succès

Guy Germain, le président du 56e Bonspiel International, nous déclarait hier après-midi qu'il était très satisfait de la manière dont le tout s'était passé depuis le début de la saison. Dans ses nouvelles fonctions, il a dû s'éloigner de la compétition elle-même, mais ce n'est que partie remise. Il sera certainement de retour au jeu pour la classique de 1970.

L'ami Guy était quelque peu désappointé après avoir appris les défaites subies par les équipes de Québec dans les principales compétitions. "Toute l'affaire aurait été plus intéressante s'ils avaient pu tenir le coup une journée de plus", a-t-il commenté après avoir appris que les groupes de Guy Chenail, Bruce Crutchfield et Jacques Girard étaient disparus de la liste des invincibles.

L'opinion générale chez les curlers est que le calibre des équipes était fort amélioré cette année. C'est ainsi que plusieurs des équipes championnes de 1968 ont trouvé la vie dure dès les premières heures de l'élimination. Georges Abraham, pour un, nous a dit qu'il avait trouvé l'opposition plus difficile même s'il croyait avoir amené une équipe plus puissante.

Il faut tout de même se rappeler que le Bonspiel International n'est pas populaire à cause du calibre de jeu qui y est offert, mais bien à cause de son esprit de fraternité. La ville de Québec n'a pas de meilleur propagandiste que cette semaine de curling pour redorer son blason de l'hospitalité.

Les trophées, les médailles et les cadeaux sont une source de fierté pour ceux qui réussissent à en décrocher. Cependant, ils perdent tout leur cachet si vous n'avez pas réussi à vous amuser. Si vous réussissez à combiner les deux, trophées et plaisir, vous repartez plus contents et vous vous promettez de revenir durant plusieurs années à venir.

Autres notes en coudoyant les curlers...

En revenant à Abraham et ses joueurs de Port-Alfred, il n'y a aucun doute que les années se suivent et ne se ressemblent pas, dans leur cas... Le restaurateur de Chicoutimi était surtout désappointé après avoir perdu 7-6 contre Olivier Samson, hier après-midi... Le plus crevant pour Georges a été le fait que son club menait 6-3 avant d'entreprendre le dernier bout... Une victoire dans ce match aurait suffi pour lui faire oublier les autres échecs, mais le sort n'en a pas voulu ainsi...

Peu importe comment se terminera la semaine, ce groupe de Port-Alfred aura fait sentir sa présence dans les corridors du Château Frontenac... Lou Scullion, qui en est à sa première visite au bonspiel, aura réussi à récréer bien du monde avec sa guitare et ses chansons... Ces sportifs demeurent de fameux ambassadeurs pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean... N'oublions pas non plus les équipes Riverbend (Roland Dubé), Saguenay (Ford Loucks) et Kénogami (P.-E. Tremblay)...

Le Dr Gerry Forbes, qui dirige une équipe de Rimouski, est le père des jumeaux qui ont évolué au hockey pour les As juniors au début de la présente saison... Le Dr Maurice Piuze a été très heureux de pouvoir compter sur Fernand Rioux comme substitut pour son équipe de Matane... Lucien Levasseur, Gilles Gauthier et Paul Vézina ont également beaucoup de plaisir même si les victoires se font très rares...

Maurice (Bell Telephone) Robert a été très heureux de se retremper dans la vie québécoise à titre de membre de l'équipe de Ford Loucks... Pierre Jean, Oswald Fleury, Louis-Georges Simard et Walter Costello, d'Alma, gardent également un très excellent souvenir de leur participation à titre de membres de l'équipe dirigée par Roland Dubé... Roland Hébert, à titre de substitut pour l'équipe de Kénogami, a dû se retirer à bonne heure, mais s'est promis de revenir l'an prochain pour goûter encore plus à cette expérience...

Les premières finales du Bonspiel jouées ce soir

par Léonce JACQUES

Il ne restait plus que trois équipes avec des fiches parfaites de 7-0 à la suite des rencontres disputées hier au 56e Bonspiel International de Québec, et ces équipes étaient celles d'Oscar Parker, d'Oshawa, de Ken Moebius, de Milwaukee et de Jim Wilson, de Lachine.

Hier soir, les équipes de Parker et de Moebus ont remporté la victoire dans la ronde demi-finale de la compétition "Château Frontenac" et elles s'affronteront ce soir en finale au club Victoria.

Parker l'a emporté 9-8 contre Guy Chenail, du Winter Club, tandis que Moebius a triomphé de Roméo Roy, du Winter Club, également par 9-8.

Quant à Jim Wilson, il a conservé son record parfait en l'emportant par 9-5 contre Bruce Crutchfield, du club Victoria, en demi-finale de la compétition "François Jobin" et Wilson jouera en finale ce soir contre l'équipe de Jacques Girard, du Jacques-Cartier, au club Jacques-Cartier. Girard a atteint la finale avec une victoire de 8-4 contre l'équipe Wilcox, de Buffalo, dirigée par le skip Jack Rogers.

En finale de la compétition "Dow" qui sera jouée ce soir au Quebec Curling Club, on verra Harold Brownstein, du club Greystone de Montréal, contre le Dr Peter Lyons, de Moncton. Hier, en demi-finale, Lyons a triomphé de Nels Findlay, de Toronto, par 7-6 dans un match qui nécessita un bout supplémentaire tandis que Brownstein devait l'emporter par 11-7 contre Jim Chappell, du club Cricket de Toronto.

Au moment d'entreprendre l'avant - dernière journée du Bonspeil, on voyait donc les équipes de Parker, de Moebius et de Wilson sur un pied d'égalité au premier rang dans la course en vue de l'obtention du trophée "Grand Aggregate".

Ces trois équipes ont chacune sept victoires à leur crédit contre aucune défaite et avec encore un maximum possible de quatre parties à jouer.

AUTRES FINALISTES

La finale pour le trophée "Holt Renfrew" sera également jouée ce soir au Winter Club et elle opposera Garth Christie, du club Victoria, à E. Slatcher, du club Weston. Hier, en demi-finale, Christie a battu Bob Duncan, du club Wentworth de Montréal par 9-2, tandis que Slatcher l'emportait 9-8 contre le Dr T.A. Foster, de Saint-Jean, N.B.

On jouera aussi aujourd'hui les rondes demi-finale et finale de la compétition "Wedgwood". En demi-finale, Donald Lacroix, de Saint-Jean, N.B., jouera contre l'équipe du Dr Campbell, de Cap-de-la - Madeleine, tandis qu'Olivier Samson, du Jacques-Cartier, jouera contre l'équipe Kennedy, de Woodstock.

Hier soir, Samson a atteint la demi-finale en l'emportant par 7-6 contre Bob McEnery, du club Elora, Ontario.

On joue aujourd'hui la ronde quart de finale dans l'importante compétition "Lieutenant - Gouverneur". On jouera la ronde demi-finale demain matin et la grande finale sera disputée demain après-midi au Quebec Winter Club.

QUART DE FINALE

On a atteint hier la ronde quart de finale dans la compétition "Lieutenant - Gouverneur" et les quatre équipes de la région de Québec qui étaient encore dans la lutte ont subi l'élimination.

Le Dr Peter Lyons, de Moncton, a battu Charlie Emond, du Jacques-Cartier, par 9-8. Jim Wilson, de Lachine, a triomphé de Jacques Girard, du Jacques-Cartier, par 10-6, Oscar Parker, d'Oshawa, l'a emporté 11-7 contre Guy Chenail, du Winter Club et Hugh Little, de Halifax, a eu raison de Bruce Crutchfield, du Victoria, par 10-4.

Dans les quatre autres parties, John Milne, de Mississauga, a battu Jim Rae, de Weston, 10-8, Bogie Boltauzer a eu raison de Jim Chappell, de Toronto, par 14-8, Nels Findlay, de Toronto, a battu Harold Brownstein, de Greystone, par 6 - 4 et Ken Moebius, de Milwaukee, a battu Omer Jellison, de Harvey, par 9-4.

On jouait la ronde quart de finale à compter de 11h15 ce matin.

Avant les matches d'hier soir en ronde demi-finale des compétitions "Château Frontenac" et "François Jobin", il ne restait plus que trois équipes avec une fiche parfaite de 6-0, celle de Ken Moebius, de Milwaukee, celle de Jim Wilson, de Lachine, et celle d'Oscar Parker, d'Oshawa.

Les équipes de Guy Chenail, de Jacques Girard et de Bruce Crutchfield avaient commencé la journée d'hier, la quatrième du Bonspiel, avec une fiche parfaite mais ces trois équipes devaient encaisser un premier revers en deuxième ronde de la compétition "Lieutenant - Gouverneur".

AUTRES RESULTATS

Dans un match de la ronde quart de finale du trophée "Holt Renfrew" joué hier après-midi, Garth Christie, du club Victoria, devait l'emporter par 9-6 contre l'équipe Fischer, de Hamilton, tandis que dans une partie de troisième ronde de la compétition "Wedgwood', Olivier Samson, du Jacques-Cartier, devait l'emporter 7-6 contre George Abraham, de Port-Alfred.

Lors de la première ronde de la compétition "Birks", on a vu Gerry Jobin, du Jacques-Cartier, triompher de Roméo Roy, du Winter Club, par 12-9, tandis que le Dr Gerry Forbes, de Rimouski, l'emportait 11-7 contre l'équipe Noble, de Fredericton. Gerry Venne, du Winter Club, triomphait de l'équipe Bush, de Toronto, par 11-6 et Pierre Levesque, du Cambrai, perdait 9-7 contre Bruce Ness, de Howick.

Dans deux autres rencontres de première ronde de la compétition "Birks", J.V. Byrne, de Barrie, l'emportait 10-5 contre l'équipe du Dr Maurice Piuze, de Matane et Jean Roberge, du Etchemin, perdait 8-4 devant l'équipe White, de Hamilton.

Joe O'Brien, d'Ottawa, le grand vainqueur du Bonspiel de l'an dernier, a été éliminé assez tôt des principales compétitions mais il a atteint hier la ronde quart de finale de la compétition "Val d'Or" en l'emportant par 7-6 contre Gaston Delisle, du Cambrai, qui joue sous les couleurs de Charlie Fyon.

Hier après-midi, dans un match de deuxième ronde de la compétition "Birks", Gerry Venne, du Winter Club, a battu l'équipe Creighton, de Dartmouth, par 8-5.



CURLING A LA MODE DE 1969 — Certains costumes utilisés par les curlers au 56e Bonspiel International ne manquent pas d'originalité et l'on voit ici des joueurs de l'une des équipes du club Thornhill de Toronto en pantalons bouffants et casquettes appropriées.

Le championnat provincial, au Quebec Winter Club lundi

par Léonce JACQUES

Le curling n'aura pas été absent longtemps de la scène sportive de Québec. Quelques heures à peine après la fin du 56e Bonspiel International de Québec prévu pour demain, onze équipes envahiront les glaces du Quebec Winter Club à compter de lundi après-midi alors que l'on jouera la première ronde du tournoi en vue du championnat provincial et de l'obtention du trophée "British Consols".

Les champions du Québec participeront au tournoi pour le championnat canadien à l'occasion du "Brier" qui sera joué à Oshawa, Ont., du 3 au 7 mars.

Bill Tracy, qui avait gagné le championnat provincial l'an dernier avec son équipe de Bagotville, ne sera pas de retour à Québec cette année, mais c'est pratiquement la même équipe qui représentera la région Saguenay - Lac - Saint - Jean, puisque Tracy a été remplacé par Earl Carson qui jouait comme troisième avec lui l'an dernier. Ed Wood et Al Sully seront de retour avec Carson et la place de ce dernier comme troisième a été prise par Don Stewart.

Deux skips qui ont remporté le titre provincial au cours des dernières années participeront au tournoi de cette année. Il s'agit de Bruce Beveridge, du club Glenmore, qui l'avait emporté en 1967, et de Bob Lahaie, du club Laviolette de Trois-Rivières, qui avait gagné le championnat provincial en 1958 alors qu'il portait les couleurs du club du Cap - de - la - Madeleine.

Brock Stackhouse, qui avait conservé une excellente fiche de 8-2 lors du tournoi de 1968, sera également de retour cette année comme skip de l'équipe Otterburn.

On sait que le district de Québec sera représenté au tournoi de cette année par l'équipe de Pierre Greco, du club Jacques-Cartier, qui jouera avec Dominique Labbé, Roland Villeneuve et Guy Lévesque.

Toutes les rencontres du tournoi de 1969 seront jouées sur les glaces du Quebec Winter Club. On jouera deux rondes par jour et la dernière ronde sera disputée samedi matin le 8 février. On jouera samedi après-midi en cas d'égalité en première place au terme du tournoi régulier.

La région du Bas-du-Fleuve sera représentée par l'équipe d'André Leroux, de Rimouski, tandis que celle de la Côte-Nord sera représentée par l'équipe du skip H. Appleby, de Sept-Iles.

Lors du tournoi canadien de l'an dernier, Tracy et ses coéquipiers de Bagotville s'étaient classés sur un pied d'égalité au troisième rang avec une fiche de six victoires et quatre défaites.

Voici la liste des équipes ainsi que les noms des joueurs:

MONTREAL-OUEST ET LAKESHORE
Glenmore
Lead: W. Wallace
2e: B. Orr
3e: A. Stanton
Skip: Bruce Beveridge

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
Bagotville
Lead: Ed. Wood
2e: Al Sully
3e: D. Stewart
Skip: Earl Carson

NORD-OUEST
East Malartic
Lead: D. Paulin
2e: J. Arseneault
3e: W. Middleton
Skip: L. O'Gorman

QUEBEC ET DISTRICT JACQUES-CARTIER
Lead: Guy Lévesque
2e: R. Villeneuve
3e: Dominique Labbé
Skip: Pierre Greco

VALLEE DU SAINT-MAURICE
Le Laviolette
Lead: Réjean Dion
2e: Gérard Durocher
3e: Fernand Villemure
Skip: Robert Lahaie

CÔTE-NORD
Sept-Iles
Lead: Denis Appleby
2e: Ed Trane
3e: Wayne Purdy
Skip: H. Appleby

SUD-OUEST
Lachute
Lead: Don Boa
2e: Del McTavish
3e: Carl Rogers
Skip: Don McFaul

MONTREAL CENTRAL
Otterburn
Lead: B. Ross
2e: E. Fowler
3e: R. Jones
Skip: B. Stackhouse

CANTONS DE L'EST
Lennoxville
Lead: Bob Stafford
2e: Dan Longeway
3e: Mike Mooney
Skip: Charlie Warner

BAS-SAINT-LAURENT
Rimouski
Lead: Réjean Saint-Hilaire
2e: Jean Michaud
3e: Jean-Marc Bouchard
Skip: André Leroux

MONTREAL LAURENTIEN
Rosemere
Lead: W. Gilmour
2e: S. Paton
3e: M. Sykes
Skip: John Sante



Hockey

HIER

Ligue Nationale
New York 4, Saint Louis 2
Boston 7, Los Angeles 5
Chicago 12, Philadelphie 0
Ligue Junior Provinciale
Sorel 3, Drummondville 8
Ligue Senior Provinciale
Granby 2, Victoriaville 1
Ligue Junior "B" Québec-District
C.T.R. 6, Sillery 2
All-Sécurité 3, Patro R.-Amadour 7
Joute hors concours
Russie 10, Canada 4

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Toronto à Oakland
Ligue Américaine
Baltimore à Cleveland
Providence à Rochester
Hershey à Springfield
Ligue Junior "A" Provinciale
Shawinigan à Québec
Trois-Rivières à Thetford
Ligue Provinciale Senior
Sherbrooke à Chicoutimi
Ligue Interuniversitaire
Laval à U. de M.

LIGUE NATIONALE

Division Est

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Boston	48	29	8	11	189	125	69
Montréal	48	27	14	7	163	130	61
New York	49	27	18	4	135	118	58
Toronto	46	22	14	10	157	120	54
Detroit	49	23	18	8	156	141	54
Chicago	48	25	19	4	183	143	54

Division Ouest

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Saint Louis	48	24	14	11	136	101	59
Oakland	50	17	26	7	123	180	41
Los Angeles	46	16	24	6	107	141	38
Philadelphie	49	12	25	12	105	148	36
Minnesota	49	11	31	7	110	166	29
Pittsburgh	49	10	32	7	120	170	27

LIGUE AMERICAINE

Division Est

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Hershey	46	25	17	4	191	143	54
Providence	45	21	21	3	157	182	45
Baltimore	43	19	18	6	152	163	44
Springfield	46	15	25	6	155	171	36

Division Ouest

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Buffalo	43	27	8	8	181	102	62
Cleveland	46	20	20	6	133	150	46
Québec	46	16	22	8	141	147	40
Rochester	47	14	26	7	153	199	35

LIGUE PROVINCIALE SENIOR

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Victoriaville	43	23	17	3	160	127	49
Chicoutimi	42	24	17	1	155	149	49
St-Hyacinthe	42	19	22	1	149	144	39
Granby	46	19	24	3	145	149	41
Sherbrooke	42	16	23	3	123	157	35
Ottawa	11	7	3	1	50	35	15

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Shawinigan	39	28	11	0	207	152	56
Sorel	38	24	13	1	205	154	49
Drummond.	39	19	20	0	172	173	38
T.-Rivières	39	16	23	0	168	158	32
Thetford	37	15	21	1	169	165	31
Québec	40	13	27	0	161	207	26

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Laval	8	7	1	0	56	30	14
Carleton	10	7	3	0	59	36	14
Montréal	10	7	3	0	59	39	14
Queen's	9	3	6	0	35	61	6
McGill	10	3	7	0	35	49	6
Ottawa	9	1	8	0	29	60	2

Nicklaus prend la tête avec un 68

SAN DIEGO, Calif. (UPI) — Jack Nicklaus, anxieux de se mettre en parfaite condition tôt cette année, a roulé une ronde de 68 soit quatre coups sous la normale hier au club Sunny Torrey Pines, pour dominer la première ronde par un coup dans le tournoi omnium Andy Williams - San Diego pour des bourses de $165,000.

Nicklaus, qui a soutenu que son lent départ l'an passé avait été la principale cause de son échec à gagner un tournoi important, a empoché six "birdies" et seulement deux "bogeys" dans ce qui a été la meilleure journée pour du golf dans cette Californie noyée par les pluies depuis près d'un mois.

En dépit de son excellente ronde, Jack n'a qu'une avance d'un coup sur le vétéran Dow Finsterwald, qui n'a pas remporté un seul tournoi depuis 1963, et une avance de deux coups sur Larry Ziegler, Dave Eichelberger et Gene Littler.

George Archer, qui a gagné le tournoi Crosby, disputé par des pluies torrentielles la semaine dernière, a joué une première ronde de 73 tandis que Charlie Sifford, champion de l'omnium de Los Angeles qui a rejoint la tournée après avoir guéri une mauvaise grippe, a roulé un 78 à six au-dessus de la normale.

Palmer a quitté la tournée d'hiver après trois tournois tandis que Weiskopf n'a pu prendre part à ce tournoi pour y défendre son titre, étant requis par l'armée.



EXPORT "A"
La Meilleure Cigarette
FILTRE
au Canada
RÉGULIÈRES ET "KING"

VOICI MON MODELE DEMONSTRATEUR, EN REDUCTION



Chevrolet Bel Air 1968
Prix JD
$2,995.00
4 portes, sedan, V-8, tapis caoutchouc, dégivreur arrière, miroir avec contrôle intérieur, transmission automatique, volant deluxe, disques de roues deluxe, pneus blancs, radio, haut-parleur arrière.
PRIX DE DETAIL: $3,989.00



A. MENARD

60 DORCHESTER SUD
JD CHEVROLET OLDSMOBILE
TEL.: 529-4561



avec Bols on ne manque jamais son coup

40 oz 8.30
25 oz 5.45
10 oz 2.35

"Distillé au Canada pour la distillerie Erven Lucas Bols, Amsterdam, Hollande.



Un Québécois aux J.O. de 1972

Il me surprendrait énormément qu'il y ait une ville aussi populeuse que Québec en Amérique du Nord, qui ait une aussi grosse capacité de remontée mécanique à l'intérieur d'un rayon de vingt-cinq milles. Nous possédons aussi des pentes avec dénivellation et difficultés suffisantes tels le Mont Sainte-Anne et certaines pistes de Stoneham, en bref, tout ce qu'il faut pour voir les nôtres accéder à l'équipe nationale et porter les couleurs du Canada à l'étranger. Malgré tout ces avantages, le ski alpin, québécois ne possède pas de prospects capables de se développer assez rapidement pour atteindre ce niveau avant 1972. Le programme midget local laisse entrevoir de grands espoirs mais ce sera plutôt pour les Jeux Olympiques de 1976, à condition toutefois que la Zone puisse trouver les fonds nécessaires pour poursuivre le développement de ces jeunes.

Si le ski alpin québécois n'a pas de super-vedettes en vue pour 1972, le ski de fond, qui demande des déboursés moins considérables, peut s'enorgueillir de posséder la sienne. On parle beaucoup de skieurs alpin mais combien savent que le jeune André Voyer est membre de notre équipe nationale de ski de fond, et, qu'il est actuellement le meilleur coureur de fond junior au pays avec Malcom Hunter d'Ottawa qui fait présentement compagne aux Etats-Unis. Aucun junior canadien n'a encore défait Voyer cette saison, il compte même une performance de trois minutes derrière l'Américain Mike Gallagher, le meilleur coureur de fond en Amérique, sur un parcours de 15 Km. (9.3 milles), ce qui est jugé comme excellent.

D'après Denis Racine, André Voyer a pu se développer ainsi grâce au parfait bilingue qu'est Rolf Kjaernali, l'entraîneur de notre équipe nationale. Tout comme l'acquisition du Français Gilbert Mollard semble avoir réveillé nos skieurs alpins, Rolf Kjaernali semble ajouter du muscle à nos coureurs de fond. Il faut cependant ajouter que celui-ci n'est pas le dernier venu comme entraîneur de ski de fond puisqu'il était l'entraîneur de l'équipe de Norvège aux Jeux Olympiques de Grenoble.

Quant au développement d'André Voyer, j'ajouterai que Kjaernali n'est pas le seul responsable de son succès, qui n'aurait pas été possible sans le dévouement et les talents d'organisateurs entraîneurs des frères Jacques et Denis Racine du club Ook-Pik. Nous espérons qu'André Voyer continuera dans la même voie car il est quasiment la seule chance que nous ayons de voir le fait français représenté sur l'équipe canadienne des Jeux Olympiques de 1972, à Sapporo au Japon.

Le ski sur glace

Les skieurs qui espéraient skier tout l'hiver dans des pistes bien enneigées sont naturellement très déçus du fait que ces mêmes pistes sont maintenant glacées. Personnellement, nous aimons skier de temps en temps sur des pistes glacées car en plus de nous permettre d'améliorer notre ski, le fait de réussir à surmonter les difficultés qu'apporte la glace nous procure une satisfaction tout à fait spéciale.

Pour réussir à bien skier sur la glace, il vous faut apporter quelques raffinements à votre technique dont certains semblent à l'encontre de ce qui est enseigné. Le premier impératif est de garder les skis écartés d'au moins six à huit pouces. L'objectif de tout skieur est de réussir un virage en conservant les deux skis ensemble comme s'ils étaient collés. Ceci est un défaut sur la glace car vous avez besoin d'un bon point d'appui, plus la base est large, meilleure est l'équilibre.

Votre poids doit être distribué également sur les deux skis en tout temps, les prises de carres étant faites des deux skis à la fois d'une manière très énergique et soudaine. Ceci est aussi à l'encontre de la technique conventionnelle qui est d'avoir plus de poids sur le ski extérieur au virage. La grande majorité des skieurs adoptent une position statique en virage, c'est-à-dire qu'ils placent leurs skis en travers de la ligne de pente et se laissent déraper jusqu'au moment où ce dérapage s'arrête de lui-même ou à l'aide d'une très légère flexion, pour ensuite effectuer le même processus dans la direction contraire.

Cette façon de skier donne de bons résultats sur une piste bien enneigée car la résistance qu'apporte la neige est suffisante, certains réussissent même à donner l'impression d'être des experts avec une telle technique. Cette position statique est toutefois le plus grand ennemi du skieur sur la glace où il faut conduire le virage avec les genoux mais surtout bloquer le dérapage en pliant les genoux latéralement d'une façon énergique et soudaine.

Les bras doivent demeurer à l'avant du corps en tout temps. Si en cours de virage, la main extérieure au virage est projetée plus à l'arrière que la hanche, celle-ci reculera automatiquement faisant perdre l'adhérence au talon de vos skis. Si votre main extérieure au virage est gardée en arrière de la hanche, vous vous privez de l'aide que peut vous apporter le bâton extérieur, dans le cas ou une manoeuvre de rattrapage serait nécessaire.

Même si vous parvenez à modifier ainsi votre technique, vous n'obtiendrez aucun résultat si vos skis ne sont pas bien préparés et vos carres bien affutées. Un virage très bien réussi sur une piste glacée est dû à soixante quinze pour cent à des skis bien à point, quinze pour cent à une bonne technique et dix pour cent à une attitude positive pleine de confiance.

D'un virage à l'autre

Nous avons appris que la direction du mont Saint-Anne projette de construire une patinoire et une glissade pour les enfants. La réalisation d'un tel projet permettrait à plusieurs de profiter du grand air particulièrement chez les familles où le père et les plus vieux font du ski pendant que la mère et les très jeunes demeurent à la maison.

La performance des Québécois a été rien de moins qu'éclatante lors de la descente du Championnat Provincial à Owl's Head dans les Cantons de l'Est. Georges Girard, qui agissait comme entraîneur des Québécois, remarqua, en chronométrant les pratiques, qu'une ligne particulière était beaucoup plus rapide que celle qu'empruntait tous les compétiteurs. Le résultat fut des victoires de Michelle Bernier et de Jocelyn Dufresne accompagnées de deuxièmes places pour Danielle et Marc-André Girard. Un tel nettoyage par des Québécois ne s'était jamais vu dans une compétition provinciale. A remarquer que ces Girard sont tous frères et soeurs et que le plus jeune, René, faisait aussi partie de la compétition. Sans aucun doute la famille la plus rapide sur des skis à Québec!



FIN DE SAISON TRAGIQUE — La Française Annie Famose a chuté, hier, lors des compétitions de ski de St-Anton, et la saison est terminée pour elle. Elle souffre d'une fracture du péroné et d'une déchirure du tendon d'achille. Son rêve de gagner la Coupe du Monde ne pourra pas se réaliser cette année.

(Téléphoto PA)

Annie Famose se fracture une jambe et n'a plus d'espoir de succéder à Nancy Greene

ST-ANTON, Autriche (PC-PA) — La Française Annie Famose, première aspirante au titre de Nancy Greene comme championne mondiale du ski, s'est fracturé une jambe sur le circuit de ski européen qui a fait d'autres victimes hier.

Sa compatriote française Macchi et l'Allemande Rosi Mittermaier se sont aussi blessées en chutant.

Entre-temps, le Canadien Scott Henderson a été transporté à Paris pour intervention chirurgicale à la jambe droite qu'il s'est fracturée à Mégève le 21 janvier.

Betsy Clifford, d'Ottawa, choisie par Nancy comme sa relève au Canada, s'est aussi blessée à une cheville et Gerry Rinaldi, à un genou.

Al Raine, pilote de l'équipe nationale alpine, est revenu au Canada mercredi en critiquant les conditions européennes.

"C'était tout simplement incroyable. Le manque de neige rendait les conditions impossibles avec la présence de cailloux et verdure.

"La situation des instructeurs en était d'autant plus difficile que personne ne voulait voir ses protégés se tuer."

Raine a surtout critiqué la situation à Mégève.

"On a envoyé quatre skieurs avant les autres et ils n'ont jamais complété la descente. On a attendu deux heures et, lorsque Guy Périllat, de France, a voulu s'élancer, un surveillant l'en a empêché".

Le Rouge et Or reçoit la visite des Golden Gaels de Queen's

Le Rouge et Or de Laval jouera sa prochaine partie locale samedi après midi à 2.30 heures p.m. à l'Aréna de l'OTJ alors que les Golden Gaels de l'Université Queen's seront les visiteurs. La saison tire à sa fin, et l'instructeur Jean-Charles Gravel n'est pas sans savoir que toutes les rencontres sont d'une extrême importance pour son club qui bataille présentement pour terminer en tête de sa section. Présentement, Laval mène dans la section Est de l'OQAA avec Carleton et l'Université de Montréal, les trois clubs ayant chacun 14 points, le Rouge & Or ayant cependant deux parties de plus à disputer. Gravel est des plus enchantés de son trio formé de Gilles Gagnon, Jean Rioux et Denis Mercier qui a brillé en fin de semaine dernière alors que le Rouge et Or remportait deux belles victoires sur McGill et Queen's. L'instructeur était aussi très satisfait du travail d'André Robidoux à la défense. Le retour du gros joueur de défense a stabilisé la défensive en plus de lui apporter de l'expérience.

Mathis ne craint pas Chuvalo et il pense pouvoir le battre

NEW YORK (PA) — George Chuvalo et Buster Mathis ont fort impressionné lors de leur dernière présence au Madison Square Garden.

Après avoir mis Mel Wood K.O. au 6e round, Mathis a ensuite surveillé Chuvalo disposer de Manuel Ramos en cinq reprises.

On a alors demandé à Mathis s'il aimerait affronter Chuvalo et il a répondu sans hésitation:

"Tout de suite, je peux le vaincre."

L'ancienne tour de 300 livres, réduite maintenant à 230, aura sa chance contre le champion poids lourd canadien dans un match de 12 rounds lundi soir, lors d'un autre programme double.

Dans le premier match-vedette, Emile Griffith, ancien champion poids moyen, affrontera le nouveau venu Doyle Baird dans un combat de 10 rounds.

Mathis n'a pas changé d'opinion au sujet de Chuvalo.

"Il est fort comme un boeuf, mais il est grand ouvert.

"Il y a une limite à ce qu'un gars peut encaisser, car vous venez toujours à bout d'une brique avec une masse. Si je le frappe comme il faut, il cédera."

Et si Chuvalo l'atteint comme il faut lui-même?

"Il ne frappe pas assez fort, a répliqué Mathis.

"De toute façon, il sera trop occupé à encaisser, car j'ai l'intention de frapper tôt et souvent."

Le géant de 24 ans pense déjà à un autre match après celui de Chuvalo. On sait que le vainqueur a obtenu l'assurance d'affronter Jerry Quarry au Garden le 10 mars.

"Mais Joe Frazier est le gars que je veux rencontrer de nouveau, a dit Mathis. Je promets que ce sera alors différent."

Frazier a arrêté Mathis au 4e round et c'était la première fois que Buster n'atteignait pas la limite en 12 ans chez les pros.



CA VA COGNER A NEW-YORK — George Chuvalo rencontre Buster Mathis et Emile Griffith affronte Doyle Baird. Tel sera le programme de boxe présenté lundi, au Madison Square de Garden de New-York. Mathis a été établi favori à 9 contre 5 pour vaincre Chuvalo, lors de ce programme.

(Téléphoto PA)

Montréal est toujours en lice pour les Jeux 1976

MONTREAL (PC) — Howard Radford, président de l'Association olympique canadienne, a déclaré hier qu'il n'avait aucune raison de rejoindre le maire Jean Drapeau "immédiatement" au sujet des intentions de Montréal pour la présentation des Jeux olympiques d'été 1976.

"Si le maire veut me parler, il sait comment me rejoindre, mais il n'y a aucune urgence et je n'ai pas de raison d'aller le voir maintenant."

La question d'annuler la soumission de Montréal pour les Jeux 1976 s'est posée quand Drapeau a annoncé mercredi soir la fermeture de Terre des Hommes, ajoutant qu'il réfléchirait pendant quelques semaines avant de décider s'il résignerait son poste de maire.

Montréal a été choisie par le COC pour présenter une soumission pour les Jeux d'été 1976 et Vancouver pour les Jeux d'hiver de préférence à Toronto et Hamilton.

Montréal et Vancouver doivent convaincre le Comité olympique international qu'elles offrent les meilleurs avantages au monde.

Radford a l'espoir de rencontrer Drapeau la semaine prochaine, "ayant confiance que la cité l'avertira si elle a changé d'idée."

Par ailleurs, Gerry Snyder, vice-président du comité exécutif de Montréal, a déclaré hier que la fermeture de Terre des Hommes n'avait rien à faire avec la soumission pour les Jeux 1976.

"Notre dossier est prêt pour Lausanne le 31 décembre.

"De plus, cette fermeture renforcera notre position, car nous n'aurons plus à prévoir un budget pour combler les déficits de l'Expo.

"Vous ne pouvez peut-être pas acheter une nouvelle auto à une certaine année parce que votre budget ne le permet pas, mais cela ne vous empêche pas d'acheter d'autres choses et ce sera la même situation en 1976" a conclu Snyder.

Dark rengagé pour une période de cinq ans

CLEVELAND (UPI) — Les Indiens de Cleveland ont annoncé, hier qu'ils avaient réengagé l'instructeur Alvin Dark et lui avaient offert un contrat de cinq ans, le plus long contrat jamais signé par un instructeur dans les ligues majeures.

Dark a pris les Indiens en charge l'année dernière avec un contrat d'un an et il les a conduits de la huitième à la troisième place. Son salaire n'a pas été dévoilé.

"Premièrement, je tiens à remercier les joueurs qui ont joué une grosse année pour moi", a déclaré Dark. Il a ajouté que son succès n'aurait pas été possible sans eux.

"Je ne peux pas travailler pour de meilleurs hommes", a ajouté Dark en parlant du bureau de direction.

Le propriétaire des Indiens, Vernon Stouffer a décrit Dark comme "l'un des meilleurs instructeurs des deux ligues".





MOLSON, LÀ TU PARLES!
BIÈRE MOLSON EXPORT ALE
Brassée au Québec par Molson

Yvon Duhamel défendra son titre à la course de motos

Au moins une cinquantaine de participants prendront part cette année à la course de motos sur glace, organisée dans le cadre du carnaval de Québec.

Comme par les années passées, cet événement prendra l'affiche à la piste de courses Jacques-Cartier, au parc de l'exposition provinciale de Québec, le samedi 8 février, à compter d'une heure de l'après-midi.

Le champion de l'an dernier, Yvon Duhamel sera présent au fil du départ afin de défendre son titre et plusieurs autres grands coureurs canadiens ont assuré les organisateurs de leur présence. Le programme comprendra 15 courses dont les cinq dernières sont pour les championnats de chaque classe.

Cette compétition attire tous les ans une grande foule désireuse de voir les casse-cous manoeuvrant d'une façon spectaculaire leur véhicule. Des vitesses d'environ 90 milles à l'heure seront atteintes et les coureurs démontreront leur habileté en prenant des virages à 70 milles à l'heure.

Cette course de motos est l'une des plus spectaculaires au Canada, et comme preuve de l'importance de cet événement, la société Radio-Canada télédiffusera en direct, sur les réseaux anglais et français toutes le péripéties de cet événement.

La princesse Grace Kelley, de Monaco, sera l'invitée d'honneur à cet activité.

Dans les vieux murs

Derby du Carnaval

On sait que le dog derby du Carnaval sera présenté cette année dans le Duché de Frontenac. A cette occasion, Fernand Boudreau représentant du Carnaval pour cet événement, compte sur le comité suivant: Alfred Abel, président; Michel Drouin, vice-président; Antonio Lelièvre, en charge des départs; Gerry O'Connor, chronométreur; Dr Russel Giguère, médecin vétérinaire; Denise Abel, secrétaire; Nicole Blanchette, secrétaire; Robert Larue, inspecteur des attelages; René Garneau, vérificateur; Raymond Laramée, vérificateur; Marcel Plante, représentant des coureurs; Michel Masson, publiciste.

Le parcours tracé sera d'une longueur totale de 38 milles réparti en 2 étapes de 19 milles chacune. Les dates ont été fixées aux 8 et 9 février prochains. Contrairement à ce qui a été annoncé, les départs et arrivées auront lieu à Ville de Vanier, face au Restaurant le Palatin situé sur l'Avenue Proulx. L'heure du départ de chaque étape est prévue pour 1.30 heure p.m. Environ 35 attelages sont attendus à cet événement. Mentionnons notamment l'inscription d'une ancienne championne du ski aux Etats-Unis soit Anne Wing et d'une quinzaine d'autres enregistrements reçus à date.

Le Karkajou auto-club a fait figure d'innovateur

Le Karkajou auto-club a fait figure d'innovateur cette année dans le domaine du rallye d'hiver. En effet, ce club automobile, chargé de l'organisation du rallye du carnaval 1969, remet à l'avance aux participants de cet événement, le parcours de cette compétition, comptant pour le championnat du rallye de la FSCA, région de Québec.

Cette épreuve d'environ 225 milles est inscrite au calendrier du 15e carnaval de Québce, et prendra l'affiche dimanche, le 16 février.

Le premier départ se fera du palais de glace à compter de 9h. a.m. et les participants parcoureront les routes secondaires des comtés de Lévis, Dorchester, Beauce et Lotbinière. Les participants pourront arrêter se reposer et diner à l'auberge St-Henri, à St-Henri, située sur la route 53. Au retour, la compilation des points ainsi que la remise des bourses et des trophées se fera à la Tournée du Moulin, à Orsainville. Environ $200 en bourses seront distribués aux gagnants des deux classes, experts et novices.

Cette compétition est accessible à tous, et ni les experts ni les novices n'ont besoin d'instruments de navigation, sauf une bonne montre. Il suffit en fait de savoir lire une carte.

Déjà plusieurs grands noms dans le domaine de l'automobile ont assuré les organisateurs de leur présence. Soulignons la présence de Scott Harvey, gangnant du rallye Shell 1968, et Marcel Rainville, un participant au rallye Sheil. Ces deux coureurs piloteront une voiture Simca 1200.

René Drolet restera inactif durant trois autres parties

par Roland SABOURIN

René Drolet s'est fait enlever son plâtre au genou gauche, mais les As ne pourront compter sur lui pour leurs trois prochaines parties. Le meilleur compteur du club local ne fera pas le voyage à Cleveland, demain, puis il continuera à être spectateur pour les deux joutes locales contre les Kings de Springfield.

Selon les rapports obtenus hier après-midi, Drolet pourra patiner d'ici une semaine. Il pourrait donc faire un retour au jeu pour la joute à Rochester, le 9 février. Nos représentants feront alors un voyage de trois joutes aux Etats-Unis avant de recevoir Hershey sur la patinoire du Colisée.

"Nous avons eu une pratique très monotone, ce matin, mais il faut dire que celle d'hier avait été très dure", nous a déclaré l'instructeur Vic Stasiuk. Malgré tout, il semblait très satisfait de l'ensemble de la situation.

Il est entendu que Gilles Banville sera le cerbère débutant pour la rencontre de demain soir, à Cleveland. Banville aura également l'occasion de jouer contre Springfield, dimanche soir. Dunc Wilson sera le substitut pour les deux rencontres.

Selon l'horaire établi, les As quittent notre ville à 4 heures, cet après-midi, à bord d'un avion spécialement nolisé pour eux. Ils reviendront à l'Ancienne-Lorette au cours de la nuit de samedi à dimanche.

AUTRES NOTES: Lew Morrison, une recrue, a finalement passé l'initiation chez les professionnels, après l'exercice d'entrainement tenu hier matin ... Skip Krake et Doug Robinson, obtenus du Los Angeles, seront parmi les nouvelles figures du club Springfield lors de la prochaine série ... Les As ont fait une offre à Luc Sigouin pour devenir professionnel, mais elle a été refusée, les nouveaux pourparlers laissant l'impression que l'athlète du nord-ouest québécois n'est pas trop re ... La joute de dimanche sera celle de la "Soirée du Carnaval" alors que la reine, le Bonhomme et le président rendront visite à tous ceux qui assisteront à la rencontre ... Aucun changement ne sera fait sur les lignes d'attaque des As puisque Rosaire Paiement continuera à évoluer avec Bobby Taylor et Morrison ... Stasiuk n'a pas caché qu'il était très satisfait de la tenue affichée par Onil Boutin entre Guy Dufour et Larry McKillop ...



EN VENTE A VOTRE STATION-SERVICE

LUTTE CE SOIR A 8h.30 A LA TOUR

GRANDE FINALE 2 de 3 A FINIR
ABDULAH The Butcher et YVON KOLOFF vs GINO BRITO et ANTONIO BAILLARGEON

SEMI-FINALE COMBAT DE BOXE
MAT GILMORE vs JACQUES ROUGEAU

COMBAT 30 MINUTES
ANGELO MOSKA vs EDDIE AUGER

COMBAT 30 MINUTES PAR EQUIPES
JOS LEDUC et PAUL LEDUC vs BRUTE MARTIN et DALE ROBERTS

COMBAT 20 MINUTES
RON KELLEY vs CHEN LEE



Admission gén, enfants $1.00, Adultes: $1.50
Rés.: $2.00 - Ouverture du guichet à 1h. p.m.
Réservations: 529-0524
515 Mgr Gauvreau

Journée internationale de la moto-neige le 8 février

Une grande journée internationale de la moto-neige prendra place dans le cadre du Carnaval de Québec 1969. Cette compétition se déroulera, le 8 février prochain au centre de moto-neige Drolet, sur la route 2 près du Château Nancy. Plus de 80 compétiteurs se sont déjà inscrits pour se partager une bourse de $1,000.00 qui a été amassée grâce à la collaboration des marchands de l'Ancienne-Lorette.

Les organisateurs, Patrick Paquin, André Berthiaume et Yvon Bouchard, attendent de nombreux autres compétiteurs puisqu'ils ont fait parvenir des invitations à tous les manufacturiers de motos-neige. Ils sont déjà assurés de la présence des compagnies Bombardier, Polaris, Show-Jet et Yamaha.

La compétition se déroulera sur une piste ovale d'un mille et quart que la ville de l'Ancienne-Lorette est en train d'aménager. Des courses spéciales seront organisées pour les dames, les enfants et les journalistes. Les activités commenceront à 9h30 a.m. pour se terminer par une soirée dansante sous la présidence du maire de l'Ancienne-Lorette.

Une victoire de plus à l'actif des Russes

OTTAWA (PC)—L'équipe nationale russe a comblé un déficit de deux buts après la première période hier soir et a finalement écrasé l'équipe de l'Est du Canada 10-4 dans un rude match hors concours de hockey.

C'était la septième victoire d'affilée des Russes dans leur tournée canadienne où ils ont affiché une marge de 46-15 dans les buts.

Ils ont eu un gros avantage dans les lancers hier soir et ont dominé les Canadiens dans ce match marqué de 24 punitions, y compris trois majeures et deux punitions de match.

Ted Hargreaves et Jean Cusson ont compté au cours des trois premières minutes de jeu pour le Canada et, en dépit d'un désavantage de 16-6 dans les lancers dans la première période, les Canadiens tenaient leur bout.

Avec un déficit de 3-1 au début de la 2e reprise, les Russes ont soumis le gardien Steve Rexe à un bombardement de 17 lancers, enfilant huit buts.

Terry O'Malley, dans la 2e période, et Terry Caffrey, dans le dernier engagement, ont complété le total des Canadiens.

Les Russes ont ajouté deux autres buts dans la dernière reprise.

SOMMAIRE

Première période

1—Canada: Hargreaves 1:46
2—Canada: Cusson (King, Holmes) 2:40
3—Russie: Mikhailov (Kharimamov, Petrov) 15:37
4—Canada: Caffrey (Bayes, Martin) 18:47
Punitions: Romishevski, 1:36; Romishevsky, Caffrey, 5:33; Begg, 7:58; Moissev, 10:47; Begg, Cadieux, Mishakov, mineures, 15:01.

Deuxième période

5—Russie: Moissev (Mikhailov) 0:47
6—Russie: Kharimamov (Mikhailov) 1:31
7—Russie: Mikhailov (Kharimamov) 10:16
8—Russie: Maiorov (Yakushev, Starshinov) 11:10
9—Russie: Ragulin (Starschinov) 13:16
10—Canada: O'Malley (Bayne) 14:37
11—Russie: Petrov 15:44
12—Russie: Kharimamov (Petrov, Mikhailov) 18:30
Punitions: Paladev, 7:36; Dupre, Migovilov, punitions de match, 12:00; Paladev, 12:51.

Troisième période

13—Russie: Vikulov (Mishalov, Paladiev) 3:33
14—Russie: Moissev 10:10
Punitions: Caffrey, 6:17; Mikhailov, 13:27; Mishakov, Heindl, 16:16; Kharimamov, Ferguson, 16:13; O'Malley, 16:44; Mikhailov, 16:58.

St-Hyacinthe revient au bercail avec un nouveau dépôt de $5,000

ST-HYACINTHE (PC) — Les Gaulois de St-Hyacinthe seront officiellement de retour dans la ligue senior du Québec aujourd'hui après que le nouveau président de l'équipe, Me Michel Pothier, aura fait parvenir au bureau de direction de la ligue le montant de $5,000 représentant le coût de la garantie.

La nouvelle direction des Gaulois comprendra donc Me Michel Pothier qui sera assisté de Jean-Marie Dupont et Robert Larivière. Bernard Delobbe sera le secrétaire-trésorier.

Quant à l'instructeur, ce sera Claude Savary qui a déjà dirigé l'équipe pendant quatre ans et qui entamera sa cinquième saison après un an d'interruption. Marcel Lachapelle agira comme publiciste.

La prochaine partie des Gaulois aura lieu mardi prochain à Sherbrooke contre les Castors. La partie qui devait avoir lieu contre l'équipe nationale du Canada a été remise au 23 février. Quant aux deux matches contre Chicoutimi et Victoriaville, ils seront joués à une date qui sera fixée plus tard.

Shawinigan au Colisée ce soir

Les As juniors qui fonctionnent au ralenti depuis quelque temps, ont une nouvelle chance de décrocher la victoire ce soir à 8:30 p.m. au Colisée, alors qu'ils recevront les Bruins de Shawinigan.

Les Bruins sont au premier rang de la ligue Junior A du Québec tandis que les As juniors tentent désespérément de sortir de la cave.

Les compteurs de la Nationale

	B	A	T	P
Esposito, Bos.	31	46	77	56
B. Hull, Chi.	31	37	68	37
Howe, Det.	24	40	64	30
Mikita, Chi.	18	42	60	21
Béliveau, Mtl	19	35	54	35
Delvecchio, Det.	17	37	54	6
Hodge, Bos.	27	26	53	52
Berenson, St.L.	22	31	53	29
Pappin, Chi.	24	27	51	31
Courneyer, Mtl	28	22	50	22
Ullman, Tor.	24	26	50	30



Le sedan 4 portes Viva de luxe.

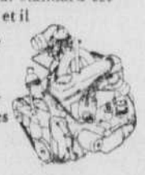
Voici la Viva 1969.

Nouveaux modèles

Pour 1969, la gamme Viva s'enrichit de deux nouveaux modèles: deux sedans à quatre portes. Désormais, vous pouvez goûter le luxe et les performances de la Viva en même temps que la commodité du modèle quatre portes. Ces sedans quatre portes sont livrables en version de luxe et super-luxe "SL". La gamme des Viva contient désormais six modèles: trois sedans deux portes, un station-wagon et deux sedans quatre portes. Faites votre choix aujourd'hui.

Nouvelle puissance

Là encore, un choix plus étendu: trois moteurs pour la Viva 1969. Le moteur standard est silencieux, sûr, économique et il développe 57 CV. En option, le "90", dont la puissance atteint 70 CV, et aussi un nouveau et nerveux 4-cylindres de 1600 cc, à arbre à cames en tête, qui développe 84 CV. Venez en faire l'essai.

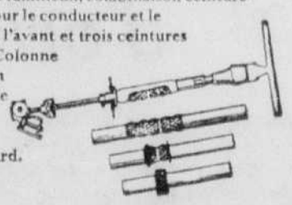


Nouveaux équipements en option

Commandez soit le "90", soit le "1600". Ces deux moteurs sont livrés avec un équipement hautes performances comprenant des servo-freins, avec disques à l'avant, et un pont arrière spécial à rapport de 4.125. On peut également commander les freins à disque séparément avec le moteur standard de la Viva, sur tous les modèles. Vous voulez une automatique? Commandez la transmission entièrement automatique à trois rapports. La boite de vitesses standard est une 4-vitesses à levier au plancher, très sportive. Pour l'équipement en option économique, rien ne bat la Viva 1969!

Nouveaux dispositifs de sécurité

La Viva est la petite voiture dotée des dispositifs de sécurité des grandes voitures: feux de position latéraux avant et arrière, feux de recul, système de freinage à deux maitres-cylindres avec témoin lumineux, combinaison ceinture-baudrier pour le conducteur et le passager de l'avant et trois ceintures à l'arrière. Colonne de direction amortissante ...et bien d'autres. Tous standard.



Chaque Viva doit faire sa marque pour recevoir cette marque GM SYMBOLE D'EXCELLENCE

La Viva: $1,927 *chez les concessionnaires Pontiac.

*Prix de détail maximum proposé par le fabricant pour le sedan Viva standard, avec chauffage-dégivrage, à Québec. Le prix indiqué comprend les frais de manutention et de livraison, la taxe de vente fédérale et la taxe d'accise. Taxes provinciale et locale, et frais d'immatriculation non compris. La Viva de luxe (représentée ci-dessus), la SL et le station-wagon sont livrables moyennant un léger supplément de prix.

Voyez votre concessionnaire Vauxhall-Pontiac

Concessionnaires "Vauxhall - Pontiac" à Québec

AUTOMOBILES INC.
1740 ouest, boul. Charest. Téléphone: 681-0671

GIGUERE AUTOMOBILE (1964) INC.
375, boul. Hamel. Téléphone: 529-1351

"Etudiants sous presse"

L'Osstidcho meurt . . .

Si vous vous êtes débarrassés de vos préjugés et de vos idées fixées déjà depuis des années, vous êtes bien préparés pour l'Osstidcho. Il ne faut pas nécessairement accepter tout ce qu'ils disent, mais il faut du moins essayer de le comprendre car les idées émises sont valables si on se donne la peine de les apprécier.

Au début, on est un peu effrayé: des sons proviennent d'un peu partout et on entrevoit toute la troupe dans une sorte de pénombre. On se croirait dans un monde nouveau, un monde inventé. Ce qui nous déconcerte le plus, c'est le calme complet qu'affichent chanteurs et musiciens.

Les musiciens sont déguisés. Ils portent vêtements de prêtres occidentaux ou orientaux, de bouffons, etc. Mais qu'importe ils ont du talent.

L'originalité fait naturellement partie du spectacle. Les événements les plus futiles de la vie servent de source aux diverses scènes.

Tous, chanteurs, musiciens et comédiens, sont drôles, francs, directs, naturels, ouverts et très sympathiques. Cette phrase n'a vraiment pas besoin d'explication car elle s'enchaine.

Il faut considérer l'Osstidcho comme une expérience. Robert Charlebois a réussi à mélanger musique et politique. Cette expérience s'est montrée très profitable car elle a provoqué un certain éveil de la population à la situation actuelle par un autre moyen que la contestation.

Même si le style est invraisemblable, même si le genre est trop nouveau, même si on ne croit pas aux idées énoncées, il faut reconnaitre ce spectacle avant tout parce que c'est un Québécois qui l'a créé.

Hélène HUDON
Marie de l'Incarnation



Une publicité "monstrueuse" à ce nouveau-né de la scène politique
(Photo: Antoine Godbout)

Les maniaques de la Trudeaumanie

Le récent voyage que M. Trudeau a fait en Angleterre a été l'objet d'une manie qui est revenue à la mode. Vous vous souvenez sans aucun doute de l'atmosphère qui entoura l'élection de M. Trudeau; on parla de Trudeaumanie. Est-ce pour expliquer la majorité des votes qu'on lui attribua? Je n'en sais rien! Quoi qu'il en soit, les événements qui suivirent l'élection de M. Trudeau nous permettent de conclure que ce ne sont pas les électeurs de M. Trudeau que l'on doit qualifier de "maniaques".

En effet, les moyens de diffusion se sont emparés du soi-disant "phénomène" Trudeau pour faire une publicité monstrueuse à ce nouveau-né de la scène politique. Je dis bien "monstrueuse", car rares sont les comptes rendus qui ont été impartiaux à son égard. Jamais un homme n'avait été critiqué dans une intégrité si génante. J'ai à l'esprit des manchettes faisant part d'une excursion de pêche au . . . d'un dîner avec Miss . . . d'une partie de hockey au . . . enfin du dernier complet en . . .

Chers compatriotes, il est difficile pour nous de nous abaisser, que dis-je, de reconnaitre que notre culture n'est pas "grand-chose", C'est pourquoi on aime tant se leurrer sur le sort des autres. M. Trudeau n'est pas un dieu, ni un "leader", c'est un homme comme vous et moi, demandant à être considéré comme tel, non de façon mystique.

Notre conception de M. Trudeau est illusoire et fort loin de la réalité; si onse plait tant à l'admirer, c'est pour mieux l'envier et rêver de lui ressembler "peut-être" un jour. Nous nous estimons capables de porter des jugements, des critiques, sans trop connaître ce que nous jugeons. Il en est ainsi dans trop de domaines . . . Ne soyons pas surpris d'entendre "Trudeau" par ici, "Trudeau" par là, un ministre "untel" qui se "graisse" et d'un autre qui a dit "ceci" et fait "cela" . . .

Si la critique à l'endroit de M. Trudeau est devenue vraisemblablement une manie, c'est que trop de gens ne peuvent supporter qu'il y ait des hommes qui leur soient supérieurs. M. Trudeau est une victime de ces gens; on se plait beaucoup à parler de lui, mais c'est pour mieux l'envier. On lui reproche d'être supérieur à nous sur trop de plans. Tout ce qu'il possède et que nous n'avons pas, fait l'objet d'une critique qui est devenue une manie. Remarquez qu'il n'est pas le seul à être touché de telles critiques.

Nous, Québécois, nous avons la manie des grandeurs, grandeurs dont nous ne connaissons pas le coût. Nous voulons tout avoir sans rien donner, tout construire sans rien faire, mais cela ne nous empêche pas de placer notre "pesant jugement" dans la balance . . .

Il serait équitable, je crois, de savoir un jour ce que les autres pensent de nous, nous serions alors peut-être obligés de relever nos manches et remiser notre amour-propre, pour "participer" enfin à ce que les autres ont fait jusqu'ici pour nous.

Jean-Paul NADEAU
Séminaire de Québec

"Grande vente de feu"

25 p.c. d'escompte cette semaine sur notre L.S.D. 250 microgrames. Nous vous garantissons ici la plus belle peur de votre vie. En effet, la dose convenant dans le cas présent a un taux plus qu'appréciable d'hallucinations; vous aurez diverses et inoubliables sensations de départs pour vacances mouvementées. Cependant, comme les vacances sont toujours plus éreintantes qu'autre chose, vous apprécierez pour sûr toute la chaleur d'un retour et serez sans doute fort étonnés de constater toute la distance que l'on peut parcourir en 8 à 12 hres. Si vous n'êtes pas intelligents, prière d'absorber une dose moins forte, autrement le "VOYAGE" risque (selon les statistiques) non seulement d'être long et plate, mais de se faire dans l'épaisseur. Enfin, pour ceux qui ne sauraient pas compter, 250 plus 250 font 500 microgrammes. Avant d'avaler ça, il est préférable de s'assurer que votre testament est rédigé ou que St-Michel-Archange est disposé à recevoir un nouvau patient.

AVERTISSEMENT :

"Ne laissez pas les enfants en bas de deux ans approcher de la pharmacie si c'est là que vous rangez votre marchandise, car si l'enfant, par malchance avalait le produit, de légers troubles, tels que modifications dans les expériences sensorielles, euphorie, angoisse et atténuation de l'angoisse, expérience émotionnelles particulières, modifications dans la perception du soi, confusion mentale, ainsi que diverses psychoses pourraient se produire".

La quantité de hachisch dont nous disposons pour la vente étant très faible, nous prions nos clients de faire vite leurs commandes.

En ce qui concerne la marijuana, nous serons en mesure de fournir à la clientèle habituelle. Cependant, les deux derniers produits n'ayant subi aucun dommage, un escompte de 12 p.c. uniquement sera accordé.

N.B. "Si par hasard, il y avait de nouveaux fumeurs parmi vous, sachez que le hachisch et la marijuana produisent une qualité d'hallucinations de beaucoup inférieure à celle du L.S.D.

Cependant, les effets nocifs sont également inférieurs. Ces deux produits extraits d'une plante appelée Cannabis Sativa, ne suscitent que de légers troubles de controverse, quoique provoquant chez les individus souffrant de malnutrition ou de déséquilibre des psychoses relativement graves, des phénomènes d'apathie ou de dépendance psychologique".

Vos habituels et dévouées fournisseurs,

X & Frère Ltée.

Paul LAPOINTE
Cardinal-Roy

Contestation: Lutte pour la liberté

Dans la dernière chronique étudiante, vous citiez que l'événement de la semaine (voir la page Etudiante sous presse du 17 janvier) fut l'expulsion de trois individus du CEGEP de Limoilou. Ici, je viens compléter en disant pour la première fois publiquement les raisons de ces expulsions.

L'un des individus, André Larivière, fut jugé licencieux par "sa conduite sérieusement répréhensible au collège" (1) et pour "insubordination aux autorités" (2). Plus précisément, on le déclare coupable de corrompre l'esprit du groupe par sa tenue vestimentaire (cheveux longs, barbe, jeans), et de nuire à la réputation du collège en écrivant un poème dit érotique dans le journal du collège, alors que les dirigeants de ce journal se tenaient responsables de la sélection des articles et en endossaient toute la responsabilité. En somme, on le juge dangereux parce qu'il croit fermement à ses idées et qu'il les met en pratique. On n'accepte pas ceux qui ne veulent pas s ranger du côté du plus fort (conventions et préjugés).

Les deux autres étudiants sont Vital Barbeau et moi-même. Trois chefs d'accusation: "insubordination aux autorités du collège" (3), "conduite sérieusement répréhensible au collège" (4) et "conduite préjudiciable à la réputation du collège en tout endroit que ce soit". A remqrquer que nous étions les dirigeants du journal. Alors ce journal, d'après l'administration du collège, nuisait à la réputation du CEGEP parce que Léo Tremblay parla publiquement contre les poèmes qu'on y écrivait et que l'on y citait même du Marx. Ensuite, l'on nous dénonce comme étant la cause de l'agitation qui régna dans le collège, en ce sens que l'on contestait notre exécutif fantoche, notre système d'éducation et la société globale. Par contre ces mêmes personnes oublièrent la publication, dans ce même journal, de méthodes actives pour faire participer l'étudiant à ses cours, à son école, et à sa société. Les gens voient plus facilement le côté négatif que positif de notre contestation.

Par la suite, l'exécutif du collège, sous proposition du président, exclut sansm ême voter la proposition, André et moi-même de la corporation étudiante (6). Cela signifie qu'il nous est interdit de poser les pieds dans les locaux étudiants. A la même réunion deux membres de l'exécutif démissionnent: Yvon Ferland et Jean Bertrand. Dissension entre étudiants grâce à un président qui n'a pas voulu défendre ses étudiants et qui préfère s'allier à l'administration du collège pour expulser les individus qu'il jugeait dangereux pour son prestige personnel.

Je crois que l'on juge sans comprendre. Il me semble que l'opposition, propre de la démocratie, a toujours mis plus de vie et permet aux dirigeants de voir plus juste. En détruisant l'opposition, les portes sont ouvertes à la politique d'un seul homme, d'un seul groupe. Ensuite l'on s'étonnera des actes de violence au nom d'une liberté supposée existante en notre pays.

Un expulsé et un "inaliéné",

Bernard BISSONNETTE

(1) livret "Les services aux étudiants" rédigé par M. Philippe Bernatchez, p. 8-9, causes de renvois, article 3
(2) idem — article 1
(3) idem — article 1
(4) idem — article 3
(5) idem — article 4
(6) vendredi soir, le 17 janvier 1969

An II des CEGEP: la désillusion subsiste

Que se passe-t-il au CEGEP ?

La rébellion est-elle terminée ?

Tous les étudiants sont-ils retournés à leurs livres après avoir trouvé le climat idéal à leurs études?

Eh bien non, justement la rébellion n'est pas terminée, elle est seulement en suspens; on en a cependant exclu toutes les formes de violence (celles qui attiraient l'attention du grand public). En attendant, les étudiants sont bien retournés à l'étude, vous allez dire, oui, mais sans grande conviction, car "LES ETUDIANTS NE CROIENT PLUS AU CEGEP !"

Pourquoi ?

Tout d'abord les Cegep, après une ouverture prématurée, n'étaient pas suffisamment prêts à recevoir les étudiants. De ce manque de préparation, (vu le temps limité dont on avait disposé) résulta le manque de fini où l'on négligea certaines phases importantes (ex.: l'information au secteur technique).

Et nous les étudiants, croyez-vous sincèrement que nous étions prêts à accepter d'un bon oeil toute cette demi - charpente ? A accepter ces deux ans qui surgissaient tout à coup entre nous et l'université ? Tout nouveau, tout beau, et puisqu'il le fallait ces deux ans de préparation à l'université ou au marché du travail, ce ne serait pas perdu. Et l'"An I des CEGEP" débuta en attendant les développements . . . Mais voilà, il n'y en a pas eu de développements pour améliorer la "patente" et cela fait maintenant un an et demi qu'on patiente et l'on ne peut même pas encore prévoir de fin à cette longue attente. Malgré la contestation de l'automne dernier, qui a fait tant de remue - ménage, rien ne s'est concrétisé.

L'étudiant reste seul, trop seul, il est perdu au milieu de la société étudiante qui l'entoure. Il y a deux ans, il évoluait dans un groupe avec lequel il prenait des cours pendant toute une année. Comme il s'agissait toujours du même groupe, on apprenait vite à se connaître, à s'aider, à faire partie du groupe lui-même. Maintenant, un étudiant qui ne connaîtrait personne du Cegep au début de l'année pourrait repartir sans en connaître beaucoup plus à la fin de la même année. La cause: la polyvalence où chacun suit son propre horaire qui ne sert qu'à lui. Le résultat: un cours signifie 40 individus rassemblés pour 3 périodes par semaine pour une session (4 mois), un autre cours, 40 autres individus pour 3 autres périodes de la semaine.

Aucune appproche n'est faite par l'autorité aux étudiants, au début de l'année pour participer à quoi que ce soit; si on veut faire quelque chose, on doit se renseigner soi-même et faire les démarches nécessaires. Le Cegep est trop cosmopolite, il n'a pas d'âme entre ses murs, pas plus de véritable esprit d'équipe; il n'y a que le va-et-vient d'individus sans nom ou de groupes anonymes.

De cet état latent provient un climat d'incertitude, de malaise où on n'a pas le sentiment d'avancer vraiment ou de tirer quelque chose des cours reçus.

Plus les jours passent, plus il y a d'étudiants qui abandonnent leurs cours, qui remettent tout en question, qui recherchent ailleurs des valeurs plus sûres.

On avait confiance au Cegep, mais on l'a vite perdue pour une désillusion d'autant plus grande. Le Cegep c'est tout ça en plus d'être une école où l'on fait des études plus ou moins spécialisées, selon l'orientation de chaque individu: c'est à la fois la révision des cours primaires et secondaires (édition revue et corrigée) ainsi qu'un aperçu du cours universitaire que nous désirons suivre. C'est à la fois une super - école secondaire et un mini-campus universitaire.

Messieurs du ministère de l'Education, au nom de ceux qui sont présentement au secondaire, repensez le système du Cegep, ne détruisez pas ce qui a été fait, ne recommencez pas à zéro, non, mais tout en mettant à profit l'expérience acquise durant les dernières années, améliorez la technique de l'éducation. Nous verrions bien le Cegep comme partie intégrante de l'université: les cours seraient à la portée de tous ceux qui sentiraient le besoin d'un recyclage de leurs connaissances dans une ou plusieurs matières. Ce recyclage se ferait avant l'université (pour les études générales) ou en session d'été avant d'entreprendre une autre année (pour les études plus spécialisées).

Cela deviendrait des CEUGES ou Collèges d'enseignement universitaire général et spécialisé.

CONCLUSION :

Il y aurait moins de temps perdu puisqu'on serait dès lors au niveau universitaire, il existerait une motivation plus grande, grâce à un but immédiat, avec une plus grande efficacité générale au niveau éducatif et enfin un retour à la confiance perdue face à l'échec des CEGEP actuels.

Jacques MACKAY
CEGEP Ste-Foy

ILS ONT PRIS LEUR SANTE EN MAIN



Ignorés des gouvernements malgré leurs demandes répétées, les citoyens du quartier défavorisé de Saint-Jacques, à Montréal, ont décidé de passer à l'action en créant leur propre clinique médicale. Dans le prochain numéro de **Perspectives,** Gaby Perreault-Dorval nous racontera comment, grâce à la bonne volonté de beaucoup de gens, dont des médecins, des dentistes et des infirmières, toute une population jusqu'ici négligée est parvenue à se faire bien soigner.

Le rôle des conseillers d'orientation

Traditionnellement, le rôle du conseiller d'orientation a toujours été d'aider l'étudiant à faire un choix parmi les cours offerts par notre système scolaire, en vue de se diriger vers une profession ou un métier, ou encore vers le marché du travail. A venir jusqu'à dernièrement, cette intervention se situait à la fin d'un cycle d'études comme à la fin du cours secondaire, classique ou scientifique, ou à la fin des études élémentaires.

Avec la mise en application du nouveau système d'éducation polyvalent, ou d'enseignement général, la notion de l'orientation s'est modifiée. Quand l'élève prend une option, c'est qu'il fait déjà un choix s'appuyant sur sa future profession ou son futur métier. C'est pourquoi l'intervention du conseiller doit se faire au cours de l'année, chaque fois que l'étudiant a besoin d'aide dans une révision de son programme d'options. Le conseil du spécialiste n'est toutefois pas définitif, pas plus qu'il n'est obligatoire. Le choix de l'étudiant est de moins en moins définitif, mais plutôt progressif, car son orientation nécessite des revisions continuelles.

Le travail du conseiller a toujours consisté à effectuer des évaluations d'aptitudes et de personnalité, à en interpréter les résultats aux élèves et à informer ces derniers et leurs parents sur les débouchés scolaires et professionnels offerts à l'étudiant. Son travail s'intègre davantage au processus d'éducation qui tient compte du rendement scolaire, de l'appréciation des professeurs, des aptitudes de l'étudiant et, en général, d'un éventail de facteurs physiques, psychiques et sociaux, tels qu'ils apparaissent dans le dossier cumulatif de l'élève et qui devient sa feuille de route.

Gynette DEMERS
Notre-Dame de Bellevue

et Marie GARNEAU,
Notre-Dame e Québec.

De plus:

Les métamorphoses de Séraphin:
après le roman, la radio, le film et la télévision, l'avare à tout faire de Claude-Henri Grignon a maintenant son village dans les Laurentides;

Vaillancourt à la conquête de San Francisco:
sculpteur controversé, Armand Vaillancourt, après Chicoutimi, Asbestos et Toronto, s'attaque maintenant à une place publique de San Francisco. . .

Fruits-condiments:
Margo Oliver nous offre des recettes à base d'orange et de citron.

Des recettes pour tous les goûts dans "La Bonne Cuisine de Perspectives", tous les samedis, avec votre quotidien

LE SOLEIL

Le programme de Léo Tremblay

Le PNC propose un ordre nouveau pour le Québec

Par Christian COUTLEE

Le Parti nationaliste chrétien (PNC) remettait hier au Soleil la première copie rendue publique de son programme politique dont 60,000 exemplaires seront distribués à la population à compter de lundi.

Dans le document d'une soixantaine de pages, le chef du PNC, M. Léo Tremblay, aborde ce qu'il appelle "l'essentiel" de la philosophie de son parti et présente des solutions politiques qu'il entend mettre en pratique dans la province dès après les prochaines élections.

Le programme du PNC est précédé d'une introduction dans laquelle M. Tremblay raconte les premiers souffles de son parti, dit ce qu'il pense des "vieux partis", dresse un bilan sommaire de la "révolution tranquille" et explique le défi qu'a relevé le PNC dès sa fondation.

Dans le premier chapitre, M. Léo Tremblay traite de "la philosophie d'un gouvernement québécois". Il en énonce les principes directeurs qui reposent sur les questions linguistiques et constitutionnelles et aborde la question d'un Québec indépendant.

A ce sujet, il n'ajoute rien à ce qu'il a déjà dit publiquement et réaffirme sa foi dans un Québec indépendant qui doit préalablement faire l'acquisition des outils essentiels à sa survivance nationale et économique. "Sans eux, précise-t-il dans le document, nous courons droit au désastre et d'une façon inévitable".

Sans aller dans les détails, M. Tremblay procède à une première énumération de ces outils essentiel. Il cite notamment le besoin pour le Québec d'obtenir la garantie de diriger lui-même et seul son immigration.

Il note également qu'il faut que le Québec obtienne la garantie de pouvoir diriger son économie d'importation et d'exportation; qu'il obtienne la garantie de diriger ses échanges culturels avec les autres pays francophones du monde; qu'il obtienne la garantie de diriger ses ressources naturelles terrestres et maritimes etc.

Mais ce n'est pas là le mandat (celui de faire l'indépendance) que demandent dans l'immédiat M. Tremblay et son parti. Le mandat qu'il demande à la population, c'est de mettre de l'ordre dans l'administration de la province, de mettre de l'ordre dans le système d'éducation.

L'EDUCATION

Le programme du PNC consacre un long chapitre à la question éducationnelle. Après avoir dressé un tableau de l'éducation au Québec au cours des derniers 100 ans, du rôle primordial joué par l'Eglise dans ce domaine, M. Tremblay dit qu'aujourd'hui, "c'est le renversement des valeurs".

Comme solution au problème de l'éducation dans la province, le PNC exige, dans son programme, la disparition immédiate de l'école polyvalente.

M. Tremblay rappelle les dangers d'un tel système. Il rappelle ce qu'il a déjà dit sur le sujet, sur la déshumanisation des écoles polyvalentes, sur le déracinement des familles, les dangers de gigantisme d'un tel système etc.

Le PNC suggère également dans l'ordre, la création d'un cours primaire de formation générale, la reconnaissance du cours classique, la restructuration des écoles normales, la renaissance des instituts de technologie qui se meurent, dit-il, le réaménagement des Beaux-Arts et du théâtre et la mise en place d'instituts de sciences appliquées.

Et à ce sujet, le PNC formule cinq autres suggestions, soit la création d'un Conseil national de l'éducation qui aurait pour tâche l'administration des institutions précitées ainsi que des universités subventionnées par l'Etat.

Le PNC suggère la structure d'un tel Conseil national de l'éducation. Il préconise également la création d'un Conseil national de recherches pour promouvoir des recherches notamment sur la formation des maîtres, des recherches pures, des recherches en économique, en sociologie, sur l'humanisme et les civilisations, sur la conservation de la pureté de la langue.

Le PNC, toujours à ce sujet, préconise enfin la création d'un ministère de la culture et cite un certain nombre de domaines qui devraient relever de sa juridiction.

LE GOUVERNEMENT ET SES MINISTERES

C'est là le titre du troisième et dernier chapitre du programme du PNC, M. Tremblay énumère les noms et fonctions des divers ministères nécessaires à l'administration logique de la province.

Le premier, c'est le ministère de la Justice et de l'Intérieur, ceci pour faire respecter l'ordre dans la société et les droits de tous les citoyens égaux entre eux.

Le second, c'est le ministère de l'Agriculture, M. Trembaly explique que malgré l'exode vers les villes, l'agriculture demeurera une industrie de base dans la province.

Après le ministère de la Famille, du Bien-être social et de la Santé nationale, M. Tremblay parle du ministère du Travail et promet en outre dans ce chapitre, que le PNC créera un tribunal d'arbitrage permanent formé de magistrats de cours supérieures, hors d'atteinte des influences venant de l'extérieur.

Dans les domaines nouveaux, M. Tremblay parle de la création obligatoire d'un ministère de la statistique (pour développer intelligemment l'économie), un ministère de l'Equipement, un ministère de la Fonction publique, un ministère des Finances et de l'Economie et un secrétariat d'Etat donc la fonction sera de veiller aux relations extérieures du Québec, soit avec le gouvernement d'Ottawa ou des autres provinces mais également avec les gouvernements étrangers, que ce soit au point de vue des affaires culturelles ou des affaires commerciales.

Enfin, M. Tremblay et son parti préconisent la création d'une Banque du Québec qui serait appelée à diriger l'économie de la province en relations étroites avec la Banque du Canada.

C'est cela que le PNC propose à la population, c'est cela, nous expliquait M. Tremblay au cours d'une entrevue hier, que le PNC mettra en application si la population québécoise le lui demande.

Nous obtenons la publicité, les autres ont les investissements

(Pierre Laporte)

MONTREAL (PC)—Le voyage que viennent d'effectuer les ministres québécois Jean-Guy Cardinal et Jean-Paul Beaudry à Paris aura coûté très cher. On a mobilisé les propagandistes les plus expérimentés de l'Office provincial de publicité pour en tirer un maximum de publicité, mais les résultats sont maigres, a déclaré le leader parlementaire du parti libéral à l'Assemblée nationale, M. Pierre Laporte (L — Chambly), hier midi au Club de Réforme, à Montréal.

Qualifiant le voyage "d'immense battage publicitaire", M. Laporte a ajouté que "nous n'allons certainement pas accepter que le gouvernement français, tablant sur l'émotivité normale que provoquent les relations du Québec avec son ancienne mère-patrie, nous endorme avec des échanges culturels, sans doute importants, alors que les investissements seront réservés à d'autres provinces ou aux Etats-Unis".

Selon M. Laporte, les capitaux français ont tendance à s'installer ailleurs qu'au Québec. Le député de Chambly a cité la compagnie Michelin, qui a fabriqué les pneus du métro de Montréal, qui a décidé de s'installer en Nouvelle-Ecosse pour tenter de conquérir sa part du marché nord - américain; une filiale de la compagnie de stylos à billes Pointe Bic s'est installée récemment en Ontario; la compagnie Pechiney a résolu de s'implanter aux Etats-Unis "après avoir lorgné brièvement du côté du Québec".

Accords France-Québec

L'ancien ministre du cabinet Lesage a jugé impérieux que les accords franco - québécois de 1964 et 1965, conclus par l'administration Lesage, soient l'objet de négociations réalistes "dès que nous aurons repris le pouvoir afin de corriger une situation devenue anormale".

M. Laporte a rappelé son voyage à Paris en décembre dernier, au cours duquel il a rencontré le secrétaire d'Etat français aux Affaires étrangères, M. de Lipkowski. M. Laporte a discuté de l'avenir du Canada et des relations économiques avec la France.

A ce propos, l'ancien ministre a dit à M. de Lipkowski que le parti libéral du Québec envisageait l'avenir du Québec à l'intérieur du Canada et que la France se devait d'en tenir compte dans ses attitudes et ses déclarations.

Par ailleurs, M. Laporte a violemment attaqué le gouvernement de l'Union nationale" dont les ministres et députés, abandonnés à eux-mêmes, flirtent alternativement avec le séparatisme et le fédéralisme, font chanter le premier ministre Bertrand et donnent le spectacle de leurs contradictions et de leurs querelles.

Le député de l'Opposition a soutenu que nous assistons à l'effondrement du régime de l'Union nationale après moins de 3 ans de pouvoir. Il a accusé l'UN de mauvaise administration et de recourir à des subterfuges politiques pour créer des diversions et détourner l'attention de l'opinion publique. M. Laporte a prédit des élections générales au Québec pour le mois de juin prochain et il a demandé aux militants du parti de se préparer à l'assaut final.

Quant à M. Cardinal, qui a été reçu à Paris en véritable chef d'Etat par le gouvernement français, M. Laporte a demandé pourquoi avoir déployé tout ce faste et avoir tenté de présenter le ministre de l'Education comme "l'authentique héritier de M. Daniel Johnson et futur premier ministre du Québec.

"Je demande à l'Union nationale si c'est Paris qui va choisir son prochain chef et je demande au peuple du Québec si c'est Paris qui va désigner son prochain premier ministre", a dit M. Laporte.

Des associations québécoises demandent au gouvernement fédéral le morcellement du bill omnibus

Par BERNARD RACINE

MONTREAL (PC) — Dans un télégramme adressé au début de la semaine au conseil fédéral des ministres, un groupe d'associations québécoises a demandé au gouvernement de séparer le bill omnibus — C-195 — et de permettre le vote libre sur les questions de l'avortement et de l'homosexualité.

Le groupe qui prétend compter entre 250,000 et 300,000 membres et par conséquent "représenter la pensée de la majorité des électeurs du Québec", comprend une dizaine d'associations dont la plus importante est la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste.

Au cours d'une conférence de presse tenue hier, le porte-parole du groupe, M. Louis Bouchard, de Montréal, président de l'Association des parents catholiques du Québec, a noté que certains articles du bill avaient des mérites, particulièrement ceux touchant le port des armes à feu, les loteries, l'ivressomètre, la police de la route.

Mais le groupe invite le gouvernement à la prudence relativement aux articles portant sur l'avortement et l'homosexualité.

En ce qui touche l'avortement, M. Bouchard a déclaré qu'il craignait surtout que l'avortement soit pratiqué "à la demande de personnes déçues".

Après avoir noté la réticence de certains médecins vis-à-vis de l'avortement, le droit à la vie de l'enfant, même dans le sein de sa mère, il a finalement déclaré qu'il était "difficile de porter un jugement sur les effets" qu'aurait cette loi sur la population.

"Nous demandons le respect de la démocratie," a-t-il dit, expliquant ensuite qu'il n'y avait pas eu référendum sur la question et que "nul ne peut prétendre que l'électorat approuve tout le contenu" du bill.

A un journaliste qui lui demandait s'il recommandait de sauver l'enfant quand la vie de la mère était en danger, M. Bouchard a répondu qu'il ne pouvait pas répondre et que d'ailleurs ces cas là étaient assez rares.

Relativement à l'homosexualité, M. Bouchard a admis que les homosexuels n'étaient pas des criminels et que les psychologues poursuivaient leurs études dans ce domaine parce que tout n'est pas encore connu touchant cette forme de sexualité.

Il a même cité le rapport britannique Wolfhanden qui croit que cinq pour cent de la population naissent avec une tendance à l'homosexualité et que par conséquent il faut admettre que pour ces gens l'homosexualité est une tendance aussi naturelle que l'hétérosexualité.

Notant que dans une société de type libéral comme la nôtre, la loi ne voulait pas aller voir dans les chambres à coucher, il a affirmé que ce raisonnement poussé à la limite était absurde.

Les actes d'homosexualité entre adultes consentant ne peuvent pas être considérés comme licites, a-t-il dit, citant le duel, les tentatives de suicide et l'absorption de drogues, comme des actes illicites commis par des personnes consentantes.

M. Bouchard a nié que l'action du groupe survienne tardivement — le débat sur le bill est engagé à Ottawa — et il a rappelé qu'un mémoire avait été envoyé à Ottawa peu de temps après que le bill C-195 eut été rendu public.

Le rapport Prévost est à l'honneur dans les cours de justice du Québec

Par Paul LACHANCE

"Dites donc, vous autres, est-ce qu'on vous a distribué le Rapport Prévost à la prison?"

Et tous les assistants de se retourner vers la boîte des accusés à qui s'adressait le juge en chef Albert Dumontier, visiblement courroucé.

C'était en effet la seconde fois, en quelques minutes qu'un prisonnier présent à l'appel du rôle des Sessions s'adressait au juge pour lui faire part de ses doléances.

Le premier s'est plaint qu'il était en prison depuis le mois de septembre et que, depuis ce temps, on n'avait fait qu'accumuler des remises dans son dossier.

Le juge a fixé l'enquête à jeudi prochain en déclarant au procureur de la Couronne que, si à cette date on n'avait pas le témoin à charge que l'on recherche, le prisonnier devait être libéré.

Cependant, c'est lorsque le second se mit à se plaindre qu'il ne pouvait pas téléphoner de la prison, que le magistrat explosa et déclara qu'il en avait assez de toutes ces plaintes qui ne le regardait pas mais concernaient l'administration.

Et décidément, comme cela se fait depuis quelques jours, le Rapport Prévost était à l'honneur puisque, dans une cour voisine, le juge Cyrille Potvin ouvrait une parenthèse sur notre justice criminelle avant de condamner un jeune Québécois dans la vingtaine à trois ans de pénitencier pour une série de vols à main armée et de vols.

"Si l'on veut corriger, a déclaré le juge, il faut faire attention de ne pas démolir. Notre justice est saine et peut se comparer aux justices de tous les autres pays."

Le plus grave de cette situation est que l'accusé, durant la période où il jouissait d'une sentence suspendue, a commis d'autres crimes.

Un premier rapport du service de probation avait semblé favorable à l'accusé mais une communication subséquente transmise au juge sonnait l'alarme contre le jeune homme.

Dans ces circonstances, le juge Potvin s'est déclaré incapable d'être clément et s'est vu dans l'obligation de prononcer deux sentences concurrentes de trois années de pénitencier, une autre de six mois et une dernière d'un mois, le tout à être purgé au pénitencier.

Cependant, la sentence contient une recommandation de placement à l'institut Leclerc, de Montréal, afin de permettre au condamné d'apprendre un métier. Le juge Potvin s'est dit peiné d'avoir à imposer une telle sentence, que l'attitude de l'accusé avait nécessitée, et il lui a souhaité bonne chance lors de son retour dans la société.

Dans une visible allusion au Rapport Prévost, le juge Potvin a rappelé qu'il fallait rester dans la réalité et venir voir ce qui se passait au palais de justice. Il a ajouté qu'il fallait rendre hommage aux autorités pour toutes les innovations qui avaient été entreprises depuis quelques années, dans le domaine de la justice, notamment en matière d'administration du palais lui-même, de réhabilitation et de probation.

"Il ne faut pas jeter tout un édifice par terre, a-t-il conclu, parce qu'une porte est mal placée. Il faut également se rappeler que, lorsqu'un inculpé est traduit devant les tribunaux, il y a toujours une victime dont on doit tenir compte."

Soulignons que depuis jeudi dernier, date de la parution du premier volume du Rapport Prévost, on entend continuellement dans les corridors du palais, des conversations sur les recommandations qu'il contient. Disons que la plupart des avocats de la défense, tout en faisant certaines restrictions sur certaines réformes préconisées, sont extrêmement satisfaits de l'ensemble du document, alors que les procureurs de la Couronne se montrent plus réticents sur l'aspect réaliste de l'oeuvre.

RIVE-SUD
NOUVELLES —
LA REDACTION
525-7131 JOUR
525-7136 SOIR
ABONNEMENT
GASTON TURGEON,
81A Boul. Jacques-Cartier
Lauzon, 837-5936.
Bureau de 8h.30 a.m. à 6 h. p.m.
Samedi 8 h. 30 à 12.00

Le premier ministre Bennet de la Colombie-Britannique est prêt à se joindre aux Loyalistes

VICTORIA (PC)—Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. W.A.C. Bennett, a déclaré hier, qu'il n'hésiterait pas à se joindre à l'Association des Loyalistes des Maritimes, qui prône l'anglais comme étant la seule langue officielle du Canada.

"Je n'en fais pas encore partie, mais je n'hésiterais pas à le faire", a déclaré le premier ministre Bennett, lorsqu'on l'a interrogé au sujet d'un rapport en provenance de Moncton, N.-B., selon lequel il accepterait d'être membre honoraire de cette association.

Il a ajouté que le mémoire de la province, qui sera présenté lors de la prochaine conférence constitutionnelle fédérale-provinciale, à Ottawa, "démontre que l'anglais est la langue des communications".

"Cela ne s'applique pas à la province de Québec, ou à des poignées de gens d'expression française, dans des endroits comme Maillardville, en Colombie-Britannique", a-t-il ajouté.

Garage
BOIVIN ET FILS
Réparation générale, peinture et débosselage, remorquage. Spécialité auto européenne
Spécial, peinture au complet $69.00
312 Notre-Dame
Notre-Dame des Laurentides
Tél.: 849-8433

COMPTABLE
Entreprise d'immeuble et de construction, établie depuis 40 ans, demande jeune diplômé en commerce comme adjoint au contrôleur et à l'acheteur. Possibilité d'accéder rapidement à des postes supérieurs. Travail permanent à Québec.
DEPT 2056, LE SOLEIL


J. SOULARD
VOICI MON MODELE DEMONSTRATEUR EN REDUCTION
Oldsmobile
F 85
1968

4 portes sedan, 8 cyl., servo-freins, transmission automatique, servo-direction, volant deluxe, disques de roues deluxe, pneus blancs, radio.
PRIX DE DETAIL: $3,724.00
Prix JD $2,995.00
60 DORCHESTER SUD
CHEVROLET OLDSMOBILE Inc.
TEL.: 529-4561

HORAIRE DE TÉLÉVISION

Comprenant également les postes transmis par câble

(4) Québec CFCM-TV | (3) Burlington WCAX-TV | (10) Montréal CFTM-TV
(5) Qubec CKMI-TV | (7) Sherbrooke CHLT-TV | (12) Montréal CFCF-TV
(11) Québec CBVT | (8) Mt. Wash. WMTW-TV | (13) Trois-Rivières CKTM-TV

De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain

(c) Emissions couleur

VENDREDI LE 31 JANVIER 1969

P. M.
6.00 (3) World of Sport
(11) Tour à tour
(8) Movie: "Winning Team"
(10) Télé-métro
(5) Dateline
(12) Pulse
(7) Troisième édition
(13) Bloc des nouvelles
6.15 (11) Téléjournal
(3) Weatherwise
(7) La météo
6.20 (11) Ici Québec
(7) Edition sportive
6.30 (4) Panoramonde
(13) Votre spectacle: "Les Forbands"
(5) The Avengers c
(7) Maxi-ciné: "L'homme au masque de cire"
6.40 (10) Sport-Images c
6.45 (11) Aujourd'hui
6.50 (10) Télé-métro
7.00 (3) News
(4) Police des Plaines
(12) The Country Music Hall
(8) Ski Trails
(10) Dernière heure
7.15 (10) Télé-métro c
7.30 (3) The Harlem Globe Trotters c
(4) En première: c "Quatre balles pour Joe" c
(5) The Ghost and Mrs Muir
(10) En première: "Les frontières brisées"
(12) Here's Lucy
(8) Operation Entertainment c
(11) Voyage au fond des mers
8.00 (5) Get Smart
(12) Friday Movie: "Doctor in the House" c
(13) Vrai de vrai
8.30 (7) (11) (13) Du feu s.v.p.
(3) Gomer USMC c
(8) The Felony Squad c
(5) Don Messer's Jubilee c
9.00 (3) Friday Night Movie: "The Dark at the Top of the Stairs"
(7) Mystère de l'Ouest
(11) Des agents très spéciaux c
(5) Adam-12 c
(8) The Don Rickles Show c
(13) Cinéma Kraft: "Le chevalier de Pardaillan"
9.15 (4) (10) L'école du bonheur
9.30 (4) Elle et lui
(10) Elle et lui
(5) Friday Movie: "My Cousin Rachel"
(8) The Guns of Will Sunnett c
10.00 (4) Noir sur blanc
(7) C'est votre affaire
(8) Judd for the Defense c
(10) Dix à dix
(11) Mon pays, mes chansons c
(12) The F.B.I.
10.30 (7) (11) (13) Justice
(10) Toute la ville en parle c
10.45 (10) Nouvelles c
(4) Panoramonde
11.00 (7) (11) (13)
(5) (12)c Nouvelles c
(8) Eleven O'Clock Report
11.15 (10) Cinéma c "Typhon sur Nagasaki"
(3) Channel 3 Night Beat
(4) Où?
11.20 (11) Ici Québec
11.30 (7) Cinéma 7: "Bombardier B-52"
(4) Heure exquise: "De la bouche du cheval"
(11) Cinéma: "Dossier 1413"
(8) Movie 8: "To Paris With Love"
(5) After 11: "Mac Lintock"
(12) Pajama Playhouse: "The Sword of Lancelot"
(13) Ciné-soir: "Le naif aux quarante enfants"
11.45 (3) Late Show: "One Foot in Hell"
A.M.
12.45 (10) Nouvelles c
1.00 (4) (5) Musique Marc Legrand
1.15 (13) Nouvelles anglaises
1.30 (13) Nouvelles

SAMEDI LE 1er FEVRIER 1969

A. M.
7.00 (8) Faith For Today
7.30 (8) World of Life
8.00 (3) The Go-Go Gophers c
(8) Colby Telecourse
(10) Les petits Bonshommes
8.15 (12) News
8.30 (8) Discovery 68
(3) The Bugs Bunny
(12) Hercules
9.00 (8) New Casper Cartoons Show
(10) Le capitaine Bonhomme
(7) (11) Cours universitaires
9.30 (3) Wacky Races c
(12) Underdog c
(8) The Adventure of Gulliver c
9.45 (7) (11) Cours universitaires
10.00 (3) The Archie Show
(10) Le Gros Bill
(8) Popeye Playhouse
(12) Roger Ramjet c
(4) Dessins animés
10.30 (3) The Batman-Superman Hour of Adventure
(4) Ciné-matinée: "Les aventures de Robin des Bois"
(7) Le cirque à Tonton
(12) Spiderman
(8) Fantastic Voyage
(13) (11) Pépinot
11.00 (8) Journey to the Center of the Earth c
(12) Rocky and Friends
(10) Bon Week-End
(11) (13) Robin Fusée
11.30 (3) The Herculoids c
(7) (11) (13) Roquet, belles oreilles
(8) The Fantastic Four c
(12) Batman
11.50 (10) Mes amis, les animaux
P. M.
12.00 (8) George of the Jungle
(3) Shazzan
(12) Let's Find Out c
(7) (11) Ultraman
(4) Aventures d'outre-mer
(13) Les petites annonces
(10) Le temps s'ouvre c
12.30 (3) Johnny Quest c
(12) The Uncle Bobby Show c
(4) De tout, de tous c
(10) Ciné-samedi: "La belle des belles"
(8) American Bandstand 69
(7) (11) (13) Si jeunesse pouvait
1.00 (7) (11) Le Golf et ses étoiles c
(13) Le temps s'ouvre
(4) Hollywood Panorama
(3) Moby Dick and the Mighty Mightor
(12) The Flinstones c
(5) CBC Sports presents: "Curling c
1.25 (4) Kit Carson
1.30 (8) Happening
(12) Captain Scarlett c
(3) The Lone Ranger c
(13) Panorama de France
1.45 (13) (7) (11) Tennis
1.50 (4) Le Saint
2.00 (8) Saturday Showtime: "Cole Younger, Gunfighter"
(12) Long John Silver c
(3) Skippy, the Bush Kangaroo c
(5) Keleidosport
2.30 (12) Saturday Movie: "Wind Across the Everglades"
(10) Pour une chanson
(7) (11) (13) Cent millions de jeunes
(3) Road to Adventure c
2.40 (4) Le Virginien
2.45 (10) Monsieur Bricole
3.00 (7) (11) (13) Images en tête
(3) Wings to Jamaica
3.15 (10) Sur le matelas
3.30 (3) Canadian Travel
(8) Pro Bowlers Tour c
3.45 (3) Social Security
4.00 (4) Sur le matelas
(12) "Out Doora with Liberty Mutual c
(3) CBS Golf Classic c
(5) The Forest Rangers c
4.15 (10) Ralliement des Créditistes
4.30 (10) La rampe sportive c
(7) (11) (13) Les Corsaires c
(5) Skippy, the Bush Kangaroo c
(12) Sports Hot Seat
5.00 (4) Allez-4
(11) (13) Skippy le Kangourou c
(7) Documentaire
(10) C'est arrivé cette semaine c
(8) (12) Wide World of Sports c
(5) Wonderful World of Golf c
(3) Current Events Quiz
5.15 (7) J. A. Defossés
5.30 (10) Terre des jeunes
(3) Dance Date
(13) Commerce et industrie
(7) Le parti Québécois
(11) L'heure des quilles c
5.45 (7) Ralliement des Créditistes
6.00 (5) Teen Club
(4) Boni populaire Desjardins
(12) A Communiquer
(3) Capital Report
(13) Bloc des nouvelles
(7) Troisième édition
6.10 (3) Weatherwise
6.15 (3) Newstime
(7) Météo
6.30 (11) Téléjournal
(3) News
(4) Coup d'oeil
(8) Golf Tournament c
(13) Salut la compagnie
(7) Papa a raison
(10) Capitaine Scarlet
(12) Like Young c
6.35 (11) Atome et Galaxies c
6.45 (4) L'actualité
7.00 (3) Mchale's Navy
(4) (10) Jeunesse d'aujourd'hui
(5) The Beverly Hillbillies c
(7) Soirée canadienne c
(11) Cher oncle Bill c
7.30 (11) A propos de
(8) The Dating Game
(5) The Good Guys
(3) (12) The Jackie Gleason Show
(13) Maman Bagnole
8.00 (13) (11) (7) (5) Hockey
(4) A la brûnante: "Les nouveaux internes"
(8) The Newlywed Game c
(10) Les grands spectacles: "L'homme dans le filet"
8.30 (3) My Three Sons c
(12) Academy Performance
(8) The Lawrence Welk Show c
9.00 (3) Hogan's Heroes
9.30 (3) Petitcoat Junction c
(8) The Hollywood Palace c
9.45 (10) Au-delà du réel
10.00 (3) Mannix c
10.15 (4) Formi . . . formidable
(7) (11) (13) Les couche-tard
(5) Comery Cafe c
10.30 (8) Porter Wagoner Show c
10.45 (7) (11) (13) Téléjournal
(4) Actualité
(5) Champion
(10) Dernière heure et météo c
11.00 (7) (11) (4) (5) (12) Nouvelles
11.10 (4) Couronnement de la reine du Carnaval
11.15 (8) Movie 8: "Twenty Plus Two"
(3) The Late Show: "Guns of Darkness"
(11) Cinéma: "L'espion du diable"
(12) Pulse
(10) Cinéma: "L'amour mène la danse"
(5) After 11: "Three Coins in the Fountain"
11.30 (7) Cinéma: "Le soleil dans l'oeil"
(13) Ciné-soir: "Tu seras un homme, mon fils"
11.40 (11) Heure exquise: "Tout près de Satan"
11.45 (12) Pajama Playhouse c "The Restless Years"

HORAIRES ET PROGRAMMATION EN COULEUR SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS !

A Québec aujourd'hui



Les Arts

Art traditionnel: Collection permanente de peinture, sculpture, orfèvrerie et arts décoratifs au Musée du Québec.

Collection permanente de peintres québécois: A la galerie Zanettin.

Collection permanente: A la galerie Restaurant d'Europe, 27 Ste-Angèle.

Jean Horvath: Photos au Chantauteuil, 1001 rue St-Jean.

Photographies de la Vieille Capitale du XIXe siècle: Au Musée du Québec.

Mme Rita Morley: Exposition de peintures à la Bibliothèque municipale de Ste-Foy, 990 Lavigerie, Ste-Foy.

Variétés

Rythm & Blues: Musique continuelle à la discothèque l'Opthèque, 61 rue Duberger, Ville de Duberger, à 21h00.

Germano Rocha: A la boite à chansons "Le Chantauteuil", 1001 rue St-Jean, à 22h00 et minuit.

Convocations

"Service Universitaire Canadien Outre-Mer (SUCO)": Réunion à 19h30 à l'Amphithéâtre 1-B, Pavillon de Koninck, Cité Universitaire.

L'Association de la construction de Québec: Journée annuelle des élections 1969, à 14h30 au Centre d'Apprentissage des Métiers de la Construction, 1050, rue Borne, Centre Industriel. Soirée récréative à 19h00 au Motel des Laurentides, La Bastogne.

Commission scolaire régionale Louis-Fréchette: Assemblée à 20h00.

Retraite — pour couples mariés; également dames et hommes seuls: Ouverture ce soir à 20h00 et fermeture dimanche à 15h00, à la Maison Jésus-Ouvrier, 475, Boul. Père-Lelièvre. Thème: "Croire, aimer et vivre aujourd'hui".

Cabarets

Au complexe de La Porte Saint-Jean — Le temple.
Discothèque psychédélique — La Mousse spacthèque; dose spacthèque; discothèque; discothèque sons et lumières — La Licorne; Bar Disco-club.
A l'Italia — Groupe de chanteurs et musiciens italiens. Ce soir: 8 heures à 2 heures.
Au Baril d'Huitres — De 2h. à 4h., Marc Drolet et son ensemble. Ce soir 10h. et minuit — Le trio Odemira — Danse.
Auberge de la Colline — Danse ce soir, avec orchestre "Les Stoiques" et Jim Montecino, 7h. à 1h.30.
Auberge Neptune — Ce soir: Danse avec "Les Astérix".
Bal Tabarin — Ce soir, danse "San Berman's Laties", revue, 7 danseuses, 1 danseur.
Cabaret Victoria — Ensemble Raymond Gagnon. Ce soir à partir de 9h.
Le Voilier Panorama — Aujourd'hui, 5h.30, 10h.30, 12h. 30, 3 danseuses.
Château Bonne-Entente — Musique d'ambiance.
Château Lac-Beauport — Ce soir: danse.
Chez Gérard — Ce soir à 10h. et minuit, The Oriental Show, Carole Cloutier, Claude Jobin, orchestre Guy Jourdain.
Club Lafayette — Ce soir orchestre "Les Galaxies".
Club du Vieux Bardeau — Claude Landré — Orchestre Les Four Stars.
Congress Inn — Auberge des Gouverneurs — Au pianobar à partir de 5h. Lise Lévesque. A partir de 10h. p.m. Pierre Roche.
Coronet — Danse ce soir à 10h.30 et minuit: Les Bel-Air — Gaston Boileau.
Hôtel Carol — Orchestre Les Up Town.
Holiday Inn — Ce soir: "Les Caves de l'Abbaye", danse et musique avec Agnotini, "Le Bar-Salon" danse avec le trio Azzuro.
Le Barillet — Ce soir: Danse, l'ensemble Jean Brousseau, de 8h. à 2h.
Motel Le Voyageur — A la suite Rendez-vous; orchestre Bob Plante. Ce soir: de 9h.30 à la fermeture.
Restaurant La Cloche d'Or — Ce soir: Danse avec orchestre. Les Modernistes.
Restaurant Le Caillou — Ce soir "Les Combos".
Motel Carillon — Orchestre de Danse.

Le cinéma

La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.
— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.
— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.
— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN: Films - annonces: 8.00. "Tueuses en collant noir" (—) 8h.05. "A tout casser" (A-4) 6h.30, 9h.34. FIN: 11h.05.

CANARDIERE: — "Chiens dans la nuit" (6) 1h.20, 4h.30, 7h.45. "Paris Secret" (6) 3h.05, 6h.15, 9h.30. Continue de 1h.20 à 11h.

CAPITOL: — Représentation continue de 1h.10 à 11h. Courts métrages à 1h.10; 3h.05; 5h.00; 6h.55; 8h.50. "Le Petit Baigneur" (E-4) (93 min.) CinémaScope, Couleurs à 1h.25; 3h.25; 5h.15; 9h.15.

CARTIER: Nouvelles: 7h. "Un cercueil de diamants" (5) 7h.10. "Les bolides de feu" (—) 9h.10.

CINEMA INTERNATIONAL au cinéma Bijou — "High" (6) 6h30, 9h35. "Le partage de Catherine" (—) 7h55.

CINEMA DE PARIS: — Actualités: 12h.30, 3h.30, 8h.10. "Les Vierges" (5) 12h.40, 3h.40, 6h.30, 9h.40. "Pour messieurs seuls" (6) 2h., 5h.10, 8h.20.

EMPIRE — "Le lauréat" (—); 1h00, 3h00, 5h00, 7h00, 9h00. FIN: 11h00.

IMPERIAL: "Commissaire X halte au L.S.D." (6) 12h.45, 5h.19, 9h.53. "Le bourreau de Londres" (—) 2h.15, 6h.49. "Nefertiti reine du Nil" (—) 3h.46, 8h.20. FIN: 11h.23. Dernier programme complet à 6h.50.

LAIRET: "Un cercueil de diamants" (5) 7h.37. Films - annonces: 9h.28. "Les bolides de feu" (—) 5h.45, 9h.36. FIN: 11h.28.

LEVIS: — Samedi, dimanche, lundi: "Sugar Colt" (5), 7h.30. "La Tulipe Noire" (—), 9h.00.

LIDO: "Carré de dames" (—) 7h.30. "Sexy Gang" (6) 9h.00.

ODEON - SALLE FRONTENAC: "Maldonne pour un espion" (5) Couleur à 12h.45, 4h.30, 8h.10. "Les Jeunes Fauves" (—) Couleur à 2h.40, 6h.20, 10h.00. FIN: 11h.45.

ODEON: SALLE LE DAUPHIN — "Violence de la nuit" (6) Couleurs à 2h05, 5h25, 8h50. "La nuit la plus chaude" (6) Couleurs à 12h25, 3h45, 7h05, 10h25. FIN: 11h55.

PIGALLE: — "Les play-girls" (6) 1h.00, 4h.05, 6h.50, 10h.00. "La chasse aux filles" (6) 2h.25, 5h.30, 8h.35.

PRINCESSE: "Sous le ciel bleu d'Hawaii" (—) 1h.05, 6h.05. "L'amour en 4e vitesse" (—) 2h.50, 7h.55. "Double Trouble" (A-5) 4h.20, 9h.30. FIN: 11h.30. Dernier spectacle complet à 7h.05. Dernière représentation du film "Double Trouble" à 9h.30.

SILLERY: "L'héritière de Singapour" (—) Couleurs à 7h.30. "Millie" (—) Couleurs et Scope à 9h.20. FIN: 11h.40.

STE-FOY - ALOUETTE: Mercredi, samedi et dimanche: "Lady in Cement" (5) Couleurs à 1h., 3h., 5h., 7h., 9h. FIN: 11h. "Les autres jours: "Lady in Cement" (5) Couleurs à 7h. et 9h. FIN: 11h.

STE-FOY — SALLE CHAMPLAIN: — Mercredi, samedi, dimanche: "Autant en emporte le vent" (—) couleur 2h.00, 8h.00. Les autres jours: "Autant en emporte le vent" (—) couleur 8h.00.

ST-ROMUALD: "Caravane de feu" (—) Scope, Couleurs à 9h.05. "La vallée du mystère" (6) Couleur à 7h.30.

STUDIO 9 — "Le Voleur" de Louis Malle à 7h30, 9h45.

THEATRE DE LA CITE UNIVERSITAIRE: — Trésors de la Cinémathèque Française: "Max prend son bain" et "Les dames du Bois de Boulogne" à 19h. "Max se marie" et "Farrebique" à 21h.30.

Le cinéma dans le monde

PARIS (AFP) — Le réalisateur Edouard Luns, qui vient de terminer au Brésil "Le Grabuge" se prépare à tourner "Le Dernier saut" histoire d'un crime presque parfait qui opposerait Maurice Ronet à Michel Bouquet.

MELBOURNE — Le film de Damiani "La Strega in amore" (La Sorcière amoureuse) a été invité au 18e Festival cinématographique de Melbourne.

Débuts très remarqués de Jean-Claude Casadesus

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUEBEC — Direction: Jean-Claude Casadesus. Soliste: Arthur Freeman, trompettiste. Programme: Ouverture: "Obéron" de Carl-Maria von Weber; Concerto en mi bémol majeur de Josef Haydn; "L'Amour sorcier" de Manuel de Falla. Au Palais Montcalm, hier.

Grâce à la présence au pupitre de Jean-Claude Casadesus, le concert d'hier de l'OSQ a revêtu un caractère assez exceptionnel. Faisant alors ses débuts en Amérique, le jeune chef d'orchestre français a montré des qualités qui ne manqueront pas de le faire s'imposer bientôt dans un champ d'action où il a beaucoup d'appelés mais peu d'élus.

Elève de Pierre Dervaux, Jean-Claude Casadenus a débuté lui aussi comme timbalier et sa carrière suit à peu près la même courbe que celle de son maître. Nous nous trouvons en présence d'un chef d'orchestre formé dans la tradition qui avait cours autrefois, c'est-à-dire alors qu'on devait franchir les étapes une à une, après avoir été soi-même musicien d'orchestre, en dirigeant un peu de tout, un peu partout. Le métier qui s'acquiert ainsi s'avère très précieux.

Dès les premières mesures de l'Ouverture d'"Obéron", Jean-Claude Casadesus a prouvé la sûreté de ses dons et ses grandes connaissances de l'orchestre. D'une gestique large et éloquente, il a su tout de suite imposer un jeu précis et bien équilibré, couronné d'un sens du rythme qu'il aurait été difficile de prendre en défaut et d'un soin marqué à définir les intentions de chaque oeuvre.

L'interprétation de "L'Amour sorcier" de Manuel de Falla a été particulièrement impressionnante, s'élevant au-dessus du caractère andalou des thèmes pour rejoindre le coloris éclatant de l'orchestration, et tout en conservant cette rigueur rythmique sur laquelle repose l'oeuvre.

Les musiciens y ont paru une fois de plus en grande forme et l'exécution, très en place, a été étincelante de vie et de couleurs, sans pour autant tomber dans une sorte d'orgie sonore un peu facile. M. Casadesus a tenu au contraire à conserver une clarté, une luminosité qui opposaient les contrastes de cette partition magnifique. La "Danse de la terreur" et la très célèbre "Danse rituelle du feu" manquaient peut-être d'un peu de sauvagerie mais n'en étaient pas moins proprement irrésistibles.

Arthur Freeman, le trompette solo de l'OSQ, a joué avec beaucoup d'intelligence et de doigté le "Concerto en mi bémol" de Haydn. L'oeuvre, qui se maintient presque constamment dans le registre aigu de l'instrument, comporte de nombreuses difficultés techniques que l'artiste a surmontées avec aisance, et dans un style juste sinon d'un grand raffinement.

Malgré les qualités du soliste, le triomphateur de cette soirée demeure Jean-Claude Casadesus. Si l'on songe qu'il n'a eu que deux répétitions pour mettre à point ce programme, il faut convenir que les résultats ont été étonnants. Ce qui, en même temps, permet de mesurer les moyens dont dispose maintenant notre orchestre. Voilà les débuts les plus éclatants que l'on ait vus à l'OSQ depuis très longtemps et on ne peut que souhaiter applaudir de nouveau ce jeune chef d'orchestre l'an prochain lors d'un concert de la série du lundi.

Marc SAMSON

Concours ouvert aux musiciens québécois

MONTREAL — Le prochain Concours International de Montréal aura lieu du 31 mai au 17 juin 1969 et sera destiné aux violonistes nés entre le 31 mai 1939 et le 31 mai 1953.

Les gagnants se partageront la somme de $23,500 divisée comme suit: un premier prix de $10,000; un deuxième de $5,000; un troisième de $2,500; un quatrième de $1,500; un cinquième de $1,000 et sept prix de $500.

La date limite d'inscription est fixée au 1er mars 1969. On est prié de s'adresser à l'Institut International de Musique du Canada, 106 avenue Dulwich, St-Lambert, (Québec).

CONCOURS LONG-THIBAUD

Les jeunes pianistes et violonistes québécois sont invités à participer au concours international Marguerite Long - Jacques Thibaud, à Paris. Ce concours aura lieu du 9 au 14 juin 1969 pour le violon et du 14 au 21 juin 1969 pour le piano.

Il a plus de vingt ans, deux maîtres illustres, unis dans la réalisation d'une grande oeuvre, instituaient le concours qui a conservé leurs noms. Ce concours dont la pérennité est assurée par de généreuses fondations, est devenu une institution d'Etat: ses prix constituent une véritable consécration; ils exigent des jeunes un talent exceptionnel.

Le concours s'adresse aux jeunes pianistes et violonistes de tous les pays, nés entre le 1er janvier 1939 et le 1er janvier 1954. Il comporte deux épreuves éliminatoires et une épreuve finale. Le 23 juin, à l'occasion de la remise des récompenses, aura lieu un concert au cours duquel les deux premiers grands prix et, éventuellement, les seconds grands prix se feront entendre avec l'Orchestre Philharmonique de l'O.R.T.F.

Les candidats devront s'inscrire avant le 1er mai 1969. Les demandes devront être adressées au secrétariat du Concours International Marguerite Long - Jacques Thibaud, immeuble Gaveau, 11, AVENUE Delcassé, Paris (8e).

Le Rideau Vert viendra jouer à Québec dans le cadre du Carnaval

Le Théâtre du Rideau Vert viendra à Québec, pendant le Carnaval, jouer "La jalousie", de Sacha Guitry.

En effet, lundi le 17 février, la troupe montréalaise sera au Palais Montcalm et la représentation qu'elle donnera, dans le cadre des activités artistiques du Carnaval de Québec, coincidera avec son vingtième anniversaire. C'est le 17 février 1949 que la troupe présentait son premier spectacle à Montréal.

CONCERT

Par ailleurs, un concert sera offert au Musée du Québec, dimanche le 16 février, à 16h00. Le soprano Jacqueline Martel et un orchestre de 20 musiciens dirigé par Sylvio Lacharité présenteront le programme tout-Mozart suivant.

— Symphonie no 29, en la majeur;
— Récitatif et air "Ah, Lo Trovidi"
— Ballet des Petits Riens en six mouvements.
— Le motet "Exultate, Jubilate".

Hanns Jelinek est décédé à Vienne

VIENNE (AFP) — Le compositeur autrichien Hanns Jelinek, un des maîtres du dodécaphonisme, est dédédé lundi à l'âge de 68 ans à Vienne, apprend-on.

Elève d'Arnold Schoenberg, Alban Berg et Franz Schmidt, Jelinek était professeur à l'Académie Musicale de Vienne et avait également travaillé en tant que pianiste, chef d'orchestre et compositeur de musique de films. Ses oeuvres les plus connues sont la "Sinfonia Brevis" la "Sinfonia Concertante", "L'abécédaire du Dodécaphonisme" et "L'opus dodécaphoniste", qui comprend neuf parties.

Hanns Jelinek a reçu en 1931 le prix John Hubbart (New York) et en 1947 le grand prix musical de la ville de Vienne.

Commençant demain
JULIE ANDREWS
CAROL CHANNING
JOHN GAVIN
MILLIE
Technicolor
POUR TOUS 14 ANS
HARVEY MILLS
TREVOR HOWARD
L'HERITIERE DE SINGAPOUR
TOUTE LA FAMILLE
Samedi après-midi 2 films Entrée .50
MILLIE
CINÉMA SILLERY
1720, rue St-Michel, Sillery - 527-6684

ciné club international présente demain
FESTIVAL Garbo
samedi NINOTCHKA
dimanche QUEEN CHRISTINA
lundi NINOTCHKA
mardi QUEEN CHRISTINA
mercredi GRAND HOTEL
jeudi GRAND HOTEL
vendredi MATA-HARI
(version originale anglaise)
CINEMA LE BIJOU
15, Chemin Ste-Foy, 522-7956

524-8178
STUDIO 9
3 rue St Louis
Jean-Paul Belmondo
Genevieve Bujold
en couleurs
LE VOLEUR
un film de LOUS MALLE
Finissant ce soir: 7h.30, 9h.45

PRINCESSE-IMPERIAL
14 ANS
FESTIVAL ELVIS PRESLEY
3 GRANDS FILMS
EN 2e SEMAINE
DOUBLE-TROUBLE
AMOUR EN 4e VITESSE
SOUS LE CIEL BLEU D'HAWAII
Entrée $1.00 Aucun laissez-passer
Pour tous
2e SEMAINE
pour tous
3 grands films
COMMISSAIRE X HALTE AU LSD
LE BOURREAU DE LONDRES NEFERTITI
GAGNEZ UN "POSTER" D'ELVIS PRESLEY A SON FESTIVAL
Programmation cinémathèque Paradis

CINEMA ST-ROMUALD
37, rue de l'Eglise, St-Romuald — Tél.: 839-6553
JOHN WAYNE
POUR TOUS
KIRK DOUGLAS
TECHNICOLOR / PANAVISION
LA CARAVANE DE FEU
RICHARD EGAN PETER GRAVES HARRY GUARDINO
VALLEE DU MYSTERE
TECHNICOLOR

Vendredi et samedi
10h.30 et minuit
GERMANO ROCHA Fado du Portugal
LE CHANTAUTEUIL
LICENCIE - 1001 rue St-Jean

LE PIGALLE
TEL.: 525-9724
COMMENCANT DEMAIN
POUR TOUS
JULIE ANDREWS
Adultes 1.50
Enfants .75
en tout temps
CINEMASCOPE EN COULEURS
LA MELODIE DU BONHEUR
Version française de SOUND OF MUSIC
MATINEE 0.75c
SOIREE ET DIMANCHE $1.00
Aujourd'hui dernier jour
LES PLAYGIRLS
LA CHASSE AUX FILLES

CINEMA DE PARIS
TEL.: 522-7811
A l'affiche
L'amour... tel que le conçoivent les jeunes filles de notre demi-siècle.
18 ANS
Charles AZNAVOUR
Francis BLANCHE
Stéphania SANDRELLI
Gérard BLAIN
Jean POIRET
Catherine DERLÉAC
Un film de Jean-Pierre Mocky
les Vierges
Egalement à l'affiche
La pension Clausewitz, le rendez-vous préféré des "MESSIEURS SEULS", là où les nuits sont si gaies et les filles si jolies...
POUR MESSIEURS SEULS

DEMAIN
de 9 hres à 9 hres
THEATRE CAPITOL
VENTE DES BILLETS
pour le spectacle que présenteront jeudi le 6 février.
LES JEROLAS
en première partie:
Les Garçons de Minuit
dans le même programme présenté 3 soirs à la Grande Salle de la Place des Arts de Montréal.
Orch. $3., $3.50, $4.;
Balc. $1.50, $2.50, $3.50
Loges: $4.50, taxe incl.
Commandes postales acceptées, si accompagnées d'un mandat-poste payable à l'ordre du Théâtre Capitol, et une enveloppe retour affranchie.

UNE SEULE SÉANCE DEMAIN à 1H P.M.
MATINÉE PAQUET-LALIBERTÉ
LES 3 STOOGES CONTRE HERCULE
en Couleur
"LA FILLE DES TARTARES"
ODEON
EN COULEUR
LE DAUPHIN
Admission 50¢

palais montcalm
les 5-6-7 février à 8h.30
NANA MOUSKOURI
ET LES ATHENIENS
Billets en vente au guichet
$3.50 à $5.50

Le champion mondial du piano
JIM ★★ MONTECINO
de retour à Québec
En plus d'être un pianiste très habile, Jim Montecino est aussi un chanteur très apprécié. Il sera accompagné de ses musiciens (banjo etc...) et sa musique Dixie Band.
Montecino qui, en 1957, avait remporté un triomphe au Palais Montcalm en jouant, pendant 7 jours et 7 nuits, ses mille et une pièces différentes.
AUBERGE DE LA Colline INC.
Rés.: 832-2931
(1 mille du pont de Québec)
● Le vendredi et samedi soir, de retour: L'ORCHESTRE LES STOIQUES
● Maintenant, orchestre aussi le lundi

LES CINEMAS ODEON
Dès demain! 14 ANS
Ensemble ils dévorent la vie
ELIZABETH TAYLOR
RICHARD BURTON
dans le drame le plus poignant
DE TENNESSEE WILLIAMS
VERSION FRANCAISE
BOOM! EN COULEUR
Comblez le fossé entre les générations... amenez un adulte voir...
"L'Intrus Magnifique"
SAMEDI Première représentation à 5h. p.m.
MARY TYLER MOORE
EN COULEUR
GEORGE PEPPARD
LE DAUPHIN
Ce film doit quitter l'affiche bientôt !
2e MOIS
Voyez-le maintenant
14 ANS
SIDNEY POITIER
LES JEUNES FAUVES
"TO SIR, WITH LOVE"
TECHNICOLOR
LAURENCE HARVEY MIA FARROW
MALDONNE POUR UN ESPION
Continuel à compter de 12 h. 45
FRONTENAC
DU PONT & BOUL. CHAREST INF: 529-9745 • 3 hres de stationnement pour 0.25 • Parc-Auto Paquet & Laliberté

Eva à l'Université Laval

Un choix de chansons qui sauve tout

EVA, tour de chant au Théâtre de la Cité universitaire avec Pascal LALLEMAND en première partie. André Gagnon accompagnait Eva.

Ce qui fait d'Eva une vedette que l'on vient applaudir, ce n'est sans doute pas sa voix caverneuse, même si elle sait bien l'utiliser. C'est plutôt le goût ou l'intelligence dont elle fait preuve dans le choix de ses chansons.

Presque toutes celles qui figurent au tour de chant de cette artiste ont des textes qui disent quelque chose, qui évoquent une pensée, un souvenir, une situation.

Pour certains, Eva possède une voix insupportable, mais dès que l'on a réussi à ne plus écouter les sons pour s'attacher aux textes qu'elle dit en musique, ça va. Hier soir, elle présentait, à l'Université Laval, une sélection de ses succès les plus connus.

Il y avait "Ni Lorelei, ni Ophélie", "Je t'aime tant", "Où vont les fleurs", "Le mur", "Lettre d'Angleterre," "L'homme blanc dans l'église noire," "Mikelai", "La neige est si blanche", "Dis, quand reviendras-tu ?", une composition de Barbara.

Elle a aussi chanté des ballades allemandes, "Weisst du wie das ist", "Frei" (Liberté: s'il y a des hommes qui ne sont pas libres, comment pouvons-nous jouir de notre liberté ?), un vieux folklore d'Israël traduit en français par Anne Sulvestre, "Comme les blés", un autre des Etats-Unis, aussi chanté par Marie Laforest, "The House of the Rising Sun" et surtout, ce lied de Schubert, une très belle chanson d'amour qu'elle réussit si bien à chanter, avec juste ce qu'il faut de tendresse et de passion, pour faire oublier ce qui pourrait autrement distraire l'auditeur.

Finalement, cette voix étrange qui gêne aux premières minutes d'audition, Eva sait l'utiliser bien au service des chansons à textes qu'elle interprète. Lorsqu'elle aura réussi à maîtriser le souffle puissant qui transporte souvent la fin de ses chansons, lorsqu'elle saura ne plus forcer sa voix pour donner de la puissance à un final, Eva cessera de fausser et on pourra l'entendre sans sursauter, sans courir le risque de voir se rompre le charme avant la dernière mesure de la chanson.

PASCAL LALLEMAND

Pascal Lallemand remplissait la première partie de la soirée consacrée à Eva. Interprète intelligent des poètes - musiciens, ce jeune homme possède une voix assez ordinaire, mais juste. Il l'utilise simplement, sans rechercher les effets. Quand il aura pris plus d'expérience, maîtrisé sa nervosité et appris à ne pas laisser tomber ses fins de phrases, Pascal Lallemand pourra avantageusement rivaliser avec plusieurs des chanteurs interprètes que l'on entend tous les jours.

Son tour de chant est bien équilibré. Hier soir, il a débuté avec la "Chanson folle" de Germaine Dugas pour enchaîner avec le "Mets du feu" et "Les fleurs de macadam" de Ferland. Ont suivi "Je ne demande rien", "Pourquoi", une création de Vaillancourt, un auteur québécois "Le lit", "A chacun son tour" . . .

C'est Yvan Brault qui accompagnait M. Lallemand au piano.

(MRC)

Demande d'enquête sur l'agence de promotion du cinéma

OTTAWA (D'après PC) — Le député conservateur de Fundy-Royal, R.G.L. Fairweather, a réclamé hier du gouvernement une déclaration sur les activités de la Corporation canadienne pour le développement cinématographique, une agence gouvernementale créée l'an dernier pour promouvoir l'industrie cinématographique canadienne.

M. Fairweather a demandé aux Communes quand aurait-il une réponse à ses questions écrites remises la semaine dernière au sujet de l'agence.

"En temps propice" a répondu le secrétaire d'Etat, Gérard Pelletier.

M. Fairweather a posé plusieurs questions le 20 janvier dernier pour savoir ce qu'a fait l'agence avec les $10,000,000 votés l'an dernier par le Parlement.

Le député conservateur a expliqué que Michael Spencer, secrétaire de la corporation, a émis l'opinion que le Parlement n'a pas droit à des informations sur les activités de l'agence. Il se demandait ce qu'en pensait le gouvernement.

Le président de la Chambre, Lucien Lamoureux a suggéré à M. Fairweather d'attendre puisque sa réponse lui parviendra en même temps que les autres.

Quelques associations privées sur le cinéma ont présenté des pétitions aux membres de la commission des Communes sur la télédiffusion et le cinéma, dont M. Fairweather, pour la tenue d'une enquête sur la corporation.

Aucune décision n'a été prise à ce sujet. La commission devra obtenir l'approbation des Communes avant de débuter une telle enquête.

L'intégration raciale aux U.S.A. vue par une cinéaste française

NEW YORK (AFP) — La journaliste française Danielle Hunebelle a présenté, dimanche soir, sur une chaîne de télévision américaine, de larges extraits d'un film tournée en 1968, "Negroes Next Door" ("Des Noirs pour voisins"), le premier qu'un réalisateur de télévision étranger ait été appelé à produire aux Etats-Unis sur le sujet de l'intégration raciale.

Réalisé par Mme Hunebelle dans le style caractéristique de ses "Jeux de société", "Negroes Next Door" pose le problème de la discrimination dans l'habitat américain à travers une situation dramatique; l'installation d'une famille noire dans un quartier bourgeois blanc.

Fictive au départ, cette situation se développe avec le concours d'Américains des deux races qui se sont prêtés, soit en reprenant à l'écran leur personnage de tous les jours, soit par des interviews, à apporter des éléments de réponses aux questions soulevées par la journaliste.

Néanmoins, les téléspectateurs américains n'ont pas pu avoir une idée exacte de l'émission de Mme Hunebelle: mutilé par l'auto-censure que s'est imposée la chaîne américaine, son film a dû leur apparaître décousu et incomplet. Dans cette forme, il l'est, en effet, mais les téléspectateurs français n'auront pas à en juger: c'est la version intégrale de "Negroes Next Door" que l'O.R.T.F. envisage de leur présenter dans un proche avenir.

Le cinéma dans le monde

ROME — Le metteur en scène soviétique Serge Bondartchouk, réalisateur de "Guerre et paix", donnera le premier tour de manivelle de son film "Waterloo" le 13 mars prochain dans les studios de Laurentiis à Rome.

Les extérieurs seront tournés à Uzhgorod, en Union Soviétique à proximité de la frontière tchécoslovaque, ils dureront de mai à septembre et nécessiteront l'emploi de 13,200 figurants, dont 12,000 fantassins et 1,200 cavaliers. Le cinéaste dirigera les prises de vues de la bataille de Waterloo à bord d'un hélicoptère.

La distribution de cette coproduction italo - tchécoslovaque comprendra principalement Rod Steiger (Napoléon) Christopher Plummer (Wellington), Orson Welles, Jean Sorel, Olivia de Havilland, Zakariates (Blucher).

Le Conseil des arts du Québec se prononce sur le problème linguistique

Montréal (PC) — Selon le Conseil des arts du Québec, il faut "à tout prix" que les responsables du problème linguistique au Québec évitent de transposer la question sur le plan politique.

Le Conseil précise qu'il s'agit ni plus ni moins d'un problème d'identité dans la vie d'un Québec "avant tout francophones, quand même ouvert aux autres".

Ces opinions sont émises dans une série de recommandations soumises au ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noel Tremblay.

"Ni le racisme ni le chauvinisme ne doivent inspirer une législation linguistique," recommande encore le Conseil au sujet de la question linguistique.

"L'avenir même du Canada bilingue tel que le propose le gouvernement canadien exige pour être viable un Québec foncièrement francophone, lit - on dans les recommandations. Ce qui n'exclut pas de soi la présence des autres langues. Par ailleurs, nous croyons qu'il n'est plus possible au gouvernement du Québec de se limiter à une législation improvisée. Le problème des minorités mériterait au moins une étude d'envergure."

DROITS INVIOLABLES

Les membres de l'organisme suggèrent également que la question linguistique soit mieux explicitée en avance aux immigrants pour qu'ils soient en mesure de voir les avantages sociaux et culturels du français dans leur participation à la vie de leur milieu d'adoption.

"Il convient au gouvernement du Québec de prendre l'initiative afin de protéger ouvertement et par des décisions claires les droits inviolables de la personne humaine et sa liberté de choix"," affirme le mémoire du Conseil des arts.

Les signataires du mémoire demandent au gouvernement l'autorité fédérale pour que l'on provincial d'insister auprès de s'assure que les agences à l'étranger fournissent des renseignements précis au sujet de la situation linguistique.

Il est recommandé que "les grandes entreprises établies au Québec reconnaissent "en pratique et en actes", le fait d'un Québec à majorité francophone.

Le Conseil se permet de rappeler à l'attention du ministère, "un voeu adopté lors d'une précédente session": que soient toujours conservés par la minorité anglophone du Québec "le droit à l'éducation dans les écoles publiques anglophones et le droit à l'usage de la langue maternelle au parlement et devant les tribunaux".

Enfin, touchant la politique scientifique, le Conseil des arts a soumis la recommandation suivante:

"Que le ministère procède le plus tôt possible à la création d'une Direction générale des Sciences et favorise davantage l'aide à la recherche scientifique selon les recommandations adoptées par le Conseil depuis plusieurs années."

Angela Wood jouera dans "Hamlet"

STRATFORD, Ont. (PC) — L'actrice canadienne Angela Wood incarnera le personnage de Gertrude, dans une production de "Hamlet", de Shakespeare, qui sera présentée en tournée.

La nouvelle a été annoncée récemment par la direction du Théâtre National Stratford du Canada.

La pièce sera jouée à Chicago et à Ann Arbor au Michigan, avant de prendre l'affiche à Montréal du 4 mars au 13 avril.

Née à Vancouver, Angela Wood est diplômée de l'université de la Colombie-Britannique et de l'Académie Royale d'Art dramatique de Grande - Bretagne.

Fin d'une très longue carrière

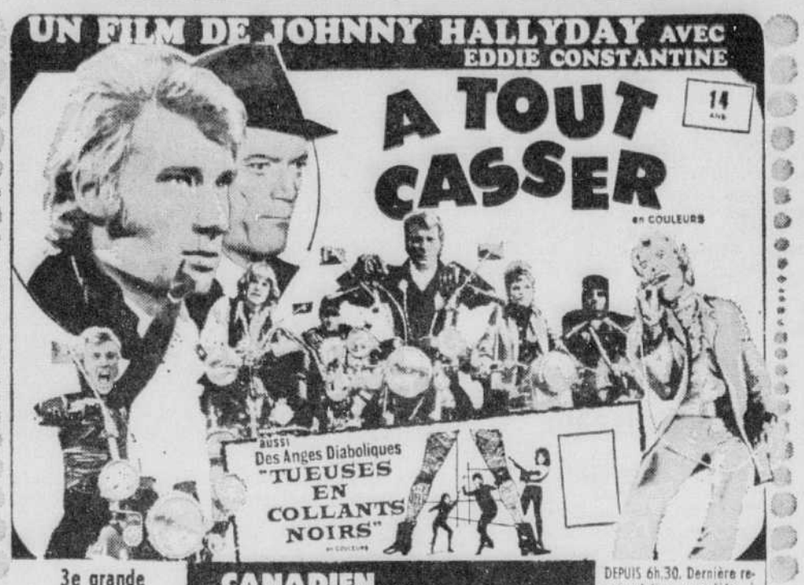
PALM SPRINGS (PA)—L'acteur Charles Winninger qui avait fait carrière durant plus de 50 ans, au vaudeville, au cinéma, à la radio et télévision, est décédé à sa demeure de Palm Springs, en Californie. Il était âgé de 84 ans.

Ce n'est que depuis quatre ans qu'il avait cessé toute activité, après s'être infligé une fracture à la hanche.

Il avait tenu des rôles dans de nombreux films, dont notamment "Soup to Nuts", "Show Boat", "Babes In Arms", et "Destry Rides Again".

En 1932, il avait créé le rôle du capitaine Henry dans l'émission radiophonique "The Showboat Hour".

Cinémas FAMOUS PLAYERS
VOTRE GUIDE DES GRANDES PREMIERES A QUEBEC

UN FILM DE JOHNNY HALLYDAY AVEC EDDIE CONSTANTINE
A TOUT CASSER
14 ANS
EN COULEURS


3e grande semaine à Québec!
CANADIEN
2700, BOUL. LAURIER PLACE LAURIER, 656-9922
DEPUIS 6h.30. Dernière representation complète à 8h. DEMAIN depuis 1h.30.

MATINÉE POUR ENFANTS
SAMEDI A 9.30 A.M.
"FUREUR A L'OUEST"
en Eastmancolor
AUSSI
"L'ILE MYSTERIEUSE"
Michael Craig
en Eastmancolor
CANADIEN
2700, BOUL. LAURIER PLACE LAURIER, 656-9922
Un cinéma FAMOUS PLAYERS

TOUJOURS PLUS VITE..EN AMOUR COMME AU VOLANT!
George NADER
LES BOLIDES DE FEU
FRANKIE AVALON
ANNETTE FUNICELLO FABIAN
2 GRANDS films
EN COULEUR
Jerry Cotton
CERCUEIL de DIAMANTS
EN COULEUR
POUR TOUS
Représentation complète à 7h.
Demain et dimanche depuis 1h.10
CARTIER 1019, AVENUE CARTIER 525-9340
LAIRET 1044, 3e AVENUE, 523-5050
Depuis 5h.45, dernière rep. comp. à 7h.35
Demain et dimanche depuis 1h.15

GAGNANT D'UN OSCAR
18 ANS RÉSERVÉ AUX ADULTES
Pour la meilleure réalisation
—MIKE NICHOLS

"Benjamin- me trouves-tu déplaisante ?"
"Oh, non, Mme Je pense que vous êtes la plus attrayante des amies de mes parents."
JOSEPH E. LEVINE
"The Graduate"
LE LAURÉAT TECHNICOLOR
AVEC ANNE BANCROFT · DUSTIN HOFFMAN · KATHARINE ROSS
6e SEM!
EMPIRE
24, DE LA FABRIQUE, 524-2880
Représentations: 1h. - 3h. - 5h. 7h. - 9h.

LE PLUS GRAND SUCCES DU SIECLE ..!
UN DRAME D'UNE PUISSANCE INÉGALÉ !
DERNIERE SEMAINE !
14 ANS
CLARK GABLE
VIVIEN LEIGH
LESLIE HOWARD
OLIVIA de HAVILLAND
Une production DAVID O. SELZNICK tirée du roman de Margaret Mitchell
AUTANT EN EMPORTE LE VENT
Ecran Panoramique EN COULEUR
GAGNANT DE 10 OSCARS !
Laisser-passer et cartes de l'Age d'Or non valables
CHAMPLAIN
2500, BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 656-0592
Soirée à 8h.: $2.00
Demain: Matinée à 2h.: $2.00

CLUB LAFAYETTE
587 est, boul. Charest - 522-2053
CE SOIR et SAMEDI SOIR
DANSE
Avec l'orchestre de 5 musiciens
★ Les GALAXIES

CINEMA LIDO
18 ANS RESERVE AUX ADULTES
Centre d'Achats Rond-Point, Lévis
Tél.: 837-2272
FILLES EXPLOSIVES
SEXY GANG
DES FILLES SPLENDIDES, QUE RIEN N'ARRETE, QUE RIEN NE GENE
CARRÉ DE DAMES POUR UN ♠
Les jupons passent à l'attaque!
PLUS
En couleurs
Sylva Koscina · Dominique Wilms · Roger Hanin
SAMEDI APRES-MIDI A 1 H. POUR ENFANTS
Entrée .50
2 FILMS EN COULEURS

14 ANS
Hoss est un "poids lourd" de 280 livres.
Elle est une fille de 37-22-35.
Il a l'oeil perçant comme un .45.
C'EST UN FILM D'ACTION.
FRANK SINATRA
"LADY IN CEMENT"
COVEDETTES
RAQUEL WELCH
et
DAN BLOCKER
rôle de "Gronsky"
RICHARD CONTE · MARTIN GABEL
LAINIE KAZAN · PAT HENRY
PRODUCTION DE AARON ROSENBERG et JACK GUSS
DIRECTION DE GORDON DOUGLAS
SCENARIO DE MARVIN H. ALBERT tiré du roman de MARVIN H. ALBERT
PANAVISION COULEUR par DeLuxe
ALOUETTE
2500, BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 656-0592
AUJOURD'HUI: 2 représentations: 7h., 9h.
Demain et dimanche: 1h., 3h., 5h., 7h., 9h.

CE QU'AUCUN PARISIEN N'A JAMAIS VU!
2e SEM.
L'AUTOPSIE D'UNE CAPITALE!
SES FEMMES... SES VICES... SES VERTUS...
PARIS SECRET
18 ANS Réservé aux adultes
EN COULEURS
AUSSI
LA DOLCE VITA GRECQUE !
UN DRAME CHOQUANT SUR LA VIE CORROMPUE DE LA HAUTE SOCIÉTÉ !
LES CHIENS DANS LA NUIT
STATIONNEMENT GRATUIT Centre d'Achats Canardière - 661-8575
CANARDIERE
— Bientôt — "ANGELIQUE ET LE SULTAN" # 5

Les producteurs de 'La grande vadrouille' sont fiers de vous presenter de nouveau:
POUR TOUS
Le démon farceur
LOUIS DE FUNES
dans
Le Petit Baigneur
EN COULEURS
avec ANDREA PARISY ROBERT DHERY
Realisé par ROBERT DHERY
Produit par ROBERT DORFMANN
4e GRANDE SEMAINE DE SUCCES!
CAPITOL
972, ST-JEAN, 522-6300
HORAIRE: 1h.25 - 3h.25 - 5h.15 - 7h.15 - 9h.15
Enfants moins de 14 ans en tout temps...75¢

La crise du Moyen-Orient suivie de près à Moscou

Les dirigeants soviétiques adressent un important message au président Nasser

Par la PRESSE ASSOCIEE

Les dirigeants soviétiques ont adressé un important message au président Nasser, au sujet de la crise du Moyen-Orient, mande aujourd'hui le journal officieux du Caire, Al Ahram.

Selon le journal, le message, signé par M. Léonid Brezhnev, secrétaire général du parti communiste soviétique, fait état d'une réunion que les dirigeants soviétiques ont tenue cette semaine au Kremlin pour examiner la situation au Moyen-Orient. Le contenu du message n'a pas été divulgué.

C'est M. Alexandre Shelepin, membre du politburo du PC soviétique, qui se trouve actuellement au Caire, qui a remis le message au chef de l'Etat égyptien et en a discuté du contenu avec lui.

Le rédacteur en chef du journal Al Ahram, M. Mohamed Hassanein Heikal, confident du président Nasser, évoque ensuite la réunion que doit tenir samedi à Washington le Conseil national de la sécurité des Etats-Unis, pour demander au président Nixon de ne pas poursuivre la politique du président Johnson à l'égard du conflit arabo-israélien. De l'attitude de Washington, dit l'éditorialiste, dépend le désamorçage de la situation en Moyen-Orient et l'avenir des relations américano-soviétiques.

A Beyrouth, le nouveau gouvernement présidé par M. Rachid Karameh, a obtenu la confiance du parlement par un vote de 60 à 30, à l'issue d'une réunion qui a duré 13 heures. Ce vote met fin à un mois de crise politique qui a ébranlé le Liban à la suite du raid des commandos israéliens sur l'aéroport international de Beyrouth.

A Tel Aviv, le quotidien israélien Ha'Aretz, mande que malgré les démentis des autorités libanaises des saboteurs d'Al Fath, dont le nombre se situe entre 300 et 500, opéreraient le long de la frontière libano-israélienne sous le commandement d'officiers syriens. Les bases de ces saboteurs se trouveraient dans le sud du Liban, aux pieds du Mont Hermon.

Les grandes puissances

A l'ONU, le président sortant du Conseil de sécurité, M. Max Jakobson, de Finlande, a déclaré que les quatre grandes puissances entameraient "très bientôt, d'une manière ou d'une autre", leurs consultations sur le Moyen - Orient. M. Jakobson ignore si ces consultations se feront au début à deux (USA et URSS) ou à quatre, comme le proposait la France.

Quant aux exécutions qui ont eu lieu lundi à Bagdad sur la place publique, tandis que le délégué de l'Irak au sein d'une des commissions de l'ONU réaffirmait qu'il s'agissait d'espions ayant travaillé pour compte d'Israël, un ministre israélien M. Pinhas Sapir, qui se trouve actuellement en visite à St-Louis, a déclaré que les accusés étaient des agents du CIA américain. Il a refusé de donner de plus amples détails, mais on rappelle qu'en annonçant le verdict et les exécutions, les autorités irakiennes avaient précisé que les accusés communiquaient leurs renseignements à des autorités consulaires américaines en Iran, pays limitrophe de l'Irak.

Kossyguine n'a pas abandonné son poste : il est en vacances

MOSCOU (AFP) — M. Leonid Zamiatine, porte-parole du gouvernement soviétique, a mis fin aujourd'hui aux rumeurs répandues avec insistance à Moscou sur un possible retrait de M. Alexis Kossyguine de la scène politique en annonçant qu'il reprendrait prochainement ses fonctions.

"Il est actuellement en vacances près de Moscou et, dans un proche avenir, à la fin de ses vacances, il reprendra son travail," a déclaré M. Leonide Zamiatine, porte-parole du gouvernement qui a ajouté:

"Toutes les rumeurs propagées par certaines sources malintentionnées dans la presse occidentale sur une maladie du camarade Kossyguine sont des inventions et n'ont aucun fondement."

"L'affaire Kossyguine" était née le 22 janvier, jour de "l'attentat du Kremlin", lorsqu'on remarqua l'absence du président du conseil des cérémonies organisées pour le triomphe des quatre derniers cosmonautes. De nombreuses rumeurs s'étaient alors répandues, faisant état d'une grave maladie, d'une "mission urgente" à Prague ou même d'une "éviction".

Le service de presse du ministère n'avait cependant cessé d'affirmer que M. Kossyguine était "en vacances, hors de Moscou", affirmation officiellement développée aujourd'hui.

"Je suis au courant de plusieurs informations parues dans la presse occidentale, et particulièrement dans quelques quotidiens londoniens, à propos de la maladie d'Alexis Nikolaevitch Kossyguine, a dit M. Zamiatine au cours d'une conférence de presse consacrée à Intourist (le tourisme) pour étrangers en URSS).

L'UGEQ, en faveur de l'indépendance du Québec

Les dirigeants de l'Union générale des étudiants du Québec se sont carrément prononcés cette semaine pour l'indépendance du Québec, expliquant qu'il ne s'agit plus maintenant de demander aux étudiants s'ils sont ou non pour cette option, mais de leur demander ce qu'il faut en faire et comment faire cette indépendance.

Considérant cette option acquise en milieu étudiant, l'UGEQ devrait lancer d'ici la semaine prochaine une vaste campagne d'information et d'animation pour amener les étudiants à réfléchir sur le contenu de l'indépendance politique du Québec.

Il est trop tôt encore pour les dirigeants de l'UGEQ de se préparer à appuyer le Parti Québécois, cependant.

"Il est trop tôt pour songer à apporter un appui direct au PQ, a affirmé M. Louis Falardeau, président intérimaire de l'UGEQ, mais c'est sans doute dans cette ligne-là qu'il faut réfléchir. Si l'UGEQ milite pour l'indépendance, son appui pourrait aller au PQ en fin de compte, en période d'élections par exemple, mais il n'est pas impensable que l'UGEQ appuie le gouvernement actuel dans certaines circonstances".

Le programme d'action que les dirigeants entendent lancer concernant cette option politique sera soumis au congrès national de l'UGEQ, qui aura lieu à la mi-mars.

UN MOUVEMENT PARALLELE

On apprenait d'autre part qu'un groupe de militants de l'Union générale des étudiants du Québec s'apprête à lancer un mouvement étudiant indépendant de l'UGEQ et beaucoup plus radical que cette dernière sur le plan de l'idéologie et de l'action.

Ce mouvement, qui ferait appel à des adhésions personnelles des étudiants, tentera de réunir les étudiants les plus engagés, les plus fervents partisans du "pouvoir étudiant".

Il n'est pas question pour ce nouveau mouvement de représenter l'ensemble des étudiants de la province, ni de concurrencer l'UGEQ. Il s'agit plutôt de constituer un groupe qui se définira comme essentiellement militant, par opposition à l'UGEQ dont la finalité est d'être le syndicat universel des étudiants québécois.

La Gde-Bretagne se désintéresse du Commonwealth (Jenkins)

LONDRES (PC) — La Grande-Bretagne ne s'intéresse plus au Commonwealth. M. Roy Jenkins, chancelier de l'Echiquier, l'a clairement laissé entendre hier dans une allocution prononcée devant le Conseil des assemblées parlementaires de l'Europe, réuni à Strasbourg.

M. Jenkins a reconnu que la récente conférence des premiers ministres du Commonwealth "avait obtenu un certain succès". "Mais cela ne m'empêche pas de dire que ni l'ancienne ni la nouvelle conception du Commonwealth ne nous offre la perspective d'une cohésion politique ou économique".

Réaffirmant avec détermination que le Grande-Bretagne désire toujours faire son entrée dans le Marché commun, M. Jenkins a affirmé que son pays avait tenté maladroitement et sans succès de tenir le troisième rang au sein des grandes puissances depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

"Il nous a fallu repenser notre association au Commonwealth" a-t-il poursuivi. "Bien que le Commonwealth joue indéniablement un rôle appréciable en réunissant en une association étroite des pays de races et de développement divers, on ne peut plus le considérer comme le principal point d'intérêt de la Grande-Bretagne".

La Corée du Sud connaît son plus grand désastre ferroviaire

SEOUL (PA et UPI) — Au moins 43 personnes ont été tuées et 102 autres blessées, aujourd'hui, dans une collision de deux trains de passagers au milieu d'une tempête de neige, à 60 milles au sud de Séoul, annonce l'administration des chemins de fer.

L'administration précise que c'est le plus grand désastre ferroviaire jamais survenu en Corée du Sud. Une tempête de neige, la plus forte depuis 50 ans, faisait rage sur la région depuis quatre jours. Les porte-parole des chemins de fer ont fourni les détails suivants sur cet accident:

L'express de Pusan à Séoul a temponné l'arrière d'un autre train de passagers arrêté sur la voie, à quelque 1,000 verges de la gare de Chonan. Le train qui était à l'arrêt, attendait le signal pour se mettre en marche. La tempête de neige rendait la visibilité presque nulle et le conducteur de l'express n'a pas distingué à temps le signal rouge de l'arrêt, ni le train qui attendait.

C'est dans l'avant-dernier wagon du train arrêté qu'il y a eu le plus de victimes. La violence du choc a renversé le dernier wagon.

On signale, en outre, que plus de 70 pouces de neige sont tombés dans certaines parties de la Corée du Sud, cette semaine.

Des traits communs entre les assassins des présidents?

WASHINGTON (UPI) — Un comité ad hoc de la commission présidentielle sur la violence a déclaré hier que les personnes qui ont tenté d'assassiner des présidents américains semblent avoir de nombreuses choses en commun. Dans tous les cas, il s'agissait de Blancs; ils étaient tous de petite taille; tous étaient des hommes; tous étaient armés de fusils et tous étaient des obsédés.

Le comité ad hoc sur les assassinats fait présentement l'analyse de 81 tentatives contre la vie de hauts fonctionnaires américains au cours des 50 dernières années, et l'analyse des tentatives de meurtre contre huit présidents; dans quatre de ces cas, la tentative s'est transformée en réussite.

Ceux qui ont tenté, avec succès ou sans succès, d'assassiner des présidents "étaient tous des hommes originaires du Caucase, plus petits que la taille moyenne, et obsédés par une raison ou un grief qui semblait presque une illusion", de dire le comité d'étude.

"Les tentatives d'assassinat contre des présidents semblent avoir été des actes irrationnels de personnes mentalement et émotivement déséquilibrées, à l'exception de l'attaque contre le président Harry S. Truman par deux nationalistes porto-ricains en 1950", ajoute-t-il.

Troisième tentative de suicide par le feu en Yougoslavie

BELGRADE (AFP) — Un jeune homme de 20 ans a tenté de se donner la mort par le feu, la nuit dernière, à Azjetchar (Serbie).

Milan Bekitch s'est aspergé d'essence, près du café de la "Zadruga" (coopérative), et a mis le feu à ses vêtements. Transformé en torche vivante, il s'est mis ensuite à courir dans la rue du Maréchal Tito, où plusieurs jeunes gens se sont précipités pour lui porter secours et ont réussi à éteindre le feu.

Bekitch a été transporté à l'hôpital, où l'on déclare que sa vie n'est pas en danger. Selon une lettre qu'il a adressée à son épouse, il avait un penchant pour l'alcool et se serait décidé à cet acte désespéré pour des raisons familiales.

L'acte du jeune homme constitue la troisième tentative de suicide par le feu, en Yougoslavie, depuis la mort de l'étudiant tchécoslovaque Jan Palach.

En route pour le Biafra, un avion cargo est obligé de rebrousser chemin

COTONOU (AFP) — L'avion cargo de type "Transall", qui était parti, hier soir, de Cotonou, à destination du Biafra, pour ouvrir le nouveau pont aérien Cotonou-Uli, a été obligé de rebrousser chemin sans avoir pu atteindre sa destination et décharger sa cargaison de vivres et de médicaments destinés aux victimes de la guerre au Biafra.

La Croix-Rouge internationale, qui ouvre ce nouveau pont aérien, n'avait pas encore pris connaissance du nouveau code de signalisation permettant aux avions d'atterrir sur l'aéroport biafrais. Ces codes, qui permettent aux Biafrais de surveiller leur espace aérien, sont régulièrement changés chaque semaine. Or la Croix-Rouge internationale avait dû cesser tous ses vols depuis près de trois semaines, à la suite de la décision du gouvernement de la Guinée équatoriale d'interrompre le pont aérien Santa Isabel-Biafra.

Des contacts radio ont été établis, ce matin, entre la Croix-Rouge internationale et le Biafra, en vue d'obtenir le code actuellement en vigueur, et le départ de deux avions est prévu pour la nuit prochaine: il s'agira d'un "DCS" qui effectuera un seul vol et du "Transall" qui en effectuera deux.

Participation des femmes aux solennités du culte

WASHINGTON (AFP) — Mgr John F. Dearden, archevêque de Detroit et président de l'Assemblée des archevêques et évêques des Etats-Unis, a annoncé hier que les évêques américains avaient reçu de Rome la permission de laisser des femmes participer, en certaines circonstances, aux solennités du culte catholique.

La permission s'applique notamment dans les couvents, écoles, maisons de retraites féminines où les femmes pourront lire ou commenter les saintes Ecritures au cours d'un office.

La piraterie de l'air se continue

MIAMI, Floride (AFP) — Un avion de la compagnie National Airlines, qui se rendait de San Francisco à Miami, a été dérouté sur La Havane dans la nuit de jeudi à vendredi.

Le porte-parole de la compagnie, qui a communiqué à la presse la nouvelle de ce 11e détournement d'avion depuis le premier janvier, a précisé que le DC-8, qui devait faire escale à Tampa, a été dérouté alors qu'il se trouvait au-dessus de la Floride.

Soixante-trois personnes — 55 passagers et huit membres d'équipage — se trouvaient à bord du DC-8.

L'appareil était à un peu moins de 100 milles au sud-est de Grand Isle, c'est-à-dire au-delà du Mississippi, et se dirigeait vers le milieu de la presqu'île de Floride pour faire escale à Tampa lorsqu'à 5 heures 35 locales, le pilote alerta la tour de contrôle de l'aéroport de Houston: "Un homme avec un revolver braqué sur la tête de l'hôtesse" lui avait ordonné de se diriger sur La Havane, déclare-t-il.

Rien de constructif et mauvais pour l'unité canadienne

Jean Lesage dénonce les propos de B. Mackasey

M. Jean Lesage affirme que les propos du ministre fédéral du Travail, M. Bryce Mackasey, n'ont rien de constructif et servent très mal la cause de l'unité canadienne.

"Croire au Canada et avoir confiance en un fédéralisme capable d'évoluer, cela ne veut pas dire professer la centralisation en faveur d'un autre palier de gouvernement ni, encore moins, lui vouer une obéissance servile".

C'est en ces termes que le chef du Parti libéral du Québec a répondu, hier, dans un communiqué remis à la presse, aux propos cinglants tenus la veille par M. Mackasey.

Ce dernier avait accusé M. Lesage et M. Jean-Jacques Bertrand, premier ministre québécois, d'être responsables du climat d'incertitude qui règne présentement au Québec et du chômage qui sévit dans la "Belle province".

M. Bertrand, pour sa part, n'avait pas encore fait connaître sa réplique en soirée, hier. Personne ne pouvait affirmer, à son bureau, s'il répondrait ou non au ministre fédéral du Travail.

Quant à M. Lesage, il soutient que M. Mackasey n'est pas très au courant de ce qui se fait et se dit "chez nous".

"Autrement, il saurait que lors du congrès annuel du Parti libéral du Québec, en 1967, ce dernier a catégoriquement rejeté toute option séparatiste.

"M. Mackasey, ajoute M. Lesage, a la mémoire bien courte s'il ne se souvient pas que c'est justement cette prise de position nette et claire qui a provoqué le départ de M. René Lévesque. De nouveau, au congrès d'octobre 1968, le Parti libéral du Québec a réitéré sa foi en un Québec fort dans un Canada renouvelé".

M. Lesage soutient qu'à la lumière de ce qui précède, il est bien évident que le ministre fédéral du Travail est fort mal informé "lorsqu'il prétend que le chef du Parti libéral du Québec n'a pas choisi une option constitutionnelle nette et précise".

Le pilote d'un hydravion est accusé de négligence criminelle en rapport avec la mort d'un piéton

par Lucien LATULIPPE

Le pilote d'un hydravion a été accusé de négligence criminelle en rapport avec la mort d'un piéton. Bien qu'une tragédie pareille semble invraisemblable, elle est pourtant réelle. Elle s'est déroulée près de Fort Chimo, le 3 juillet dernier, et elle a coûté la vie à Patrick-Guy Giguère, 28 ans, fils de M. Paul Giguère, du 735 rue Belvédère, à Québec.

L'accusé est Jean-Paul Leblanc, 30 ans, de Hauterive. Le jour de la tragédie, il était pilote pour le ministère des Transports et Communications du Québec.

Lors de l'enquête du coroner tenue peu de temps après la tragédie, il a été établi que M. Giguère avait été heurté à la tête par l'un des flotteurs de l'hydravion. L'autopsie a révélé une fracture ouverte de la boîte crânienne.

De l'ensemble des témoignages, il ressort que M. Leblanc avait conduit M. Giguère et un compagnon au lac Hendry, situé à huit milles de Fort Chimo, et, tel qu'entendu, il était revenu les chercher. M. Giguère et son compagnon étaient à l'emploi du ministère des Richesses naturelles.

Comme ces derniers n'étaient pas au rendez-vous, le pilote a décidé de survoler le sentier qu'ils avaient l'habitude de suivre dans une clairière. Il a aperçu ses deux passagers et c'est en passant au-dessus d'eux que la tragédie s'est produite.

M. Leblanc a raconté qu'il volait à environ 50 pieds d'altitude et qu'il avait frappé une poche d'air comme il passait au-dessus de la victime et de son compagnon. L'hydravion Beaver a soudainement plongé pour heurter M. Giguère.

Un verdict de mort accidentelle a été rendu par le coroner. Le ministère de la Justice a ordonné un supplément d'enquête et c'est ainsi qu'une accusation de négligence criminelle a été portée contre le pilote.

L'accusation a été portée au palais de justice de Québec où les procédures se dérouleront. L'enquête préliminaire a été fixée au 15 avril prochain et un cautionnement de $1,000 a été exigé pour la liberté provisoire de l'accusé.

Le ministère de la Justice a inscrit au dossier le nom de Me André Gaulin. La défense est représentée par Me Marc-André Drouin. L'agent Yvon Fauchon, du poste de Fort Chimo, a ouvert l'enquête qui a été continuée par l'agent Russell Blinco, de l'escouade des crimes de la SQ à Québec.

Geste de sympathie à l'endroit du maire Drapeau

MONTREAL (d'après UPI) — L'estime dont jouit le maire Jean Drapeau, qui a laissé entendre mercredi qu'il pensait à se retirer de la politique municipale à la suite des difficultés financières l'obligeant à fermer Terre des Hommes, a ému des immigrants des pays de l'Est.

Un groupe de 25 immigrants tchécoslovaques récemment arrivés au Canada, se sont même présentés, hier à la mairie pour offrir une somme de $50 à la caisse de la ville de Montréal comme geste de sympathie à l'endroit du maire Drapeau.

Le conseiller municipal, M. Euclide Laliberté, qui les a reçus leur a plutôt suggéré d'acheter 25 contributions à la taxe volontaire de la Métropole. Ce qu'ils ont fait.

Un quadrilatère fermé à la circulation pour deux ans

Par André ARCHAMBAULT

Le quadrilatère La Chevrotière - Bon-Pasteur, Berthelot et Boulevard Saint-Cyrille sera fermé à la circulation pour les deux prochaines années.

Le ministère des Travaux publics a en effet obtenu des autorités municipales de Québec la permission de clôturer ce secteur pour lui permettre d'installer ses services et d'entreposer ses matériaux dans le cadre de la réalisation du complexe "G" actuellement en cours.

L'obtention de cette autorisation, selon l'ingénieur Bernard E. Dupont, directeur de projets au ministère, "fait partie du contrat de la phase 3, contrat pour lequel nous ferons des appels d'offres très prochainement."

Le complexe "G" de la Cité parlementaire s'élèvera dans le quadrilatère formé par les rues Saint-Cyrille, Conroy, Saint-Amable et La Chevrotière, non loin des édifices parlementaires actuels.

Construit au coût de $30,000,000, ce complexe "G" comprendra, entre autres, un stationnement pour 1,470 voitures sous deux édifices dont l'un d'une trentaine d'étages sera réservé au ministère de l'Education. Un second édifice de quatre étages en forme de "L" sera aussi édifié. Ces deux édifices fourniront un espace de 660,000 pieds carrés pour usage de bureau dont 475,000 dans la tour et 185,000 dans l'édifice en forme de "L".

Les autorités du ministère des Travaux publics oeuvrent actuellement dans ce secteur mais le 14 janvier dernier, elles demandaient aux autorités municipales de leur céder un nouveau quadrilatère, beaucoup plus restreint, celui-là, pour "permettre l'entreposage des matériaux de construction ainsi que la relocation des bureaux des entrepreneurs dans un endroit plus sécuritaire."

C'est le 23 août dernier que le ministère québécois de la Voirie, M. Fernand Lafontaine, présidait à la première levée de terre dans ce territoire. Il s'agissait vraiment, avait-il alors déclaré "d'un premier geste posé par le gouvernement pour donner à la ville de Québec le statut qui lui revient à titre de capitale provinciale."

Depuis lors, les travaux d'excavation ont progressé à un rythme satisfaisant et les autorités en place au ministère des Travaux publics commencent déjà les approches de la troisième phase du projet.

Par ailleurs la seconde phase du projet est en voie d'être complétée avec l'autorisation par la ville de Québec d'entreprendre la construction des tunnels dans l'emprise des rues.

Comme on le sait, le ministère des Travaux publics prévoit la construction de trois tunnels donnant directement accès aux trois étages de l'infrastructure du complexe G. C'est dans cet espace d'une superficie de planchers de 225,000 pieds carrés que sera aménagé le parc de stationnement pouvant accommoder 1,400 automobiles.

Le tunnel Saint-Cyrille reliera ces garages du complexe "G" au côté nord du boulevard Saint-Cyrille en passant sous le côté sud du boulevard; un double tunnel passant sous les rues Conroy et Saint-Augustin reliera le complexe "G" aux édifices "E" et "A" du Gouvernement et, enfin, un troisième tunnel est prévu sous la Grande-Allée.

La ville protégera ses droits lors de la vente des "Galeries St-Jean"

(A. AR) — La ville de Québec verra à protéger ses privilèges lors de la mise en vente par shérif le 7 février de "Les Galeries Saint-Jean Inc."

Le comité exécutif de la ville de Québec a, en effet, autorisé le service de perception municipal à assister à cet événement "afin d'enchérir jusqu'à concurrence des redevances municipales et scolaires dues" par cette compagnies située au 1,100 rue Saint-Jean à Québec.

C'est à la suite de procédures judiciaires intentées contre les Galeries Saint-Jean par M. P.-H. Dolbec, un courtier en immeuble de Sainte-Foy, qu'un jugement en ce sens a été émis le 29 juillet dernier par la Cour Supérieure.

Suite à ce jugement, un avis de vente par shérif a été publié par M. Raymond Hains, shérif adjoint, mentionnant que l'immeuble serait mis en vente au Palais de Justice le 7 du mois prochain.

Or, selon un rapport fourni par le service de perception municipal, les Galeries Saint-Jean Inc., devraient actuellement à la ville $58,260.72 en taxes municipales et scolaires.

Ce montant représente les redevances dues à la Vieille Capitale pour les années 1967-68 et 1968-69. Ce montant, comme le mentionne le rapport soumis par M. Marcel Côté, comprend les intérêts accumulés à ce jour sur ces différentes redevances.

C'est donc pour s'assurer que l'immeuble ne sera pas vendu en deça du montant dû à la ville de Québec que les autorités du comité exécutif ont autorisé l'envoi de représentants à cet événement.

Les danses de la joie débuteront sur la terrasse de Lévis

C'est sur la Terrasse de Lévis et non Place d'Youville que débuteront cette année les danses de la joie.

Précédant celles qui se dérouleront devant le Palais de glace, deux danses de la joie seront tenues sur la Rive Sud les lundi et mardi 3 et 4 février prochain.

Si, dès lundi prochain, la première séance sera présentée sur la terrasse de Lévis, la seconde, le lendemain, sera transportée sur la plaza Carnaval, toujours sur la Rive Sud.

Ce n'est que mercredi le 5 février que le kiosque des danses de la joie sera localisé en permanence au Palais de glace et que des danses y seront présentées tous les soirs. Chaque soir, un orchestre différent fera danser la population sauf les 8 et 15 février ou la Place d'Youville sera transformée en discothèque à ciel ouvert parce que ces samedis soir, l'affluence sur la place ne permettra pas aux artistes de se rendre au kiosque avec leurs instruments.

Interrogé à ce sujet, l'inspecteur Vézina de la police municipale nous a révélé que le corps policier de la Vieille Capitale suivra cette année la même politique que par les années passées.

Soupçonnés de vols à Forestville

Trois individus sont détenus à la prison de Baie-Comeau. Ils sont soupçonnés de vols à Forestville.

Les suspects ont été arrêtés séparément. Le dernier a été rejoint à Québec, hier. Les deux premiers avaient été retracés à Forestville et à Baie-Comeau.

C'est à la suite d'une enquête menée par la police de Forestville, avec la collaboration de la Sûreté du Québec, que le trio a été capturé. Les détenus auraient éventré le coffre-fort d'une taverne et ils auraient aussi cambriolé le bureau de l'aéroport.

Les délits ont eu lieu à la fin de décembre dernier. Faute de juge, les suspects ont comparu devant un juge de paix et des accusations seront portées contre eux la semaine prochaine. Tout cautionnement leur a été refusé.

Des pouvoirs plus précis à la Direction générale de la prévention des incendies

La nouvelle loi de la prévention des incendies, qui entrera en vigueur le 1er mars prochain, confère des pouvoirs plus précis à la Direction générale de la prévention des incendies, alors que dans l'ancienne loi, le commissaire des incendies était à la fois un policier et un coroner, dont les pouvoirs excédaient ceux d'à peu près n'importe quel juge.

Ces nouveaux aspects de la prévention ont été définis hier par M. Robert Lussier, ministre des Affaires municipales, qui a participé au colloque des directeurs de services d'incendies du Québec, réunis dans un hôtel de Sainte-Foy.

L'enchevêtrement des juridictions ministérielles a conduit le gouvernement à faire désormais du directeur général de la prévention, l'autorité dont la fonction propre et unique sera de favoriser la prévention des incendies. Il fallait faire le partage des choses, a dit M. Lussier, conserver l'aspect technique des investigations, des études et du travail de la prévention au directeur général de la prévention, et remettre à l'autorité judiciaire tout ce qui touchait à l'aspect criminel d'un incendie. C'est ce qui a été fait par le ministère des Affaires municipales, avec la collaboration du ministre de la Justice, et l'adoption du bill 78 sanctionné le 18 décembre 1968.

Dans le cadre de la nouvelle loi (bills 78 et 79), le directeur général de la prévention des incendies sera doté de tous les outils nécessaires pour recueillir les données lui permettant de constater si ce qui se fait et ce qui existe en fait de prévention des incendies, est valable ou non.

Le directeur général de la prévention a maintenant à sa disposition un service central de renseignements et de statistiques à la disposition de tout intéressé.

La nouvelle loi de la prévention prévoit aussi que le directeur général de la prévention ou son délégué, puisse se rendre rapidement sur les lieux d'un sinistre et voir comment se déroulent les opérations, quelles techniques on utilise. Autant d'informations qui lui permettront de recommander les correctifs ou les mesures préventives qui s'imposent.

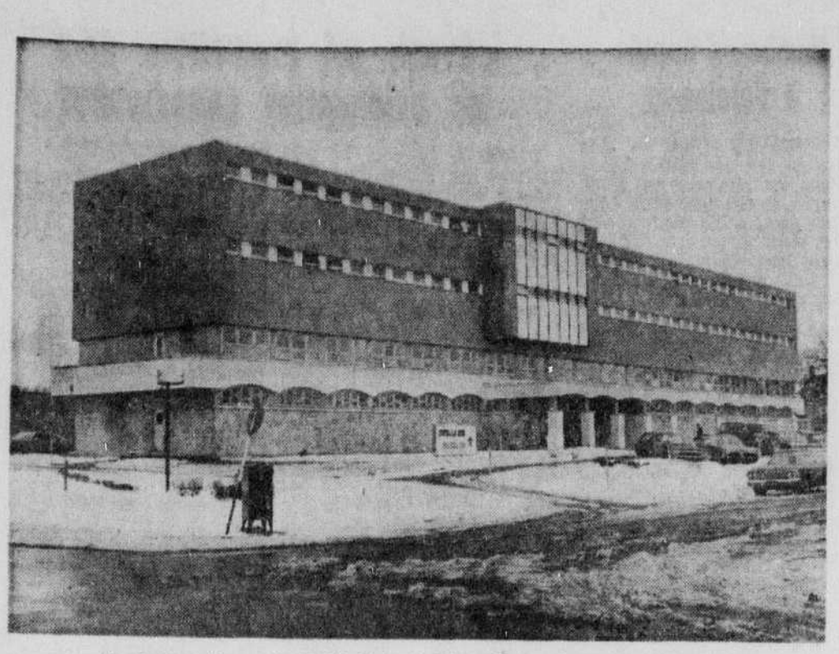
C'est pour la même raison que la nouvelle loi permet au directeur général de visiter les lieux sinistrés, de façon à y poursuivre ses recherches et y prélever certaines pièces qui pourraient être utiles dans la détermination de la cause d'un incendie ou d'une explosion.

C'est peut-être là que la nouvelle loi diffère le plus de l'ancienne. Le directeur général de la prévention n'est plus un policier ni un juge. Il sera un spécialiste qui recueille les données utiles à son enquête.

Les commissaires - enquêteurs de la prévention des incendies (il en existe à Québec et à Montréal), se substituent déjà aux coroners de districts en autant qu'il n'y a pas de perte de vie dans un incendie.

Au cours de ce colloque provincial, les directeurs des services de pompiers ont admis que la collaboration entre pompiers et policiers est une formule depuis longtemps éprouvée, surtout en ce qui concerne les localités de moins de 10,000 habitants où les services de police et des incendies sont jumelés. Le pompier décèle souvent certains indices à caractère criminel, dont il fait part à la police, qui ouvre alors une enquête approfondie sur ce qu'elle considère comme louche.

Les participants au colloque ont posé des dizaines de questions sur les modalités d'application de la nouvelle loi de la prévention. A ces questions d'ordre technique ont répondu M. Richard Beaulieu, sous-ministre des Affaires municipales; M. F.-X. Perrault, directeur général de la prévention au Québec, Me Cyrille Delâge, commissaires des Incendies de la ville de Québec.



Le Centre d'accueil, 2025 Muir, à Sainte-Foy. Capacité de 78 lits.



Les jeunes s'adonnent avec enthousiasme au bricolage et aux travaux pratiques.

Le Centre d'Accueil québécois a reçu plus de 820 jeunes gens l'an dernier

Par Lise LACHANCE

Plus de 820 garçons et filles de moins de 18 ans sont passés par le Centre d'Accueil de la rue Muir, à Sainte-Foy, en 1968.

Tous y avaient été envoyés par la Cour du bien-être social ou les Cours de districts et le Service des écoles de protection de la jeunesse. Pourquoi? Parce qu'ils étaient délinquants ou risquaient de le devenir à cause de leur milieu, surtout familial.

Le Centre d'Accueil québécois, tout comme ses deux frères de Montréal et un troisième, à Sherbrooke, reçoit uniquement les jeunes de 10 à 18 ans qui attendent leur comparution en Cour de bien-être social ou l'application de la mesure décrétée par le juge. Son but est donc de garder ces garçons et filles (logés séparément, bien sûr) à la disposition du juge, d'arrêter leur comportement délinquant, d'observer leur conduite avec les autres et d'amorcer leur rééducation. Le Centre sert aussi de foyer de dépannage.

VISITE

Le ministère de la Famille et du Bien-être social a invité la presse à visiter, hier, cet établissement construit en 1962 et qui crée, de l'extérieur, une belle impression.

Ce n'est pas que les qualités manquent à l'intérieur. Loin de là. Les adolescents ont à leur disposition des salles de bricolage, de poterie, de peinture et de travaux ménagers très coquettes, une piscine, deux gymnases.

Les jeunes filles décorent leurs chambres de belles grosses poupées de laine aux très longues tresses qu'elles font elles-mêmes. D'ailleurs, tout ce que confectionnent les pensionnaires leur appartient. Ils peuvent tout apporter avec eux quand ils quittent le Centre.

Mais... Eh oui, il y a un mais. Peut-être fallait-il s'y attendre puisque rien de ce qui est humain n'est parfait. Cependant, on ne peut que regretter — un représentant du ministère, M. Blanchard, l'a reconnu lui-même — qu'une maison de six ans seulement soit dotée de mesures sécuritaires par trop visibles. Surtout que beaucoup de jeunes qu'héberge le Centre ne sont pas des délinquants mais des "cas de protection".

La fenêtre minuscule et juchée à une dizaine de pieds du sol d'une cellule très étroite où, dès l'entrée, on bute sur une toilette (sans couvercle) n'a rien pour remonter le moral. Pas plus, d'ailleurs, que la vue de la prison des femmes du côté des salles communes, où les fenêtres sont normales.

Des jeunes, aussi bien garçons que filles, ont souvent été aperçus accoudés à ces fenêtres, l'air mélancolique. Au directeur, qui s'inquiétait de leur tristesse, ils répondaient que leur mère était prisonnière. Certains la voyaient même durant la promenade des détenues dans la cour du "château" faussement moyenâgeux.

Le directeur du Centre d'accueil, M. Patrick Byrne, fait actuellement poser des rideaux aux imprimés gais dans les petits trous de lumière des cellules. Il s'agit d'une mesure très importante étant donné l'influence positive de ce simple geste sur le moral des pensionnaires.

M. Byrne nous a avoué, d'ailleurs, que depuis que les jeunes peuvent décorer leur chambrette avec le résultat de leurs bricolages, qui leur appartient, ils ne détériorent plus les lieux. Comme quoi les adolescents réagissent presque toujours bien aux manifestations de confiance et de bonne volonté.

La maison de la rue Muir peut accueillir simultanément 48 garçons et 30 filles.

AUTRES RESSOURCES

Les centres d'accueil et d'observation constituent une des ressources dont dispose le ministère de la Famille et du Bien-être social du Québec pour recevoir les 4,000 enfants et adolescents de la province qui, chaque année, sont trouvés coupables de délits ou ont besoin de protection.

Le gouvernement maintient deux cliniques d'aide à l'enfance, l'une à Québec, l'autre à Montréal. Elles ont pour but d'observer les sujets, étudier les facteurs de mésadaptation et recommander les mesures qui s'imposent.

Douze écoles de protection (7 pour les filles; 5 pour les garçons) sont exclusivement réservées aux enfants problèmes jugés délinquants ou en danger moral au sens de la Loi fédérale sur les jeunes délinquants et de la Loi provinciale de la Protection de la jeunesse. Elles essaient de réadapter le jeune et de le réinsérer dans la société.

A côté de ces écoles de protection "à murs ouverts" existe, à Montréal, un centre à sécurité maximale pour jeunes délinquants: Berthelet.

La probation, enfin, constitue une ressource importante. Elle permet au délinquant de jouir d'une suspension conditionnelle de sa peine et de bénéficier, pendant toute la durée de cette mesure, d'une assistance sous forme de surveillance et de conseils individuels.

La Société d'habitation ne veut pas dépenser plus de $105,375 pour l'aménagement du Vieux Québec

Par André ARCHAMBAULT

La Société d'habitation du Québec n'entend pas dépenser plus de $105,375 — somme qu'elle estime suffisante pour sa part — pour l'établissement du concept général d'aménagement du Vieux Québec.

Dans le projet de contrat qu'elle faisait parvenir ces jours derniers au comité exécutif de la Capitale, la Société insiste sur ce point tout en exigeant que toutes les dépenses encourues à ce chapitre soient préalablement approuvées.

On se rappellera que les autorités municipales de Québec avaient présenté à la Société en décembre dernier une demande de subvention de $140,500 représentant 75 pour cent du coût total de l'étude du réaménagement du Vieux Québec.

La Capitale participera elle aussi à l'établissement de ce concept général d'aménagement en versant $35,125 soit 25 pour cent du coût de cette entreprise.

Au cours de la semaine dernière, Me Jules Balchet, conseiller municipal et président du comité pour la rénovation du Vieux Québec nous avisait que lundi prochain marquerait définitivement la mise en chantier de cet organisme.

L'étude qu'entreprendra à compter du 3 février l'équipe chargée de l'aménagement du plus vieux secteur canadien a comme objectifs principaux de relancer les investissements privés dans cette zone tout en lui conservant un cachet authentique.

Cette étude qui verra également à rapatrier, étudier et organiser les divers plans et projets soumis jusqu'ici pour la rénovation de cette zone procédera aussi à la modernisation et à l'implantation d'infrastructures et de services communautaires nécessaires.

Pour que cette première tranche du programme de rajeunissement du Vieux Québec puisse être entreprise en toute quiétude, il ne restait que la remise aux autorités municipales du contrat de subvention de la Société d'Habitation du Québec; le geste a été posé et le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne devrait vraisemblablement parapher le document au cours de la semaine prochaine.

L'ère du rajeunissement du Vieux Québec, un événement tant attendu au plan municipal, commence à devenir réalité.

FOYER POUR VIEILLARDS A BEAUPRE

Un important projet prévoit la transformation d'une hôtellerie en foyer pour vieillards à Beaupré. L'immeuble connu sous le nom de "Staff House" est la propriété de la compagnie Abitibi-St. Anne Paper qui y logeait des membres de son personnel. La compagnie se montre disposée à céder cet hôtel à un prix nominal. Une corporation ayant à sa tête M. Rémi Roy, de Beaupré, a lancé le projet. Une requête a été soumise au ministère de la Famille et du Bien-Etre. Il y a déjà un foyer pour vieillards à Beaupré, mais sa capacité est nettement insuffisante Il s'agit d'une maison privée qui fut successivement la propriété des docteurs Turmel et Boutet. Une dizaine de personnes âgées y logent présentement. Le nouveau foyer projeté serait aménagé dans un spacieux immeuble de trois étages. Sa capacité serait d'au moins 35 pensionnaires, ce qui répondrait aux besoins du milieu.

Dans des écoles de Québec

Deux policiers dispenseront des cours de prévention de criminalité juvénile

Par Michel TRUCHON

La Sûreté municipale de Québec vient de choisir deux policiers - éducateurs qui commenceront bientôt à dispenser des cours de prévention de criminalité juvénile dans certaines écoles du niveau primaire.

Ce sont les agents Gilles Drolet et Raynald Desjardins, respectivement âgés de 24 et 25 ans, qui ont été mutés à la brigade Jeunesse et Police à titre de policiers - éducateurs.

Cette brigade compte déjà dans ses rangs le sergent E. Bertrand et l'agent A. Saint-Laurent et est dirigée par l'inspecteur chef Jean Hamilton.

Selon le commissaire J.-A. Matte, la Sûreté municipale de Québec forme cette escouade de policiers - éducateurs pour deux raisons: la prévention de la délinquance juvénile et la revalorisation de la fonction du policier.

PREMIERE EXPERIENCE

Une première expérience a déjà été tentée au début de la semaine, alors que les autorités de l'école secondaire Cardinal Roy avaient invité le sergent Claude Labelle, du service de la police de Montréal, pour faire trois conférences devant leurs élèves.

Les agents Drolet et Desjardins ont donc eu l'occasion pour la première fois de prendre contact avec leurs futurs élèves, et la réponse semble avoir été très bonne. Au cours de ces trois journée, ils ont chacun leur tour présenté une partie de l'exposé du sergent Labelle et l'inspecteur Hamilton estime qu'ils s'en sont tirés au-delà de tout ce que l'on aurait pu espérer.

Un seul exemple démontre l'intérêt que portent les jeunes à cette matière nouvelle: quand sonnait la cloche annonçant la fin des classes, à quatre heures, personne ne bougeait, l'on n'entandait pas un mot.

DEPUIS DEUX ANS

L'unité préventive de la section de l'aide à la jeunesse de la police de Montréal fonctionne depuis plus de deux ans. Elle est formée de 200 policiers - éducateurs qui oeuvrent auprès des 260,000 jeunes que l'on compte, de la maternelle au pré-universitaire, dans la métropole.

Devenir policier - éducateur n'est d'ailleurs pas une mince tâche. Il faut d'abord passer par les examens d'admission de la force constabulaire, faire des études en criminologie et en art oratoire... et ce n'est là qu'un minimum exigé.

QUEBEC SUR LES RANGS

La mise sur pied de la brigade Jeunesse et Police met la ville de Québec au rang des dix-huit autres villes du monde qui ont décidé d'avoir un tel service de prévention.

Toronto suivrait l'exemple très bientôt, tandis qu'à Paris, le programme est déjà en branle. Le sergent Labelle sera d'ailleurs dans la capitale française au printemps pour faire profiter la police de cette ville de son expérience.

Des échanges culturels entre policiers français et montréalais auront également lieu d'ici quelques mois.



LA POLICE A L'ECOLE — Les deux premiers policiers-éducateurs de la brigade Jeunesse et Police de la Sûreté municipale de Québec viennent d'être choisis. Il s'agit des agents Gilles Drolet (à gauche) et Raynald Desjardins (à droite) qui commenceront bientôt à visiter les écoles du niveau primaire.

Ville de Vanier

Refus de rendre public un rapport préparé à la suite d'un incendie

Par André-A. BELLEMARE

L'administration de Ville de Vanier refuse, malgré les tentatives des moyens d'information, de rendre public le rapport préparé par son directeur de la Sûreté municipale, à la suite de l'incendie du restaurant Marie-Antoinette, situé sur le boulevard Hamel.

Cet incendie, survenu dans la matinée du dimanche 29 décembre dernier, a causé des pertes évaluées à quelque $150,000. A la suite du désastre, des véhicules d'information ont souligné des lacunes dans l'équipement et le personnel de protection publique, déficiences qui seraient attribuables à des décisions antérieures des édiles.

Le maire Jean-Paul Nolin a soutenu, hier soir, au cours d'une conversation, que le rapport soumis par le directeur Jules-André Houle, la semaine dernière, est un document confidentiel parce qu'il aurait été préparé à la demande expresse du Comité de police.

M. Nolin n'a pas nié que ce rapport ne porte nulle part la mention "confidentiel", admettant aussi que le document a été adressé au maire et aux conseillers municipaux.

Il a toutefois fait remarquer que ce Comité de police, contrairement aux années précédentes, est actuellement composé de tous les membres du conseil municipal. Il ne voit donc pas pourquoi le fait que le rapport ait été adressé au maire et aux conseillers obligerait le conseil municipal à le rendre public lors d'une de ses séances.

M. Nolin dit que le document sera tout simplement versé aux archives du Comité de police, qui est un comité de régie interne, et qu'on n'en distribuera pas de copies.

Hier après-midi, un représentant du Soleil s'est rendu à l'hôtel de ville de Vanier, durant les heures régulières de bureau et a réclamé une copie de ce rapport au secrétaire - trésorier Roger Gauvin. Ce dernier a expliqué qu'il n'était pas autorisé à fournir une copie du document désiré, tant que ledit rapport n'aura pas été préalablement rendu public durant une assemblée du conseil municipal.

Quand le journaliste a fait mention du nouvel article 87 de la Loi des Cités et villes, M. Gauvin a soutenu que cette disposition est applicable seulement dans le cas de documents rendus publics durant les assemblées du conseil.

Selon cet article, "le greffier est tenu de délivrer à quiconque en fait la demande, sur paiement des honoraires exigibles en vertu du tarif fixé par le conseil et qui doivent être versés dans la caisse municipale, des copies ou des extraits de tout livre, rôle, régistre ou autre document faisant partie des archives".

Le maire Nolin partage l'opinion de M. Gauvin, disant que les archives d'un comité de régie interne ne sont pas accessibles.

Le fameux document en question a été mentionné à la plus récente assemblée du conseil municipal, mardi dernier, quand le maire Nolin a lui-même fourni de très brefs renseignements sur son contenu, en réponse à une question.

Il a alors affirmé qu'il ne voyait pas la nécessité de soumettre ce rapport au public durant la séance du conseil municipal, expliquant que le rapport du directeur Houde était similaire à tous ceux qui sont soumis à la suite d'un incendie. M. Nolin a dit que le rapport ne faisait mention que de "détails techniques", comme l'heure de l'alerte, la description de l'incendie, le nombre d'hommes en devoir, la nature de l'équipement de lutte contre le feu.

Mardi dernier, il n'a aucunement fait état qu'il s'agissait d'un rapport confidentiel préparé uniquement à l'intention des membres du Comité de police, à la demande expresse de ces derniers.

Hier soir, M. Nolin a affirmé que le rapport prouve qu'il n'y a rien eu d'anormal dans les circonstances entourant cet incendie et qu'il n'y a eu aucune déficience attribuable à la responsabilité de la ville relativement à l'entretien de l'équipement ou au personnel du service de protection publique.

A Charlesbourg

Difficultés dans l'approvisionnement de l'eau

Les usagers de l'aqueduc dans les quartiers Saint-Rodrigue et Maria-Goretti dans la ville de Charlesbourg connaîtront encore des difficultés dans leur approvisionnement d'eau pendant une quinzaine de jours.

Le quartier Saint-Rodrigue qui est présentement rattaché au réseau d'aqueduc de Québec continuera de l'être pendant encore une quinzaine de jours alors que le quartier Maria-Goretti sera rattaché du mardi au vendredi au réseau d'aqueduc métropolitain (Neufchâtel, Duberger, Les Saules et Charlesbourg-Ouest) et en fin de semaine, au réseau d'aqueduc de la ville de Charlesbourg proprement dit.

Le niveau de l'eau au réservoir de cette dernière municipalité au barrage de la rivière des Sept-Ponts est monté de six pouces au cours des derniers jours, mais il faudra que cette hausse atteigne un pied et demi pour que la situation y redevienne normale.

Quand fut construite la chapelle des Hurons de Lorette? la question n'est pas encore tranchée

La décision de la Commission des monuments historiques d'accorder une subvention de $10,000 pour la restauration de la chapelle des Hurons de Lorette remet en lumière la controverse qui subsiste toujours quant à la date exacte de sa construction.

Cette vieille construction de pierre dont l'histoire est intimement liée à celle de la réserve de la Jeune-Lorette, a-t-elle été érigée dès l'année qui a suivi l'établissement des Hurons sur ce territoire ou bien beaucoup plus tard, soit en 1722 ou en 1730? Les historiens qui ont cherché à établir l'année de sa construction n'ont pu trancher la question d'une façon définitive.

Les Hurons, avant de s'établir définitivement sur le territoire qu'ils occupent présentement à la Jeune-Lorette avaient élu résidence à Notre-Dame de Foy, puis se déplacèrent à l'Ancienne-Lorette.

Un tableau des différentes migrations des Hurons, dressé en 1762 par le père Etienne Girault de Villeneuve alors missionnaire à la Jeune-Lorette, fixe au 29 décembre 1693 le départ de la communauté indienne de Notre-Dame de Foy pour l'Ancienne-Lorette et à l'automne 1697, la date de leur départ de ce dernier endroit pour le lieu de leur nouvelle et définitive résidence à la Jeune-Lorette.

Selon l'historien Lindsay, l'acte de donation par les Jésuites en 1698, de l'emplacement de la chapelle de l'Ancienne-Lorette suppose, comme le manifeste sa teneur, un abandon préalable du site par les Hurons que ces Pères avaient desservis.

En ce qui concerne la nouvelle chapelle de la Jeune-Lorette, les missionnaires auraient voulu qu'elle ne le cède en rien à celle qui se trouvait à l'Ancienne-Lorette. Le Père de Couvert qui avait suivi ses ouailles dans leur dernière migration aurait même voulu en conserver les matériaux. Il s'était même opposé à l'aliénation de la chapelle de la vieille Lorette (non comprise dans l'acte de donation du terrain et du presbytère). Les débris de la chapelle serviront, écrivait-il le 18 octobre 1700, pour construire la nouvelle.

D'ailleurs le père Bouvard, resté à l'Ancienne-Lorette pour y desservir la nouvelle paroisse canadienne - française, s'était alors plaint amicalement que le Père de Couvert en quittant a tout emporté à la Nouvelle-Lorette, ornements, autels, serrures, vitres, gonds, etc.

Mgr de Saint-Vallier, pour compenser cette perte, donna au nouveau curé de l'Ancienne-Lorette une somme de 400 livres, et permit aux habitants de faire une collecte dans le diocèse pour tâcher de rétablir leur église ainsi démunie par les pieux soins du Père de Couvert, et leur donner les moyens d'avoir des ornements décents et convenables pour dire la sainte messe.

Le prélat voulut aussi contribuer à la construction de la chapelle des Hurons de la Jeune-Lorette, à laquelle il donna 150 écus, comme il appert par sa lettre du 13 février 1698.

1698-1722 OU 1730 ?

La Chapelle actuelle sauf les boiseries, le toit et le clocher, qui ont été renouvelés en 1866 après l'incendie du 10 juin 1862, est-elle la même que le Père Richer érigea, selon toute probabilité en 1730 ?

A-t-elle succédé à l'humble chapelle construite en partie par les habitants de l'Ancienne-Lorette ou à une autre chapelle provisoire en bois ou en pierre ?

Selon l'abbé Lindsay, il est difficile de répondre exactement à ces deux questions et d'établir d'une manière précise la date de l'érection de la chapelle, car dit-il, il y a là-dessus des données contradictoires assez embarrassantes.

Deux écrivains sérieux, dont l'un était un enfant de la paroisse de la Jeune-Lorette, adressant un appel à la générosité du gouvernement et du public en faveur de la reconstruction de la chapelle de la mission, en faisaient remonter la fondation à 1730.

D'autre part, poursuit l'abbé Lindsay, le Père Martin écrit que cette chapelle a été reconstruite plusieurs fois et que celle qu'on y voit aujourd'hui date de 1830. Serait-ce là une erreur typographique pour 1730 ?

Nous savons également, dit-il, d'après l'affirmation d'un compagnon du Père Richer, que celui-ci "eut de Mgr de Saint-Vallier la permission de bénir sa chapelle". Or Mgr de Saint-Vallier étant mort en 1727, la dite chapelle a dû nécessairement être antérieure à 1730.

MILLESIME 1722

Mais cette chapelle bénite, ne serait, selon l'historien Lindsay, que la résidence des Pères Jésuites, construite en 1722 et qui dut, comme la chose se pratique encore aujourd'hui dans la plupart des paroisses nouvelles, servir au culte en attendant la construction d'un édifice plus vaste et plus digne.

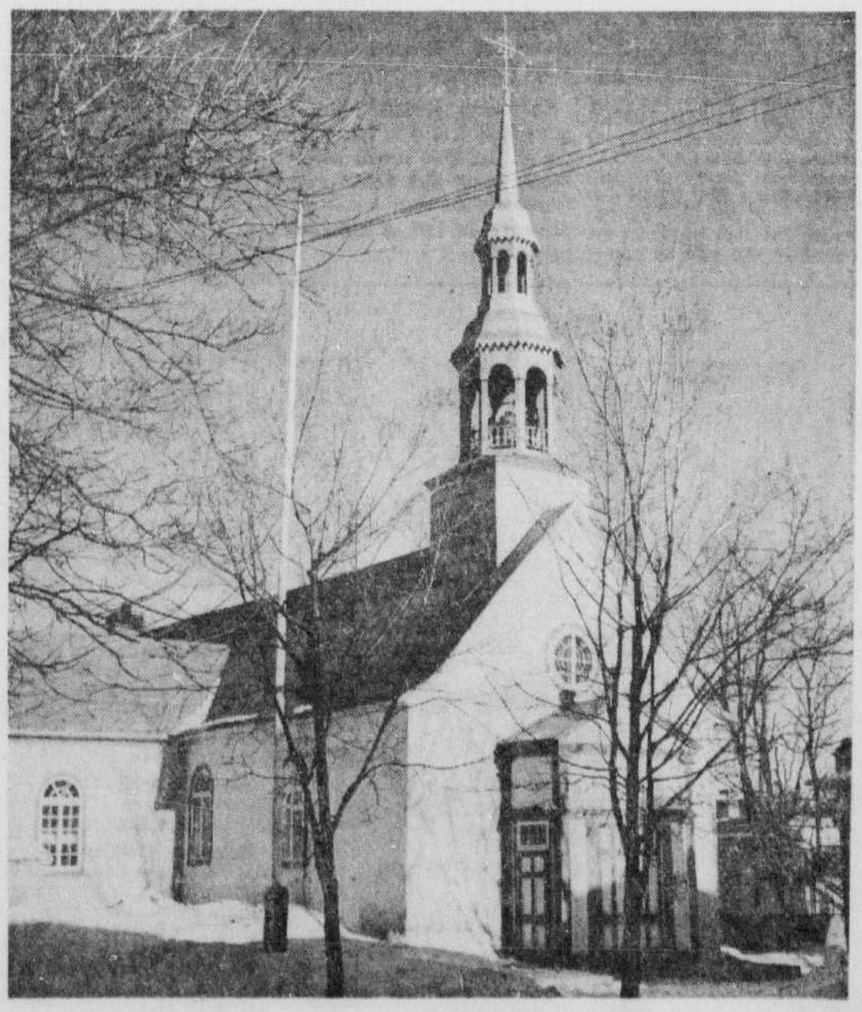
La preuve de l'érection en 1722 du presbytère - chapelle, réside dans la description faite par l'un des principaux chefs de la tribu huronne, F.-X. Picard (Taourhanché), d'une pierre placée au-dessus d'une fenêtre en arrière du vieux presbytère et qui portait le millésime 1722.

Selon Lindsay, plusieurs personnes ont par ailleurs fait mention de cette pierre au millésime 1722. Par suite de la démolition, en 1865, de ce presbytère, cette pierre commémorative aurait été placée quelque part dans le mur de la chapelle actuelle.

Enfin, l'historien Lindsay avance comme date probable voire certaine, l'année 1730 comme celle de l'érection de la chapelle actuelle.

Cette quasi certitude s'appuie, selon lui, sur les raisons suivantes. Les autorités précédemment citées, dans le même passage où elles donnent la date de 1730 pour l'érection de la chapelle, fixent à 1731 la date de la construction du vieux moulin à farine qui existe encore près de la chute de la rivière Saint-Charles.

Or, conclut-il, on a découvert, après bien des recherches, à l'intérieur de ce moulin, une inscription sur pierre qui atteste l'exactitude de ce dernier millésime.



La chapelle des Hurons de la Jeune-Lorette.

Examiner en détail le coût des nouveaux programmes

Graham F. Towers

TORONTO — Si les Canadiens veulent que le gouvernement réduise ses dépenses, ils doivent insister pour que celui-ci, avant d'introduire de nouveaux programmes, examine, en détail, le coût des nouvelles mesures et comment les fonds seront prélevés pour la mise en application de ces nouveaux programmes.

C'est ce qu'a déclaré M. Graham-F. Towers, premier gouverneur de la Banque du Canada et président du conseil d'administration de "Canada-Vie" (Canada Life Assurance Company) au cours de l'assemblée annuelle de la compagnie tenue hier dans la Ville-Reine.

"Les budgets des gouvernements sont nettement en déséquilibre", de poursuivre M. Towers. Toutefois, il a observé que "les efforts tentés récemment pour réduire les dépenses budgétaires aux Etats-Unis démontrent que les facilités de réduire considérablement les dépenses ne sont pas tellement grandes."

Les budgets sont devenus hors de contrôle parce que les programmes gouvernementaux ont été appliqués sans que l'on ait une idée précise de leur coût éventuel, a souligné M. Towers. Il a également déclaré que la principale raison pour laquelle certains hauts fonctionnaires aux Finances sont devenus dernièrement moins enthousiastes au sujet de la montée des dépenses et de l'accroissement des déficits budgétaires, c'est la crainte de se voir dans l'impossibilité de trouver encore des acheteurs pour leurs obligations à long terme.

Relever le taux ne règlera pas le problème

"Lorsque l'inflation met en doute la valeur des obligations à intérêt fixe, les emprunteurs pourraient se trouver dans l'impossibilité de régler leurs problèmes financiers immédiats tout simplement en payant des taux d'intérêt plus élevés. Une offre de 15 pour cent par année ne trouvera aucun appui si cette proposition fait surgir l'idée que l'emprunteur s'attend de rembourser les obligations avec de la monnaie grandement dépréciée".

Les ministres fédéral et provinciaux des Finances ont peut-être suffisamment ressenti ce danger potentiel au cours de l'an dernier, a-t-il ajouté.

M. Towers a dit que le mérite de la récente décision du gouvernement fédéral de taxer les compagnies d'assurance-vie était discutable. Cette proposition détournerait au moins $95,000,000 par année, montant qui, autrement aurait été investi dans le marché des capitaux.

"Dans un monde qui souffre d'une pénurie relative de capitaux, les taxes sur l'assurance-vie ne feront qu'aggraver le problème", a conclu M. Towers. Ces remarques étaient incluses dans un texte de son allocution remis à l'avance à la presse.

Progrès soutenus de la "Canada-Vie"

De son côté, M. A. Hazlett Lemmon, le président de la "Canada-Vie," a déclaré à l'assemblée de la compagnie que celle-ci avait réalisé un revenu global de $197,000,000 l'an dernier, soit environ $13,000,000 de plus que l'année précédente. Ceci inclut le revenu net des nouvelles primes qui figure pour un montant de $35,300,000 à comparer à $30,500,000 en 1967.

Par ailleurs, M. Lemmon a révélé que le total des affaires en vigueur à la fin de 1968 s'élevait à $8,500,000,000 comparativement à $7,900,000,000 l'année précédente. Le taux net d'intérêt sur les actifs a été de 5.9 pour cent au regard de 5.8 p.c. en 1967, bien que les fonds nouveaux investis en 1968 l'aient été à un taux record de 7.6 pour cent.

M. Lemmon a observé que les futurs dividendes provenant des actions ordinaires — la Canada-Vie a investi de plus en plus de fonds en actions l'an dernier — et l'intérêt accru sur les placements immobiliers devraient contribuer, dans l'avenir, à réduire les coûts de l'assurance.

Nouvelles brèves des sociétés

Québec-Téléphone a gagné $1.19 par action en 1968

Le compte rendu préliminaire des opérations de Québec-Téléphone pour l'exercice terminé le 31 décembre 1968 révèle que le bénéfice par action ordinaire, en 1968, a été sensiblement le même que celui de l'année précédente, les chiffres s'établissant respectivement à $1.19 et $1.197. La compagnie a observé que le gain par action a été à peu près identique en dépit de l'augmentation des impôts qui a réduit le revenu net de $79,155 ou de 4.5 cents par action et d'une hausse très sensible du taux d'intérêt sur les emprunts à court terme. Incidemment, le revenu net de l'exercice qui se chiffrait par $2,599,209 en 1967 a été ramené, l'année dernière, à $2,579,032.

$22,800,000,000 de ventes à la General Motors

Le chiffre d'affaires de la General Motors Corporation a atteint un nouveau sommet en 1968, indique un rapport préliminaire publié hier par la compagnie. En effet, les ventes exprimées en dollars se sont établies à $22,800,000,000 ce qui éclipse le record établi par la compagnie en 1965 alors que le chiffre d'affaires avait été de $20,700,000,000. Quant aux profits nets de la compagnie, ils sont évalués pour l'année 1968 à $1,732,000,000 soit six pour cent de plus que le montant de $1,630,000,000 obtenu l'année précédente. Les ventes de GM, en 1968, ont marqué une augmentation de 14 pour cent par rapport à celles de l'année précédente.

Permis obtenus par "Les Pétroles Laduboro"

La firme "Les Pétroles Laduboro" a annoncé hier que le gouvernement provincial lui avait accordé quatre permis pour l'exploration du pétrole et du gaz naturel sur une superficie d'environ 228,000 acres de terrains dans les Terres-Basses du Saint-Laurent. Au sud, les terrains pour lesquels Laduboro a obtenu des permis avoisinent les concessions de 17,000,000 d'acres détenues par Shell Canada Limited qui fore présentement le puits le plus profond encore foncé jusqu'à maintenant dans les Terres-Basses du Saint-Laurent. Laduboro a ajouté qu'elle a entrepris des démarches pour obtenir cinq permis additionnels couvrant environ 225,000 acres dans la même région.

Une année record pour Canada Trust-Huron et Erié

Le revenu consolidé, le profit net consolidé et les biens en régie de La Corporation d'Hypothèque Huron et Erié et de ses filiales ont marqué de nouveaux sommets au cours de l'exercice qui a pris fin le 31 décembre 1968, mentionne le rapport annuel consolidé qui a été adressé cette semaine aux actionnaires. Les résultats reflètent la croissance continue de Canada Trust-Huron et Erié ainsi que l'acquisition, durant l'année écoulée, de deux sociétés de fiducie ontariennes, The Waterloo Trust and Savings Company et Halton and Peel Trust and Savings Company.

Le revenu consolidé en 1968 atteignit le chiffre de $67,734,000 contre $51,826,000 l'année précédente. Quant aux profits nets consolidés, ils sont passés de $2,965,000 en 1967 à $3,517,000 l'an dernier.

Une attitude d'expectative recommandée par M. D.-E. Kilgour

M. D.E. Kilgour, président de la Compagnie d'Assurance-Vie Great West, a recommandé aux actionnaires d'adopter une attitude d'expectative face à l'offre proposée par la compagnie Great West Saddlery qui veut acquérir la totalité des actions de la compagnie d'assurance. C'est du moins ce que mentionne un important service de nouvelles financières.

"Il semble n'y avoir aucune offre qui pourrait s'apparenter à une "transaction ferme" et un actionnaire de la Great West Life qui offre d'échanger ses actions pourrait ne pas connaître sa situation réelle pendant peut-être des mois", a déclaré M. Kilgour. Ce dernier a signalé que l'offre formelle est sous réserve de l'acceptation par les détenteurs de 50 pour cent des actions et de l'autorisation de la Commission américaine des Bourses et des valeurs en ce qui a trait à l'offre qui sera formulée aux actionnaires résidant aux Etats-Unis.

D'autre part, on laisse entendre dans certains milieux que la Great West Saddlery aurait acquis des actions de la compagnie d'Assurance - Vie Great West dans le marché libre et qu'elle serait déjà le plus gros actionnaire de la compagnie, dont le contrôle est actuellement aux mains des Américains, et qui possède un actif de $1,500,000,000.

On sait que la Great West Saddlery a offert l'équivalent de plus de $170.00 pour chacune des actions de la Compagnie d'Assurance-Vie Great West.

Dividendes déclarés

Renseignements transmis par la PRESSE CANADIENNE)

Canada and Dominion Sugar Co. Ltd., Dividende de 42 1-2 cents l'action ordinaire, payable le 1er mars, inscription le 10 février.

Canadian General Electric Co. Ltd., 25 cents l'action ordinaire, le 1er avril, inscription le 11 mars; 62 1-2 cents l'action privilégiée, le 15 mai, inscription le 15 avril.

CHUM Ltd., 11 cents l'action de classe A, le 1er mars, inscription le 15 février.

General Dynamics Corp., 25 cents l'action ordinaire en devises américaines, le 10 mars, inscription le 10 février.

Interprovincial Pipe Line Co., 18 cents l'action ordinaire, le 1er mars, inscription le 6 février.

Southam Press Ltd., 30 cents l'action ordinaire, le 28 mars, inscription le 14 mars.

Acklands Ltd., dividende de 6 cents l'action ordinaire, soit une hausse de 2 cents payable le 28 février; inscription le 14 février.

Consumers Glass Co. Ltd., 8 cents l'action ordinaire, le 28 février; inscription le 7 février.

Dominion Stores Ltd., 18 cents l'action ordinaire, le 14 mars; inscription le 19 février.

Fanny Farmer Candy Shops Inc., 20 cents l'action ordinaire en fonds américains, le 31 mars; inscription le 15 mars.

Goodyear Tire and Rubber Co. Ltd., 50 cents l'action privilégiée à 4 pour cent, le 31 avril; inscription le 10 avril.

Imperial Life Assurance Co. of Canada, $1.20 l'action ordinaire, le 1er avril; inscription le 6 mars.

Tonecraft Paints Ltd., 5 cents l'action ordinaire, le 17 février; inscription le 3 février.

Hudson Bay Mining and Smelting Co. Ltd. — Le conseil d'administration de la compagnie a déclaré un dividende trimestriel régulier de 85 cents sur les actions ordinaires, payable en devises canadiennes le 10 mars 1969 aux actionnaires enregistrés le 11 février.

Avance modérée de la cote à Wall Street

NEW YORK (AFP-PA) — La tendance a été modérément soutenue, hier, à Wall Street, où les transactions ont été nettement plus actives qu'au cours des dernières séances. Les mouvements ont été irréguliers, mais les hausses ont néanmoins été plus importantes que les baisses, notamment parmi les "blue chips". Les compagnies de produits pharmaceutiques et les grands magasins ont été soutenus, tandis que les sociétés de transport aérien se sont redressées. Les fabricants de produits mécaniques et les valeurs de tabac se sont inscrits en progrès. En revanche, les titres alimentaires se sont alourdis. Les matériaux de construction, les valeurs de cuivre et les compagnies de cinéma ont été hésitants, tandis que les firmes de caoutchouc, notamment Firestone, se sont repliées. L'indice des valeurs industrielles a atteint son meilleur niveau de la semaine, avançant de 4.04 à 942.13. Au total, 13,010,000 actions ont changé de main, comparativement à 11,470,000 mercredi. Le virement était assez bon, pour une séance de quatre heures.

MONTREAL (PC) — Tous les secteurs, sauf les papeteries, ont subi une baisse modérée et les gains l'ont emporté sur les pertes par 82 à 62, hier, à la Bourse de Montréal. L'indice global a perdu .73 à 187.83. Hudson Bay Mining a reculé de 1 à 80, Placer de 1 à 36 et Valcro de 1-2 à 52. Northern and Central Gas, qui a été très active, a régressé de 1-2 à 16 1-2. B.C. Telephone a monté de 3 à 68 1-2, Consolidated Textile de 1 1-4 à 16 1-4 et Dominion Bridge de 1 à 21. Consolidated Bathurst a gagné 1-2 à 25. A la Bourse Canadienne, parmi les mines et pétroles, Dominion Explorers a reculé de 52 cents à $2.20. L'indice des industrielles a régressé de .70 à 187.50. Le volume des transactions a été de 1,735,500 actions.

TORONTO (PC) — La Bourse de Toronto a enregistré des pertes modérées au cours de transactions considérables, hier, après avoir atteint des avances record, au cours des six sessions précédentes. L'indice des valeurs industrielles a baissé de .60 à 191.37. Le virement, le plus considérable depuis le 3 janvier, a été de 7,111,000 actions, comparativement à 6,948,000 mercredi. Les courtiers ont déclaré n'être pas surpris de la faiblesse générale et ont déclaré que le marché reprenait haleine. Investors Overseas Services Management a perdu 3 3-4 à 110 1-2, Life Investors, 1 7-8 à 11 5-8, Canadian Imperial Bank, 5-8 à 21 3-8, et Chemcell, 5-8 à 11 3-4. Unas Investments a gagné 2 3-4 à 23 1-2.

MONTREAL (PC) — Les fonds d'Etat canadiens à court terme étaient à la baisse de 15 cents, sur le marché des obligations de Montréal, hier. Les obligations des provinces et les fonds d'Etat canadiens à long terme ont cédé 1-4 de point, tandis que les émissions industrielles sont demeurées inchangées.

Aucune pénurie d'argent et les réserves de ce métal seront suffisantes (Handy and Harman)

NEW YORK (AFP)—Il n'y a pas de pénurie d'argent et les approvisionnements de ce métal seront amplement suffisants pour les besoins industriels dans l'avenir, comme ils l'ont été dans le passé, affirme la compagnie "Handy and Harman", un des principaux affineurs de métaux précieux des Etats-Unis, dans sa revue annuelle du marché de l'argent.

Les stocks des investisseurs et des spéculateurs totalisent actuellement quelque 375 millions d'onces, soit à peu près l'équivalent des besoins industriels et monétaires mondiaux pendant une année, observe la Société. En outre, les ventes de l'Inde, la démonétisation des pièces et les stocks gouvernementaux continueront à s'ajouter à la production de métal nouvellement miné, ajoute-t-elle. Elle souligne que 2 milliards d'onces d'argent sous forme de pièces existent aux Etats-Unis et que même si la moitié seulement de cette quantité parvient sur le marché, cela représente un montant substantiel.

"La demande des investisseurs et des spéculateurs continuera à dominer le marché en 1969 comme en 1968," estime "Handy and Harman. Mais nous croyons que les fluctuations de prix pourraient être moins violentes cette année que l'an dernier."

Cours moyens de Dow Jones

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
30 Ind.	939.89	947.23	934.36	942.13	+4.04
20 C.F.	273.39	275.67	272.18	273.87	+0.70
15 Tt.	138.56	139.70	137.91	138.87	+0.80
65 Tit.	341.56	344.38	339.86	342.36	+1.33

Volume des transactions: 13,010,000 actions.

A Londres, la moyenne des titres ordinaires a monté hier de 3.5 points à 519.2.

Titres les plus actifs à la Bourse de New York

Titres	Ventes	Fer.	Chan.
Armour	298500	69½	+2
Litton Ind	373200	62⅜	—
Denny Rest	260300	37⅝	+ ⅛
Leh Val Ind	235000	15⅛	+ ⅛
Elect Music	150400	8¼	—
Natomas	140500	45¼	+1⅝
Yngst Sheet	137300	50⅝	+2⅛
CCI Marqdt	130900	18½	+1⅞
Cities Serv	127300	71⅝	—1¼
AMK Corp	113800	34⅞	+ ⅛
Unit Fruit	109400	81½	—
Ayo Tel Tel	106100	54⅛	— ⅝
Avnet Inc	99600	31	+ ⅛
Glen Ald	96200	18⅝	— ⅝
Cerro Corp	93400	43	—3⅛

BOURSE AMERICAINE

Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

Tit.	Div.	en '00	haut	bas	ferm.	chang.
Aerjt .80a		8	29	28¾	29	+ ⅛
AirW		84	18¼	18	18	— ⅛
Asamera O		4537	31⅝	26¼	28½	—4⅞
BanffO		431	16¾	15½	15½	— ⅝
Barnes		22	35⅜	35⅜	34½	— ⅝
BellPh 2.50		2	44¼	44¼	44¼	
Beth .15g		125	22⅝	20¾	22⅝	+2¾
Brazil I		146	18⅛	18	18	
Camp Ch		1322	9 13-16	9 9-16	9 9-16	—3-16
CdnGrid		73	20¾	20¼	20¼	—⅝
CdnHome		1023	14	12	12½	—1½
C Javelin		257	19½	18½	18⅝	—1
CdnSup		226	57⅝	56⅝	57½	+ ⅝
Cominco 1.40		17	39⅝	39¼	39⅝	+ ⅛
Creole 2.60a		143	39½	39	39	— ⅛
CubicCp		50	33	32⅝	32⅝	— ⅛
DataProc		69	55	53	53	—2
Digital		4	161¼	160	160	—1
DiversM .24		32	49⅜	48	48⅜	— ⅛
Dome Pet		27	86	84½	85	+ ⅝
DomBrid .80		9	19½	18¾	19½	+1½
Domtar .60		143	16¼	15	15⅝	— ⅛
Dynalec		173	18¾	18¼	18⅜	— ⅛
Fed Res		149	11⅝	11¼	11¼	— ⅜
FordCan 5a		x260	285	278½	281½	+4½
Genisco		81	10⅝	10½	10⅝	— ⅛
GiantYk .40		138	14⅝	14⅜	14⅝	+ ⅛
Holiger 1.40		1	32⅝	32⅝	32⅝	
Husky .30e		139	28⅝	28⅜	28½	+ ⅛
ImpCh .20e		11	8⅝	8⅝	8⅝	
Imp Oil 2a		10	80⅜	80¼	80¼	— ⅛
ImpThC 70a		5	16¼	16¼	16¼	
IrvinInd 1.51t		36	20⅜	19	20⅛	+2⅝
Kaiser In		900	21¾	21¼	21⅝	+ ⅛
Kilem .60e		25	11⅞	11¾	11⅞	+ ⅛
Lessco		147	135	133	134½	—1
LeePhl		18	16⅛	16¼	16⅜	— ⅛
LTVAer .80		154	38⅝	37¾	38⅛	+ ⅛
LTVEl .50		32	17¾	17⅝	17⅞	+ ⅛
LTVLt .20e		119	15	14¼	14¾	— ⅛
McCrory wt		9	14½	14¼	14¼	+ ⅛
Merrill I		641	9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅛
MohawkA		63	12⅞	12⅜	12⅝	— ⅛
MohawkD		48	64⅞	63⅝	63⅝	—1⅛
Molyvd		15	34	33½	33⅝	+ ⅝
NVideo		99	12⅝	12½	12½	
NYTimA .30a		29	47⅝	47¼	47⅝	+ ⅛
NCdn Oils		2253	12	11	11	—2
Okoni .1		10	27¼	26⅝	27	— ⅛
PhilipsEl		7	41⅝	41¼	41½	— ⅛
Preston .25a		8	17⅛	17⅛	17⅛	
RevenueP		255	22½	21¼	22⅛	+1⅝
RioAlg .40		12	27	26⅞	27	— ⅛
Scurry Rn		95	37¼	35⅞	35⅞	+ ⅛
SnattiDenn		99	9⅛	8½	8½	— ⅜
Simpsn .64		2	33	33	33	— ⅛
SlickCp .32		140	28½	27¾	28½	+ ⅛
Solitron .12		80	35⅞	35⅛	35¼	+ ⅛
Stanrk		1060	6	5½	5½	— ⅛
StlCan 1.20		1	25	25	25	
SterlPr		187	10⅛	10⅛	10⅜	+ ⅛
Syntex .40		142	64⅞	63¼	64½	+1⅛
Technico						.40b
Telefl .40		599	24⅜	23	23	—1⅝
Tonka .40		1	19½	19½	19½	
ToolRE		50	51⅝	51¼	51⅝	
Trnsair		326	92⅜	85	87⅞	—2⅜
Vernitron n		16	7⅛	7¼	7⅛	+ ⅛
WarnTArt .50		104	49	46½	47⅝	—2⅜
Wn Nuclear		568	61½	60	60⅝	—⅝
		53	19¾	19¼	19¼	— ⅜

Volume des transactions: 8,090,000 actions.

Nombreux appuis à l'étalon-or

MONTREAL (PC) — Les pays qui ont des doutes sur la valeur des monnaies clé et de réserve se tournent vers l'étalon-or parce qu'ils "se fient plus à un métal inerte qu'à des politiciens bien vivants", a déclaré M. S.J. Rundt, conseiller en économie internationale.

M. Rundt a déclaré devant l'Association des exportateurs canadiens, que les concepts de papier-or et de droits spéciaux de tirage sont des "Substituts super-internationaux de la monnaie", dont la mise en circulation conduirait vraisemblablement à une inflation globale.

M. Rundt a ajouté que les adversaires de l'étalon-or citent toujours l'exemple du Canada, dont le dollar était gratifié d'une plus-value alors que le taux du change étranger du pays n'était pas fixé.

Les monnaies étrangères

MONTREAL (PC) — Voici les cours du change étranger tels que fournis par la Banque de Montréal. A noter que tous les cours ci-dessous représentent les taux de vente nominaux des monnaies à la fermeture des marchés en fonds canadiens.

Allemagne (dutchmark)	$0.2691
Australie (dollar)	1.202
Autriche (shilling)	0.04193
Belgique (franc)	0.02148
Bulgarie (lev)	0.9209
Danemark (couronne)	0.1436
Espagne (peseta)	0.0157
Etats-Unis (dollar)	1.07
France (franc)	0.2178
Grande-Bretagne (livre)	2.57
Hollande (livre)	0.2979
Hongrie (forint)	0.0927
Italie (lire)	0.001731
Mexique (peso)	0.0864
Norvège (couronne)	0.1510
Pologne (zloty)	0.2694
Roumanie (lei)	0.1796
Suède (couronne)	0.2085
Suisse (franc)	0.2494
Tchécoslovaquie (couronne)	0.1509
Venezuela (bolivar libre)	0.2403
Yougoslavie (dinar)	0.0862

Revue hebdomadaire des marchés aux bestiaux

MONTREAL (PC) — Les prix de toutes les catégories de bestiaux étaient stables, cette semaine, comparés à ceux de la semaine dernière, sur les marchés montréalais. La demande était bonne et les échanges actifs.

Les arrivages de l'est et de l'ouest ont été de 1,226 bêtes à cornes, 1,200 veaux, 190 porcs, 25 moutons et agneaux.

Les bouvillons de choix se vendaient de $28.35 à $28.85, ceux de bonne qualité, de $26.60 à $27.60, ceux de qualité moyenne, de $25.25 à $26.50, les communs de $21.25 à $25.

Les vaches de bonne qualité valaient de $19 à $21.50, celles de qualité moyenne, de $17.75 à $19.25, les communes, de $16 à $18, tandis que les sujets très communs, destinés à la mise en conserve et à la charcuterie, se vendaient de $12 à $16.75.

Les taures de bonne qualité rapportaient de $23.50 à $23.75, celles de qualité moyenne, de $21 à $23.75, les communes, de $16.50 à $21.75.

Les taureaux de bonne qualité se vendaient de $23 à $25, ceux de qualité moyenne et les communs de $18.75 à $22.75.

Les veaux de lait de bonne qualité valaient de $40.50 à $48, ceux de qualité moyenne, de $35 à $41.50, les communs, de $18 à $34.75.

Les prix de base des porcs variaient de $33 à $33.75. Il n'y a pas eu de ventes de truies.

Les agneaux requis pour l'abattage rituel s'échangeaient de $32 à $35, ceux de bonne qualité, $29. Les agneaux de bonne qualité se vendaient $14. Les prix sont cotés aux cent livres.

A la Bourse des céréales

WINNIPEG (PC) — Les prix de la graine de colza ont continué d'être en hausse à la fermeture de la séance d'hier au marché des céréales de Winnipeg, avec des gains allant jusqu'à trois cents.

Par suite d'achats de l'exportation, le lin était également ferme, mais l'activité était faible dans l'avoine et le seigle.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs:

	haut	bas	fer.	pr.
LIN				
Mai	328½	326¾	326¾	327
Juil.	318½	316¾	316¾	316¾
Oct.	314½	312¾	312¾	313¾
GRAINE DE COLZA				
Mars	240¾	237¾	240¾	237¾
Mai	237¾	235½	237¼	234¾
Juil.	——	——	235¼	233
AVOINE				
Mai	——	——	87½	87½
Juil.	——	——	86¾	86½
Oct.	——	——	86¼	86½
ORGE				
Mai	109¼	109¼	109¾	109
Juil.	——	——	109¼	109
Oct.	109¼	109¾	109¾	109
SEIGLE				
Mai	——	——	128	127⅞
Juil.	——	——	125	125
Oct.	——	——	127¾	128

GRAINS COMPTANT

AVOINE: 2 cw 85¾; ex 3 c2 85¾; 2 cw 84¾; ex 1 four., 84¼; 1 four., 83; 2 four., 78½; 3 four., 72; fourrage mixte 42.

ORGE: 1 et 2 cw 6-rangs 1.07¾; 1 cw 2-rangs 1.07¾; 2 cw 2-rangs 1.06¾; 3 cw 6-rangs 1.06¼; 2 cw 2-rangs 1.05¾; 1 four., 1.05¾; 2 four., 1.04¼; 3 four., 97¾.

SEIGLE: 1 et 2 cw 1.24¾; 3 cw 1.18¾; 4 cw 1.06; "ergoté" 96; sur rails 1.23.

LIN: 1 cw 3.34¾; 2 cw 3.13¾; 3 cw 2.88¾; sur rails 3.34¾.

GRAINE DE COLZA: No. 1 canadienne 2.38¾; No. 2 canadienne 2.23¾.

WINNIPG (PC) — Voici les prix de la Commission canadienne du blé pour les ventes locales; les ventes aux termi sujettes à confirmation:

AVOINE: 2 cw 88¾; 3 ex cw 86¼; 3 cw 85¾; 1 ex four., 84⅝; 1 four., 83½; 2 four., 80½; 3 four., 77½; fourrage mixte 42; grain mixte 72½.

ORGE: 1 et 2 cw 6-rangs 1.21½; 1 et 2 cw 2-rangs 1.19½; 3 cw 6-rangs 1.19½; 3 cw 2-rangs 1.16½; 1 four., 1.06; 2 four., 1.04½; 3 four., 1.01½; 3 grain mixte 96½.

Voici les prix du blé de seconde catégorie pour l'exportation aux pays en dehors de l'accord international:

1 nor 1.96¾; 2 1.91¾; 3 1.90¾; 4 1.80¾; 5 1.76¾; 6 1.69¾; 1 durum 2.14; 2 2.12; 3 2.07.

Prix selon l'accord et prix en vigueur au Canada: 1 nor 1.96¾; 2 1.91¾; 3 1.90¾; 4 1.80¾; 5 1.76¾; 6 1.69¾; 1 durum 2.14; 2 2.12; 3 2.07.

MARCHE DU GRAIN A CHICAGO

BLE				
Mars	135⅛	134⅝	135	135
Mai	137⅛	136⅝	137⅛	137⅛
Juil.	135⅛	134⅝	135⅛	135
Sept.	138¼	137⅞	138¼	137⅞
Dec.	143⅛	142⅝	143⅛	142⅝
MAIS				
Mars	117⅜	117¼	117⅜	117⅜
Mai	121	120⅝	120⅝	120⅝
Juil.	123¾	123¼	123⅛	123⅜
Sept.	122¾	121¼	122	121½
Dec.	117	116¾	116¾	116¾
AVOINE				
Mars	74⅝	73¼	74	73⅝
Mai	73⅝	72¼	72⅝	72⅝
Juil.	69¼	68¾	68⅝	68⅝
Sept.	——	——	67⅝	B 67⅝
Dec.	70½	70¼	70½	70½
SEIGLE				
Mars	123	122¼	122⅝	122⅜
Mai	122⅝	122	122	122⅜
Juil.	122¼	122	122	122⅜
Sept.	122	121⅝	122	122⅛
Dec.	——	——	124¾	125
SOYA				
Mars	265	264⅛	265	264⅝
Mai	267⅜	267⅛	267½	267⅝
Juil.	268¾	268¼	268¾	268¼
Aout	265	264⅝	265	265
Sept.	249¼	249¼	249¾	249¼
Nov.	241¾	241¼	241¾	241¾
Jan.	245¼	245¼	245¼	245¼

Obligations étrangères

Allemagne	5½%	1969	98.50
Australie	5½%	1982	86.50
Autriche	6½%	1977	98.00
Autriche	5¾%	1985	86.50
Belgique	5½%	1972	97.375
Canada	2¾%	1974	79.125
Chili	3 %	1993	50.875
Colombie	3 %	1970	92.50
Crédit Foncier	5½%	1979	95.00
Cuba	4½%	1977	19.50
Danemark	5¼%	1977	87.75
El Salvador	3 %	1976	90.125
Finlande	7 %	1977	97.00
Grèce	6 %	1968	50.00
Italie	5 %	1977	81.00
Japon Dev.	6 %	1977	90.625
Mexique	7 %	1982	92.00
Milan	8½%	1978	84.00
Norvège	5¼%	1978	90.875
Nlle-Zélande	5¾%	1976	96.125
Pologne	4½%	1968	7.00
Uruguay	4½%	1979	86.37½
Venezuela	6¼%	1980	97.00

Titres au comptoir

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
Adm and Trust	20	22
Banque d'Econ. de Que.	6	7
Crown Life	42	44
Chartered Credit	11	11½
Grenache	3	3½
Int Systcoms	8¼	9
La Stabilite	6	7
Les Prev.	6	7
Ldn Life	78	81
Zodiak	3½	4
Unigesco A	1.50	1.65
Unigesco B	1.25	1.40

Baisse des prix des oeufs

Les prix des oeufs étaient à la baisse hier, sur le marché de Montréal. Voici ces prix: catégories, A - Extra - Gros, 58.5 cents; A-Gros, 55.3 cents; A-Moyens, 53.3 cents; A-Petits, 46.7 cents.

Voici les prix des oeufs cotés par les grossistes aux détaillants, tels que fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture, (marché de Québec): catégories, A-Extra-Gros, 58-60 cents; A-Gros, 55-57 cents; A-Moyens, 52-54 cents; A-Petits, 46-48 cents.

Ces prix représentent les prix à la douzaine et en cartons.

L'avenir est prometteur pour les avionneries canadiennes

TORONTO (PC) — Le programme de construction d'avions à réaction géants mis de l'avant aux Etats-Unis est en voie de donner un puissant stimulant à l'industrie de fabrication de pièces d'avions au Canada.

Douglas Aircraft of Canada Ltd. a commencé ce mois-ci la production d'ailes pour le nouvel aérobus à réaction intercontinental DC-10, de taille énorme, conçu par la compagnie mère de Douglas Aircraft, McDonell Douglas Corp. de Long Beach, en Californie.

Au cours des prochaines années, la filiale canadienne est sensée produire pour une valeur de $700,000,000 de pièces d'avions.

Le nouveau programme a non seulement dissipé les craintes que des emplois disparaissent au moment où le travail ralentirait, mais on s'attend bien au contraire d'ajouter 4,000 autres emplois au cours des deux prochaines années, au 3,500 déjà existant à l'usine canadienne de Douglas.

En outre, la compagnie est à construire un agrandissement de 140,000 pieds carrés à l'une de ses trois installations manufacturières, près de Malton.

La cote du métal rouge à Londres

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du cuivre à la Bourse des métaux de Londres. Les cours sont exprimés en livres sterling par tonne longue.

La livre vaut environ $2.56 1-2 en fonds canadiens.

	Ferm.	Ferm. préc.
Marché courant		
Cuivre barres et fils	546-A047	542½-A543
Marché à terme	529-A529½	530-A531

Volume des ventes: 3,700 tonnes.

ETAPE FRUCTUEUSE

McDonell Douglas s'est installée au Canada il y a trois ans, pour prendre en main la fabrication des pièces destinées à son aérobus à réaction DC-9, dont se chargeait auparavant la firme de Havilland Aircraft of Canada Ltd.

McDonell Douglas a ouvert son usine de montage dans les anciennes installations de A.V. Roe Co. Ltd., fermées par l'annulation du programme de construction de l'intercepteur à réaction Avro Arrow, en 1959.

Durant les trois années d'opération de la compagnie, les exportations à la société mère ont doublé pour se chiffrer par $100,000,000 par année.

On prévoit que le DC-10 entrera en service vers la fin de 1971; cet appareil est conçu pour transporter 350 passagers à une vitesse de 620 milles à l'heure, sur des routes aériennes variant entre 300 et 5,000 milles de longueur.

Diminution de la production de miel

La valeur totale à la ferme, de la production de miel en 1968, au Québec, a été de $671,000, la production totale s'étant chiffrée par 2,395,000 livres ou 55 livres par ruche. Le nombre de ruches s'élevait l'an dernier à 43,550 appartenant à 1,485 apiculteurs.

Il s'agissait d'une diminution à tous les points de vue sur les chiffres de 1967. Cette année-là, la valeur de la production avait atteint $858,000, la quantité produite avait été de 3,063,000 livres pour une moyenne de 65 livres par ruche. Le nombre de ruches s'était établi à 47,120 appartenant à 1,657 apiculteurs.

BOURSE DE MONTREAL

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Abitibi	9215	$10¾	10½	10½

BOURSE DE TORONTO

Cours transmis par la Presse Canadienne

MINES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Aucra	4000	21	21	21	
Acme Gas	6200	28	27½	28	
Advocate	3450	335	310	335	+30
Aetna I	17700	460	440	450	— 5
Agnico	3000	160	156	157	—13
Akaitc	41885	125	105	112	+10
A Lard	10500	42	40	40	+ 1
Ang Ruyn	9100	110	105	105	+ 3
Ang U Dev	85500	93	90	93	+ 3
Area	3500	320	315	320	— 5
Argosy	3290	80	79	80	+ 1
Armore	47100	25	24	25	+ 1
Arcadia	2500	19	19	19	— 1
Asoc Pore	1279	43	43	43	
Atl C G	11000	64	60	60	
At Yk	17000	15½	11	13	+2½
Aunor	500	390	390	390	+ 5
Bankeno	4925	$12¾	11¼	11½	—1¼
Bnkfld	82500	16	13	15½	+1½
Barat	8500	99	97	99	+ 1
Barry Expl	500	58	58	58	
Belcher	600	67	67	67	+ 3
Bthlm	18380	$18	17¼	18	+ ½
Black Bay	1000	10	9½	9½	
Bl Hawk	9800	115	111	114	
Bounty Ex	2800	23	23	23	— 1
Bralorne	1500	280	275	275	
Br Reef	11500	53	51	52	— 1
Brunswk	8590	890	880	885	+30
Bunk H	27500	21	19	21	+ 2
Cadillac M	1120	67	67	67	— 1
Calmor IB	2200	112	110	112	— 1
C Mines	35450	67	64	66	+ 1
Camflo	2850	580	550	580	+30
Camp Chib	1025	970	960	960	—30
C Tung	2300	175	172	172	+ 6
C Jamieson	500	118	115	116	— 4
C Keely	19000	8	7½	8	
C Lencourt	8000	28½	27	27½	+ ½
C Mal	40230	16	15	16	
Cdn Nisto	7000	70	67	67	— 3
Candor	24200	22	20½	21	+ 1
Can-fer	1500	310	300	310	— 5
Capt	15500	19	18	18	— 1
Casstar	2200	$18¾	15¼	18¾	
Cent Pat	3900	220	213	220	
Chemaloy	3900	530	500	520	+20
Chesvl	32000	28	26	28	+ 2
Chib-K	15300	28½	27	28	— 1
Chib M	1000	70	70	70	— 2
Chim	13050	192	188	192	+ 4
Chrom	2900	195	193	195	+ 5
Coch Will	5180	140	136	136	
Coin L	34200	36	31	35	
Co Met	10417	21	20	20½	
Conia	15500	56	53	55	
Conjco	61600	58	54	55	
C Shaw	89069	54	50	50	—
C Bell	61000	11	10	11	+ 1
C Callinan	5800	15	14	14	
Con Fardy	421	525	520	525	+15
C Marben	700	510	500	500	—10
C Mrsn	19100	820	780	780	—20
Con Negus	2100	39	38	38	
C Nichl	349400	28	24	25	
C Rambler	2700	115	105	105	—10
C Red P	37085	23½	22	23	+ 2
Conwest	2250	975	940	950	+15
Coprcorp	3800	63	60	63	+ 1
C FM	113033	179	165	165	+ 5
Cpe Man	49000	21	20	20	
Coulee	6500	46½	42	46½	+1½
Coury	22425	29	28	30	+ 2
Craigmt	1250	$11¾	11½	11¾	
Crohk	15000	38	36½	36½	+ ½
D'Aragon	4000	26½	25	26½	— ½
Deer Horn	1000	27	27	27	— ½
D'Elda	15000	102	99	102	+ 2
Delhi Fan	8000	17	16½	16½	
Denison	432	$72	71	71	— ¾
Dicknsn S	200	370	370	370	
Discovry	232	220	220	220	— 1
Dome	150	$76	76	76	
Donal	28200	50	48	49	— ½
Dubrale	3950	47	46	47	— ½
Dynasty	6045	$15¾	15	15¾	+ ¾
East Mal	200	280	250	250	—25
East Sull	4650	805	800	800	
Endako	375	$14¼	14	14¼	+ ¼
F Mar	3800	200	195	195	— 2
F Nat U ran	333	209	205	205	+10
F Orenada	7500	27½	25½	27½	+2¼
Fort Rel	26950	180	165	180	+10
Frobex	21189	224	215	215	—
Gt Mas	37275	410	370	385	+15
Giant	1500	$13¼	12¾	13¾	+ ¼
Glenn Exp	6000	18¾	18	18	— 1
Goldray	2758	315	300	310	
Goldrim	5000	63	63	63	
Goridrm	4900	440	425	440	
Grdroy	48000	84	74	80	— 4
Gdnc	19763	$12¾	11¼	12	+ ½
Granisle	800	$13¾	13½	13¾	
Gren Pnt	32500	44	40½	42	— 2
Gulch	4500	32	31	32	+ 1
Gulf L	61300	15	13	15	— 3
Gunar	34025	365	340	340	— 5
Hastings	8800	110	105	105	
Headway	4500	16½	16	16½	
Heath	11000	7½	7½	7½	— ½
High-Bl	3160	525	500	525	+25
Hollinger	1893	$35¼	35	35¼	— ¼
Huds Bay	1117	$81	80	80	— ½
Hu-Pam	5000	23½	23¼	23½	— ¼
Hydra Ex	2080	31	30½	30½	— ½
Int Bihis	14530	56	55	55	
Int Mogul	4141	$11¾	12	12¾	+ ½
Iron Bay T	725	455	455	455	+ 5
Irish Cop	11000	16	16	16	
Jac	13250	200	192	196	+ 2
Jelex	34400	76	75	75	+ 1
Joliet	3900	37	35½	36	
Jonsm	18400	29½	19½	19½	
Jorex Ltd	9200	260	240	241	— 9
Jeutel	23800	118	102	103	— 4
Jowsey	2766	102	100	100	— 4
Kam Kotia	1500	340	335	335	
Kerr Add	2115	$18	17¾	17¾	
K Arneon	500	79	79	79	+ 1
Kid Coper	1750	51	49	49	+ 2
Kirk Min	4600	18½	18	18	— ½
Kirk Twn	27600	80	75	80	+ 3
Kopan	11500	14	13½	13½	— ½
Lab Min	275	526	35½	36	
L Dufault	725	740	720	720	—10
Lakehead	6800	46	44	44	— 6
L Snore	5407	800	780	780	—15
La Luz	350	$11¾	11½	11¾	— ¼
Langis	1000	18¾	18½	18½	+ ½
Leitch	22550	295	270	291	+12
Liberian	127	$11¾	11¾	11¾	— ¼
LL Lac	760	450	440	445	+ 5
Louvi	19000	23½	21	21	— 2
Lyton	20878	385	360	370	— 5
Macassa	3066	235	220	225	
Macdon	1000	19	19	19	— 3
Madeline	2815	560	545	560	+35
Madsen	500	162	152	152	— 6
Malartic	314	155	155	155	— 1
Man Ba	62375	150	138	145	+ 8
Marchant	1000	75	75	75	— 3
Martin	3300	31½	31½	31½	+2½
Match	6500	16½	16	16½	+1½
Mattgmt	1925	$15½	15⅝	15½	
Maybrn	13000	13½	12½	13½	
M Adam	14000	125	121	123	+ 1
Mc Intyre	1640	$112½	111	112½	—1¼
MWat	9800	69	67	67	— 1
Mentor	3000	130	125	125	— 8
Merrill	5070	490	475	480	+20
Meta U	13600	38	37	37	
Midri	110800	115	98	100	— 2
Min-Ore	8000	23	22½	23	
Monsta P	200	215	215	215	
Mt Wright	2062	23	22	22	
Multi	205170	330	290	310	+20
N Ath	12500	34	31	32	+ ½
New Rld	2000	6	6	6	+ 1
N Cal	18700	37	35½	36	
Newconx	1800	875	850	860	—10
N Goldvue	4500	10	9½	9½	+ ½
N Harri	5000	16	15	16	
N Imperal	3750	282	280	281	+ 1
N Kelore	7200	8	8	8	
Nlund	12500	27	26	26½	— ½
N Myla	32900	25	24	25	+ ½
N Que Rail	5050	$13¾	12¾	13½	+ 1¾
N Sen	26100	40	37½	39½	+ 1½
Nick Rim	2000	16	16	16	
Nor Acme	8000	32	31	31	— 1
Norbaska	1250	44	44	44	
Norbeau	3300	40	38	40	+ 4
Norgld	102000	12½	11	11½	— ½
Norlex	12000	22½	21½	21½	— ½
Norlex r	67000	2	1	1½	
Northcal	6500	19½	18	19	— 1
N Coldstm	4275	153	150	151	
Northgat	5035	$16¾	16	16	— ½
N Rank	9000	57	54	54	— 3
N Rock	10025	60	56	58	+ 3
N Beaus	2000	58	58	58	— 2
Obaska	6000	13	12½	12½	— ½
Obrien	2000	44	43	44	+ 1
Opemska	2210	970	950	950	—10
Orchan	5910	470	460	465	+ 5
Oxisk	71600	62	57	58	+ 3
Pamour	1005	320	315	315	
Param	138100	12½	10½	12½	+1½
Patino	3955	$33¼	32¾	32¾	—1¼
Pce Exp	12350	218	212	215	+ 4
Pick C	10700	45	41	45	+ 4
Pine Point	972	$45¾	45	45¾	— ¼
Placer	3823	$36	35¼	35¼	— ¾
Pow Rou	7000	49½	49	49	— 1
Preston	169	$19¼	19¼	19¼	— ¼
Pyramid	1800	97	97	97	— 2
Que Lith	370	700	700	700	
Que Man	2200	21	21	21	
Q Matta	23000	185	180	185	+ 7
Que Sturg	2125	27	27	27	
QStrg r	11750	4	3	3½	— ½
Quonto	117700	11	8	9	+ ½
Radior	14200	74	68	70	— 3
Rayro	16025	350	340	350	+10
Rio Algom	2620	$49E	29	29	— ½
Rio Alg c w	200	$18¾	15	15¾	+ ¾
Rix Athab	1000	34	34	34	
Roman	2878	$21¾	21¼	21¾	
Ryanor	6500	15	15	15	
St Fabn	19500	36	34½	34½	— ½
Barim	126500	24	20	20	—1½
Satel	203500	47	45	45	+ 2
Sherr	60994	$12¾	11¾	11¾	— ¾
Sigma	400	675	670	675	+25
Silvrfids	2400	370	360	370	
Sil Miller	8050	18½	17¼	17¾	+ ½
Silvmq	4750	41½	41	41	— 1
Sil Stand	3050	215	214	215	
Sisco	430	345	340	345	+ 5
Stanrck	2838	660	615	620	
Stp R	25905	800	780	790	—10
Std C	49800	72	67	70	— 2
Sullivan	7500	690	680	685	—10
Sunburst	3000	9½	9½	9½	+ 1
Teck Corp	8245	735	700	720	—15
Texmt	134600	111	96	96	—14
Texore	11000	34	32	34	+ 2
Tex-Sol	4200	28	28	28	— 1
Tho L	16500	44	42	44	
Timbill	65700	199	191	195	+ 5
Torbrit	1200	140	140	140	
Tormont	7500	11	10	10½	— ½
Towag	3200	34	33	34	+1½
Tribag	13050	167	164	165	
Tin C	71300	19	17	17½	+ 1
U Mtn	12500	39	38	38	+ 4
U Asbestos	100	900	900	900	
U Buffad	30770	46	43	43	— 2
U Mindam	1500	33	33	33	
Upp Can	8800	410	400	400	—10
Vespar	3500	125	121	121	— 1
W Min	13175	370	360	365	— 5
Wilco	6100	38	36½	38	+1½
Willroy	5400	105	100	105	+ 2
Windfall	7000	20	18½	20	+1½
Win-Eld	2000	13	13	13	
Wr H	27825	390	370	375	+15
Yk Bear	3595	940	925	935	+ 5
Young	11000	12	12	12	
Yukon C	1000	280	280	280	— 5
Zenmac	5000	22	22	22	— 1
Zulapa	1500	18½	18½	18½	— ½

HUILES

Almin	14765	600	585	600	+20
A Led	19580	21	19	20	
Asama	42860	$35½	29	30½	—4¼
Banff	5591	$17¼	16¼	16½	— ¾
Bralsa	600	600	585	600	+25
Calvert	95500	59	55	58	+ 2
CS Pet	104280	805	700	720	—60
CSPet w	14105	490	400	420	—50
C Pehj	2700	510	495	510	+25
C Ex Gas	420	$10½	10¼	10¼	— ¾
C Gridoil	450	$18¾	18	18	— ½
C Gridoil p	1625	$31½	31	31	— ½
C Homestd	968	15	13½	13½	— ½
C Homest p	250	$29¼	29¼	29¼	+1¼
CLI Pet	13625	99	85	98	+13
Cdn Sup O	2884	$61½	61	61½	+ ¾
Cdn Trient	400	$12¾	12¼	12½	— ¼
Cent Del	3765	$16¼	16	16¼	+ ¼
Charter Ol	6500	15	14¾	14¾	
Chieftan D	2268	950	940	940	—10
C East Cr	2175	325	300	300	—25
C West P	170	165	165	165	— 1
Dynam	13225	350	335	350	— 5
Frnch Pt	44975	945	900	905	+15
Gr Plains	2655	$31¾	31	31¾	— ¼
Gt Colisds	300	875	875	875	+10
Int Helium	3075	147	146	146	
Midcon	7250	67	66	66	+ 1
Mill City	8750	410	400	400	
Nat Pete	6162	830	815	825	— 5
N Cont	18800	390	380	380	—10
N Expl	65300	19	18	18	+ 1
NC Oils	4700	$15½	10½	10½	—4¾
Nthld	23100	119	115	116	
Numac	6565	$10¾	10¼	10¾	— ¾
Okalta	9000	35½	33½	35	
Permo	27670	175	165	166	— 1
Peruv	8700	160	150	160	
Petrol	25100	179	170	172	— 4
Pinnacle P	6025	229	226	227	— 2
Place G	87000	204	171	179	—24
Ranger	1800	$12¾	12	12	— ¼
Scurry Rn	2625	$40	40	40	— ½
Spoco	39560	725	665	710	+ 40
Triad	67697	540	510	520	+ 5
U Can	11361	830	805	810	— 5
UCnso w	12116	440	425	440	+20
U Ree	17750	87	83	87	— 3
Vando	44800	23	22	23	+ 1
Wespac	3500	42	41	42	+ 1
W Dec	31505	695	675	675	—10
W Dec w	13900	380	365	365	
World Wde	7200	375	375	375	—25

DISTRIBUTION PRIMAIRE

CHalli e	12573	70	66	69	— 4
L Osu	3000	23	22	22	— 1

INDUSTRIES

Abitibi	6814	$10¾	10¾	10¾	— ¼
Acind	13385	$17¾	16¾	17	
Ackind 2p	1725	$16½	16¼	16¾	+ ¼
A G E M	147	$69¾	69	69	— 1
Agra Vegt	5100	55	490	495	— 5
Aimco Ind	5350	$18¼	16¾	18	+1¾
Alta Gas T	910	$36¾	36½	36¾	+ ¼
Alta Gas p	560	$82¾	82¾	82¾	
Alta G D p	50	$118¾	118	118¾	— ¾
Alta Gas w	175	680	680	680	+15
Alta Nat	275	$23¾	23¼	23¼	+ ¼
Algoma St	2520	$23¼	21	21¼	— 1¾
Algom	100	17	17	17	— ¼
Algong w	100	65	65	65	— 5
Alcan	6367	$31¼	30½	30¾	— ¼
Alcan pr	800	$36	35¾	36	— ¼
Alumin 2p	500	$36½	36	36½	
Anglo-cn	2450	$8¾	8	8	— ¼
Anglo-c pr	200	$16¼	16¼	16½	+ ¼
Ang CT 4½	75	$30½	30½	30½	— ½
Ang CT 250	25	$38¾	38¼	38½	— ¼
Ang CT 315	100	$44¼	44¼	44¼	— ¼
Aquitaine	6810	$19¾	18½	19¼	+ ¾
Argus	400	$21½	21½	21½	
Args 250 p	25	$23½	23½	23½	— ½
Argus R pr	100	$37¾	37¾	37¾	— 1
Argus C pr	1350	$16	15¾	15¾	
Asbestos	1880	$27¾	27¼	27½	
Atco Ind	2360	$24¾	24	24¾	
Atl Sugar	1800	$6¾	6½	6¾	+ ¼
Atl Sug A	350	$15½	15	15	— 1
Atl S unit	10	$105	105	105	— 1
Auto Elec	6710	$24¾	24½	24¾	+ ¼
BACM Ind	1530	22	22	22	— ½
Bahama	7990	98	94	96	— 2
Bank Mtl	6860	$16	15¾	15¾	— ¼
Bank N S	3722	25¾	24¾	25	+ ¼
Bactaco	400	$18¾	18½	18½	— ¾
Beaver L	6800	$19½	19	19	
Becker B p	360	$15¾	15½	15½	
Bell Canad	7823	$45¾	45	45¾	— ¼
Block Bros	8275	$23¾	23¼	23¾	+ ¾
Bow Valy	3900	$30½	30	30½	+ ¼
Brama	14820	$11¾	10¾	10¾	— ½
Bramal w	2600	$10¾	10	10	— ¼
Brazilian	646	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
Brdg Tnk pp	40	$28	28	28	— ¼
BC Forest	2406	$35¼	34½	35	
BC Frest p	425	$44	44	44	
BC Sugar	95	$47	47	47	
BC Phone	805	$68¾	67¾	68	
BCPh 5% p	30	64	64	64	+ ¾
BCPh 5% p	180	$85	83	83	— ½
BCPh 4.84	300	$17¼	17¼	17½	
BCPh 6.80	785	$23¾	23¼	23½	— ¼
Brineo	6442	5¾	5¾	5¾	
Bruck B	200	$16¾	14¾	16½	— ½
Burns Fds	1295	$21	20¾	20¾	— ¼
Burrard	100	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
CAE Ind	1387	$16½	16¼	16¼	— ¼
Calgary P	2135	$26	25½	25½	— ¾
Calgy S40 p	40	$110	109¾	110	
Calvert Dis	3500	170	160	165	+ 5
Cambridge	350	$9¾	9¼	9¾	+ ¼
CD Sugar	215	$43¼	42	43	— ½
Can Bread	3295	$24½	23¼	23½	— ¾
Can Cem	1688	$35¼	34¼	35¼	+ 1
Can Cem p	1300	$26¾	26½	26½	— ¼
CCC Stone	25	$33	33	33	— 2
Can Malt	250	$20¾	20½	20½	— ¼
Can Malt p	975	91	90	90	— 1
Can Packrs	835	$50½	50	50	— ½
Can Perm	4745	$11¼	11	11¼	— ¼
C Safway p	420	888	88	88	
CSL	100	$34¼	34	34	— ¼
CSL pr	400	465	455	455	— 5
Cdn Brew	5287	$10	9¾	10	+ ¼
C Brew Ap	725	$35	34½	35	+ ½
C Brew Bp	200	$40¾	40½	40½	— ¼
CB Alum A	530	$23½	23¼	23½	+ ¾
Cdn Can A	100	88¾	88¾	88¾	
C Chem w	750	380	370	370	— 5
C Curtis	420	$10½	10¼	10¼	— ¾
C Foundd pr	275	$14	13¾	13¾	
CG Invest	720	$66¼	66¼	66¼	
CG Sec A	105	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
C Goldale	1225	$35	34	34¼	— ¼
C Hydro	1070	$26¾	26¼	26¾	— ¼
C Hydro pr	200	$14½	14½	14½	— 1
C Imp Bnk	7625	$22	21¼	21¾	— ¼
C Ind Gas	7019	$27½	26½	27½	+ 1
C Ind Gas p	700	$23¾	23¼	23¾	+1¼
CIL	17477	$16	15¾	15¾	
C Interurb	995	$7¼	7¼	7½	+ ¼
C Intrurb p	1715	$13	12¾	13	+ ¼
C Marconi	3745	6¾	6	6	— ¾
CP Inve pr	5355	$31¾	31½	31¾	+ ¼
CPIn w	13873	745	730	730	—15
CPR	2380	$79¾	79	79½	— ¼
CPR $1. pr	1405	$9¾	9½	9½	— ¼
Cdn Salt	3400	$18¼	18	18	— ¼
Cdn Tire	201	$75¼	75	75	— 1
Cdn Tire A	1685	$70¼	69	70¼	+ ¼
C Utilies	25	$43	43	43	— 1
C Vickers	235	$9½	8¾	8¾	
CWN G 4 pr	25	$11½	11½	11½	
C Whiting	1425	$18	17¾	17¾	
Canron	2620	$30¾	30¼	30¾	+ ¾
Cap Bdg	21793	$7¼	7¼	7¼	
Cara	1215	$15¼	14¾	15	— ¼
Carrier JD	2975	$15¾	15	15	— ¼
CDRH Ltd	2125	$13½	13¼	13¾	— ¼
Cil Fund A	300	$13	11	13	+ 2¼
Chat-Gal	100	$14¼	14¼	14¼	+ ¼
Chemcell	4710	$12¾	11¾	11¾	— ¾
Chem 175 p	115	$25	25	25	
Chrysler	154	$56¾	56¾	56¾	+1¼
CHUM A	225	$19½	19½	19½	
Clairton	7950	275	255	255	— 5
Claridon w	500	185	180	185	
Codville A	100	$7¾	7¾	7¾	— ¼
Columbia	1705	$6¾	6¼	6¼	+ ¼
Columbi p	985	$15½	15¼	15½	— ¼
Comineo	6305	$39½	39	39½	— ¼
Compro	200	56¾	6¾	6¾	
Compr Ap	2000	$13	13	13	+ ¼
Computr	850	$27¾	27¼	27¾	
Con Bath	6212	$25¼	24¾	24¾	
Con Bath p	200	$21	21	21	
C Bah w	14000	440	415	425	+10
C Bldg	13040	475	460	470	+ 5
Con Bldg w	5809	150	125	145	+20
Con Textils	2300	$16¾	15¾	16¼	+1¼
Cons Ga	8485	$19½	19¼	19¼	— ¼
Corby vt	550	$32¾	32	32	— ¼
Corby B	275	$31½	31¼	31½	— ½
Coronain	8995	345	335	340	
Coronat p	120	$33¾	33¼	33¼	— ¼
Coron 120p	800	$26½	26	26	— ¼
Coron 2w	1100	78	75	75	— 3
Cosmos	320	$6¾	6¾	6¾	— ¼
Couvret P	1775	$9¾	9¾	9¾	+ ¼
Craig Bit	100	450	450	450	+10
Crain R L	1805	$16¾	16½	16½	
Creathrk	2000	$15¾	15½	15¾	— ¼
Crush Intl	205	$28¾	28	28	— ¾
Cygnus A	4305	$9¼	9	9	
Cygnus B	1870	$10½	9½	9¾	— ¼
Cygnus pr	310	$36	35¾	36	+ ¼
Dale-B pr	200	88	8	8	
Debbld B p	25	$93	93	93	
Delta Elec	400	345	340	345	
Distl Seag	1343	$50	49¾	49¾	— ¼
Dome Pete	371	$92	92	92	+1¾
D Bridge	4173	$21¼	20	21¼	+1¼
D Can Gen	315	$139	137	138	+ 1
Dofasco	4504	$24¼	24½	24¾	+ ¼
Dofasco p	250	$81	81	81	
Dom Glass	2113	$20	19¾	19¾	— ¼
D Lime w	100	90	90	90	
D Magnes	250	36	35¾	6	
Dom Store	6025	$15¾	14¾	15	
Domtar	13795	$14¾	14¼	14¾	+ ¼
D Textile	1973	$16	15¾	16	+ ¼
D Textile p	20	$102¼	102¼	102¼	
Doniee M	800	$22¾	22½	22¾	
Dupont	62	$36½	36½	36½	
Dustbane	415	$25½	25	25	+ ½
Dylex DIV	1000	$27¼	26¾	26¾	+ ½
Dylex D A	4600	$24¾	23¾	23¾	— ¼
Eddy Mtch	25	$25	25	25	+ 1
E-L Fin	7435	$13¾	13	13¾	— ¼
E-L Fin w	2150	675	650	675	+ 5
Electro Ild	680	$19	18¾	19	+ ¼
Emco	600	$20	20	20	
Erie D	100	$43	42¾	42¾	+ ½
Erie D A	210	$44	44	44	
Exquisite	1279	$9¾	9¼	9¾	+ ¼
Exquite w	3100	115	105	115	+10
Falcon	978	$118	117	117½	+ ½
Fam Play	60	$70	70	70	
Fed Farm	4471	$8¼	7¾	8	+ ¼
Fed Frm w	2300	400	375	390	+40
Fed Grain	5025	$8¾	8¼	8½	— ¼
Fleet	17990	390	370	380	+ 8
Fleetwd	500	$24½	24	24	+ ½
Ford Cnda	249	$305	302	305	+ 5
FPE Plon	5120	$24	24	24	— ¼
FPE Pn pr	50	$96	96	96	+ 3
Fraser	250	$19¾	19¾	19¾	
Freiman	570	$8¾	8½	8½	— ¼
Fruehauf	300	$16¾	16¾	16¾	+ ¼
Galt Mf Irn	200	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
Gen Baker	300	$6½	6¾	6¾	— ¼
Gen Distrb	1500	$17¼	17	17	— ¼
G Dynam	215	$49½	49½	49½	
GMC	2128	$83	82¾	82¾	
G Stl Ware	100	$18	18	18	

Suspect arrêté relativement au massacre de Buffalo Narrows

BUFFALO NARROWS Sask. (PC et UPI) — Thomas Pedersen, 32 ans, sa femme Bernadette, 30 ans, et quatre de leurs enfants ainsi qu'un autre homme, ont été tués à coups de hache, hier matin, dans la municipalité de Buffalo Narrows située à quelque 275 milles au nord-ouest de Saskatoon, dans le nord de la Saskatchewan.

Relativement à ce massacre, la Gendarmerie royale a arrêté un jeune suspect de 19 ans, Frederick Moses McCallum, peu de temps après la découverte des cadavres par les agents de la Gendarmerie.

En plus de M. et Mme Pedersen ainsi que de leurs quatre enfants tués, Rhoda 3 ans, Richard 5 ans, Robert 6 ans, Grace 9 ans, un vieil ami de la famille a aussi été victime de l'assaillant; il s'agit de Jean-Baptiste Herman, âgé de 48 ans.

Un autre enfant des Pedersen, Fred, âgé de 8 ans, a cependant survécu et il a été transporté d'urgence à un hôpital à 50 milles de Buffalo Narrows. Son état est cependant toujours critique. Un des adultes est mort à l'hôpital de l'Ile de la Crosse peu après y avoir été amené.

Le coroner William Seaman a déclaré hier que c'est la Gendarmerie canadienne qui a découvert le massacre. Un porte-parole de la RCMP a dit que l'assaillant a probablement effectué son travail au début de la nuit, car la police a été informée à 3 heures du matin et les agents arrivaient sur les lieux environ une demi-heure plus tard.

Mme Pedersen ainsi que son fils Fred furent les seuls trouvés vivants sur les lieux.

Deux enfants de la famille ont cependant échappé à la mort alors qu'ils passaient la nuit chez des amis. Il s'agit de Connie 16 ans, et de Cynthia, 10 ans.

La police a été informée du drame par un missionnaire catholique de Buffalo Narrows, le père J. Darche. Les corps des victimes ont été transportés à Prince-Albert où ils seront examinés par des pathologistes dans les prochains jours.

La FCA dénonce un monopole dans les élévateurs à grain

par Benoît ROUTHIER

La Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) a recommandé, hier, au gouvernement fédéral, de nommer un contrôleur des expéditions du grain entre Montréal, Sorel, Trois-Rivières, Québec et Halifax.

C'était en fait une dénonciation d'un monopole qui, selon elle, est à se créer dans les élévateurs à grain dans cette région.

Pour sa part, la Coopérative fédérée de Québec s'est fortement élevée contre le fait que les élévateurs à grain du Saint-Laurent soient propriétés privées et qu'il est très difficile d'y faire de l'entreposage. La coopérative a été appuyée par l'Union catholique des cultivateurs (UCC) quand le vice-président, M. Albert Alain, a déclaré que, dans la région, une seule entreprise contrôle les élévateurs à grain. "C'est là un monopole dangereux pour les éleveurs du Québec", a-t-il dit.

On réclame donc le droit d'accès à ces élévateurs et, en plus de vouloir un contrôleur des expéditions du grain, la recommandation fait voir qu'à l'avenir, les exemptions accordées selon le programme du Conseil canadien du blé ne le soient que lors d'audiences publiques.

TARIFS POSTAUX

Par ailleurs, considérant que le bill C-116 sur les tarifs postaux est à toute fin pratique un traitement inégal entre deux industries concurrentes, la presse écrite et la presse électronique, la FCA demande au gouvernement fédéral que ce projet de loi ne soit pas mis en application tel que conçu actuellement et qu'on fasse une étude plus approfondie de la situation présente. Pour ce qui est de journaux agricoles, les conséquences de l'application du bill C-116 seraient souvent désastreuses.

CREDIT AGRICOLE

Les délégués ont encore adopté une recommandation visant à abaisser le taux d'intérêt sur les prêts agricoles à cinq pour cent. Une discussion s'est élevée sur le sujet, certains craignant une hausse du prix des terres advenant une réduction des intérêts. Par ailleurs, un délégué s'est servi du rapport Hellyer pour déclarer que, si l'on pouvait agir dans ce sens dans la construction familiale, il y avait possibilité de faire de même pour les agriculteurs. On en a aussi profité pour demander l'abolition de la taxe de 11 pour cent sur les matériaux de construction.

Les délégués ont encore demandé au gouvernement fédéral d'accorder aux fermiers une compensation pour les pertes de récoltes de 1967 égale à celle accordée par le gouvernement du Québec, c'est-à-dire $6 l'acre.

Enfin, la FCA s'est opposée à toute augmentation des redevances d'usage de la Voie maritime du Saint-Laurent et a fait voir l'urgence pour le gouvernement fédéral d'oeuvrer en vue d'une éventuelle réduction du taux de ces redevances.

Les propriétaires de navires du St-Laurent critiquent longuement le Code national du Travail

par Christian COUTLEE

Les membres de l'Association des propriétaires de navires du St-Laurent sont réunis depuis hier, à Québec, pour discuter des problèmes qui les touchent de près, notamment celui de la mise en application du Code national du travail.

Dans son discours inaugural, d'ailleurs, le président de l'association, M. Maurice Desgagnés s'est longuement attardé sur cette question qui sera discutée en profondeur aujourd'hui, mais il a également traité des autres problèmes qui préoccupent les membres de l'association soit, principalement le renouvellement de la flotte de transport de bois de pulpe et la fixation des tarifs de transport.

Comme on le sait, les problèmes causés dans l'industrie maritime, par la mise en application du Code national du travail sont soulevés depuis quelques années déjà. L'un des plus graves est l'article du code déterminant le nombre d'heures de travail des équipages à bord des navires. Devant les représentations faites à l'époque par les propriétaires de navires, le gouvernement fédéral avait accordé un délai pour la mise en application du code dans ce secteur.

Ce délai expirait le 31 décembre dernier. Aujourd'hui, des spécialistes de cette question seront sur place pour répondre à toutes les demandes d'informations des membres de l'association à ce sujet.

Par ailleurs, le président a informé les membres des discussions qui ont eu lieu au cours de l'année avec des représentants du ministère provincial de l'Industrie et du Commerce concernant le renouvellement de la flotte de transport du bois de pulpe.

La formule qui ferait présentement l'objet de la plus grande attention est celle de la création d'une flotte coopérative qui serait subventionnée au départ par le gouvernement mais, par la suite administrée par ses propres moyens.

Enfin, les membres ont été informés du résultat des négociations qui se sont poursuivies ces dernières semaines entre l'Association des propriétaires de navires et celle des Industries forestières de la province de Québec.

Les surplus agricoles aux défavorisés

(B.R.) — Les économiquement faibles du Canada devraient jouir des surplus agricoles et on devrait faire la distribution gratuite de produits laitiers dans les écoles.

C'est là ce que pensent l'Union catholique des cultivateurs (UCC) et la Coopérative fédérée du Québec. Aussi, hier, lors de son congrès, la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) a-t-elle adopté une recommandation visant une étude commune FCA-gouvernements fédéral et provinciaux sur la possibilité de mettre en oeuvre un tel programme.

On allègue que le contingentement doit être établi en fonction des besoins alimentaires réels de toutes les couches sociales de la population du Canada, et que les produits agricoles canadiens sont suffisants pour nourrir convenablement tous les Canadiens. "Au lieu d'engraisser les rats avec nos surplus dans les entrepôts, il serait préférable de distribuer ces excédents au pourcentage assez élevé de sous-alimentés", a laissé entendre le Dr Gabriel Saab, conseiller économique de l'UCC.

On a aussi souhaité la création de programmes spéciaux fédéraux-provinciaux de formation professionnelle afin d'encourager les enfants des agriculteurs et les agriculteurs ayant atteint l'âge de la retraite, à devenir des techniciens agricoles de niveau intermédiaire susceptibles d'être recrutés dans le cadre du programme canadien d'aide technique aux pays en voie de développement.

Impasse solutionnée par une recommandation "doucereuse"

(Par B.R.) — La FCA s'est trouvée momentanément dans une impasse, hier, alors que des délégués s'opposaient à quelques-unes des recommandations de la Fédération canadienne des producteurs de lait.

On s'en est sorti par une recommandation "doucereuse" qui, tout en appuyant le programme des producteurs de lait, faisait état des divergences de vues de membres de la FCA.

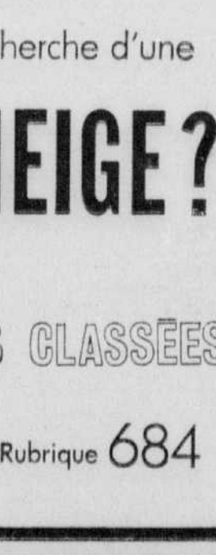
En fait, l'impasse a été créée par les délégués de l'Union catholique des cultivateurs (UCC), insatisfaits de ce que leurs idées n'aient pas complètement prévalu au congrès des producteurs de lait, la semaine dernière.

L'UCC s'est dite insatisfaite entre autres des recommandations touchant l'élévation des maximums des contingents parce que, selon cet organisme, le régime de contingents doit avoir pour but d'aider les petits producteurs de lait plutôt que les producteurs prospères.

Pour sa part, le président de l'UCC, M. Lionel Sorel, a dénoncé l'inhumanité de la recommandation des producteurs de lait qui aura pour conséquence la sortie en masse des petits producteurs. Une élimination doit évidemment se faire, mais graduellement. Il s'est de plus demandé où on s'arrêterait dans cette politique d'élimination des petits producteurs de lait et d'agrandissement des exploitations.

L'UCC s'est encore opposée à un statut particulier pour les producteurs de crème et prononcée en faveur d'une éducation et d'une application graduelle des normes de qualité du lait, plutôt qu'une application immédiate rigoureuse.

Les délégués à la FCA ont été gênés par cette opposition à des points de la politique de la Fédération des producteurs de lait parce qu'il est contaire à la tradition de ne pas accepter ses prises de position. Si la FCA avait rejeté cette politique, l'unité déjà précaire des agriculteurs du Canada aurait été considérablement affaiblie.



Grande reconnaissance pour 2e faveur obtenue

PRIERE EFFICACE A MARIE REINE DES COEURS

O Marie Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure et si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres, les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances; vous pouvez nous exaucer, par les mérites de votre Divin Fils Jésus-Christ. Nous promettons si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "MARIE REINE DES COEURS" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre tout espérances demandées à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous.

J. D. P.

Il pourra témoigner en français

OTTAWA (PC) — Un policier de Montréal qui est cité comme témoin dans une cause de meurtre, à Ottawa, peut faire sa déposition en français, plutôt qu'en anglais, a déclaré hier le juge R.J. Marin, de la Cour provinciale.

Les avocats de trois hommes accusés de meurtre non qualifié ont soutenu, sans succès, que l'agent de police, le sergent-détective Paul Bousquet, devrait être obligé de témoigner en anglais parce qu'il parle cette langue assez bien.

Il a ensuite demandé au policier montréalais s'il se sentait capable de témoigner en anglais. "Je préfère m'exprimer en français", a répondu en français le sergent Bousquet.

L'un des avocats de la défense, Me Louis C. Assaly, a déclaré que le seul droit de parler français qui est reconnu dans les cours de l'Ontario est celui accordé à un individu qui ne parle pas d'autre langue.

Vous êtes à la recherche d'une

MOTO-NEIGE?

consultez

LES ANNONCES CLASSÉES

Rubrique 684

SAMEDI

ÉPARGNEZ

LE Syndicat DE QUÉBEC

S.V.P. aucune commande postale et téléphonique

12 ensembles de Nuit — Valeur de 25.00 — 8.00
Robe de nuit et peignoir en nylon brossé de fantaisie. Longueur régulière. Petite seulement.
ST-ROCH, 4e ETAGE. LINGERIE

Manteaux-promenade — Valeur de 35.00 — 12.00
Pour dames, modèles en lainage molleton avec capuchon détachable. Empiècements de cuirettes. Marine, cuivre ou poil de chameau. 8 à 14 ans.
ST-ROCH, 3e ETAGE. SPORT

Gilets pour dames — Val. 6.00 à 8.00 — 2.00
Pull-overs et cardigans dans les teintes unies ou avec rayures. Grandeurs désassorties: P.M.G.
ST-ROCH, 3e ETAGE. SPORT

Gaines-culottes pour dames — Valeur de 4.00 — 1.00
Modèles en élastique de qualité avec devant renforcé. Jambes moyennes avec dentelle extensible. Blanc. Petit, et moyen.
ST-ROCH, 4e ETAGE

Souliers pr infirmières — Valeur de 16.00 — 8.98
36 paires de souliers en cuir blanc de qualité avec talons wedge et semelles antidérapantes. Marque connue. Pts: 5 à 9 AAA, AA, B dans le lot.
ST-ROCH, 3e ETAGE

600 vges tissus à rideaux
Valeurs de 1.49 à 2.98
Solde de lignes. Motifs fleuris dans les nuances très gaies pour la cuisine ou la chambre d'enfant. — 1.00 vge
ST-ROCH, 3e ETAGE. GARNITURES DE MAISON

Bracelets de perles satin — Valeur de 1.00 — .50
Assortiment de bracelet en perles satin de 1 à 4 rangs de perles.
ST-ROCH ET PLACE LAURIER

75 Manteaux de cuir
Valeur de 85.00
Pour dames, manteaux en cuir antique avec doublure détachable à l'aide d'un fermoir. Grs: 5 à 15 ans. — 50.00
ST-ROCH, 3e ETAGE ET PLACE LAURIER

- **Jupes de ligne A** — En flanelle gris pâle avec pli creux en avant. Grs: 12 à 18 ans Teen. Valeur de 9.98 ..... 5.00
- **Vestes en Tricosa** — Modèle sans manches dans le marine. Grs: 4 à 14 ans et 8 à 14 ans X Teen. Valeurs 8.98 et 10.98 ..... 2.00
- **Vêtements de cuir** — Choix de vestes, tuniques, jupes, robes, car-coats dans les tons de pastel bleu, vert, rose. Grs: 2 à 6 ans X. Valeurs de 4.98 à 10.98 ..... 3.00

ST-ROCH, 4e ETAGE ET PLACE LAURIER

- **25 Paletots d'hiver pr hommes** — Valeurs jusqu'à 79.95 ..... 25.00
  Confection en tweed, velours ou tissus Saxony de qualité dans les styles récents. Grs: 36 à 44.
- **22 Vestons sport pr hommes** — A solder au bas prix de 5.00
  Vestons légers en tissu fini toile. Bleu pâle seulement. Grs: 4/36, 1/37, 7/38, 3/39, 6/40, 1/42.

ST-ROCH, 2e ETAGE

- **Pantalons de ski pr hommes** — Valeurs jusqu'à 25.00 ..... 15.00
  Confection en tissu extensible de qualité reconnue. Choix de nuances. Grs: 28 à 42.
- **Pantalons sport et de toilette** — Valeur de 14.95 pour 5.00
  Modèles en Fortrel et viscose lavable dans les teintes assorties. Grs: 28, 30, 32, 40, 42.

ST-ROCH, 2e ETAGE

Patins pour garçons
Valeur de 9.00
Modèles olympiques en cuir noir avec le bout et le tandon brun. Lames rivées. Fausses semelles recouvertes de feutre. Pts: 11 à 5½ dans le lot. — 7.00
ST-ROCH, SOUS-SOL

Accessoires pour hommes — Valeurs jusqu'à 12.50 — 2.57 ch.
2 pour 5.00
Assortiment de gants de cuir avec ou sans doublure, foulards avec motifs ou rayures, boutons de manchettes à solder.
ST-ROCH, REZ-DE-CHAUSSEE

Imperméables pour garçons — Valeur de 15.00 — 7.77
Confection en popeline de coton imperméable dans les teintes variées. Grs: 2/6, 1/8, 1/10, 3/12, 15/14, 14/16, 18/18.
ST-ROCH, 4e ETAGE

- **1 Lessiveuse Maytag** — Valeur de 519.00 ..... 389.00
- **1 Duo Maytag** — Laveuse et sécheuse brun cuivre. Valeur de 1058.00 ..... 800.00
- **1 Lave-vaisselle** de marque Kelvinator — Valeur 279.00 — 219.00
- **1 Congélateur** Kelvinator — Valeur 299.00 — 225.00

ST-ROCH, 6e ETAGE

- **1 service de vaisselle** — De 56 morceaux Courtneu 8 personn s. Valeur 99.00 ..... 66.00
- **Service de vaisselle** — 50 morceaux, pour 8 personnes. Valeur de 17.00 .... 12.88
- **1 Cafetière Sunbeam** — Valeur de 36.95 ..... 29.95
- **1 ouvre-boîtes électrique** — Sunbeam. Valeur de 21.95 ..... 14.95

ST-ROCH, 6e ETAGE

Casquettes pour hommes — Valeur de 2.50 — 1.00
Confection en tweed avec cache-oreilles. Aussi modèles sans cache-oreilles. Pts: 6⅝ à 7¼ dans le lot.
ST-ROCH, SOUS-SOL

Chauds bas pour dames — Valeur de 2.95 — 1.39
Bas en cachemire de laine dans le beige seulement. Pts: 8½ à 11. Minimes imperfections.
ST-ROCH, REZ-DE-CHAUSSEE

ST-ROCH: 9h. à 5h.30, jeudi et vendredi jusqu'à 9h.30. PLACE LAURIER: 9h.30 à 5h.30, mardi, jeudi et vendredi jusqu'à 9h.30.

Des nouvelles de partout, voilà votre contact avec le monde

LE SOLEIL

Une annonce dans votre journal assure le succès de votre entreprise

★★★ 72e ANNEE — No 28 QUEBEC, VENDREDI 31 JANVIER 1969 PAGE VINGT ET UN

A Québec et en banlieue

Augmentation du prix de l'essence dans la plupart des stations-service

Par Robert L'HEUREUX

Le prix de l'essence dans la grande majorité des stations - services de la ville de Québec a été haussé de un cent le gallon, au cours de cette semaine.

Cette nouvelle nous a été confirmée, hier soir, lors d'une conversation téléphonique avec M. Henri Roy, président de l'Association des services d'automobile.

M. Roy a expliqué que cette augmentation avait été décrétée par plusieurs compagnies dans le but de faire un "rajustement" du coût de l'essence; l'Association des services d'automobile n'a rien eu à voir avec cette décision, selon M. Roy.

La hausse du prix de l'essence ne touche, semble-t-il, que la ville de Québec et sa banlieue immédiate. Ainsi, les détaillants de la Rive-Sud n'ont pas augmenté leur prix.

De plus, le nouveau prix de l'essence n'a pas été mis en vigueur par toutes les compagnies. Une enquête rapide a démontré qu'au moins une compagnie pétrolière n'a pas augmenté ses prix.

En effet, M. André Savard, assistant-gérant de la compagnie Irving pour le district de Québec, a révélé qu'il n'avait reçu aucun ordre en ce sens. "Mais il est toujours possible que la compagnie décide de hausser le prix de l'essence dans les jours qui suivront", a-t-il souligné.

De son côté, M. Germain Faucher, gérant de la British American Oil pour la ville de Québec, a avoué que sa compagnie avait haussé son prix de l'essence de un cent le gallon pour la ville de Québec mais il a nettement refusé de donner la raison qui a motivé la décision de la compagnie. "Je ne suis qu'un employé dans la compagnie et je reçois des ordres de Montréal", a-t-il révélé.

Campagne de la Plume Rouge: moins d'argent recueilli que l'an dernier

Par Lise LACHANCE

Non seulement la campagne de la Plume Rouge n'a pas atteint l'objectif qu'elle s'était fixé, mais les sommes recueillies ont été inférieures à celles de l'an dernier.

En effet, le Conseil des Oeuvres et du Bien-être de Québec (COBEQ) n'a reçu que $864,775 des $1,050,000 qu'il espérait pour répondre aux besoins de ses 39 organismes bénéficiaires. L'an dernier, les recettes avaient été de $906,000 pour un objectif d'un million.

"Le comité des budgets sera forcé de recommander au conseil d'administration du COBEQ de restreindre ses octrois prévus, afin de demeurer dans les cadres de ses disponibilités, soit en diminuant ses subventions de façon générale, soit en recherchant d'autres sources de financement pour certains organismes", a déclaré, hier soir, M. Laurent Caron, président du COBEQ.

M. Caron a profité d'une conférence de presse pour annoncer deux mesures extrêmement importantes : l'unification des campagnes de souscription et la décentralisation des services du COBEQ.

1) — Le Conseil des oeuvres s'engage formellement et dès maintenant à concentrer ses efforts en vue d'établir, en collaboration avec les hommes d'affaires et les divers organismes, les mécanismes nécessaires pour arriver dans le plus bref délai possible à l'unification de toutes les campagnes de souscription dans le diocèse de Québec. Près d'une trentaine de groupes ne sont pas encore affiliés au COBEQ.

2) — Pendant les 120 prochains jours, c'est-à-dire d'ici le 30 mai, des membres du personnel du CEBEQ parcourront les différentes localités du diocèse afin d'entamer un dialogue avec les "leaders" de ces endroits et percevoir les problèmes auxquels ils ont à faire face.

Cette phase débouchera sur une seconde étape au cours de laquelle le Conseil des oeuvres mettra sur pied ce qu'il appelle ses "réseaux d'écoute", ou encore ses "réseaux d'information mutuelle, bilatérale", plus précisément des comités régionaux de bien-être.

Grâce à "l'opération 120", il y aura autant de COBEQ que de comités. Ainsi le Conseil des oeuvres sera-t-il plus proche de la population qui le soutient annuellement et pour laquelle il existe, que cette population soit de Québec même ou des milieux ruraux.

M. Jean-Paul Gagnon, président de la campagne de souscription, a révélé que les sommes recueillies auprès des commerces, industries et corporations ont diminué de $37,000. Elles avaient déjà baissé, l'année précédente, de $35,000. Ce qui représente, dans ce seul secteur, une régression de $72,000 en très peu de temps.

Le fait que l'on n'ait obtenu que $340,000 (l'objectif était de $380,000) des maisons d'affaires serait imputable à la situation économique qui prévaut actuellement.

Si l'objectif a été atteint dans les paroisses ($326,650 au lieu de $325,000), ce secteur a néanmoins accusé une baisse, lui aussi, de $20,000.

M. Gagnon attribue ce phénomène aux deux autres catégories de sollicitation qui ont été instaurées cette année : auprès des municipalités et auprès des professionnels.

Les municipalités ont souscrit $98,000 (l'objectif : $125,000) et les professionnels $24,500 (sur les $30,000 attendus).

Le Conseil des oeuvres demeure quand même optimiste. Il estime que si ces deux derniers secteurs n'ont pas été exploités à fond, c'est qu'on les a créés un peu trop tard, à cause de difficultés incontrôlables.

Une autre division instituée cette année et qui n'a pas justifié les espoirs qu'on avait mi en elle : la division féminine. Elle a donné $700, au lieu des $10,000 espérés.

Ce dernier objectif était difficile à atteindre parce qu'il avait été fixé davantage en fonction des véritables besoins du COBEQ qu'en tenant compte du nombre de personnes touchées par la souscription.

Le Conseil des oeuvres a l'intention d'augmenter le nombre de ses solliciteurs et de retenir les services bénévoles d'hommes d'affaires jeunes et dynamiques.

Cela est nécessaire puisque cet organisme communautaire prévoit que, d'ici quelques années, il lui faudra non pas $1,050,000 comme maintenant pour répondre à ses besoins, mais bien $1,500,000.

Le COBEQ fonde de grands espoirs sur la collecte à même les salaires des fonctionnaires et des employés de l'industrie en général. Les retenues volontaires à la source, qui n'ont commencé à s'effectuer que le 8 janvier 1969 auprès des fonctionnaires du Québec, ont déjà rapporté $40,000, soit $8,000 de plus que l'an dernier.



BONNE CHANCE, MA FILLE — Tels sont probablement les mots que Mme Guay vient de glisser à l'oreille de sa fille Ginette qui a été, hier soir, couronnée duchesse de Lévis. C'était la dernière des sept duchesses à prendre possession de son duché avant le grand couronnement qui aura lieu au Colisée de Québec, demain soir.

Les 7 duchesses dans l'attente du grand soir

Par Pierre CHAMPAGNE

Demain soir, immédiatement après le couronnement de la reine du Carnaval, aura lieu le grand bal du couronnement. Cet événement est organisé par l'Ordre des duchesses pour souligner l'élection de la nouvelle reine et permettre à son peuple en liesse de lui rendre hommage.

Des sept duchesses, laquelle présidera cette soirée ?

La pétillante Diane Perron, duchesse de Cartier, toujours première par ordre alphabétique, l'est aussi par les 81 capsules qu'elle possède dans le baril chanceux.

La duchesse de Montcalm, Mlle Ginette Daigle, belle grande infirmière aux yeux bruns, suit de près avec 79 capsules.

Vient ensuite la jolie et très charmante duchesse de Laval, Mlle Diane Duquet. Depuis le début du Carnaval, parce que son duché est le quatrième par ordre alphabétique, c'est elle qui avait la place de la reine, au milieu de ses compagnes, toujours au centre de ce bouquet de roses. Espérons pour elle qu'elle conservera cette place d'honneur. Dans le baril chanceux, elle a 76 capsules.

Suit de près la duchesse tant attendue, celle qui partout où elle passe attire l'attention et les ovations du public, Ginette Guay de Lévis. Si la réception qui l'attend au Colisée est digne de celle qui prévalut l'an dernier, les murs craqueront. Pour favoriser Ginette, 75 capsules l'attendent dans le baril.

Jocelyne Legendre, la blonde duchesse de Montmorency, a 67 capsules. Toujours dernière à être présentée au public, parce qu'elle règne sur Montmorency, peut-être décrochera-t-elle enfin la première place. Les dernières seront les premières disait un prophète bien connu.

La gentille Claudette Légaré, duchesse de Frontenac, possède pour sa part 67 capsules dans le baril royal. Blonde, jolie, gentille et aventurière, Claudette ne demanderait pas mieux que de vivre intensément une telle aventure "royale".

Et enfin le dessert : Mlle Nicole Brulotte, duchesse de Champlain. Un ducher qui possède déjà le Palais de glace, les Plaines d'Abraham et le Vieux-Québec mérite bien une reine lui aussi. Même si elle ne possède que 63 capsules dans le baril chanceux, Nicole doit se rappeler qu'il y a quelques années c'est la duchesse qui avait le moins de capsules qui fut couronnée reine du Carnaval.

Rappelons que, parallèlement aux années précédentes, c'est la première duchesse qui verra son nom tiré cinq fois du baril qui sera couronnée reine du 15e Carnaval de Québec. Le baril chanceux contiendra 506 capsules.

M. Roland Arsenault, président du comité du couronnement de la reine, a révélé pour sa part que le spectacle précédent le couronnement était au point et qu'il était heureux d'annoncer la participation de deux patineurs de fantaisie de grande renommée, soit :

M. Paul Bonenfant, de Vancouver, membre du club de patinage artistique de cette ville. Le jeune homme, originaire de Québec, s'est classé 4e à l'occasion du championnat canadien tenu la semaine dernière à Toronto.

L'autre soliste invité sera Mlle Johanne Fleury, de Pointe-Claire, membre du club de patinage artistique de cette ville et championne de l'Est du Canada dans la catégorie novice.

On sait qu'un spectacle grandiose marquera le couronnement de la reine cette année au Colisée. Au-delà de 150 patineurs artistiques venant de tous les coins de la province promèneront Bonhomme autour de la terre. Ainsi retrouvera-t-on le sympathique Bonhomme de neige dans la marmite des cannibales, au milieu des danseuses des Folies-Bergères, sur la plaza des taureaux en Espagne, etc.

De conception entièrement québécoise, réalisée par des Québécois et interprété par des artistes québécois cette revue serait en mesure de rivaliser avec toutes les autres troupes de patinage artistique importées des Etats-Unis.

Même si une certaine confusion semble régner au Colisée où l'on a répondu à plusieurs personnes qu'il ne restait plus de billets pour le couronnement, le président du Carnaval, M. Gilles Richard, nous a affirmé hier matin que tel n'était pas le cas et que plusieurs places étaient encore disponibles.

Après la cérémonie du couronnement, l'exécutif du Carnaval, les duchesses et la reine iront rencontrer toutes les duchesses et reines des carnavals précédents, dans un hôtel de Beauport.

C'est pour l'Ordre des duchesses qui, chaque année, participe activement au Carnaval en offrant la collaboration d'hôtesses ou en faisant la promotion du port du costume carnavalesque, la seule source de revenu.

Durant cette soirée dansante, un défilé de modes du Carnaval sera présenté aux Québécois.

Durant le Carnaval

La police municipale sera-t-elle seule pour assurer l'ordre ?

Par André Archambault

La Sûreté municipale de Québec est seule, jusqu'à maintenant, pour assurer le service d'ordre lors des grandes activités du Carnaval 1969.

C'est ce qui ressort d'un rapport soumis, hier, au comité exécutif de la ville de Québec par le commissaire J.-Alphonse Matte.

Le commissaire Matte soutient, dans ce document, que son groupe ne peut assurer, seul, le service d'ordre absolument nécessaire durant cette période, compte tenu surtout de "l'affluence qui se fait de plus en plus considérable d'année en année".

Cette année, toujours selon le rapport, le service d'ordre devra prévoir, en outre les visites de la princesse Grace de Monaco, le 5 février, et celle du premier ministre P.-E. Trudeau, la semaine suivante.

"L'effectif actuel de notre département de police, conclut le commissaire, qui pourrait être augmenté par un effectif pris à même les pompiers ou les employés de la Voirie, ne pourrait sûrement pas convenir pour contenir toute cette foule prévue".

UNE DEMANDE SANS REPONSE

Cette situation quelque peu embarrassante, trois jours à peine avant le début des fêtes du Carnaval, semble être imputable en grande partie au silence du premier ministre de la province et ministre de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand.

Le 7 janvier, en effet, les autorités municipales de Québec s'adressaient à M. Bertrand en vue d'obtenir l'assistance de 1,000 militaires "afin de prévenir toutes éventualités lors du prochain défilé de nuit du Carnaval".

Aucune réponse, affirmative ou négative, n'est encore parvenue des bureaux de M. Bertrand.

Il y a une semaine, devant ce silence prolongé, le commissaire de la Sûreté municipale formulait une demande identique à M. Lucien Descent, officier commandant de la Sûreté du Québec.

L'accusé de réception de M. Descent mentionne que le service demandé par les autorités municipales "ne concerne pas un service régulier d'entraide habituelle ou d'urgence".

D'ailleurs, poursuit l'officier de la SQ, les obligations de son équipe à cette même époque, ne lui laissent pas un personnel suffisant pour y faire droit.

Le comité exécutif de la ville de Québec a donc décidé hier de se rendre à la suggestion faite par le commandant Lucien Descent, suggestion reprise par le commissaire J.-A. Matte, et de formuler une nouvelle demande auprès du ministère de la Justice et de la Sûreté en vue d'obtenir 300 policiers provinciaux pour la parade de nuit du 15 février.

LA VIE QUEBECOISE

par JOSEPH VOISARD

UN CONGRESSISTE PERD LE NORD . . .

Les congrès d'associations diverses sont généralement des occasions d'enrichissement . . . pourvu qu'on leur prête plus qu'une participation physique. La plupart des congressistes en rapportant des informations utiles et des souvenirs agréables. D'autres toutefois peuvent en sortir comme du néant . . . On nous signale un "échantillon" assez frappant de cette seconde catégorie de "congressistes" . . . Deux grands congrès ont eu lieu simultanément cette semaine dans un hôtel de la région métropolitaine de Québec. La Corporation des pilotes du Bas St-Laurent tenait son assemblée annuelle. La Fédération canadienne de l'agriculture se penchait aussi sur ses problèmes. Les deux groupes siégeaient évidemment dans des salles différentes de l'hôtel.Or un pilote, sans doute saisi par l'ère de réjouissances qui débute à Québec, se mêla aux agriculteurs sans s'en rendre compte. Il s'était simplement trompé de salle . . . Ce qui est assez cocasse toutefois, c'est qu'il persista dans son erreur pendant la pleine première journée du congrès . . . Mais il y a mieux encore. Notre homme qui a tout de même fort belle apparence fut invité à présider un comité d'étude des agriculteurs . . . Ce qu'il en aura des choses à raconter à ses confrères pilotes . . . quand il reviendra sur notre planète.

LES COLLEGES PRIVES : 39,319 ETUDIANTS

Les 70 collèges privés de l'Association des institutions d'enseignement secondaire et de l'Association des collèges du Québec comptent cette année 39,319 étudiants, selon des statistiques qui viennent tout juste d'être compilées. La Fédération des collèges classiques qui a donné naissance aux deux nouvelles associations avait des effectifs de 81 collèges membres l'an dernier au moment de sa disparition. Cette diminution s'explique par la création de 12 nouveaux CEGEP qui a entraîné, dans certains cas, la disparition d'institutions privées. Il y a eu la vente de trois institutions à l'université de Montréal ou au gouvernement de la province. Puis on a vu le retrait de quatre institutions dont deux offraient le baccalauréat en français. On a enregistré d'autre part l'adhésion de deux institutions à l'AIES depuis le début de l'année. On a constaté une diminution de 5,877 étudiants au niveau collégial et de 605 à l'élémentaire; quant au secondaire, il y eut augmentation de 422 élèves. La moyenne d'étudiants par collège n'en continue pas moins de croître depuis quatre ans. De 516.6 qu'elle était en 1965-66, elle est passée cette année à 561.7. Et cela en dépit du fait que plusieurs collèges aient abandonné le niveau collégial.

TROIS MILLE RAQUETTEURS A QUEBEC

Un congrès international groupera à Québec le 28 février trois milliers de raquetteurs représentant une centaine de clubs de tous les points du continent. Pourquoi un événement du genre, si haut en couleur, ne trouve-t-il pas plutôt place en pleine période du Carnaval? La réponse est bien simple. Où aurait-on pu loger les 3,000 congressistes attendus quand la ville sera déjà envahie par des milliers et des milliers de visiteurs attirés par le Carnaval? disent en effet les organisateurs. La participation des raquetteurs de la région pour les grands défilés du Carnaval est toutefois assurée à cent pour cent cette année. Un malentendu avait réduit le concours des raquetteurs au Carnaval ces dernières années. Mais les nuages sont maintenant dissipés et l'harmonie est parfaite. La traditionnelle course de "cinq milles" des raquetteurs sera aussi un événement très remarqué dimanche prochain dans la région. Le tournoi mettra en lice 35 athlètes représentant des clubs canadiens et américains. La compétition est sanctionnée par l'Union américaine des raquetteurs aussi bien que par l'Union canadienne.

LES DUCHESSES S'INSTALLENT AU CHATEAU

Les sept duchesses du Carnaval d'hiver 1969 ont pris possession de quartiers particuliers au Château Frontenac hier soir. Elles y trouveront une chaude hospitalité jusqu'à la fin du Carnaval, soit le 18 février prochain. Leur dame de compagnie s'est évidemment installée elle-même au milieu de ses pupilles. Une vaste chambre leur sert de garde-robes. Les duchesses auront donc sous la main les nombreuses toilettes dont elles se pareront pour assurer l'éclat des festivités sociales et sportives des prochaines semaines. Les animateurs du Carnaval n'auront plus à se donner du mal pour les grouper quand leur présence est requise. Les sept charmantes Québécoises ont quitté leur famille et ont rompu avec leur vie habituelle. Leur unique préoccupation désormais est le succès du Carnaval et l'éclat des manifestations dont il est l'occasion.

DEUX CENTS QUEBECOIS EN ESPAGNE

Le Collège des Jésuites prépare une session d'étude de langue en Espagne pour l'été prochain. On croit que quelque deux cents jeunes intéressés à la langue et à la culture espagnoles participeront à la session du 25 juin au 13 août. L'université Laval qui s'occupait jusqu'ici des cours d'extension d'espagnol et d'allemand en cède progressivement la responsabilité au Collège des Jésuites. L'an dernier, Laval avait accordé 187 inscriptions à la session d'étude en Espagne. Il s'agissait de jeunes de la région de Québec pour la très grande majorité. M. Louis-Paul Rousseau, directeur des étudiants au Collège des Jésuites,s'occupe du prochain stage en Espagne. L'organisation conserve toutefois son ancien nom: "Extension de l'enseignement, Laval en Espagne". Mais le siège est désormais au Collège des Jésuites.

VACCINATION DU PUBLIC VOYAGEUR

Les bureaux de vaccination du service de santé de la ville sont ouverts au public voyageur à partir d'aujourd'hui les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, salle 121 de l'hôtel de ville, entre 14h.30 et 16h., comme aussi le mardi et le jeudi, aux mêmes heures, au service de santé même, 2480 de la Canardière. Pour sa part, à partir d'aujourd'hui aussi, le bureau sanitaire de Maizerets offre des consultations d'hygiène infantile, chaque jour, de 9h. à midi et de 14h. à 16h.30. On est toutefois prié d'appeler à l'hôtel de ville, poste 532, pour préparer le rendez-vous.

Le CEGEP de Lévis-Lauzon

Le temps presse (Maurice Proulx)

Par Yves JARRETIE

"Hâtez-vous, Monsieur Cardinal!".

C'est sur cette déclaration faite d'un ton enjoué que s'est terminé l'exposé de M. Maurice Proulx, directeur de l'Institut de technologie de Lauzon et conférencier invité, hier soir, du Club Richelieu de Lévis.

Le sujet de la conférence avait trait à l'implantation du nouveau CEGEP de Lévis-Lauzon.

De fait, la phase la plus importante, actuellement, est la création de la corporation; cette corporation, composée de 5 membres, est le point de départ à la mise en marche du CEGEP puisqu'elle doit étudier et mettre sur pied les principales structures.

Le ministère de l'Education a promis la création de l'organisme pour la fin du mois de Mars et il est absolument indispensable de ne pas retarder cette date puisque le CEGEP Lévis-Lauzon doit ouvrir ses portes à la clientèle scolaire en septembre 1969, "et non en octobre ou en novembre" comme le soulignait M. Proulx.

En ce qui concerne ce nouvel établissement scolaire, le conférencier a précisé que sa réalisation se ferait à partir de l'institut de technologie déjà existant, auquel des annexes en "préfabriqué" seront ajoutées.

Cet agrandissement permettra l'ouverture de 27 nouveaux locaux et d'un gymnase.

Quant à la fréquentation scolaire, M. Proulx prévoit près de 1250 élèves, à raison de 45 périodes par semaine.

Une innovation, les cours théoriques et en laboratoires des nouvelles infirmières, seront donnés dans le nouveau CEGEP, tandis que la phase pratique sera étudiée à l'hôpital de Lévis.

Les matières dispensées au CEGEP se répartissant en deux secteurs distincts, soit le général et le professionnel, la répartition scolaire envisagée se ferait à part égale entre les deux systèmes d'enseignement.

Enfin, en ce qui a trait au personnel enseignant prévu, M. Proulx a précisé qu'une trentaine de candidats sont actuellement sur la liste, candidats dont les diplômes vont de la licence au doctorat.

Trois Montréalais sont accusés de vol et de recel

Trois récidivistes montréalais, dont une femme, ont été arrêtés mercredi soir à Sainte-Foy alors que les policiers ont découvert dans leur voiture un stock de marchandises provenant apparemment de vols à l'étalage.

Le lot de manteaux, d'habits et d'objets divers est évalué à plus de $1,200.

C'est à la suite d'une enquête menée conjointement par la Sûreté du Québec et la Protection publique de Sainte-Foy que ce coup de filet a été réussi.

Les suspects auraient été appréhendés à l'intérieur du centre commercial Place Laurier, tandis que le détective Gionet et ses hommes auraient découvert la marchandise dans le coffre de la luxueuse Cadillac des inculpés.

Les deux hommes et la femme ont comparu hier en Cour des sessions de la paix pour répondre à des accusations de vol à l'étalage et de recel.

Ils ont nié leur culpabilité, et été admis à caution, en attendant leur enquête préliminaire qui aura lieu d'ici quelques semaines.

Du soleil... et des chutes de neige, en fin de semaine

Du soleil est prévu pour demain, mais la nébulosité doit prendre le dessus, dimanche, et des chutes de neige sont possibles, ce jour-là.

La météo prévoyait, hier soir, que la température atteindrait 30 à 32 degrés, la nuit dernière, et que le mercure baisserait lentement aujourd'hui. Un minimum de 0 à 5 degrés est prévu pour la nuit prochaine.

Cette température au-dessus de la normale a apporté sur la région de Québec, comme un peu partout dans la province, hier, une pluie verglaçante qui a été suivie de neige mêlée de grêle. Des rafales de neige sont aussi prévues pour aujourd'hui.

Le bureau provincial d'information sur l'état des routes rapportait, tard hier soir, que les routes étaient sur fond de neige et légèrement glissantes.

LOCAL A LOUER
Rue St-Vallier ouest. Occupé comme pharmacie depuis 25 ans. Pour renseignements, Tél.: 522-1274, ext. 36

HOMME SERIEUX
demandé
Marié, 9e année scolaire, pour livraison de produits laitiers sur les rives sud et nord. Se présenter à:
275, Boul. Hamel, Québec

SPAGHETTI
Véritable sauce spaghetti italien, la meilleure des meilleures. Livraisons à domicile à la chopine ou à la pinte. Faites-en l'essai en téléphonant à:
661-7637

ST-SACREMENT
à vendre
Conviendrait pour professionnel
Magnifique plain-pied
Comprenant cinq chambres à coucher, salon, salle à manger, salle familiale avec foyer, garage. Sous-sol, petit logement de quatre pièces.
MAURICE TROTTIER
Courtier en immeubles
Tél.: 529-5774

SIMPSONS-SEARS
RAYON D'OPTIQUE
Place Fleur de Lys
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
DR ROBERT NOEL
Optométriste
529-9841 Loc. 243

AU FOND DES CHOSES, AVEC OU SANS ARRIÈRE-PENSÉE

L'étudiant américain et la société (1)

La liberté politique sur le campus

par Nathan GLAZER

Professeur de sociologie à l'Université de Californie (Berkeley)



Il y a une dizaine d'années, il était courant d'entendre critiquer la passivité des étudiants américains; l'on estimait qu'ils refusaient tout engagement; ils passaient pour se désintéresser de la société et ne se préoccuper que de leur carrière et de leur sécurité. Mais après le rôle révolutionnaire joué dans le Sud par les étudiants, après les incidents explosifs de Berkeley, où l'on a vu des jeunes gens renverser l'administration de l'un des plus grands établissements d'enseignement supérieur des Etats-Unis, qui ne se sentirait tenu de considérer la question de près et d'examiner l'impact de l'engagement politique des étudiants sur la société et aussi sur une de ses institutions essentielles: l'université?

On peut adopter trois positions différentes quant au rôle de l'étudiant dans un pays vivant en régime démocratique.

La première est la plus simple et la plus prudente. Elle consiste à affirmer que l'étudiant doit se familiariser avec tous les problèmes de la société et se préparer à agir au sein de celle-ci. A première vue, il paraîtrait raisonnable de présumer que se rallient à ce point de vue tous ceux pour qui l'enseignement supérieur ne doit pas se borner à la formation pratique et professionnelle des jeunes gens. Malheureusement, tel n'a pas toujours été le cas, et les ingérences des conseils d'administration dans le fonctionnement de l'université ont déjà une longue histoire. Certaines idées — les arguments en faveur du socialisme et du communisme, ou encore, de l'égalité raciale pleine et entière, les critiques du système économique et social, ainsi que de la politique étrangère des Etats-Unis — donnent lieu parfois à des réactions émotionnelles violentes. Ces réactions conduisent les autorités à s'immiscer la fonctinon enseignante de l'université, et le peuple à intervenir également par l'intermédiaire de ses législateurs.

Ainsi, la plupart des Américains, par exemple, sont hostiles à la présence de professeurs athées, ou socialistes, au sein des universités américaines. Quant aux communistes, ils sont mis à l'écart par une majorité encore plus écrasante. Plusieurs écrivains se sont élevés avec une énergie extrême, en arguant de raisons intellectuelles, contre l'octroi du droit d'enseigner aux communistes, car, disaient-ils, ceux-ci sont soumis à une discipline idéologique qui leur interdit d'enseigner correctement des vérités, même s'ils les tiennent pour telles.

Ainsi, la théorie selon laquelle l'université doit être une institution qui prépare en toute liberté les étudiants à jouer activement leur rôle de citoyen est-elle toujours très discutée. La controverse fait rage, notamment, quand l'université limite le droit des étudiants à s'initier à certaines théories. L'université doit-elle tout enseigner? Naturellement non. Mais lorsqu'un groupe de professeurs croit devoir s'adjoindre un collaborateur qui, parfaitement qualifié sur le plan professionnel, développe pendant ses cours ou hors de l'amphithéâtre des idées impopulaires, j'estime que personne ne doit s'immiscer dans cette affaire ni s'opposer à ce choix.

De sérieux problèmes subsistent pourtant quand on examine cette forme relativement simple de participation des étudiants au fonctionnement de la démocratie. L'université est-elle en droit de demander aux professeurs de guider ou d'approuver le choix de groupes d'étudiants qui veulent inviter des orateurs n'appartenant pas à l'institution elle-même? Est-elle autorisée à réclamer qu'un point de vue présenté dans ces conditions soit contrebalancé par l'exposé d'une opinion entièrement différente? Lui appartient-il d'exiger que des professeurs président ces débats ou de décider de la salle où ils se dérouleront limitant ainsi à son gré l'importance de l'auditoire? L'université peut-elle refuser des microphones à l'orateur?

Ces questions se sont réellement posées à Berkeley, où elles ont fait l'objet de discussions interminables, et il y a été généralement répondu par la négative. Mais, dans la plupart des campus, la réponse a été affirmative. C'est admettre que l'université est vraiment autorisée à restreindre la gamme des opinions que les étudiants sont en droit d'entendre exprimer. Si de tels règlements limitant la liberté d'être informé et d'apprendre existent bien, il est évident qu'ils contreviennent à la fonction principale de l'université. Mais ils sont imposés et défendus pour une autre raison: l'obligation absolue de dispenser aux étudiants un enseignement général.

C'est pourquoi les professeurs doivent contrôler de quelque façon les activités des organisations d'étudiants et l'université doit s'assurer que les débats sont vraiment libres et contradictoires. Ainsi pourrait-on soutenir que, pour des raisons purement éducatives, l'université devrait s'inquiéter de savoir si les seules opinions présentées au campus sur notre engagement militaire au Vietnam sont des critiques de la politique américaine à l'exclusion de toutes autres. Mais dans ce cas, que faire? L'université doit-elle encourager les groupes d'étudiants qui soutiennent la politique américaine à préparer et organiser des manifestations diverses? Doit-elle en patronner elle-même? Ou, tout simplement restreindre les activités critiques? Et qui doit régler les différends qui peuvent surgir? La législature de l'Etat, le conseil d'administration ou le président de l'université, les professeurs, ou encore les étudiants? Si la question des règlements et des responsables de leur élaboration a pris une telle importance, c'est que, dans un campus comme celui de Berkeley, les limitations apportées à la liberté d'expression et aux activités politiques suscitent continuellement des problèmes en relation avec l'ordre public et la primauté des objectifs éducatifs.

Comme on le voit, de sérieux problèmes se trouvent posés par une conception aussi bénigne et apparemment aussi prudente de la place de l'étudiant dans une société démocratique, pour laquelle il doit se préparer à assumer le rôle civique qui l'attend. Plus délicates encore sont les questions que soulève une autre théorie, qui réclame une participation plus active de l'étudiant aux conflits politiques et sociaux. La société a besoin de l'étudiant, soutiennent les tenants de cette thèse, car il a reçu une meilleure instruction, il est moins lié par des responsabilités familiales et professionnelles, il adopte des attitudes politiques et sociales plus généreuses et plus souples que les autres citoyens. De son côté, l'étudiant a besoin d'agir au sein de la société pour parfaire son éducation et se préparer à la vie.

La participation aux débats politiques

La participation des étudiants aux travaux des partis et des organisations politiques et sociales peut donner à leur formation une dimension qui dépasse les possibilités de la salle de cours et du professeur. L'université de devrait pas limiter cet engagement. J'estime même qu'elle devrait trouver le moyen de l'encourager, en permettant aux étudiants de consacrer une partie de leur temps libre aux campagnes électorales, et en affectant des crédits à ces activités.

Cependant, la participation de l'étudiant aux conflits politiques et sociaux de son temps soulève deux problèmes. Tout d'abord, cette participation peut être si énergique et si efficace qu'elle risque de dresser contre l'université de puissantes forces sociales. Au cours de ces dernières années, par exemple, les présidents et les conseils d'administration des collèges noirs du Sud ont été amenés à prendre eux-mêmes position contre les étudiants qui s'étaient engagés dans une action politique hors du campus. Il faut comprendre le dilemme devant lequel ils se trouvaient placés, ils craignaient, s'ils autorisaient les étudiants à participer à des manifestations, de s'attirer l'hostilité des gouverneurs et des législateurs de l'Etat, et de les inciter à réduire les budgets, ou pire encore. Ils étaient ainsi placés devant un choix tragique: assurer le développement de leurs établissements tout en freinant les étudiants ou en autorisant ceux-ci à participer à des activités politiques hors du campus, risquer la perte des soutiens financiers indispensables.

Ce problème, sous une forme moins sérieuse toutefois, est l'un de ceux qui se sont posés à l'administration de l'université de Californie. Pendant l'année scolaire 1963-64, plusieurs centaines d'étudiants avaient organisé des "sittin", c'est-à-dire des occupations de locaux, de nature clairement illégale, pour manifester contre les pratiques de recrutement appliquées par les chefs d'entreprise de San Francisco. Conscients de leur qualité de contribuables, les hommes d'affaires californiens estimaient que les étudiants devaient consacrer toute leur ardeur à suivre les cours d'une université que les deniers publics avaient permis d'équiper de façon remarquable. De nombreux citoyens exigeaient de l'université qu'elle restreigne les activités politiques de ses membres. Le président Kerr répondit que les occupations des jeunes gens hors du campus ne regardaient qu'eux et que l'université ne pouvait en être tenue pour responsable. Il n'avait pas plus l'intention de prendre de sanctions contre les étudiants que de les protéger ou d'intervenir en leur faveur, s'ils se trouvaient en difficulté pour avoir enfreint la loi.

L'année suivante, les étudiants de Berkeley se soulevèrent pour protester contre les restrictions imposées à leur liberté de s'engager dans des activités politiques sur le campus, et un deuxième problème se posa.

Les leaders des mouvements politiques estudiantins ne cessaient de souligner qu'on ne pouvait leur faire endosser la responsabilité d'aucune action, légale ou illégale, entreprise hors de l'université, car ce serait là porter atteinte à leurs droits constitutionnels. Pourtant, après de nombreux sit-in et plusieurs arrestations sur le campus, après un vote massif des professeurs en faveur de la position de leurs élèves, après des réunions et des consultations innombrables, le règlement de l'université continue d'affirmer qu'un étudiant peut se voir reprocher des activités extérieures. Pourquoi ce principe est-il maintenu? Sans doute en raison de certains aspects d'une action politique qui est parfois entrée dans l'illégalité, contestant la loi, cherchant à obliger des personnalités officielles et de simples citoyens à accepter le point de vue de groupes bien définis, bousculant les limites de la morale conventionnelle. Il est devenu clair que l'université peut et doit prendre des sanctions contre les étudiants dont le comportement hors du campus a été réellement inadmissible.

La liberté d'expérience et le droit à l'erreur

Je suis convaincu que l'université — aux Etats-Unis tout au moins — ne peut ni demeurer indifférente au caractère de ses étudiants et à leurs agissements hors du campus, ni admettre qu'il appartient à la justice de punir tout acte délictueux auquel ils ont pu se livrer. Car l'université s'appuie sur certains principes — respect des idées, de la liberté d'expression et d'information, élimination des préjugés et de l'intolérance — que le comportement des étudiants au sein de la collectivité peut attaquer et saper.

Le véritable problème, c'est que les commanditaires de l'université, les citoyens de l'Etat, les législateurs et les gouverneurs feront souvent pression pour que soient prises des sanctions contre les étudiants qui s'engagent dans l'action politique et sociale. C'est là un sérieux danger, car les étudiants doivent rester libres de faire des expériences, de commettre des erreurs, d'élargir le domaine de leurs activités politiques. Il ne faut pourtant pas oublier qu'en plusieurs occasions — qui peuvent d'ailleurs se reproduire — les étudiants se sont livrés à des manifestations qui se justifiaient pour eux dans l'optique de certaines positions ou perspectives, mais qui exigaient réellement une intervention de l'université. Si, par exemple, un groupe interrompt par la violence la réunion d'un autre groupe, pour des raisons de race, de religion ou d'opinion, il s'agit là d'un problème qui est peut-être du ressort des tribunaux, mais qui pose aussi un épineux cas de conscience à l'université.

Une troisième conception du rôle de l'étudiant dans une société démocratique donne lieu à de très sérieuses considérations. Rappelons les deux premières, déjà exposées: tout d'abord, l'étudiant devrait être préparé au rôle civique qu'il sera appelé à jouer dans les conflits politiques et sociaux; ensuite, il devrait être encouragé à y participer, alors même qu'il est encore à l'université. La troisième théorie présente le campus comme une pépinière d'activistes destinés à mener le combat. Les tenants de cette doctrine estiment que les étudiants doivent s'engager dans les grandes options politiques et sociales, et que leur recrutement et leur préparation doivent pouvoir s'exercer librement sur le campus.

C'est déjà ce rôle que jouent les universités dans les pays en voie de développement. Lorsque les étudiants du Vietnam, de la Corée du Sud ou de l'Indonésie décident de se dresser contre leurs gouvernements respectifs, ils les font trembler et les mettent en danger. Dans les Etats plus avancés, qui comptent de très importantes universités installées dans les villes, comme la France ou le Japon, les étudiants représentent une force politique réelle, mais moins importante, car s'ils sont plus nombreux que dans les pays en voie de développement, ils sont en concurrence avec des groupes politiquement actifs, tels que les syndicats ou les organisations professionnelles. En revanche, dans les pays en voie de développement, la paysannerie et la classe moyenne inférieure songent avant tout à leur propre sécurité, et laissent aux étudiants et à l'armée le soin de participer à la vie politique active de la société. Il est donc inévitable que tout parti important s'intéresse vivement aux étudiants.

Demain: la politisation du campus et la nouvelle gauche

La position des universités canadiennes face à la société et aux gouvernements

par Susan BECKER
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Les universités canadiennes reçoivent annuellement des millions de dollars en deniers publics et dons privés. Elles emploient des milliers de professeurs et d'ouvriers et logent encore plus d'étudiants.

Quelle est la position de ces institutions par rapport à la société en général et aux gouvernements en particulier ?

Deux hommes tenteront de répondre à cette question en l'espace d'un an. Ce sont Donald Rowat, de la faculté des sciences sociales de l'université Carleton, et René Hurtubise, de la faculté de droit de l'Université de Montréal. Les deux universitaires sont commissaires conjoints de l'enquête.

"Nous ne pouvons vraiment qu'espérer effleurer le problème, tellement il est imposant, a dit M. Rowat en interview. Nous soulèverons surtout les principaux problèmes pour ajouter des éléments au débat."

La commission travaillera selon trois thèmes principaux: le rôle de l'université dans la société; l'ampleur d'autodétermination et de contrôle public des universités; et des recommandations sur la façon d'établir des relations entre les universités et les gouvernements selon la responsabilité de chacun.

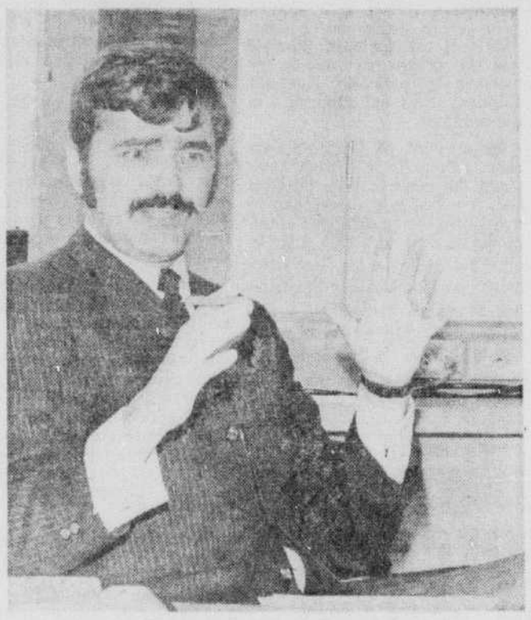
Audiences nationales

Le professeur Hurtubise insiste, pour sa part, sur le fait que la commission n'est pas une agence gouvernementale, mais bien "une sorte de commission du milieu universitaire, qui se préoccupe aussi de tout le contexte canadien".

La commission d'étude sur les relations entre les universités et les gouvernements, dont la formation a été annoncée le printemps dernier, est financée par un octroi de $150,000 de la fondation Ford. Les bureaux de la commission sont installés à Ottawa.

Il s'agit d'un travail conjoint de l'Association des universités et collèges du Canada, l'Association canadienne des professeurs universitaires, l'Union canadienne des étudiants et l'Union générale des étudiants du Québec.

Les commissaires entendent tenir des audiences à travers le pays durant deux mois, probablement dès la fin de janvier ou le début de février. Ils espèrent pouvoir rendre leur rapport avant la fin de juin.



LES UNIVERSITES A L'ETUDE — Le professeur René Hurtubise, de la faculté de Droit de l'université de Montréal, explique le but de l'étude des universités par rapport à la société en général et aux gouvernements en particulier. L'étude comprendra une tournée canadienne de deux mois qui commencera fin janvier ou début de février et au cours de laquelle on étudiera des mémoires présentés par les conseils étudiants et autres organismes.

(Photo PC)

On a écrit aux conseils étudiants, organisations de professeurs, présidents et recteurs d'universités, bureaux de direction et bureaux des gouverneurs pour demander la soumission de mémoires.

Sur la question de l'autonomie des universités, a dit M. Hurtubise, la commission doit considérer non seulement ce dont il s'agit précisément, mais aussi si elle est encore nécessaire.

Maintenant que les universités sont financées par les deniers publics, devraient - elles céder une partie de leur indépendance?

La contestation

Peut-être avaient-elles besoin d'autonomie pour garantir la liberté d'enseignement des professeurs.

Les bureaux de direction devraient-ils élaborer les projets de développement des universités, ce rôle devrait-il revenir au gouvernement, ou les deux corps devraient-ils travailler de concert, selon un plan directeur de l'enseignement supérieur?

M. Rowat a révélé que la commission n'étudiera le problème de l'agitation étudiante qu'en relation avec l'image d'ensemble de l'université et de la société.

"On pourrait, en un sens, soutenir que les relations entre universités et gouvernements sont à la base de l'agitation étudiante.

"Les gouvernements assument de plus en plus le financement des institutions et le rôle des universités dans la société va croissant.

"Les pouvoirs publics commencent maintenant à jouer un rôle de plus en plus grand à la direction de l'université, ce qui peut être étroitement lié au malaise étudiant."

M. Rowat s'intéresse depuis longtemps à l'administration interne des universités. Il considère qu'on n'a pas suffisamment donné aux étudiants et professeurs la chance de s'exprimer.

Entre autres postes, il a présidé la commission de l'Association canadienne des professeurs d'universités sur l'administration universitaire, en 1960.



Cet hiver, Air Canada vous offre le plus de vols quotidiens en jet sans escale de Montréal vers la Floride... deux vers Miami, un vers Tampa/St-Petersburg.

Québec-Miami ou Québec-Tampa/St-Petersburg $194 Tarif "Excursion 21 jours", aller-retour, classe économique.

Consultez votre agent de voyage; il vous parlera des super-tours "Cap sur le soleil". Ou appelez Air Canada à 692-0770

AIR CANADA

La fermeture de TDH pourrait avoir des effets économiques néfastes, à long terme

MONTREAL (PC) — La fermeture définitive de Terre des Hommes devrait avoir des effets à longue portée sur les établissements commerciaux de Montréal et de la région.

Dans le milieu des affaires, on s'accorde à dire que la décision prise par la ville de fermer l'exposition fera disparaître l'une des causes du malaise financier croissant de Montréal, mais qu'il ne s'agit que d'une seule cause parmi d'autres plus importantes.

Toutefois, ont dit plusieurs hommes d'affaires, cette décision provoquera également des répercussions comme celle d'une baisse dans l'industrie du tourisme, une diminution de quelque 10,000 emplois et haussera le montant des sommes versées dans le cadre des régimes de bien-être social.

Ils ont également émis l'opinion que la ville avait décidé de façon trop hâtive l'abandon de Terre des Hommes après sa première saison. Ils ont ajouté que l'exposition était exploitée comme toute autre entreprise commerciale, et que l'on ne s'attend jamais à ce qu'une entreprise puisse réaliser des profits après une aussi brève période de temps. Une période de trois ans aurait permis d'obtenir des résultats plus significatifs quant à sa rentabilité.

Cependant, M. Samuel Gagné, président de la Chambre de commerce française de Montréal, a déclaré que les effets de cette clôture seraient adoucis par le fait que la ville est maintenant bien reconnue comme centre touristique. M. Gagné a affirmé avoir pleine confiance dans la position adoptée par l'administration civique.

DEFICIT

Terre des Hommes, qui a succédé à l'Expo 67, a accumulé un soi-disant déficit de $5,228,691 au cours de ses cinq mois d'activité en 1968. Mais une grande partie de ce montant a été investi dans le but d'apporter des améliorations sur l'emplacement et cet investissement est maintenant une perte.

Plutôt que de courir le risque de perdre une nouvelle somme de $5 millions en 1969 et de placer ainsi un fardeau additionnel sur les épaules des contribuables montréalais, la ville a cherché à obtenir l'aide financière de Québec et d'Ottawa.

A TORONTO

A Toronto, on prétend que la fermeture de Terre des Hommes n'influencera pas beaucoup le nombre de visiteurs à l'Exposition nationale canadienne.

C'est ce que déclarait hier le gérant général de l'Exposition de Toronto, M. Bert Powell a ajouté que la disparition de Terre des Hommes était une déception, car l'exposition avait été un stimulant à toutes les organisations du même genre.

"Je suis certain que le maire Drapeau est déçu, a ajouté M. Powell. Il a beaucoup fait pour l'Expo 67 et pour Terre des Hommes".

Les expositions de Montréal ont probablement servi la cause de celle de Toronto, selon M. Powell, mais la fermeture de Terre des Hommes n'arrêtera pas l'affluence régulière à l'exposition nationale. En 1968, 3,250,000 personnes ont vu l'exposition permanente de Toronto.

A Edmonton, le maire Ivor Dent a déclaré que la décision de M. Jean Drapeau n'était guère surprenante.

M. Dent a espéré que les difficultés économiques de Montréal n'amèneraient pas la fermeture de La Ronde. Edmonton s'est acquis une bonne publicité à La Ronde avec son Fort Edmonton.

A Vancouver, l'échevin Hugh Bird, maire intérimaire de la ville, a déclaré qu'actuellement, les municipalités devaient vivre selon leurs moyens et ne pas se lancer dans des grands projets aux frais du contribuable.

"Je ne suis pas du tout surpris que Montréal ait pris cette décision pour améliorer ses finances", a ajouté M. Bird.

REACTION DE BEAUDRY

M. Jean-Paul Beaudry s'est dit "peiné" hier d'apprendre que Terre des Hommes ne sera pas ouverte au public en 1969.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce était interrogé au cours de la conférence de presse qu'il a accordée en compagnie de son collègue de l'Education.

M. Beaudry a dit "s'incliner", toutefois, devant la décision prise par MM. Drapeau et Saulnier.

Le ministre a affirmé, par ailleurs, que le gouvernement provincial n'envisage pas la possibilité de venir en aide financièrement à la ville de Montréal pour lui permettre de rouvrir les portes de Terre des Hommes.

Il a expliqué que les autorités de la ville de Montréal ont communiqué avec les autorités du gouvernement provincial à ce sujet alors que lui-même se trouvait en Europe et qu'il ignore par conséquent la décision qui a été prise.

Le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, a tenu à préciser, à ce moment-là, que la ville de Montréal s'était adressée tant au gouvernement fédéral qu'au gouvernement provincial à ce sujet.

"Il ne faudrait pas faire du gouvernement provincial le bouc émissaire", dit-il de cette décision des administrateurs de la ville de Montréal.

Si ça continue, le maire Drapeau ne pourra pas partir

MONTREAL (d'après PC) — Des télégrammes et des messages téléphoniques exhortant le maire Jean Drapeau à demeurer à son poste ont afflué pendant toute la journée d'hier à l'hôtel-de-ville.

Une enquête effectuée par un quotidien de la métropole auprès de 400 montréalais a démontré que la majorité des citoyens de la ville désirent que M. Drapeau demeure à son poste.

La plupart des réponses obtenues soulignent que M. Drapeau a fait beaucoup pour Montréal et qu'il peut continuer son oeuvre malgré la rareté des crédits.

M. Drapeau avait déclaré mercredi à la suite de la décision des autorités municipales de fermer Terre des Hommes "que dans le nouveau climat équivalent à une sorte de couvre-feu ou à une austérité qui pourra devenir très sévère, je me vois très mal ou très peu enclin à continuer d'exercer la fonction que j'occupe."

La décision de la fermeture des terrains de l'Exposition universelle a été prise mercredi soir après que M. Saulnier, président exécutif de l'administration municipale, eut reçu un appel téléphonique d'un représentant du gouvernement québécois lui annonçant que Québec était dans l'impossibilité d'aider financièrement la ville de Montréal.

L'an dernier, la ville a annoncé un déficit de $27,000,000 qui n'a pu être comblé par la suite.

Le commandant d'une brigade de pompiers n'est pas là pour se mettre le nez dans le feu, mais pour contrôler une situation qui peut s'aggraver

par Raymond BRANCON

Le rôle de l'officier commandant une brigade de pompiers n'est pas de se mettre le nez dans la fumée mais d'exercer un contrôle efficace de la situation en cas de sinistre grave. Pour cela, il doit se tenir dans un endroit, proche du feu, où il sera mieux placé pour mettre à exécution son plan général d'attaque, tout en restant en communication constante avec ses subordonnés et recevant fréquemment leurs rapports verbaux. Ceci afin de faire mentalement le bilan des résultats et adopter, s'il y a lieu, les mesures correctives qui s'imposent.

C'est le sens de l'analyse d'une situation particulièrement critique qu'a faite hier, devant les chefs de pompiers du Québec, M. André Aubé, chef instructeur à la Direction générale de la Prévention des incendies. Ceux-ci ont participé pendant deux jours à un colloque sur la prévention et la lutte contre le feu, dans un motel de Sainte-Foy.

C'est la responsabilité de l'officier qui arrive sur la scène d'un incendie important de faire une rapide et claire évaluation mentale de la situation, sans énervement, sans confusion inutile. Le succès de la lutte contre le feu dépend essentiellement de la compétence, de la débrouillardise, de l'énergie de l'officier chef de la brigade, et partant, des ordres précis qu'il donne à ses hommes. Une judicieuse utilisation du matériel est non moins primordiale.

L'évolution de l'incendie oblige bien souvent le chef de brigade à reconsidérer certains facteurs de son plan d'attaque, par une observation réaliste du contexte des choses et de la propagation possible du sinistre aux immeubles voisins, au danger d'explosion, d'écroulement de pans de murs, et parfois des sautes subites de température, entre autres quand un vent violent se met à souffler, attisant le brasier.

Un plan d'action compliqué n'a que peu de valeur devant un sinistre d'envergure, selon M. Aubé, et il est tout aussi essentiel que les ordres et contre-ordres des officiers de la brigade ne s'enchevêtrent pas, risquant ainsi de créer de la pagaille, voire tout simplement une certaine confusion qui retarderait la pleine mise en oeuvre des moyens de lutte. Une perte de temps et d'efforts peut survenir de toute décision hésitante de l'officier supérieur trop lent à faire une analyse claire de la situation sur les lieux de l'incendie. Cette analyse doit se poursuivre suivant les circonstances, les probabilités et l'évolution du sinistre.

La brigade des incendies a charge également de sauver des vies humaines, donc de prévoir des mesures d'évacuation appropriées avant qu'il ne soit trop tard. Cela concerne au premier chef les écoles, les hôpitaux, les hôtels, les bureaux des édifices publics ou privés.

SIMPSONS-SEARS

1/2 Prix ET Moins!

LA VENTE COMMENCE A 9h.30 PRECISES SAMEDI MATIN! PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES SUR CETTE PAGE!



150 seulement! Pour Hommes!

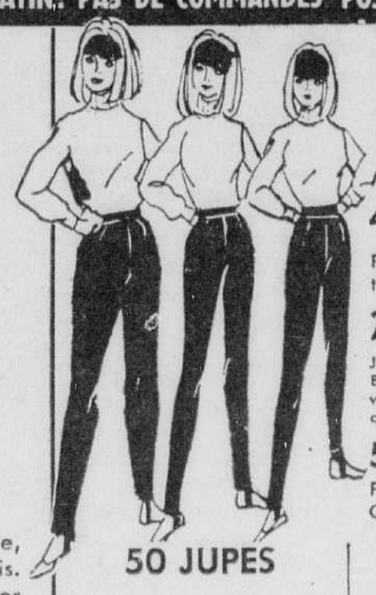
CHEMISES-TRICOT! 1/2 PRIX ET MOINS!

Rég. 12.95 à 14.95

5.99 ch.

Chemises-tricot en vogue avec encolure roulée, col standard à 3 boutons et poignets français. Confection fin tricot nylon d'un manufacturier renommé. Couleurs variées. Grandeurs: P.M.G.TG.

Simpsons-Sears - Accessoires pour Hommes (Rayon 33), au Rez-de-Chaussée.



STOCK DE $10,000 REDUIT DE 50% A 90%!

40 Pantalons Koratron — Rég. 12.98
Pantalons pour Dames. Tissure traitée Koratron. Bleu ou vert. Tailles: 10 à 16. 1.99 ch.

200 Jupes/Corsages — Rég. 4.98 à 12.98
Jupes et corsages assortis en tricot Banlon. Avec ou sans manches. Rouge, violet, vert, brun, bleu, etc... Tailles désassorties. 1.99 et 2.99 ch.

50 Pantalons 100% laine — Rég. 7.99 à 12.98
Pantalons 100% laine unie ou quadrillée. Gris, bleu, brun, noir, etc... 2.99 ch.

50 JUPES — Rég. 7.98 à $15
Jupes confectionnées de tissus variés. Tons divers. Tailles désassorties. 3.99 ch.

100 BLOUSES — Rég. 3.98 à $13
Blouses unies ou imprimées. Nylon, soie, etc... Grandeurs variées. 1.99 ch.

20 PALETOTS — Rég. 12.98 à $45
Paletots sport en lainage, nylon etc... Avec ou sans capuchon. Boutonnés ou glissière. 4.99 ch.

Vêtements Sport pour Dames (Rayon 7), au Rez-de-Chaussée.

21 seulement! Pour Bambins et Bambines!

HABITS DE NEIGE!

Rég. 12.98 à 19.98

$5 ch.

Habits de neige (2 pièces) comprenant pantalons en nylon imperméable et vestes de ski en simili-fourrure. Couleurs variées. Ages: 2 à 6X ans.

MANTEAUX POUR BAMBINES — Rég. 15.98
Manteaux en simili-cuir marine ou jade. Col de fourrure. 4 à 6X ans. $7 ch.

Vêtements pour Enfants (Rayon 29) au Rez-de-chaussée.



Quantité Limitée! Pour Dames!

PALETOTS SPORT EN SIMILI-CUIR!

Rég. 19.98 à $75

9.99 à 36.99 ch.

Paletots sport en simili-cuir, modèle court. Aussi modèle trois-quarts avec ou sans col de fourrure. Noir ou brun. Tailles: 5 à 15.

Manteaux pour Dames (Rayon 17), au Rez-de-Chaussée.



50 seulement! Pour Hommes!

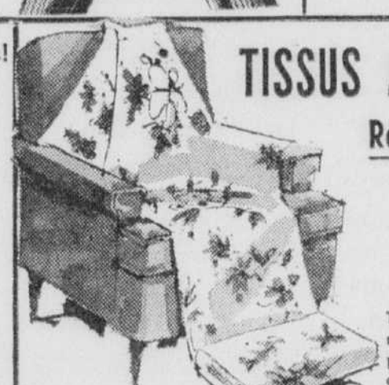
VESTES DE SKI!

Rég. 24.98

12.49 ch.

Vestes de ski en nylon pour hommes. Modèle avec capuchon en nylon. Quelques modèles avec ceinture à la taille. Longs ou courts dans le groupe. Couleurs variées. Grandeurs: 36 à 44.

Vêtements Sport pour Hommes (Rayon 41), au Rez-de-Chaussée.



TISSUS A MEUBLES!

Rég. 4.98 à 7.98 ver.

2.49 ver.

Tissu pour rembourrage de meubles. Très résistant et présentant des couleurs décoratives. Largeur: 54".

Tentures et Rideaux (Rayon 24), au Deuxième.

STORES POUR FENETRE!



Valant 6.98 à 49.98

Largeurs: 24" à 36" 2.99 ch.

Largeurs: 39" à 75" 3.99 ch.

Stores de belle qualité avec ou sans frange. Longueurs et largeurs variées dans le groupe.

Tentures et Rideaux (Rayon 24), au Deuxième.

35 seulement! Pour Garçons!

PALETOTS "CANADIENNE"!

Rég. 24.98

11.99 ch.

Groupe de paletots sport en Melton de lainè ou velours côtelé. Chaudement doublés en Orlon ou rayonne matelassée. Quadrillés ou unis. 5 de 8 ans, 7 de 10 ans, 16 de 12 ans, 2 de 14 ans et 5 de 18 ans.

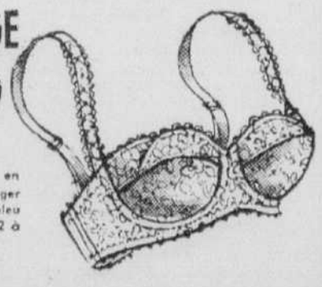
Vêtements pour Garçons (Rayon 40), au Rez-de-Chaussée



60 seulement!

SOUTIENS-GORGE

Rég. $6 2.99 ch.



Soutiens-gorge demi-buste avec dos en dentelle et 2 sections d'agrafes. Léger support sous les bonnets. Blanc bleu pâle, noir, marine. A-32 à 36, B-32 à 36.

Corseterie (Rayon 18), au Rez-de-Chaussée.

100 paires seulement! Pour Dames!

SOULIERS DE TOILETTE!

Rég. 12.98 à $25

6.49 à 12.50 pai.



Souliers de toilette de très belle qualité. Modèles les plus en vogue. Cuir de veau, cuir verni ou "poult-de-soie". Noir, brun, gris, bleu, tan ou vert. Grandeurs désassorties.

Chaussures pour Dames (Rayon 54), au Rez-de-Chaussée.

SACS A MAIN!

Rég. $5 à $28

Veau ou cuir verni, "poult-de-soie". Noir, brun, bleu, tan, vert. 2.50 à $14 ch.

Chaussures pour Dames (Rayon 54).

200 verges seulement!

FLANELLE 4 ETOILES!

Rég. 2.98

Flanelle Simpsons-Sears en Acétate et Viscose. Quadrillés et unis. Largeur: 54". 1.49 ver.

CHIC BROCART

Rég. 2.98

Brocart à l'aspect vraiment chic dans un beau choix de tons. 1.49 ver.

Patrons et Tissus (Rayon 36), au Deuxième.



100 emballages!

101 SUCONS!

Rég. .89 44c



Emballage de 101 suçons enveloppés individuellement. Différentes essences.

Confiserie (Rayon 87), au Rez-de-Chaussée.

CABLES DE DEMARRAGE!

Rég. 1.99 99c



Cordon de 8 pieds et pinces en aluminium calibre 6. Connexions faciles et rapides.

Accessoires d'Autos (Rayon 28), Centre de l'Automobile.

72 seulement! Pour Dames!

LUNETTES!

Rég. 5.98 2.98 ch.



Lunettes de soleil pour dames. Modèles variés: rectangulaires, octogonaux, carrés, ronds. Couleurs variées.

Cosmétiques (Rayon 8), au Rez-de-Chaussée.

NOUVEAU MONTANT INITIAL DU CONCOURS REGULIER $500

LES ANNONCES CLASSÉES LE SOLEIL

Votre annonce remise avant 4h.15 sera publiée le lendemain **Heures d'affaires 8h.30 à 4h.30** **529-9231**

"Le Soleil", fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, à Québec, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans "Le Soleil".

En plus de ses nombreux correspondants "Le Soleil" est abonné à la Presse Canadienne, La Presse Associée, Reuter, France-Presse et United Press International ainsi qu'aux services de Téléphoto de la Presse Canadienne et de La Presse Associée.

"Le Soleil" est membre de plusieurs associations et groupements professionnels dont les principaux sont : L'Association des Quotidiens de Langue Française (AQLF), "Canadian Daily Newspaper Publishers Association" (CDNPA), "Audit Bureau of Circulation" (ABC), Union Internationale de la Presse Catholique (UIPC), "Commenwealth Press Union" (CPU), Institut International de la Presse (IIP), "Newspaper Advertising Executives Association" (NAEA) et "Institute of Newspaper Controllers and Finance Officers" (INCFO).

La direction du journal "Le Soleil" ne peut garantir la publication d'une annonce à la date exigée par le client, mais elle s'efforce toujours de se rendre à son désir. La direction du journal "Le Soleil" n'assume aucune responsabilité des ennuis, des pertes pécuniaires ou des dommages attribuables à une erreur ou à une inexactitude dans l'illustration ou le texte d'une annonce.

TARIF D'ABONNEMENT
LE SOLEIL

Vente au numéro, 10c l'exemplaire, les cinq premiers jours de la semaine, et 15c, le samedi, avec "Perspectives".

Livraison par porteur aux endroits ci-dessous: Ancienne-Lorette, Beauport, Bélair, Camp Valcartier, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Château d'Eau, Chevalier, Courville, Giffard, Lac-St-Charles, Les Saules, Lévis, Loretteville, Montmorency, Notre-Dame des Laurentides, Neufchâtel, Orsainville, Québec, Sillery, St-David, St-Romuald, St-Emile, Ste-Foy, Village Huron, Ville Duberger, Ville de Vanier 55c par semaine ou $27.30 par année payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Sept-Iles, Baie-Comeau, Hauterive, Chute-aux-Outardes et Forestville 60c par semaine ou $30.00 par année, payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Régions du Saguenay et Lac-St-Jean 45c par semaine ou $22.50 par année, payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteur 40c par semaine ou $20.00 par année, payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants. Le même tarif s'applique à nos abonnés qui demeurent dans un de ces centres, et qui préfèrent recevoir Le Soleil par la poste.

LIVRAISON PAR LA POSTE :

a) pour les numéros publiés jusqu'au 31 mars 1969 :

Dans les comtés suivants du Québec: Abitibi, Arthabaska, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Dorchester, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lac-St-Jean, Laviolette, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec, Rimouski, Saguenay, St-Maurice, Témiscouata, Témiscamingue, et les comtés suivants du Nouveau-Brunswick : Gloucester, Madawaska, Restigouche : $1.25 par mois pour une période de plus d'un mois, $1.50 pour une période d'un mois.

Ailleurs au Canada : $2.10 par mois pour une période de plus d'un mois, $2.50 pour une période d'un mois.

Etats-Unis : $3.35 par mois pour une période de plus d'un mois, $3.50 pour une période d'un mois.

Pays étrangers : $5.00 par mois.

b) pour les numéros publiés à partir du 1er avril 1969 :

Dans les comtés suivants du Québec: Ronaventure, Gaspé, Kamouraska, Matane, Matapédia, Rimouski, Saguenay, Témiscouata et les comtés suivants du Nouveau-Brunswick: Gloucester, Madawaska, Restigouche: 1 an: $25.00; 6 mois: $15.00; 3 mois: $8.50; 1 mois: $3.50.

Dans les autres comtés du Québec: 1 an: $30.00; 6 mois: $17.50; 3 mois: $10.00; 1 mois: $3.50.

Ailleurs au Canada : 1 an : $50.00; 6 mois : $27.50; 3 mois : $15.00; 1 mois : $5.50.

Pays étrangers : 1 an : $60.00; 6 mois : $32.50; 3 mois : $17.50; 1 mois : $6.25.

SERVICES

104 ARGENT A PRETER

TOUTES VOS DETTES EN UN SEUL PAIEMENT

EQUILIBRONS budget. Aucune demande refusée, jusqu'à $5,000. Sécurité Budget Enr., 368 du Roi, 523-5929. quo-18

PRETS SUR GAGE

$5 A $1,000, consentis immédiatement. Tél. 683-2751. quo-10

SAMSON, SAMSON, GASCON, MERCIER & POITRAS, NOTAIRES 970 Avenue, Cartier, 524-2495, soir 656-6854. 1re et 2e hypothèques, Québec, banlieue. quo-22

POUR tous vos problèmes d'hypothèque, pour construction, rénovation, finition sous-sol, consolidation dettes. Première, deuxième hypothèque. Consultez-nous. Service rapide, 683-4394, soir 626-1513. quo-5

NOUS avons fonds à placer, pour prêts, 1re, 2e hypothèques, petit ou gros montant, taux courants, 681-2802. Société Immobilière Frontenac Inc., courtiers, 1535 Garnier, Québec. quo-5

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèques, par tranches de $2,000 à $20,000, aux taux bancaires. Achèterais les hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps, 626-4198. quo-6

2e hypothèque, Québec, banlieue. Tél. 623-0571, après 6 heures. quo-10

SUR 1ère, 2ème hypothèque, à Québec et banlieue seulement, 651-3269. quo-31

PREMIERE hypothèque sur propriété résidentielle, commerciale, Québec, banlieue. Baillargeon, Carrier, Laforce, notaires, 38 Desjardins, 525-4637. quo-24

PREMIERE, deuxième hypothèques, Gaston Barette, courtier licencié. 529-7664, soir, 683-0614. quo-25

POUR vous servir, première ou deuxième hypothèque, résidentielle ou commerciale. André Lepage, courtier, 40 Desjardins, Québec 4, 525-6042, soir 651-1221. quo-26

105 ARGENT DEMANDE

$10,000 EN 2e, capital et intérêts ou intérêts seulement. 527-2320. quo-1

107 ASSURANCES

NOUS assurons les risques même les plus difficiles: automobile, incendie, vol, responsabilité civ, salaire etc. Couverture immédiate. (V 2 C) (V 30 C) (R 15). Paiements faciles, aucun cas refusé. Service 24 heures. Tél. 653-2888. quo-22

ECONOMISEZ en me téléphonant. Aucun cas refusé. Permis suspendu, jeunes ou vieux, bons ou mauvais dossiers, V-2C, 4-30C, immédiat. 529-4277. quo-1

110 MEDECINS

Dr CHARLES Rintret, voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes. 885 Est St-Joseph, Tél. 524-4061. quo-14

114 FLEURISTES

FLEURS toutes occasions. Au Domaine des Fleurs Enr. 975, 3e Avenue. Ouvert soir. 524-9090, 522-7761. quo-5

122 VACANCES-VOYAGES

JE pars pour Acapulco, le 23 février, en auto, prendrais un ou deux passagers. Ecrire Case Postale 142, Rimouski, 723-4652. quo-3

123 PERDU-TROUVE

PERDU 29 janvier, portefeuille contenant argent, 1ère Avenue, rue Dorchester, St-Luc et des Oblats, récompense. Roland Paré, 660, 1ère Avenue. quo-3

133 PERSONNELS-NON RESPONSABILITE

ALCOOLIQUES anonymes. Ecrivez secrétaire, Case Postale 1861 Québec, tél.: 824-6108. quo-8

Ne voulez-vous pas vous débarrasser de cette guitare ?

Frappez juste !

Utilisez les Annonces Classées du Soleil, à votre service pour un prix minime. Elles sont lues chaque jour par un grand nombre de jeunes personnes qui sont à la recherche d'un instrument de musique.

Téléphonez à 529-9231

135 ENSEIGNEMENT-COURS

ECOLE DE TONTE DE MONTREAL

PROCHAIN cours de base le 10 février 1969. Enregistrement à : 9998 rue Laieunesse, Montréal 357, Qué. Tél. 514-387-0862. quo-3

COURS d'orgue, piano, guitare, aussi location d'instruments musique. Marcel Côté Musique, 460, 3e Avenue, 522-6478. quo-3

ECOLE Bluteau, jour, soir, 7e à 13e années. Certificat ministère de l'Education. 473 Canardière, 524-3215. quo-17

DONNERAIS cours rattrapage aux enfants, 3e et 4e année, 527-9968. quo-31

MISS Allen, professeur d'anglais. Voulez-vous penser en anglais et parler couramment. Venez me voir, 54 Ste-Ursule, 1er plancher. quo-31

CONVERSATION anglaise, cours privé. Tél. 524-4726. quo-31

PROFESSEUR d'anglais possédant grade universitaire, donnerait soir cours privé. 626-7867. quo-1

C'est facile de rédiger une bonne annonce classée: Evitez les abréviations et les devinettes. Ne sacrifiez rien d'important.

134 SOUMISSIONS

CANADA
MINISTERE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné, à Ottawa (Ontario), seront acceptées jusqu'à 15h, heure normale de l'Est, le 26 février 1969, pour la construction par contrat :

a) Un external de quatre classes avec salle de récréation.

b) Une maternelle de deux classes.

c) Une résidence pour le personnel à trois logements, du type motel.

d) Aménagement du terrain.

La réserve indienne de Manouane, district de Pointe Bleue, Pointe Bleue, P.Q. No d'index 2869, 2870, 2109F, 2992.

Les soumissions devront être en tous points conformes aux instructions fournies par le Ministère à cette fin.

Il est interdit de présenter des soumissions par télégramme, par télex ou au moyen de communications téléphoniques. Les soumissionnaires peuvent cependant modifier leur offre par télégramme ou par télex signée par une personne autorisée à ce faire au nom de la société, à la condition que ladite modification soit reçue avant la date limite et l'heure exacte fixées pour la réception des soumissions.

Des exemplaires du contrat, des plans, des devis et des autres pièces relatives aux soumissions pourront être examinés aux endroits suivants, du 29 janvier 1969 au 21 février 1969 inclusivement.

Directeur régional
des Affaires Indiennes
Bureau régional de Québec
175, rue Saint-Jean
Québec 4 (P.Q.)
Surintendant,
district de Pointe Bleue,
Pointe Bleue, Québec.

On pourra se procurer des exemplaires du contrat, des plans, des devis et des autres pièces relatives aux soumissions aux endroits ci-haut mentionnés, moyennant un dépôt de $150.00, sous forme d'un chèque visé, établi à l'ordre du Receveur général du Canada, pour chaque série de documents que le soumissionnaire obtiendra et gardera. Ce dépôt sera remboursé sur renvoi des documents en bon état dans les deux mois qui suivront le dernier jour du délai accordé pour la présentation des soumissions.

Ne seront prises en considération que les soumissions présentées au moyen des formules de soumission officielles fournies par le Ministère, et accompagnées soit d'un chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada, soit d'un cautionnement ou d'un gage de soumission, cette garantie devant être égale à dix pour cent (10 pour cent) du montant indiqué dans la formule de soumission.

Le Ministère ne s'engage à n'accepter ni la plus basse soumission ni aucune autre.

Directeur intérimaire,
Direction des Services
Techniques
Ministère des Affaires
Indiennes et du
Nord canadien
pièce 559, 400 ouest
avenue Laurier
Ottawa (Ontario)

137 SERVICE 24 HEURES

CONSEILLER et exécuteur en nettoyage général, rénovation tous genres, 523-2733. quo-6

143 REPARATIONS-ENTRETIEN

INGLIS, RCA, KENMORE

REPARATIONS et service lessiveuse et secheuse, Québec Service de Laveuses Inc., 213, 3e Avenue, 529-8479. quo-27

REPARATIONS toutes marques; réfrigérateurs, poêles, lessiveuses, télévisions, ouvrage garanti; prix raisonnable, service 12 heures, 529-3522. quo-1

REPARONS et fabriquons toiles, tentes et tentes-roulottes. Tél. 522-3483. quo-1

144 CHAUFFAGE

NETTOYAGE poêle, pot, ajustement carburateur, ouvrage garanti, M. Dubois, 626-6366. quo-6

$5, NETTOYAGE de brûleurs, pots et boule de feu. Pièces assorties, réparation carburateur. Parent, 198, 3e Avenue, 524-4990. quo-18

146 DEMENAGEMENT TRANSPORT

DEMENAGEMENT, transport général, contrat semaine ou heure. Vermette Transport, 524-9485. quo-26

148 EXTERMINATION VERMINE

MATHIEU Extermination Enr. Spécialiste extermination insectes, coquerelles, punaises, rats, souris. 582, 15e Rue, Québec, 522-1661. quo-12

155 CARTES PROFESSIONNELLES

POUR rencontres sérieuses, consultez Mme Langlois, 390, 25e Rue, 523-7458. quo-6

160 AGENCES MATRIMONIALES

AGENCE matrimoniale licenciée, hommes, femmes, qui désirez fonder un foyer ou refaire votre vie: M. et Mme Tardif, 278, 3e Avenue. Tél. 523-6945, 522-3261. quo-4

POUR faire rencontre, consultez Mme Dubord, 1772, 4e Avenue, 525-9810. quo-10

CELIBATAIRES, veufs, divorcés, pour mariage d'amour réussi, consultez L'Institut d'Orientation Matrimonial, 910 Belvédère, Québec, 683-7459. quo-11

POUR rencontres consultez Marie-Claire, 288, 5e Rue, Tél. 522-6523. quo-17

PASSEPORT pour l'amitié: Club rencontres Normandie, 80 Sainte-Ursule. Tél. 523-3279. quo-3

VEUVES, veufs, célibataires, pourquoi rester seuls ? Consultez Mme Adrien Langlois, 390, 25e Rue, Téléphoner, 523-7458. quo-27

162 PHOTOGRAPHES

PHOTOGRAPHIES mariage: $35 album compris, couleur $56. Studio Paquet, 626-3411. quo-3

DIVERS À VENDRE

202 MEUBLES

HENRI TURCOTTE LTEE
RABAIS DE JANVIER

EPARGNEZ jusqu'à 40 pour cent sur meubles, et appareils ménagers neufs. Mobiliers de chambre, cuisine et dinette, mobiliers chesterfield ou divan-lit, fauteuils de repos, lit continentaux, matelas ressorts, cuisinières électriques, pour courant 110 ou 220 volts, réfrigérateur, lessiveuses, sécheuses, radio, stéréo, téléviseurs, fournaises huile. Invitation aux futurs mariés, facilité de payement jusqu'à 36 mois pour payer si désiré. Henri Turcotte Ltée, 350 de la Couronne, Québec. 529-5365. quo-31

CROTEAU LIMITEE
175 ST-JOSEPH EST
525-8155

LE Centre d'Economie pour meubles, appareils électriques, neufs et usagés, bas prix, crédit facile. quo-3

ENCHERES MARCEAU ENR.

ACHETONS, échangeons, vendons meubles neufs et usagés de toutes sortes, 110 rue St-Paul, 692-0317. quo-26

FOYER DU MEUBLE

FIANCES, ameublement complet, $649, mise de côté. Jour, soir, 144 St-Vallier Ouest, 529-9648. quo-3

L'USAGE notre spécialité: téléviseurs, réfrigérateurs, poêles, lessiveuses, garantis, 529-3522, 522-5020. quo-1

A qui la chance? De se procurer ménage neuf, valeur régulière, $1850 pour aussi peu que $1,092. Demander Audet, 626-1168. quo-5

CONTINUEZ versements, ménages provenant de finance. Grégoire, 529-9649. quo-3

MENAGE complet, bague et jonc gratuits pour aussi peu que $30 mois. Demander Harvey, 626-1102. quo-5

ACHETONS, vendons, échangeons, neufs, et usagés. Foyer des Aubaines, 239 St-Vallier Ouest, 523-3760. quo-8

203 TAPIS-TUILES

TAPIS gros et détail, nylon DuPont, marque Peerless, Kraus, Brinton, Axminster, Coronet, à partir de $3.95 la verge, 623-2385. quo-31

TAPIS, balance rouleaux, toutes grandeurs, Ozite, moitié prix, posage, 525-5146. quo-6

SABLAGE, vernissage, planchers bois franc, travail sans poussière, garanti, 623-4176. quo-14

ARMAND Bergeron Enr., tapis, prélarts, tapisserie, draperies, bas prix. 849-3827. quo-26

206 MACHINES A COUDRE

CENTRE PFAFF

VENTE, pièces, service, autorisés Pfaff. Cours, réparation, toutes marques, 529-4323. quo-12

CENTRE SINGER

VENTE machines coudre usagées Singer. Pour réparation et location, s'adresser 324 Est St-Joseph, 522-8128. quo-4

REPARATION, toutes marques machine à coudre; estimé gratuit domicile, 623-3404. quo-31

SURPLUS d'inventaire à liquider, machine à coudre, partir $17.90. 524-9767. quo-4

VOTRE machine à coudre, fait défaut, vérification spéciale, à domicile, seulement $2.75. Centre Necchi, 651-5481. quo-25

MACHINES à coudres usagées, à partir de $9.95, reprise de finance, machine automatiques avec meubles, balance $129. Centre Necchi, 651-5481. quo-4

MACHINES à coudre, électriques, modèles assortis, prix variés. S'adresser Compagnie Singer du Canada Ltée, 847 St-Jean, 525-6141. quo-1

209 PIANOS-ORGUES

L'ORGANISTE Juliette Méloche, enseigne sur son orgue. 451, 3e Avenue. quo-7

VENDEUR autorisé des pianos Heintzman. Téléphoner Paul Bégin Enr. 839-8557. quo-14

BONS gros pianos, vendre en bonne condition, aussi petits, neufs, 36 pouces, prix réduit. 837-0816. quo-4

210 RADIOS-TV-STEREOS

TELEVISIONS portatives ou meubles $25, et plus, $10, additionnels garantie 12 mois, 3 mois crédités, achat. Réparation domicile, 529-3522, 522-5020. quo-1

TV couleur, au prix coûtant, modèle 1967. Demander Harvey, 626-1102. quo-5

TV $25 et plus, avec garantie, service à domicile, 1317, 3e Avenue . Tél. 524-6487, 525-6878. quo-21

40 TELEVISIONS, $25, $75, $10 additionnels, garantie 12 mois, location, montant versé crédité, écrans neufs, garantie 12 mois, $22.90. 681-5496. quo-25

TELEVISION, cabinet, General Electric, 21 pouces, $125. 804 Murray, appt 4. quo-1

215 MACHINES A ECRIRE

IBM

OU toutes autres marques, louer ou acheter. Machines écrire, calculer. Jacques Couturier Inc., 500 Côte d'Abraham. 529-9393. quo-31

CLEMENT & Clément Inc., exclusif, Underwood, $7.50 mois, 3 mois $18. 555 Charest Est, 529-9244. quo-31

DACTYLOGRAPHES à louer $7.50 par mois, ou 3 mois $18. Gérald Martineau, 480 Dorchester, 525-5156. quo-10

DACTYLOGRAPHES ,Olympia, Underwood, Royal, E. Lacouline, 530 d'Abraham. Tél. 522-1539. Location $7.50 par mois, 3 mois $18.00. quo-14

221 ANTIQUITES

MEILLEUR poste commercial, en ville, affaires excellentes, cause santé. Ecrire Dépt. 938 Le Soleil. quo-3

SET chambre antique, Louis XV, 5 morceaux. Tél. 667-1314. quo-6

ORTHOPHONIQUE Victrola, disques. Bonnes conditions, 527-2353. quo-1

224 LIVRES-TIMBRES-MONNAIES

LIVRES de tous genres, achetons, vendons, échangeons. Comptoir du Livre, 23 Est St-Vallier. Tél. 525-6402. quo-17

230 MARCHANDISES-NOUVEAUTES

MARCHANDS, colporteurs, portez attention. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements de chaussures pour hommes, dames et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupon. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. Montreal Jobbing Limitée, 857-859 Est St-Joseph, Québec, P.Q. quo-20

ATTENTION, marchands, colporteurs, jobbers. Achetez votre stock au prix du manufacturier: paletots, habits, pantalons, chemises, lingeries, dames et enfants, robes, manteaux, costumes, coupons marchandises à la verge, chaussures. Demandez catalogue gratis. La Cie Assh Inc., 342 Est St-Joseph, Québec. quo-20

248 ANIMAUX

CHIHUAHUA, Caniches, Poméraniens, Cockers, Beagles, Doberman Enr. Achetons chiens. 681-6668. quo-4

CHATS, chiens toutes races, garage Goulet, Quatre Chemins, Charny, 839-9164. quo-7

BERGER Allemand, Boxer, Beagle, chiens domestique, pension lavage. 872-2266. quo-14

VENDONS, achetons, chiens toutes races. Tél. 681-0457. quo-17

BERGER Allemand, à vendre, 1 1-2 an. Tél. 842-2131. quo-31

CHEVAL selle, étalon, 5 ans, sain, 3600, établi transportable pouvant loger 2 chevaux, $300. Visible jour, 637 Royale, Beauport. 663-9683. quo-1

CANICHES Toy miniatures, Chamoed Pékinois, Dashund, Beagle, Collie, 683-4287. quo-1

2 PONEYS avec attelage et voiture à vendre. 842-5535. quo-1

CHIHUAHUA blanc enregistré, 11 mois, vendre ou pour accouplement. 661-1200. quo-1

CANICHES gris, 2 mois, mâles, enregistrés. Tél. 651-6077. quo-6

CHATTE Siamoise, très douce, $25, petits chats, $10. 626-6444 quo-1

SIBERIENS Husky, 1 mois, mâles et femelles, 184 Sociale, Duberger. quo-3

253 BICYCLETTES-MOTOCYCLETTES

HONDA Scrambler, 1968, 175cc., 4,200 milles, comme neuve. 5 à 10, soir, 661-7505. quo-1

MOTO Honda, 350 cc, 1968, cause départ. 524-5710. quo-3

259 INSTRUMENT DE MUSIQUE

ST-CYR & Frère, Instruments de musique, 754 Est, St-Joseph, 522-1223. quo-10

P. GAGNE Frères, vente, réparation, spécialité accordéon, 302 Durocher 525-8801. quo-15

ORGUE avec vibraton Hammond, de Willis. Tél. 523-2733, soir seulement. quo-3

AMPLIFICATEUR Vox, 60 watts, valeur $700, moitié prix. Michel, 661-6101. quo-5

GUITARE électrique, valeur $60, n'ayant jamais servi, moitié prix. 842-2489. quo-1

GUITARE basse avec amplificateur, $200. Tél. 522-7405. quo-1

GUITARE avec amplificateur. Tél. 626-3692. quo-1

MAGNIFIQUE batterie d'orchestre, à vendre, cause départ. Tél. entre 7 et 9 heures p.m. 522-8020, ou s'adresser 559 de la Salle, Québec 2. quo-1

GUITARE 12 cordes, amplificateur, état neuf. 837-9015. quo-4

260 MATERIAUX DE CONSTRUCTION

MATERIAUX, neufs et usagés de toutes sortes, prix d'aubaine. 842-1911. quo-4

CENTRE de Rénovation Inc., 200 rue de l'Eglise, St-Romuald, bois, matériaux de construction, pinceaux gratuits avec achat peinture Pittsburg. 839-8813. quo-11

266 CHASSE-NEIGE

ARIENS 6 H.P. Neuves, usagées. Vente, Service. Rousseau & Frères, 2325 du Collège, 529-5711. quo-4

DEUX souffleuses, gazoline, 20 pouces, $85 et $125. 842-5418. quo-5

275 DIVERS

Eau chaude à profusion
Achetez ou louez
Un chauffe-eau à l'huile
AUCUN frais d'entretien, environ $3.50 par mois, aussi jusqu'à 10 ans pour payer un système de chauffage.
JOUR ou SOIR.
M. LOYOLA PELLETIER,
TEL.: 623-9082 quo-1

275 DIVERS

RICHARD MEUBLES

ACHETONS, échangeons, vendons, meubles et accessoires électriques de toutes sortes. Echantillons de plancher, 1/2 prix. 5 rue Hermine, 523-9804. quo-4

REPRISE DE FINANCE

ENREGISTREUSES, téléviseurs, machines écrire, à coudre, balayeuses, polisseuses, accessoires électriques, projecteurs, appareils photographiques, équipement de golf, skis, malles voyages, radios, pick-up, stéréo, 683-2751. quo-4

VENTE

MACHINE magnétophone, 4 vitesses, stéréophonique, parfait ordre, 2 radios transistors, 3 bureaux; secrétaire, poêle Hot-Point, 220, bancs, foyer électrique, paravents, peintures, horloges, cadrans, lampes diverses, antiquités diverses. Frère Lacombe, 630 chemin Ste-Foy, 527-3476. quo-3

MEUBLES USAGES

DEUX réfrigérateurs, 3 poêles, 7 sets de cuisine, 4 sets de salon, 683-2327. quo-5

A SACRIFIER

FOURRURES, rats-musqués, visons, moutons, capes, étoles, 683-2751. quo-17

FUTURS MARIES

AMEUBLEMENT complet, 3 pièces, presque neuf, cause départ Europe, 667-6590. quo-1

AMWAY

REPRESENTANTE de produits Amway, 165, 5ie Rue Ouest, St-Rodrigue, 622-4567. quo-31

BALAYEUSE et polisseuses, prix très réduit, véritable aubaine, 681-7130. quo-3

MEUBLES faillite, reprises de finance, échantillons maisons modèles, surplus etc. Foyer des Aubaines, 239 St-Vallier Ouest. 523-3760. quo-3

MAGNIFIQUE ameublement complet de salon de coiffure. Tél. 626-7365. quo-4

REPRISE finance 3 ameublements neufs. M. Bourret, 529-9640, entreposage gratuit. quo-3

BANCS 12 pieds longueur avec appui-dos, bits 30 pouces, avec matelas, $19.95, tables, chaises bois, 175 St-Joseph Est, 525-8155. quo-3

CENTRE des aubaines, 58 St-Joseph, Lauzon, 837-9065. Vente, achat, échange, meubles, accessoires électriques, neufs, usagés. quo-3

12 COUVERTS valaselle, 12 couverts coutellerie, les 2 services $15. Tél. soir, 524-3198, jour, 523-2383. quo-5

ECOULEMENT marchandise usagée, toutes sortes, réfrigérateur, laveuse, etc. 524-7108. quo-5

MIROIRS 30 x 60, $20, 28 x 48, $10. Tél. 623-0924. quo-6

REPASSEUSE électrique, lave vaisselle, spécial $89 chacun. 358 St-Vallier Ouest. quo-6

BISCUITS. Economisez jusqu'à 50 pour cent, achetez à livre. Biscuiterie Québec, 466 Canardière, Tél. 524-4311. quo-7

100 REFRIGERATEURS et poêles usagés, en parfaite condition, à écouler, propre, garantie écrite. Termes si désiré. Robitaille, 504 Canardière, 529-9488. quo-6

PORTES extérieures et châssis, neufs, provenant de faillite, aubaine. 842-1913. quo-8

SET chambre, artisanal, pin, $300, parc, porte-bagage d'auto. 661-4969. quo-10

MACHINE écrire, additionneuse, caisse enregistreuse, bon ordre. Gaston Lirette, 842-4425. quo-11

COFFRET sûreté commercial, à vendre. 2815 Boul. Laurier. quo-11

BOUCHERIE fermée, ameublement complet, directement propriétaire. 837-9251. quo-13

REFRIGERATEURS, poêles, laveuses, sécheuses Roy, tapis balance de rouleaux, posage Ozite, neuf, bas prix. 525-9148. quo-14

MENAGE complet, au meilleur prix en ville, défions toute compétition, sur rendez-vous seulement, demander M. Michaud, 626-1108. quo-14

POELE, réfrigérateur, lessiveuse, set chambre coucher, bureau, téléviseur. Tél.: 661-7105. quo-15

VENTE d'écoulement sur toute marchandise 1968. Réfrigérateurs 9 pi. cu., semi-automatique, $349, 14 pi. cu., manuel, $209. Automatiques 2 portes, $250. Téléviseurs $109, en couleur $419. Stéréo $129. Set de salon $129. Laveuses automatiques $249. Set de chambre $109. Set cuisine $49. Fauteuils $29. Etc. Escompte appréciable sur modèles 1969. Robitaille, 504 Canardière, 529-9488. quo-17

BALAYEUSES et polisseuses neuves et usagées, toutes marques, garantie, 683-1643. quo-17

ADDITIONNEUSES $45, caisse enregistreuse $125, horloge I.B.M. $125, garantie, équipement universel de bureau. Tél. 626-0805, 235, 68e Rue Est, Charlesbourg. quo-18

DUPLICATEUR Gestetner, 300, état neuf, toutes et pleines garanties, un mois d'usage. 522-2247, M. Côté. quo-19

VENEER neuf, 4 x 8, $2.85 la feuille. Tél. 842-1911. quo-19

PREFINI 1ère qualité, chêne glacier, $5.75, Noyer Bahama, $4.50. 842-1912 quo-20

ROBE mariée, crêpe, traine dentelé Chantilly, diadème, 12 ans. 663-6331. quo-31

TRAILER pour auto-neige, très bonne condition, pneus 12". 527-7087. quo-1

ROBE mariée, organzi, blanche, longue, traine, voile, manchon, 15 ans. Soir, 663-4227. quo-3

SET vaisselle, 8 couverts complets, valeur $39.95 spécial $20, coutellerie gratuite. Jour, 523-2383, soir, 524-3198. quo-31

CONTINUEZ versements, $21.53 par mois, ameublement complet. Grégoire, 529-9640. quo-21

PRESSE offset automatique, 14 x 19, presse platine 12 x 18. Tél. jour, 522-8224. quo-3

SOUFFLEUSE, 4 forces, $225. Réfrigérateur Westinghouse, $75. Laveuse valselle, 626-0250. quo-3

EQUIPEMENT golf, Spalding, 1968, incluant sac, voiture "Bag-boy," $22. 1402. quo-3

SCIE à chaine Partner, R. T-14, état neuf. 822-1402. quo-3

SET de salon à sections, très propre. Tél. 651-0580. quo-3

FOAM isolant, première qualité, un pouce, $62, 1,000 pieds. 842-1911. quo-3

275 DIVERS

MENAGE complet, 3 pièces, 7 mois d'usure, cause décès. 623-3937. quo-1

LIT d'enfant complet, 54 pouces, propre, Ste-Foy. 653-9802. quo-1

LIVRES canadiens sur l'histoire, à vendre, aucun comptant. 523-1463. quo-1

MENAGE complet à vendre, cause décès. 524-8230. quo-1

ROBE mariée, état neuf, longue, en tulle, voile court, diadème, 5-7 ans. 656-1068. quo-1

ROBES de mariée, 11 et 13 ans, voile, diadème. 842-3725. quo-1

ROBE de mariée, à vendre, 12 ans, 681-8663. quo-5

CAMERA Minolta, SRT-101, objectifs 35 mm, F: 2.8 et 100 mm. F:2. 529-2074, jour. quo-1

CHAISE roulante, tout équipée, en très bonne condition, 661-8023. quo-1

LIQUIDATION de toute la marchandise, poivon, polypropylène, cabiers, broches, crochets, il faut tout liquider, escompte de 10 à 20 pour cent, aussi ameublement, miroir, tablettes, armoires, comptoirs, supports à gilets et à chaussures, cause santé, 525-5250. quo-3

ROBE mariée, exclusif, 8 ans, robe bal, 8 ans, 653-8843. quo-5

AMEUBLEMENT complet, Thunderbird, 1966, équipée, parfait ordre, garage-toile, 651-1087. quo-1

SET de salon tapis et tables, set de chambre à coucher, set cuisine Colonial, poêle électrique, état neuf. Tél. 681-4579. quo-1

MANTEAU de fourrure pour homme, en ours gris. 842-7166. quo-1

2 TELEVISIONS sur cabinet, bicycle Exercycle. Soir, téléphone, 653-3836. quo-5

STE-FOY, linge usage, assorti, fillette 7 à 12, dame 14-16, 656-9704. quo-31

DEMI perruque, semi-longue, brun roux. Tél. 524-3248. quo-31

LINGE à vendre, très propre, manteaux hiver et printemps. 524-7432. quo-31

CAPE de vison pastel, récente, à bon prix. Tél. 656-6853. quo-31

2 REFRIGERATEURS, en opération présentement, parfait ordre, vraie aubaine. 523-9081. quo-4

CARROSSE de bébé, parc, siège d'auto. Tél. 837-9579. quo-31

ROBE mariée, 12 ans, traine, voile, diadème. Tél. soir: 681-8656. quo-31

AUBAINE, set divan, 2 lampes, meuble bibliothèque, très propre, 522-8023. quo-31

2 MACHINES à coudre, garde-robes, manteau mouton perse noir, état neuf. Tél. 524-6588. quo-4

ECHANTILLONS de plancher, à vendre. Deux aspirateurs Singer, $76.88 et $48.88 également un polisseur de plancher, $38.88. 847 rue St-Jean. quo-1

MACHINE à coudre portative électrique, $19.95. Centre Singer, 847 rue St-Jean. quo-1

EQUIPEMENT d'esthétique, avec fauteuil, à prix d'aubaine. 683-9967. quo-1

REFRIGERATEUR, set cuisine, set chambre, humidificateur, fauteuil, divan, rideaux. 663-4948. quo-1

LESSIVEUSE semi-automatique, à vendre. 525-6371. quo-1

EQUIPEMENT complet de golf, marque Spalding, enregistré. Tél. 849-2173. quo-1

ROBE mariée, 5 ans, avec voile et diadème. 872-1554, soir. quo-1

CARROSSE et carriole, état neuf, valeur $70 pour $30. 623-7299. quo-1

COFFRE d'outils, pour mécanicien, aussi divan, 1416 rue Maine, Orsainville. quo-1

EQUIPEMENT de restaurant, petite fontaine, grille électrique, neuf, bas prix. Tél. 653-0430, soir seulement. quo-26

SKIS Head - 360 et barnais, demi-saison d'usage, valeur $240 pour $100, cause départ Europe, 842-2897. quo-1

SET salon complet, 6 morceaux, très propre. 626-5865. quo-1

ROBE mariée avec manteau, 12 ans, voile diadème, manchon. 527-4265. quo-1

LIT double avec sommier, 1 an d'usure, presque neuf. 522-2434. quo-1

DIVAN-lit lit simple, chaise, parc, lit d'auto. 626-1179. quo-1

POELE 220 General Electric, 40 pouces, très propre. 842-6628. quo-1

ROBE mariée, 5-6 ans, voile, diadème, manchon, 667-0866. quo-1

POELE Westinghouse, très propre, 40", $60. Après 6 heures, 626-2222. quo-1

COMPTOIR réfrigéré, pour viande, $100, parfait ordre, 525-9414. quo-3

MANTEAU chat, accordéon-piano, bain sur pattes, linge d'enfant, 524-0450. quo-1

ROBE mariée, 8 ans, voile long, traine, organza nylon, 837-7618. quo-5

POELE à l'huile, blanc et noir, à vendre. 522-5082. quo-1

ROBE mariée, longue, blanche, été, 8 ans, soir: 626-2706. quo-1

ROBES, mariée, 10-12, fille d'honneur, 13, été, soir 529-5073. quo-1

POELE 220, 40 po., réfrigérateur, 13 pi. cu., laveuse valselle, Kitchen-aid, comme neuf, 681-3527. quo-15

2 LAMPES, marbre sculpté, très jolies, délicates, ayant coûté $225, à sacrifier pour $75. 681-3527. quo-15

MAGNETOPHONE Sony, état neuf, à moitié prix. Tél. 524-5348. quo-1

REFRIGERATEUR et cuisinière électrique, bonne condition, prix d'occasion. 524-7020. quo-1

PRIX dérisoire, mobilier cuisine, Provincial, Lazy-Boy, parfait ordre. 626-3167. quo-3

BANC de scie, corroyeur, tour à bois. Tél. 523-6012. quo-3

REFRIGERATEUR, 13 pieds cubes, comme neuf. Tél. 842-2342. quo-3

MANTEAU Hudson Seal, 16-18, col Châle vison, propre. 527-4313. quo-3

CAISSE enregistreuse électrique, mobilier salon cuir, train électrique sur planche veneer 4 x 8, avec transformeur, téléviseur meuble 24", set salle dîner de style, sécheuse Westinghouse, repasseuse électrique, bureau double miroir, commode, garde-robes. 527-8037. quo-3

SET de dinette, buffet, table, 4 chaises, sannette. 656-9370. quo-3

BALAYEUSES et polisseuses, neuves et usagées, $10 et plus. 842-1172. quo-27

MACHINE à coudre, Stella, en parfait ordre. 527-1104. quo-6

RADIO combiné Emerson, bonne condition, vraie aubaine. 524-0888. quo-1

ROBE mariée, longue,

EMPLOI

300 HOMMES DEMANDES 300 HOMMES DEMANDES

RENTE VIAGERE A VIE ET SECURITE

Une opportunité insolite pour un homme mature d'acquérir un territoire protégé et permanent dans cette région, pouvant lui garantir un excellent revenu ainsi qu'à de nombreux employés. Une campagne nationale de publicité sans compétition lui fournira les prospects durant toute l'année.

Revenu annuel variant entre $12,000 et $14,000.

Un entraînement complet, ainsi qu'une assistance à votre organisation vous seront donnés.

Un modeste placement est requis, lequel est assuré et remboursable.

De bonnes références ainsi qu'un bond de garantie seront demandés. Qualifiés seulement doivent écrire au:

Secrétariat exécutif 1100 Marlboro Drive, suite 101, Montréal 306

Pour de plus amples informations ou pour obtenir une entrevue, Tél. A/C 514 733-7135 quo-3

300 HOMMES DEMANDES

VOTRE PROPRE COMMERCE

Distribution à temps partiel dans Québec, districts aussi dans Chicoutimi et à temps plein dans partie rurale du Comté de Québec, Ancienne-Lorette, St-Emile, Valcartier, aussi localité rurale près de N.-D. de Laterrière, Comté de Chicoutimi, des Produits Rawleigh de qualité supérieure. Pour renseignements écrire à Rawleigh, Dépt A-499-600, 4005 rue Richelieu, Montréal 207, Qué.

MAGASIN DE MUSIQUE

HOMME sérieux, comme gérant d'un important et moderne magasin de musique. Expérience dans la vente au détail de disques et équipement de haute-fidélité préférée, bilinguisme souhaitable. Excellente occasion pour personne ambitieuse. Bon salaire initial, plus commission, conditions à discuter, candidatures examinées avec discrétion. Ecrire, mentionnant expérience et antécédants, au Dept 929, Le Soleil. quo-4

HOMME DE SERVICE

POUR station de service, travail à l'année, expérience nécessaire. S'adresser en personne, Jean Emond, 222 rue St-Paul, Québec. quo-5

REPRESENTANT PHARMACIE EN GROS

AVEC expérience, région Québec, Gaspésie, Lac St-Jean. Entrevues en personne. Samedi 1er février, Motel Aristocrate, de Québec. Demandez Monsieur Pichet. quo-31

AUGMENTEZ vos revenus en vendant à domicile un produit utilisé régulièrement, 828-2178. quo-1

VENDEURS de meubles demandés, temps plein ou partiel, très bonnes conditions de travail. S'adresser 683-7132. quo-1

CHEF cuisinier pour le soir. S'adresser en personne à M. Nick au restaurant L'Esplanade, 1084 rue St-Jean, entre 7 heure a.m. et 5 heures p.m. quo-1

COMMIS de pièces avec expérience, dans lessiveuse et réfrigerateur, requis par compagnie internationale, salaire basé sur expérience, bénéfices sociaux, très avantageux. Ecrire et donner détails complets. Dépt. 922 Le Soleil. quo-1

MESSAGER demandé. S'adresser 604 Ouest St-Vallier, 529-4936. quo-1

RECHERCHONS, jeune homme agressif, bilingue, bonne apparence, ayant éducation supérieure pour marchand de matériaux de construction en gros. Ecrire B.P. 20 Limoilou. quo-1

JOBBERS demandés par un manufacturier de calendriers, très bon escompte, catalogue gratuit. Ecrire C.P. 87, Station Rosemont, Montréal 408. quo-5

DISTRIBUTEURS demandés pour produits nettoyage commerciaux et Industriels dans régions Lévis, Rimouski, Chicoutimi, Lac St-Jean et La Tuque. Profits très avantageux. Informations écrire Gérard Sévigny, 597 Corvin, Cap de la Madeleine. quo-1

HOMMES demandés, 21 ans, et plus, pour travail, temps partiel. S'adresser après 6 hres, 651-5353. quo-5

COIFFEUR pour homme compétent, classe A ou B, ambitieux, bon salaire, Salon Charrier, 524-1695, 623-0411. quo-1

MAISON établie demande deux représentants à temps partiel ou complet pour offrir un nouveau service aux professionels et hommes d'affaires de Québec. Ecrire Dépt. 936 Le Soleil. quo-1

POUR magasins, pancartes, posters, lettrage. Soirs seulement, 872-1211. 56-22

KAR-Bar, nouveau produit dans l'automobile. Représentants demandés, toute personne intéressée, rendez-vous ce soir, le 31 janvier, à 8.30 heures, à l'Auberge de la Colline, Route 9, 1 mille Pont Québec ou téléphoner 832-8198. quo-31

JEUNE homme de bureau, avec 1-2 ans d'expérience, pour compagnie de machineries lourdes. Ecrire Dépt. 931 Le Soleil. quo-1

CHAUFFEUR de cafeteria mobile (Navco), demandé, de préférence marié. Se présenter, 415 Marconi, Ste-Foy. quo-5

CUISINIER demandé avec expérience, travail soir. 653-7234. quo-1

MESSAGER demandé avec bicyclette, 5 jours travail. 642 Est Boul. Charest. 512-4

JEUNE homme pour travaux de bureau et courses en ville. Se présenter de 9.30 heures à 11.30 heures lundi, mardi et vendredi, 1145 de la Tour. quo-4

PUBLICISTE demandé pour l'association des marchands, du centre d'achats, Lévis. Tél. 837-3333. quo-1

HOMME demandé pour fabrication de meubles de métal. 663-4433. quo-6

CHAUFFEUR demandé, connaissant bien la ville, pour livraison. S'adresser 1063 Cartier. quo-1

HOMMES travaillant avec auto, pour vente, expérience non nécessaire, formation gratuite. S'adresser 350 de la Couronne, samedi, 1er février, 10 hres a.m. précises. quo-31

C'est facile de placer une annonce classée. Composez 529-9231.

307 VENDEURS DEMANDES

CHAMPION VENDEUR

$10,000 — $15,000

Recherchons vendeur ambitieux et sérieux pour vendre soutiens-gorge et gaines de haute qualité, ayant bonnes connections avec magasins de lingerie, etc. dans la Beauce et péninsule de Gaspé. Clientèle établie. Excellente commission. Ecrire

Vanity Brassiere Co. Ltd.
7255 rue Alexandra,
Montréal, Qué.

MANUFACTURIER PHARMACEUTIQUE

ENGAGERA représentant médical comme actionnaire. Ecrire Dept. 914 Le Soleil. quo-21

VENDEURS D'AUTOMOBILES

DEMANDES, la préférence sera donnée aux candidats mariés, ayant de l'expérience. Salaire de $75 à $150 par semaine, plus commission, bénéfices sociaux usuels, démonstrateur fourni. Se présenter en personne chez: Centre Rambler Jeep, 155 Rte Kennedy, Lévis, et demander le gérant des ventes. quo-1

Si $1,000 par mois vous intéresse, vous nous intéressez. Situation région de Québec, pour homme dépassant 40 ans, aucune expérience nécessaire, bonis comptant. Ecrire, poste aérienne au Président, Dept. R.B., P.O. Box 70, Station R, Toronto 17, Ontario. quo-31

COMPAGNIE internationale, requiert les services d'un représentant des ventes, bonne apparence, possédant voiture, capable de s'exprimer avec facilité, expérience dans vente de préférence. Tél. 683-2261. quo-31

POUR clapboard d'aluminium. Tél. 1-826-2569. quo-31

332 OCCASIONS D'AFFAIRES

COMPAGNIE nationale recherche femmes, hommes, couple sérieux, pour nous représenter dans un territoire exclusif, auto nécessaire, capital nécessaire $500. Devra être bon administrateur, s'avérer après période d'entraînement un meneur d'hommes. Ecrire donnant renseignements sur vous-même, Case Postale 3222, St-Roch, Québec 2. quo-1

ASSOCIES demandés, avec capital, $500 à $2,500, revenu possible $5,000, $10,000 et plus par année. Téléphonez après 6 heures, 681-6850. quo-3

340 HOMMES ET FEMMES DEMANDES

HOMMES ET FEMMES

DESIRANT se créer un revenu supplémentaire lucratif, sans vendre. Ecrire Dépt 934 Le Soleil. quo-1

FAITES $60 et plus par semaine, sans quitter votre emploi. Tél. 522-5478. quo-12

PREPOSE à la collection demandé, pour bureau d'avocat, bon salaire. Ecrire Dépt 925, Le Soleil. quo-1

VENDEURS, vendeuses, bas-culottes, marque connue, défiant toutes compétitions. S'adresser C. Michaud, 386 Lavigueur, 523-8580. quo-31

COMMIS vendeur, (deuses), pour important et moderne magasin de musique. Expérience dans la vente de disques préférée, bilinguisme souhaitable. Bon salaire initial et possibilité de promotion. Ecrire, mentionnant expérience et antécédents, au Dept 930, Le Soleil. quo-4

CUISINIER ou cuisinière, pour restaurant à Lévis, travail jour ou soir. Tél. de midi à 5 hres, 837-4732. quo-31

AUGMENTEZ vos revenus, en vendant un produit unique au Québec, un seul item. 524-2640. quo-1

348 PROFESSEURS DEMANDES

PROFESSEURS DE FRANCAIS

pour septembre 1969

ECOLES PUBLIQUES DE PETERBOROUGH, ONTARIO

Vingt-cinq instituteurs et institutrices, la plupart du Québec, apprennent à plus de 4,000 élèves à comprendre et parler français dans les écoles élémentaires de Peterborough.

METHODES: "J'écoute, Je parle", 4e, 5e, et 6e années. "Le Français International", dans les classe de 7e et 8e.

Les instituteurs et institutrices intéressés à participer à cet excellent programme de français sont priés de faire leur demande d'emploi immédiatement.

Peterborough —
—Centre urbain de 55,000 âmes
—Région de villégiature
—Siège de l'Université Trent
—Choix de cours universitaires

ECHELLE DE TRAITEMENT (1968-69)

Classe 1	$4,700	$ 6,260
Classe 2	$5,100	$ 7,900
Classe 3 (B. Péd.)	$5,500	$ 8,700
Classe 4 (B.A.)	$6,400	$10,200
Classe 5 (B.A. plus 5 cours)	$6,700	$10,600
Classe 6 (Maîtrise)	$7,100	$11,000

Huit années d'expérience reconnues: 5 à $300, 3 à $200.

Supplément de $750, aux professeurs de français.

Relèvement annuel de $300.

Assurance-hospitalisation; assurance P.S.I.; assurance-vie, collective; congés de maladie cumulatifs; congés d'études, etc.

Faire demande, en mentionnant les brevets détenus, l'expérience dans l'enseignement ainsi que le nom et l'adresse de votre principal actuel.

D. J. Hynes, Surintendant,
Commission des Ecoles de Peterborough,
C.P. 719,
Peterborough, Ont.

LA COMMISSION DES ECOLES SEPAREES DE TORONTO

Invite des demandes d'instituteurs et institutrices qualifiés intéressés à l'enseignement du FRANCAIS ORAL dans les écoles élémentaires catholiques de Toronto. Les candidats devront suivre le cours d'été offert par le ministère de l'Education à Toronto ou Ottawa, afin d'obtenir le brevet "Teaching French to English-speaking pupils".

Echelle de salaire sur demande.

Rendez-vous à Québec les 7 et 8 mars. Veuillez faire la demande d'ici le 25 février, en indiquant les qualifications, l'expérience, l'âge et le nom du dernier inspecteur et tout autre détail relatif à la fonction à:

Surintendant de l'éducation,
M. B. E. Nelligan,
Metropolitan Separate School Board,
146-150 Laird Drive
Toronto 17, Ontario

350 FEMMES-FILLES DEMANDEES

SITUATIONS IMMEDIATES

PERSONNES ambitieuses demandées pour servir les clientes Avon de leurs entourages. Excellents profits. Pour renseignements, 523-7706. Territoires disponibles: Ange-Gardien, St-Jean de l'Ile d'Orléans, Beauport, Sillery, St-Sacrement, St-Dominique, Vanier, St-Roch, N.-D. de Grâce. quo-1

OFFRE $6,000 ET PLUS

1ère ANNEE, aux cinq personnes pouvant se qualifier. Exige: Bonnes références. Belle personnalité. Initiative, imagination. Rendez-vous: 522-8886, M. Roy. quo-1

BAR-maid, et hôtesse, bilingue, avec expérience, excellente condition de travail, bon salaire, semaine 40 hres, bénéfices usuels. Tél. 522-3861, poste 248, entre 9.30 a.m. et 6 p.m., demander M. R. Beaudoin. quo-31

PRESSEUSE de robes, avec expérience, bon salaire. S'adresser 670 de Montmartre, demander M. Lafrance. quo-31

FILLE demandée pour travail général de bureau, doit être bilingue, sténo-dactylo avec expérience, bénéfices sociaux, donnez détails complets, par écrit, Dépt. 923 Le Soleil. quo-1

BAR Maid, et serveuse de table demandés. Se présenter l'Auberge du Vallon, Route 20, Lévis. quo-1

SECRETAIRE de direction, parfaitement bilingue, notions: comptable, sténo-dactylo anglais, français, tenue à jour de documentation commerciale, réponse aux demandes de renseignements de la clientèle, très bon salaire suivant compétente. Bureau situé Aéroport de Québec, écrire Dépt. 933 Le Soleil. quo-1

FILLE, comptoir-lunch, 4 jours semaine, 6 a.m. à 1 p.m. hres, 525-0005. quo-1

SERVEUSE d'expérience demandée. S'adresser Restaurant Mambo, 310 de la Couronne. quo-1

FILLES, femmes demandées, âgées 25 à 35 ans, pour travail de magasin, lingerie d'hommes, femmes, enfants. S'adresser 842 Est St-Joseph. quo-26

3 COIFFEUSES avec clientèle dans St-Roch. Tél. 529-3290, soir. 524-4202. quo-8

SERVEUSE de comptoir, avec expérience, pour restaurant à Lévis, travail jour ou soir. Tél. de midi à 5 hres, 837-4732. quo-31

COUTURIERE demandée, avec expérience, dans le travail manufacturier. 310 St-Roch. quo-5

COIFFEUSE demandée, classe A ou B, temps plein, quartier Limoilou. 523-6188. quo-1

358 SERVICE DOMESTIQUE

AIDE familiale, 3 enfants d'âge scolaire, chambre seule, télévision, bon salaire, travail à l'année, vacance payées, rue Poitier, Ste-Foy, 651-3738 ou fin semaine, 849-8961. quo-1

FAMILLE de professionnels, comptant un enfant, désire jeune fille pour travaux domestiques, banlieue, Ville de New York, $50. Appeler 516-541-1618. quo-1

BONNE $30 semaine, congé dimanche midi au lundi soir. 651-0794. quo-31

FILLE demandée, famille avec enfants, âge scolaire, références exigées. 683-4888. quo-31

FILLE demandée sachant faire cuisine, 2 enfants, chambre seule. 626-8046. quo-3

FILLE sérieuse demandée, accepterais fille-mère, légers travaux, logée. Ecrire Mme H. Shiff, 116 Regina Ave. Toronto 19, Ont. quo-3

PERSONNE sérieuse demandée, ouvrage général de maison, près chemin St-Louis et Belvédère, conditions avantageuses, emploi à l'année, doit aimer enfants, (3), pas de cuisine, chambre seule, télévision, bon salaire. Tél. entre 3 et 5 heures et après 7 heures, 681-1562. quo-3

BONNE demandée, aimant enfants, (2), ouvrage général, de campagne, expérience, références demandées, bon salaire, 683-8333. quo-3

STE-FOY, aide familiale, 2 enfants, chambre seule, télévision, bon salaire, 21 ans et plus, 656-1549. quo-1

BONNE avec expérience, 3 enfants, chambre seule, travail à l'année, si désiré, bon salaire, 651-1277. quo-31

AIDE familiale demandée, 3 enfants en bas âge, personne fiable, salaire selon expérience, références, 653-4556. quo-31

JEUNE couple avec un enfant, demande bonne à l'année, S.V.P. donnez âge, référence, expérience, etc. C.P. 50, Beauport, Québec 5. quo-4

A Courville, bonne demandée, 4 jours, $25 par semaine. 661-8334. quo-4

AIDE familiale 20 ans et plus, 2 enfants (4-8 ans), chambre privée, 5 minutes du Château, références. Tél. après 7 heures p.m.: 523-6676. quo-31

BONNE demandée, 20 ans et plus, expérience, toutes les fins semaine libres, bon salaire. 681-4759. quo-4

FILLE sérieuse, 25 ans, expérience, bon chez-soi, ouvrage année, bon salaire. 653-9644. quo-25

AIDE familiale, ouvrage général de maison, chambre seule, Beauport, 667-1645. quo-31

STE-FOY, aide familiale, chambre seule, fille-mère acceptée, 653-8963. quo-4

FILLE demandée, ouvrage général, logée, 644 Grande-Allée, 522-7579. quo-1

AIDE domestique, pour Sillery, références demandées, 683-3777. quo-5

AIDE familiale, famille médecins, légers travaux, soins de bébé, chambre seule avec télévision. Ecrire ou téléphoner, 783-5165, Mme S. Librach, 9 Stormont Ave Toronto 12, Ont. quo-3

JEUNE fille demandée comme gardienne d'enfants dans une famille de Toronto. Téléphonez 416-223-2828, Kramer, 28 Carnwath Cres Willowdale, Ont. quo-3

FILLE ou femme qualifiée, pour travaux ménagers, chez une famille distinguée de médecin. Aidera aux travaux ménagers, sera logée et recevra bon salaire de $25 par semaine. Téléphoner immédiatement, frais virés, (416) 782-6909, ou écrire à: Mme B. Kirsh, 200 Hill Hurst Boul., Toronto 12, Ontario. quo-1

AIDE familiale, ouvrage général maison, 2 enfants à l'école, 653-2024. quo-1

FILLE ou femme, pour garder enfant 3 ans, lundi au vendredi, à domicile, références exigées, $20, 661-6582, 872-2082. quo-6

AIDE familiale, du lundi au vendredi. Tél. 523-1604. quo-3

DAME fiable pour tenir maison, couple sans enfant, Ste-Foy. 651-4031. quo-1

AIDE familiale demandée, Ste-Foy, bonnes conditions travail, 656-9953. quo-3

FILLE-mère, dame âgée, travail Montréal, chez couple seul, 683-4721. quo-3

359 SERVICE DE GARDERIE

JARDIN Bleu, gardons enfants, surveillés continuellement. 1750 Benoît XV, 525-6323. quo-13

PRENDRAIS enfants à semaine, lundi au vendredi, $15. Tél. 661-3265. quo-3

JARDIN Belvédère, garderie d'enfants, service professionnel 24 heures par jour. 964 Avenue Moncton. Tél. 683-8808. quo-24

GARDERAIS enfants, lundi au vendredi, à Duberger, 681-7490. quo-1

GARDERAIS enfants de 1 mois à 5 ans. Tél. 527-4697. quo-1

DAME de Ste-Foy, garderait enfants du lundi au samedi. 653-4147. quo-5

GARDERAIS enfant pension, journée ou semaine, St-Rodrigue. 623-5149. quo-3

GARDERAIS enfant pension, 3 à 12 mois, journée, semaine, 683-8749. quo-6

ORSAINVILLE, dame garderait enfants, jour seulement, lundi au vendredi, 623-5316. quo-3

365 HOMMES DEMANDENT EMPLOI

DENEIGEMENT, nous nettoyons, couvertures, entrées et transportons la neige. 523-4120. quo-6

DEBLAIERAIS cour à prix modique. Tél. 683-8925. quo-6

MENUISIER d'expérience, 20 ans, réparation, construction, finitions sous-sol, 822-1177. quo-8

MENUISERIE générale, réparation diverse, construction armoires modernes. Estimé gratuit. 663-4761. quo-10

REFUSE aucun travail, lave plafonds, murs, planchers, peinture, références. 667-3874. quo-1

MENUISIER d'expérience, finition sous-sol, armoires, réparations tous genres. 626-7690. quo-4

PROFESSEUR dessin industriel recherche exécution plans, encre ou plomb. 656-0253. quo-31

COMPTABLE expérimenté soirs et fins de semaine. Renseignement, 626-9036. quo-5

HOMME 26 ans, honnête, marié, 11e année, parlant Français, Anglais, cherche emploi, références. Tél. 626-2938. quo-1

MENUISIER prendrait toute réparations ou transformations. Tél. 683-7734. quo-1

CHAUFFEUR, escorte personnelle, expérience Canada, Etats-Unis, Europe, références. 681-8345. quo-3

HOMME marié, chauffeur de camion prendrait tout travail. 529-4669. quo-3

PLATRIER, peintre, demande réparations plâtre, joints gyproc, peinture, 683-8331. quo-27

CHEF cuisinier, 28 ans, expérience cuisine générale, garantie succès, Roland Lacroix, 10 St-Stanislas, 529-4717. quo-1

366 FEMMES-FILLES DEMANDENT EMPLOI

HAUTE couture, Création Française, diplômée, vêtements tous genres, 524-8228, 527-8129. quo-11

GARDE-bébé licenciée, mariée, possédant expérience, travaillerait dans hôpital public ou privé. Tél. 653-0539. quo-31

UNE personne distinguée s'offre comme dame de compagnie. 667-0732. quo-4

DAME ferait lavage et repassage, aussi couture à domicile. 653-5800. quo-3

COUTURIERE d'expérience, prendrait réparations, confection, draperie, couvre-lit, etc. 529-8073. quo-1

DEMANDE emploi ouvrage général de bureau, comptabilité, correspondance, dactylo à domicile, 8 ans d'expérience. 527-6621. quo-1

PRENDRAIS travail de dactylographie à domicile. 884-2291. quo-6

SECRETAIRE demande ouvrage de bureau, comptabilité et dactylo. Tél. 872-0607. quo-3

STENO-dactylo, 4 1-2 ans d'expérience dans bureau courtier d'assurance, désire emploi dans Ste-Foy ou Sillery. Tél. 653-3468 quo-3

POUR SEULEMENT

$3.84

Vous pouvez placer une annonce de 10 mots ou 2 lignes durant 6 jours

LOGIS

LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

410 QUARTIER CHAMPLAIN

VOUS CHERCHEZ UN LOGEMENT ?

TELEPHONEZ 523-4121. Habitat Service Enr., agence de location de logements, 368 du Roi, 3e étage. quo-18

410 QUARTIER CHAMPLAIN

3 PIECES, moderne, non chauffé. S'adresser semaine, 9 à 5 heures, 5 côte Dinan, 692-1086. quo-11

16 RUE Laval, 4 pièces, chauffé, eau chaude fournie, 522-3030. quo-26

UNE ANNONCE CLASSEE NE COUTE PAS CHER

411 QUARTIER LIMOILOU 411 QUARTIER LIMOILOU

STE-ODILE

Appartements 2½ - 4 - 5
Buanderie, chauffage électrique
Près église, écoles, autobus
Stationnement

Tél. 623-3948

411 QUARTIER LIMOILOU

PLACE STE-ANNE

5 - 4 - 3, NEUFS

PRES école, église, centre d'achats Canardière, chauffés, électricité, éclairage, eau chaude inclus, stationnement, buanderie, piscine, libre immédiatement et 1er mai. Voir concierge, appt 2, 1775 rue Ernest Lapointe, angle 18e Rue. Informations jour: 527-5126 ou 527-9088, soir: 663-9077. quo-6

STE-ODILE

2½, 4, 5 PIECES, NEUFS

PRES église, école, entrée laveuse, tapis, service autobus, stationnement, chauffage électrique inclus dans le prix du loyer, 623-3948. quo-13

4½, 5½, NEUFS

QUANTITE limitée, réservez dès maintenant. 626-3513, 626-6425. quo-4

"PLACE DES SEIGNEURS"

1 1-2, 4 1-2, 5 1-2 PIECES, piscine, tennis, badminton, tabagie, salon coiffure, chauffage électrique, inclus dans le prix du loyer. 626-3512, 626-6425. quo-3

St-Paul-Apôtre, Le Laurentien

COIN 23e Rue et 2e Avenue, bloc en construction, 6 étages, avec ascenseur, incinérateur, buanderie, grand balcon, intercom, stationnement intérieur et extérieur, piscine extérieure, salle de réception et sun deck sur toit, épreuve du feu, occupation 15 février et plus. Jour 524-9226. Pour visiter tous les jours. Meublés ou non meublés. Venez constater vous-mêmes tous les avantages du Laurentien. quo-20

Limites Québec Charlesbourg

4 1-2 PIECES, neuf, moderne, insonorisé, chauffé, eau chaude fournie, buanderie, stationnement prise, libre immédiatement. 623-5391. quo-14

MAGNIFIQUE 4 pièces, chauffé, eau chaude fournie, stationnement, grandes pièces, construction neuve, situé proximité tous services, 145, 26e Rue, 529-4091, visible après 5 heures. Aussi 3 pièces luxueux, meublé et non meublé, tapis, électricité, eau chaude gratuits, prêt 1er mai. quo-17

FLAT 2 pièces, moderne, chauffé, meublé, $77, 1er mai. 523-6088. quo-10

ST-PIE X, 4 et 5 pièces, eau chaude, 661-6263, 661-8401. quo-14

4 1-2 PIECES, chauffé, 2e étage, St-François D'Assise tél.: 522-6314. quo-1

LOGEMENTS neufs, 4 et 5 pièces, libre 1er mars, Ste-Odile, 118 Ouest des Lilas, 623-1972. quo-6

STE-ODILE, 310 Ouest des Lilas, 3 pièces, $90, 4 pièces $120, 5 pièces $135. Tél. 623-9985, 626-2984. quo-31

3 1-2, 4 1-2, 5 1-2, LUXUEUX, mai, 104 Pins Ouest, appt 202. quo-1

4 PIECES, bain, 386, 2e Rue, 1er février, $60. 527-3628. quo-31

2 LOGEMENTS, 5 pièces, plus salle bains, chauffés à l'année, face centre d'achats Charlesbourg, 626-7112. quo-11

3 PIECES, meublé, près hôpital St-Michel Archange, 661-8196, 663-0985. quo-31

STE-ODILE, 2 1-2, 3, 4, 5 pièces, très beau choix pour mai, meublé si désiré, 683-7458, 626-6692. quo-1

ST-ALBERT, Colombière-Est, 4 pièces, salle bains, moderne, chauffé, grande cour, asphaltée, semi sous-sol, $100, 1er plancher, $110. 681-4449. quo-24

5 PIECES, chauffé, 340 Sapinière-Dorion, $100, immédiatement. 667-1541, 661-1282. quo-3

6, 5, GRANDES pièces, chauffées, entrée laveuse, sécheuse, stationnement, 683-6827. quo-24

STE-ODILE, 4 grandes pièces, neufs, eau chaude fournie, stationnement, $125, libre février, mars. 340 Ouest des Lilas, appt 1, 623-5743. quo-24

3 PIECES, $85, $90, 4, $100, céramique, stationnement. 529-7784, 524-2869. quo-25

1er MARS, 4 pièces, chauffé, eau chaude $115 mois. 626-8766. quo-4

ST-PIE X, 2 1-2, 3 pièces, neufs, meublé ou non, 663-3157. quo-31

ST-PASCAL, 2 grandes pièces, chauffé, plus salle bains, moderne, $65, libre 1er mai. Tél. 667-2668. quo-1

ST-ALBERT, 5 pièces, chauffé, libre 1er mai, 3491, 4e Avenue, appt 2. quo-1

POUR 1er mai, 22e Rue, 5 pièces, moderne, stationnement, $135, 4 pièces moderne, stationnement, $115, 3 pièces, moderne, meublé, $115. Tél. 524-3078. quo-1

ST-PIE X, 3, 4 pièces, février, mars, avril 661-2263, 661-8401. quo-26

STE-ODILE, 4 pièces, libre 15 juin, $100 mois. Soir, 626-0612. quo-1

ST-ALBERT, 4 pièces, moderne, $110, $100. Tél. 626-7563 ou 524-8075. quo-1

4 PIECES, pas chauffé, 2e, $68 mars. 288 de la Naudière. 683-7990. quo-1

5 PIECES, semi-chauffé, libre 1er mai. 523-6963. quo-1

ST-PIE X, 2 1-2, belles pièces, meuble, chauffé, propre, entrée seule, près hôpitaux, autobus, stationnement, endroit tranquille, 1845 Sir Adolphe Chapleau. quo-5

ST-PIE X, 5-3 grandes pièces, chauffées, propres, commodités, 2 entrées, endroit tranquille, cour, stationnement, adultes, 1845 Sir Adolphe Chapleau. quo-1

STE-ODILE, 3 pièces, chauffé, eau chaude, église, autobus, $86. 623-4159. quo-1

5 PIECES, salle de bains, 1er plancher, plain-pied, 626-3351. quo-3

425, 13e Rue, 4 pièces, 2 personnes seulement. 522-2396. quo-3

ST-ALBERT, 4 pièces, salle bains, chauffé, stationnement, autobus, $85. 849-2818. quo-3

ST-ALBERT, 3 pièces, meublé, chauffé, stationnement, tout compris, $110, 1er mai, 44 des Ormes. quo-31

ST-ALBERT, demi sous-sol boudoir double, cuisine, chauffé, $70, meublé si désiré, 1er mai, 44 des Ormes. quo-31

ST-ALBERT, 72 Est des Pins, 3 pièces, salle bains, moderne, stationnement, 653-8458. quo-6

ST-PASCAL, 3 pièces, chauffé, thermostat, $85, 1er mai, près église Centre d'achats. 663-6047. quo-1

4, NEUF, 135, 25e Rue, $120, près Jafo. 524-1268, 522-7430. quo-6

STE-ODILE, 4 pièces, chauffé, $100, 1er mai. 626-6510. quo-6

GRAND 5 pièces, St-Paul Apôtre, grand 4 pièces, St-Albert, 4e Avenue, 1er mai, 525-2326. quo-3

APPARTEMENT 1 pièce, meublé, permis cuisine, pour 1 ou 2 filles, dans maison privée, 523-4137, 1520 Goupil. quo-1

RUE Bergemont, 4 pièces, chauffé, entrée laveuse, sécheuse, libre, 683-3216, quo-27

4 PIECES, neuf, tapis mur à mur, près école, église, libre immédiatement. Tél. 626-0633. quo-3

LIBRE, $70. 4 pièces. Soir: 1479 De Léry. quo-6

2 1-2 PIECES, 2745 Duval, Ste-Odile. 626-2934. $80 mois, stationnement compris. quo-27

STE-CLAIRE d'Assise, 3 grandes pièces, chauffé, $75. 68 des Alliés. quo-31

GRAND 7 pièces, chauffé, 1er, garage, 13e Rue, $160. 522-1848. quo-1

LIBRE mai, 3 chambres, salon, cuisine, centre d'achats, 1610 Niverville. quo-3

412 QUARTIER MONTCALM

PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

350 CHEMIN Ste-Foy, Québec 6. Un immeuble résidentiel de choix, offrant un service complet et pourvu des commodités les plus modernes. Visible aux intéressés à partir de midi, tous les jours, excepté le dimanche. quo-15

ST-SACREMENT, 3 pièces, près hôpitaux, autobus, meublé si désiré, 683-7406. quo-6

412 QUARTIER MONTCALM

AVENUE DES ERABLES

3 PIECES, complètement refait à neuf, poêle et réfrigérateur fournis, libre immédiatement. 656-1435. quo-1

1105 BELVEDERE, 3 pièces, moderne, chauffé, garage, buanderie automatique, équipé poêle, réfrigérateur, laveuse valsatile, libre immédiatement, 527-5126, 527-9088. quo-1

4-5-6 PIECES, face Plaines, épreuve feu, garage disponible, 3 pièces, rue Learmonth, 390 chemin St-Louis, appt 16. 681-8680. quo-11

5 PIECES, chauffé, 2e, mai, 6 pièces, refait neuf, immédiatement, meublé ou non. Meubles vendre. Soir, 243 des Franciscains. 683-0786. quo-17

915 CHEMIN Ste-Foy, coin Belvédère, 4, 5 pièces, balcons, chauffé, meublés si désiré. 681-5798, 683-7406. quo-24

DES Erables, 5 pièces, chauffé, eau chaude, libre mai. Tél. 681-5882. quo-31

ST-SACREMENT, Painchaud, 6 pièces, chauffé, 1er dans duplex, $150, garage, $10. 656-0106. quo-1

3 ET 6 pièces, chauffés, eau chaude, modernes, très propre, rue Lockwell, $100. $175. 524-4121. quo-5

5 GRANDES pièces, salle de bains, libre immédiatement. 780 Calixa-Lavallée, appt 6. Tél. 527-3843. quo-5

PRES St-Cyrille, Avenue Casot, 3 grandes pièces, meublé, $125. 683-7071. quo-26

MAGNIFIQUE 6 pièces, près hôpital St-Sacrement, libre 1er mai. Tél. 529-9738. quo-26

AVENUE Brown, près chemin St-Louis, 8 pièces, 2e, $175. 527-8712. quo-1

STS-MARTYRS, 6 pièces, chauffé, 3e étage, libre 1er mai. 1095 des Laurentides. 525-4700. quo-6

BEAU grand 6 pièces, toutes commodités, $150. 1449 Maréchal Foch. quo-27

BOUL. St-Cyrille, 3 pièces, meublé, libre immédiatement et 1er mai 1969. Société de Fiducie du Québec. 529-0557. quo-6

413 QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

FLEUR de Lys, 720 St-Jean, 2 1-2, 3 1-2, meublé. 522-4843, 525-5427. quo-24

2 PIECES, chauffé, eau chaude fournie, poêle, réfrigérateur, $80 mois, 580 Est Grande-Allée. 529-9077. quo-4

5 PIECES, chauffé, très propre, plus salle bains, 2 à 3 adultes seulement, $90. 525-7536. quo-5

3 CHAMBRES, salle de bains, chauffé, libre, 1 personne, eau chaude, 522-8337 jour, 525-7705 soir. quo-4

6 PIECES, salle bains, 220, eau chaude, non chauffé, libre immédiatement, 836 St-Augustin, 686-6184. quo-1

5 PIECES, salle bains, moderne, libre mai, 522-3400, 207 Lavigueur. quo-3

4 1-2 PIECES, chauffé, eau chaude payée, $85, libre 1er mars, 529-1892 après 9.30 heures soir. quo-3

1er MARS, 4 pièces, chauffé, adultes, $75, 735 Sutherland, appt 3. Tél. 529-8014. quo-1

205 LATOURELLE, troisième, 4 pièces, chauffage électrique, 220, très moderne. quo-3

414 QUARTIER ST-ROCH

2 PIECES, meublé, $100, 3 pièces, $85. 523-2027 ou 623-0241. quo-21

3 PIECES, meublé, chauffé, salle bains, privée, rue Dorchester. 663-4701. quo-3

FLAT 1 1-2 pièce, meublé, Boul. Langelier. Tél. 661-3629. quo-31

FLAT à louer, 4 pièces, meublé, près gare centrale, 523-8742. quo-1

FLAT 2 pièces, chauffé, meublé, $16 semaine. 546 Côte Abraham. quo-3

2 PIECES, peint meublé, chauffé, $85. 793 Est St-Joseph. quo-27

4 PIECES, s'adresser 310 de la Couronne après 2 heures. quo-6

LOGEMENT 3 pièces, pour adultes, 220, libre immédiatement, s'adresser 108 des Commissaires. quo-6

415 QUARTIER ST-SAUVEUR

3 PIECES, chauffé ou non, meublé ou non, 522-6148, 849-8264. quo-31

3 PIECES, chauffé, salle bains, 3e étage, Marie-Incarnation, 872-9851. quo-3

ST-MALO, près église, 3 pièces, non chauffé. Tél. 524-1981, 524-9170. quo-31

4 PIECES, grande salle bains, $65, réservoir électrique, 220, cave, garage si désirés. Ecrire Dépt. 927 Le Soleil. quo-31

3 PIECES, entrée 220, $45 par mois. S'adresser 484 Hermine. quo-4

3 PIECES, St-Sauveur. Après 6 hres. 524-4896. quo-1

3 PIECES, salle bains, moderne. S'adresser à 379 rue Montmagny. quo-26

1er PLANCHER, 5 pièces, plus sous-sol, chauffé, libre 1er mai, Notre-Dame Pitié. 681-8829. quo-1

1-2 PIECE, entièrement meublé, près église, eau chaude 220, entrée seule, repeint à neuf. 529-8081. quo-1

RUE Napoléon 637, logement 4 pièces, plus salle bains, libre 1er avril, 2e étage à droite. 527-6535. quo-6

2 PIECES, meublé, immédiatement. Habitat Service. 523-4121. quo-6

NOTRE-Dame Pitié, 4 pièces, salle bains, 1er mai, 523-5408. quo-31

LOGEMENT 4 pièces, $50 par mois, libre immédiatement. Tél. 667-1453. quo-1

416 CHARLESBOURG

CHARLESBOURG

APPARTEMENTS, 2 1-2, 4, 5, stationnement, entrée laveuse, sécheuse, tapis, près église, écoles. Tél. 623-3948. quo-17

ANGER & PARENT INC.

401, 41e Rue ouest, Charlesbourg
623-4024, soir 527-2024, 681-1902

2 1-2, 3 1-2, 4 1-2, 5 1-2 PIECES, de $120 à $140 par mois, incluant chauffage, eau chaude, tapis salon, prise pour auto, service buanderie. quo-18

4 PIECES, chauffé, 1er étage, 1er février, $100. Habitat Service, 523-4121, 651-5695. quo-12

STE-Cécile, 8740 ave de Laval, face école, église, terrain jeux, 4, 2 pièces, neufs, avec tapis, $120 mois, 623-9985, 626-2984. quo-3

APPARTEMENTS de luxe, 2, 3, 4 pièces, épreuve feu, ascenseur, intercom, tapis mur à mur, complètement insonorisé, etc. $90 à $150, tout inclus, 527-6823, 681-3527. quo-31

RUE des Longchamps, coin 94e Rue Ouest, 4 pièces, neuf, tapis, eau chaude inclus, $115, libre immédiatement. 626-2984, 623-9985, 623-1030. quo-6

FLAT 1 1-2, meublé, chauffé, éclairé, $65, $135 1ère

420 BANLIEUE

COURVILLE, 4 1-2 pièces, neuf, moderne, libre immédiatement. 663-9738. quo-7

BEAUPORT, 2 pièces, neufs, chauffés, meublés, éclairés. Tél. 829-2424. quo-11

COURVILLE, deux 4 pièces, chauffés, neufs, $95 mois. 667-1541, 661-1282. quo-10

VILLENEUVE, rue Montreuil, 5 pièces, eau chaude fournie, $120. 667-1541, 661-1282. quo-10

GIFFARD, 3, 4, 5 pièces, modernes, eau chaude fournie, $125, $150, $135, 1er mai, jusqu'à 10 soir, 661-6864. quo-24

5, 4 PIÈCES, meubles, 1er mai. Giffard, modernes. 663-7267. quo-3

LES Saules, 2905 Fontenelle, 3-4 pièces, neufs, meublés si désiré. 681-8491. quo-24

GIFFARD, 5 pièces, moderne, près régional, libre 1er mars. 661-8124. quo-3

BEAUPORT, 5 pièces, chauffé, $110, libre mai. 667-1541, 661-1282. quo-10

COURVILLE, 4 pièces, chauffé, neuf, $95, mai, 5 pièces, chauffé, Villeneuve, mai, $120. 667-1541, 661-1282. quo-3

GIFFARD, rue Drouin, près boul. Ste-Anne, 4 pièces, plus buanderie, bains, chauffé, stationnement, libre mai, demi-sous-sol, $92. 2e et 3e, $98. 663-6496. quo-3

2 LOGEMENTS, 4 pièces, $70 mois, 1917 boul. Hamel, 681-3895. quo-4

GIFFARD, près école Samuel Champlain, 5 1-2, 4 1-2, modernes, chauffé, 4 pièces, meublé, 1er mai, 661-1627. quo-25

BEAUPORT, Villeneuve, 4 et 5 pièces, chauffés, tapis, stationnement. 661-5218. quo-25

BEAUPORT, 419 1-2 Avenue Royale, 3 pièces, libre 1er mars. quo-29

BEAUPORT, Place Orléans, 4 pièces, chauffé, stationnement entretenu. 667-1043. quo-1

4 GRANDES pièces, plus salle bains, libre 1er mai. 667-1911. quo-31

ANCIENNE-Lorette, flat neuf, meuble, chauffé, éclairé, 2 pièces, libre, 1er février. 872-7544. quo-1

VILLENEUVE, 5, 4 pièces, neufs, chauffés, tapis, près centre d'achats, entrée laveuse, sécheuse, $105. 529-3638. quo-1

CAP-ROUGE, 4 1-2 pièces, $75. Tél. 651-1460 ou 653-3191. quo-1

COURVILLE, 5 pièces, non chauffé, moderne, 663-0335. quo-1

PROXIMITE Ste-Foy, flat moderne, meublé, chauffé, éclairé. 872-2774. quo-1

COURVILLE, 5 pièces, salle bains, non chauffé, bas, $75. 661-3995. quo-1

LES Saules, près Boul. Henri IV, 5 pièces, moderne, chauffé, $125, libre 1er mai. 872-1395. quo-1

STE-THERESE Lisieux, 5 pièces, neuf, libre 1er mai. Tél. 663-4401. quo-1

LES Saules, 5 pièces, chauffé, entrée laveuse sécheuse, 1er avril, $110. 683-0828. quo-1

LORETTEVILLE, 3 1-2 pièces, neuf, semi-meublé, libre, près hôpital. 842-8030. quo-3

COURVILLE, 5 pièces, plus salle bains. Tél. 661-3190. quo-17

5 GRANDES pièces, eau chaude, 220, libre 1er février. 683-3113. quo-6

VILLENEUVE, 5 pièces, neufs, modernes, chauffés, libres immédiatement. 667-3833. quo-27

COURVILLE, demi sous-sol, chauffé, 4 pièces, $78 mois. 661-5129. quo-3

SOUS-louer immédiatement, 5 pièces, Lorretteville, Tél. 842-7936. quo-3

DUBERGER, 3, chauffé, moderne, entrée laveuse, sécheuse, stationnement, $68. 681-1519. quo-1

GIFFARD, 3 pièces, meublé, neuf, sous-sol chauffé, éclairé, stationnement, $110. 661-9212. quo-3

3 PIÈCES, chauffé, $80 mois, Ville les Saules. 1351 St-Léandre. 667-3521. quo-1

BEAUPORT, 3 pièces, chauffé, eau chaude, neuf, 1er février. 661-3437. quo-3

4 PIÈCES, salle bains, Ville Vanier. Tél. 683-1604. quo-3

SOUS-louer, 3 pièces, plus salle bains, chauffé. 663-4881. quo-3

VILLENEUVE, 5 pièces, neuf, chauffé, $120. Beauport 4-5 chauffés, neufs, $100-$110. 667-1541, 661-1282. quo-27

DUBERGER, 4 pièces, semi sous-sol, entrée laveuse, sécheuse, $80, 1er mai. 681-7069. quo-3

GIFFARD, 3518 St-Victorien, 4 pièces, moderne, chauffé, stationnement, $105, 1er mai. 667-3530. quo-6

NEUFCHATEL, 3 pièces, douche, 2e étage, 1er mai, $80. 872-2256. quo-3

GIFFARD, 2425 Alexandra, appl. 1, 4 pièces, chauffé, $100. quo-6

BEAUPORT, 2e étage, 3 pièces, salle bains, pas chauffé, 220, couple sans enfant ou personne seule. Tél. 663-9401. quo-1

421 Meublés

ST-SACREMENT, près hôpitaux, 3 pièces, libre 1er mai. 683-7406. quo-6

RUE Aberdeen, près Cartier, 2 pièces, meuble. Tél. 683-7406. quo-6

STE-ODILE, 3 pièces, entièrement meublé, tapis, stationnement, 623-5372, 626-7964. quo-6

ST-ALBERT, 2 1-2 pièce, bain, cuisinette, meublé, fini acajou, chauffage électrique, 626-8868 ou 522-1813. quo-19

ENTIÈREMENT meublé, chauffé, chambre-boudoir, cuisine, poêle, réfrigérateur, bain. 524-9904. quo-19

2 1-2, 3 1-2, LUXUEUX, tapis, mai, 104 Pins Ouest, appt 202. quo-1

PRES St-Michel Archange, 3 pièces, moderne, meublé, libre mars, 661-8771, ou 667-0872, soir. quo-3

ST-EMILE, chauffé, meublé, éclairé, 2 pièces, plus salle bains. 842-1787. quo-3

GIFFARD, rue Drouin, près boul. Ste-Anne, 3 pièces, meublé, chauffé, stationnement, demi-sous-sol, libre mai, $95. 663-6496. quo-3

SOUS-louer, 4 pièces, moderne, près hôpital St-Michel. 663-0792. quo-4

POUR 1er mai, 22e Rue, 3 pièces, moderne, meublé, stationnement, $115. Tél. 524-5078. quo-3

STE-ODILE, chambre-boudoir, cuisine, salle bains, meublé, chauffé. 626-0170. quo-4

8 PIÈCES, chauffé, meublé, $110, thermostat, céramique, stationnement. 529-7781, 524-2869. quo-25

RUE St-Joseph Est, 2 1-2 pièces, meublé, chauffé, libre 1er février, 754 Est St-Joseph. quo-25

ST-ROCH, Fleurie, 2 pièces, meublé, plus salle bains, éclairé, chauffé, libre, 523-4124. quo-31

5 1-2 PIÈCES, moderne, chauffé, très éclairé, eau chaude fournie, près Boul. Henri IV, libre mai. 872-1395. quo-1

STE-FOY, 4 1-2 pièces, moderne, 1er mai, 3092 de la Paix, appt 3. 653-0556, 653-3196. quo-26

DEMI-sous-sol, 3, moderne, meublé, chauffé, bain, $78. 663-6827. quo-1

ST-SAUVEUR, 1 1-2 pièce, entièrement meublé, près église, eau chaude 220, entrée seule, repeint. 529-8081. quo-1

PRES hôpital St-Michel, 1 1-2 pièce, moderne, chauffé, stationnement. 663-3184. quo-26

STE-ODILE, 3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre 1er mai. 626-2389. quo-1

ST-SACREMENT, 1645 Chemin Ste-Foy, 3 pièces, moderne, chauffé, meublé, eau chaude, libre mai, $125. 527-1292. quo-26

3 PIÈCES, meuble, chauffé, éclairé, $110 mois, 1er mars, 626-0481. quo-26

1 1-2 PIECE, sous-louer, libre immédiatement, rue Lamberville, meublé. 651-5680. quo-31

ST-SACREMENT, petit meublé, couverture et vaisselle fournies. Tél. 683-8506. quo-27

ST-ALBERT, 1 1-2 pièce, à prix modique, près autobus. 623-4246. quo-3

GRAND 2 1-2, bien meublé, état neuf, stationnement, toutes commodités, avec ou sans bail. S'adresser concierge, 2630 chemin Ste-Foy, 656-1347. quo-3

MURRAY, grand 4 pièces, meublé, stationnement, 1er mai, 527-0521. quo-6

VILLE Vanier, appartement moderne, meublé, entrée privée, stationnement, 683-9727, 623-5115. quo-27

CHARLESBOURG, 2 1-2 pièces, 1er mars, Jardin Seigneurs, piscine, 626-7059, soir. quo-3

2 FLATS meublés, à louer, St-Pie X. Tel 661-8674. quo-6

3e AVENUE, près Canardière, 3 grandes pièces, meublé, chauffé, stationnement, entrée privée, $120 mois. 529-2279. quo-6

D'AIGUILLON, 2 pièces, meublé, entrée seule, libre. Tél. 823-4124. quo-6

POUR SEULEMENT

$2.16

Vous pouvez placer une annonces de 10 mots ou 2 lignes dans les rubriques "Divers à vendre" pendant 3 jours

Composez 529-9231

Les annonces classées du Soleil, c'est le moyen idéal pour faire de vos transactions immobilières une chose facile et agréable.

CHAMBRES A LOUER

430 QUARTIER CHAMPLAIN

PRES Hôtel-Dieu, permis cuisine, chambre-boudoir, buanderie. 522-0282. quo-3

12 ST-STANISLAS, libre, entrée privée, pas cuisine, monsieur seulement. 529-4717. quo-6

PRES Hôtel-Dieu, chambres meublées, nouvelle administration. Tél. 681-3798. quo-18

15 RUE McMahon, chambres pour monsieur seulement. Tél. 529-1490. quo-19

PERMIS cuisine, $7 et $8 par semaine, réfrigérateur, tranquille, 692-0918. quo-26

77 ST-LOUIS, genre flat, permis cuisine, réfrigérateur, une, 2 personnes. quo-6

431 QUARTIER LIMOILOU

ST-PASCAL, chambre-boudoir, colonial, tapis, lavabo, près hôpital, libre. 661-9362. quo-19

MODERNE, près autobus, famille tranquille, demoiselle. 552, 18e Rue. 523-9344. quo-13

CHAMBRE, pension, maison privée, une ou deux personnes. 529-4701. quo-31

CHAMBRE, près hôpital St-François, et Cuisse. Tél. 529-1403. quo-13

GRANDE chambre, dans maison tranquille, près d'hôpitaux. St-Pascal, 661-1294. quo-1

ST-PASCAL, chambre-boudoir, colonial, tapis, lavabo, près hôpital, libre. 661-9362. quo-26

432 QUARTIER MONTCALM

AVE Turnbull, chambre avec tapis, lavabo, salle bains. 524-9904. quo-3

ST-SACREMENT, libre, 4 chambres, $10 semaine. Tél. 523-4121. quo-13

DAME retraitée, chambre, accès cuisine gratuit, retour légers services. 681-5662. quo-1

CHAMBRE, propre, confortable, demoiselle, déjeuner, permis, $8 semaine. 970 Bourlamaque. quo-5

433 QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

CHAMBRES-BOUDOIRS

CHAMBRES, modernes, entièrement rénovées, réfrigérateur, cuisinière électrique, eau chaude, pour dame seulement. 754 Côte Ste-Geneviève. quo-26

CHAMBRE double meublée, propre, poêle, réfrigérateur, $14 semaine. 529-6973. quo-4

PETITES chambres, avec évier, s'adresser 745 St-Joachim. quo-1

745 SALABERRY, chambre très propre, pour dame ou demoiselle, sans permis cuisine. Tél. 522-7313. quo-1

434 QUARTIER ST-ROCH

CHAMBRE à louer. Tél. après 6 heures, 524-7222. quo-3

CHAMBRE à louer, 592 St-François Est, après 5 hres. quo-31

CHAMBRES, pour monsieur seulement, poêle, réfrigérateur fournis, préférence personne âgé. S'adresser 769 Est, St-Vallier. quo-6

GRANDE chambre, moderne, maison neuve, coin Dorchester, personne distinguée. 529-7618. quo-1

CHAMBRE, droit cuisine, poêle, réfrigérateur, évier, $18 semaine, 527-9267. quo-1

DEMOISELLES, chambre meublée à neuf, 559 de la Salle, 522-8020. quo-3

435 QUARTIER ST-SAUVEUR

CHAMBRES tranquilles, propres, poêle, réfrigérateur, monsieur, dame, couple. 681-8652. quo-24

GRANDE chambre, dame ou demoiselle, permis cuisine, accès téléphone, 523-0413. quo-1

GRANDE chambre, près centre industriel St-Malo, monsieur seulement. Tel. 681-5337. quo-3

436 CHARLESBOURG

PRES Galerie Charlesbourg, chambre pour monsieur. Tél. 623-3067. quo-4

GRANDE chambre, entrée seule, maison neuve, stationnement, Ste Rue, 626-5239. quo-3

ST-RODRIGUE, chambre, 45e Rue, près 1ère Avenue, $8 semaine, 626-2095. quo-3

437 RIVE-SUD

LEVIS, face à l'hôpital, 2 grandes fenêtres sur rue, prix modique. Tél. 837-3067. quo-3

438 SILLERY

CHAMBRE à louer, pour monsieur, à partir du 7 février, 681-3089, après 6 heures. quo-1

439 STE-FOY

PARC Neilson, monsieur, entrée privée, téléphone, permis cuisine, boudoir. 656-0641. quo-10

GRANDE chambre sur Chemin St-Louis, à louer. Tél. 651-0925. quo-18

CHAMBRE avec ou sans pension. Tél. 651-0364. quo-31

JOLIE chambre, tapis, lavabo, face hôpital Laval, 651-8195. quo-31

ARRIERE ministère du Travail, Boul. Laurier, meublées, entrée privée. 653-7767. quo-3

CHAMBRE-boudoir, entrée privée, maison neuve, face hôpital Laval, poêle, réfrigérateur, jeune fille, 653-9143, 527-3714. quo-24

CHAMBRE à louer, pour monsieur, pas de cuisine, 683-3317, soir. quo-31

STE-FOY, près centre d'achats, chambre simple, pour monsieur, lavabo, 653-3898. quo-25

CHAMBRE, accès cuisine, demoiselle, 2518 Mgr Lafleche, Parc Horizon. quo-1

CHAMBRE-boudoir, meublée, accès cuisine, électricité, stationnement prise. Soir, 651-4365. quo-31

2 CHAMBRES, salle séjour attenante, salle bains, entrée privée, stationnement, face centre d'achats, près Université, permis cuisine si désiré. 656-6834. quo-4

PARC Neilson, une ou deux personnes, hommes seulement, stationnement. 653-3458. quo-25

CHAMBRE pour jeune fille, face centre d'achats, entrée privée, accès cuisine, téléphone et boudoir. 653-7023. quo-4

CHAMBRE et pension, lavage compris. Tél. 653-5011. quo-1

ROUTE de l'Eglise, chambre-boudoir, double ou simple, pour demoiselle, permis cuisine, laveuse, sécheuse, télévision, entrée privée, maison neuve. 653-9979. quo-12

GRANDE chambre à louer, avec permis cuisine. Tél. 656-6471. quo-15

PARC Neilson, pour jeune fille, entrée privée, toutes commodités. 653-4101. quo-1

CHAMBRE, permis cuisine, stationnement, monsieur, 653-7018. quo-6

GRANDE chambre, avec salle bains, entrée privée, près Université, hôpital Ste-Foy. 653-9094. quo-3

GRANDE chambre, à louer. Tél. 656-1840. quo-1

440 BANLIEUE

LES Saules, chambre pension si désirée. Tél. 681-4586. quo-31

VANIER, 3 chambres modernes, accès cuisine, stationnement si désiré. 527-5861. quo-24

CHAMBRE pour dames à leur pension, thermostat. St-Emile. 842-6976. quo-4

LORETTEVILLE, grande chambre, permis cuisine, préférence demoiselle, près hôpital, écoles, stationnement compris. 842-2580. quo-1

NOTRE-Dame des Laurentides, magnifique chambre à louer. Tél. 849-2173. quo-1

ANCIENNE-Lorette, chambre, eau chaude, entrée privée. Tél. 872-7573. quo-5

GIFFARD, demoiselle, chambre lavabo, droit cuisine, entrée privée. 661-9940. quo-3

444 CHAMBRES ET PENSIONS

PERSONNE distinguée, trouverait chambre et pension. Maison moderne Lorretteville. 842-5594. quo-8

CHAMBRES modernes, une ou 2 personnes, 230, 3e Avenue, 523-6945. quo-8

PERSONNE âgée, télévision couleur, moderne, 949 des Erables, appt 1. quo-14

CHAMBRES, pension, stationnement, accès facile avec Boul. Métropolitain, Beauport. 667-0567. quo-20

CHAMBRE et pension, monsieur distingué, refait à neuf. Tél. 527-9271. quo-31

CHAMBRE et pension, familiale. S'adresser 335, 4e Rue. quo-31

GRANDE chambre avec pension, bonne nourriture, entrée seule. 632 Ouest St-Vallier. 524-9064. quo-3

GRANDE chambre, pension, maison neuve, couple âgé ou convalescente, 849-8078. quo-3

CHAMBRE avec pension si désirée, St-Nicolas Station. Tél. 837-5092. quo-1

CHAMBRE, pension, $20 semaine, lavage, stationnement, Les Saules, 683-0888. quo-4

CHAMBRES, pension, télévision, préférence dames âgées, Beauport. Tél. 661-4106. quo-4

ST-PASCAL, près église, 1er étage, grande chambre, pension, monsieur, 663-6821. quo-1

CHAMBRE et pension, ave Brown, près St-Cyrille. 527-8776. quo-31

CHARLESBOURG, chambre pension, monsieur, bon chez soi, maison moderne. 623-1883. quo-5

CHAMBRE et pension, deux personnes, prix modique, chez couple, 525-9306. quo-31

ST-SACREMENT, chambre avec pension si désiré. 681-7129. quo-1

ST-ALBERT, chambre pension, pour monsieur, entrée seule, lavage compris. 823-1904. quo-1

VANIER, bon chez-soi, homme, toutes accommodations. Soir, 527-4090. quo-3

ETUDIANT, chambre, pension, $20, semaine, accès boudoir, salle jeux. 633-3528. quo-1

INTERESSER à prendre chambre pension ou déjeuner seulement, dans notre logement, fille très tranquille, honnête, près centres d'achats, 651-6692 quo-1

BONNE pension, prix raisonnable, quartier Belvédère. Tél. 525-9350. quo-1

448 MAISONS A LOUER

MAISONS jumelées, ultra-modernes, Terrasse du Croissant, Ste-Foy, 6 ou 7 pièces, abri d'auto, terrasse, entrée rue du Tertre. Parent, Faucher Inc. 651-1360. quo-6

A Duberger, Place Neuvisle, vaste développement domiciliaire au service des familles à revenu moyen. 110 maisons neuves de 5 pièces, à louer. Application de la formule coopérative du domaine de l'habitation. Maison modèle, Boul. Neuviale, du lundi au vendredi, de 14 à 17 heures et de 19 à 21 heures; le dimanche de 14 à 17 heures. Fédération Co-Op Habitat. Tél. 681-9552. quo-31

CHEMIN St-Louis, 6-7 pièces, neufs, terrains boisés. Roger Lacroix, 653-4945, 681-1237, W. Légaré, courtiers. quo-31

MAISON neuve, rue Paul VI, Charlesbourg, près écoles, grande cour. 655-4945, 651-5455, W. Légaré, courtier. quo-3

DU TERTRE, Ste-Foy, 6 grandes pièces, 2 salles bains, terrain tourbé, vue fleuve. 681-6737, 527-9503. quo-14

2 BUNGALOWS, Charlesbourg, 5 et 6 1-2 pièces, conviendrait professionnel. 626-6918. quo-1

MAISON 3 pièces, non chauffée, 220, $58 mois. St-Romuald. 839-6028. quo-4

BUNGALOW, Ste-Foy, Lavigerie, 3 chambres coucher, 2 salles bains, sous-sol fini, abri d'auto. 527-7755. quo-27

AVENUE Colline Ste-Foy, 6 pièces, cave, grand terrain, arbres, pelouse, asphalte, $150, non chauffé, 1er mai ou 1er juin. Tél. 683-7233. quo-3

MAISON seule, grand terrain, à louer. 842-3957, Château d'Eau, Lorretteville. quo-3

452 PENSIONS POUR ENFANTS

PRENDRAIS enfants pension, fille-mère ou autres, bons soins. 837-3139. quo-10

PRENDRAIS enfants pension, semaine, chambre seule, bonnes références, 842-5430. quo-10

PRENDRAIS enfants pension, très bons soins, Neufchâtel. 842-5966. quo-31

GARDERAIS enfants du lundi au vendredi. Tél. 872-9675. quo-17

ST-RODRIGUE, foyer sans enfant, accepterais un enfant en pension. 626-6267. quo-17

PRENDRAIS enfant en pension tout âge, très bons soins. 522-8560. quo-19

POUPONNIERE Ste-Foy, Enr., soins professionnels aux nouveaux-nés. 651-2408. quo-31

GARDERAIS enfant, bons soins, garde-malade. Tél.: 842-6980. quo-1

GARDERAIS enfants, pension, lundi au vendredi, 8 à 5 heures, repas compris, expérience, St-Pascal, 524-6341. quo-1

GARDERAIS enfant de 3 à 5 ans, du lundi au vendredi, jour seulement. Tél. 656-6494. quo-3

PRENDRAIS enfant pension, lundi au vendredi, Giffard, 661-5577. quo-1

PRENDRAIS enfant en pension, bons soins, St-Rodrigue. Tél. 623-0415. quo-11

PENSION pour enfants, à la semaine. Tél. 626-9426. quo-31

MAISON seule, Ville les Saules, pension enfants, tout âge, 683-9417. quo-26

GIFFARD, prendrais enfant en pension, fille-mère ou autre, très bons soins. Tél. 661-8357. quo-1

POUPONNIERE bébés naissants à 6 mois. Tél. 623-3971. quo-26

LIMOILOU, dame sérieuse, sans enfant, prendrait bébé en pension. 525-7336. quo-3

ST-RODRIGUE, prendrais enfants (pouponnière), en pension, très bon soin. 626-7157. quo-26

PRENDRAIS enfants, 3 ans et plus, bons soins, Limoilou. 524-5710. quo-3

MAISONS A VENDRE

461 QUARTIER CHAMPLAIN MAISONS A REVENUS

MAISON de chambres meublées, directement propriétaire. Tél. 527-9133. quo-6

RUE Elgin, 2 logements, 6 pièces, garage. Théo Genest, courtier, 522-1533, 527-8102. quo-3

POURQUOI pas vous ? $4,500 comptant, revenu net $2,000. 7 flats, meublés, près Basilique. Françoise Roy, 681-3916, Immeubles Cartier, courtier, 681-6389. quo-3

12 FLATS, 2 1-2 pièces, meublés, hypothèque 7, comptant $5,000, très bon rendement, accepterais échange pour public. Jean-Yves Lessard, 529-9551, 651-3868, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-4

VIEUX Québec, 5 petits logements, prix raisonnable. Mme Y. Bray, 527-4777. Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-6751. quo-3

462 QUARTIER LIMOILOU MAISONS SEULES

STE-ODILE, propriétaire, 8 pièces, garage, piscine, foyer, libre mai. 626-1056. quo-11

ST-PASCAL, 5 pièces, salle jeux, chambre, sous-sol, $17,000, comptant, discutable. Roger Turmel, 529-2575. J.-A. Turmel Inc., courtier. quo-3

RUE Maufils, 7 pièces, prix $12,000, comptant $1,500. Bernard Immeubles, courtier, 653-5798. Poulin 522-2221. quo-31

ST-PASCAL, coin de rues, bungalow, six pièces, chauffage eau chaude, garage, fondation pour deux logements. Philippe Méthot, agent. Trust Royal, courtier, 656-9660, soir 623-4392. quo-31

463 QUARTIER LIMOILOU MAISONS A REVENUS

6 pièces à l'acheteur

CINQ logements, en parfait ordre, offre à discuter. M. Régis Giguère, 653-5531. Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-6751. quo-3

SUCCESSION

TROIS logements, très bon revenu, hypothèque 7 1-2 pour cent, comptant à discuter. M. Régis Giguère, 653-5531. Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-6751. quo-3

VENTE SUCCESSION

SIR Mathias Tellier, 6 logements, 4 pièces, chauffées. Installation laveuse, sécheuse, laveuse vaisselle, ventilateur électrique (fan), thermostat individuel. Prix $46,000. Léo Bernier, agent. Trust Royal, courtier, 656-9660, soir 661-8104. quo-31

2 LOGEMENTS, 1540 Champfleury, $11,000, C.P. 143, Limoilou, Quebec. quo-22

LIMOILOU, 2 logements, 6 pièces, brique. Prix $13,500, comptant. J.-A. Turmel Inc., courtier, 529-2575. quo-3

ST-JOE X, 2 logements, 5 pièces, acompte $4,000. Théo Genest, 522-1533, 527-8102. quo-3

LIMOILOU, 3 logements, 5 pièces, chauffé, brique, propre, $19,000, acompte $4,500. Demandez Roger Turmel, 529-2575. J.-A. Turmel Inc., courtier. quo-3

ST-FIDELE, 5 logements, 5 et 3 pièces, 2 logements meublés, $26,500, revenu $4,465. J.-A. Turmel Inc., courtier, 529-2575. quo-3

STE-CLAIRE d'Assise, 3 logements, 1967, garage 16x33. Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtier, 651-2355, 529-0047. quo-31

ROYAL Roussillon, 2 logements, 4 pièces, prix $16,000. Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtier, 653-4588, 529-0047. quo-31

BON revenu. Maison de chambres, très propre, bonne location. Offre à discuter. M. Régis Giguère, 653-5531. Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-6751. quo-3

6 LOGEMENTS, 4 pièces, $37,000, chauffé, vendeur à pour cent. Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtier, 651-2355, 529-0047. quo-31

ST-PASCAL, 3 logements, 4 pièces, comptant $5,000, très bien située. Société Fiducie du Québec, courtiers, 529-0557, P.-E. Couët, 651-4281. quo-31

5 LOGEMENTS, dont un 6 pièces, à l'acheteur, en parfait ordre, offre à discuter. M. Régis Giguère, 653-5531. Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-6751. quo-3

ST-PASCAL, 5 logements, 5 et 4 pièces, construction récente, prix $43,000, intérêt 7 pour cent, acompte $10,000. Courtage Immobilier Yves Germain Inc., courtiers, demander E. Roy, 839-[illegible]. quo-3

463 QUARTIER LIMOILOU MAISONS A REVENUS

ST-PIE X, six logements, excellent état, coin de rues, près église, revenu $6,960. Philippe Méthot, agent. Trust Royal, courtier, 656-6660, soir 623-4392. quo-31

8 LOGEMENTS, moderne, revenu net $10,320 annuel, directement propriétaire, 629-7363. quo-3

464 QUARTIER MONTCALM MAISONS SEULES

ST-SACREMENT

PRES Collège des Jésuites, magnifique cottage, 2 étages, 8 pièces, sous-sol fini, foyer naturel, excellente construction, garage, terrain paysagé, libre immédiatement. Paul-D. Moisan, 681-2856, Montréal Trust, courtiers, 529-8841. quo-31

ADOLPHE-ROUTHIER

COTTAGE, 7 pièces, salle dîner, cuisine Gerco Metal, abri d'auto, piscine, possibilité revenus au sous-sol. Mme Cloutier, 527-2986, Quebec Land Realty, courtiers, 529-8456. quo-4

ERNEST-Gagnon, 7 pièces, plus salle familiale, chambre soubassement. Mme Tremblay, 527-7332. Immeubles Cartier, 681-6389. quo-3

ST-COEUR de Marie, 11 pièces, 5 chambres, foyer. Mme Tremblay, 527-7332. Immeubles Cartier, courtier, 681-6389. quo-3

RUE Bougainville, spacieuse maison, rénovée, 8 pièces, foyer, garage, près Chemin St-Louis. Mme Jean Garneau, 681-6992, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-3

PRES Jésuites, cottage 9 pièces, ordre parfait. Mme Marcelle Thivierge, 681-3163, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-3

BON prix, 6 pièces, près école, St-Sacrement. Mme Edgar Lemieux, 651-0728, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-3

PRES Collège Bellevue, 6 pièces, garage, terrain paysagé. Jacqueline Fleury, 523-0206, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-3

985 CHEMIN St-Louis, près Belvédère, grande maison, grand terrain, foyer, pelouse, cause décès. Tél. 524-2495, soir 683-0536. quo-6

CONVIENDRAIT pour professionnel, magnifique 8 pièces, Maurice Trottier, courtier, 529-5774. quo-3

465 QUARTIER MONTCALM MAISONS A REVENUS

URGENT

PRES Plaines d'Abraham, 3 logements, chauffés, un 8, et deux 7 pièces, en très bonne condition. Toutes offres à discuter. Rodrigue Blouin, 529-9551, 667-3226. Antoine Morin Associés, courtiers. quo-1

466 QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE MAISONS SEULES

AVENUE Laurier, 9 pièces, faut vendre pour mars. Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtier, 651-2355, 529-0047. quo-31

467 QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE MAISONS A REVENUS

RUE ST-OLIVIER, 6 logements, 5 pièces, acompte $4,000. Théo Genest, courtier, 522-1533, 527-8102. quo-3

CÔTE d'Abraham, 5 logements, un poste de commerce. Théo Genest, courtier, 522-1533, 527-8102. quo-3

535 ST-JEAN, excellent placement, 15 logis, chauffés, rapportant $12,876. Jean Chevrier, 623-3002. Société d'Administration, courtiers. quo-31

PRES Turnbull, 24 revenus, brique, chauffés, rapporte $16,000. Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtier, 653-4588, 529-0047. quo-31

2 LOGEMENTS, rue St-Olivier, à liquider, pour $9,000, comptant discutable. Bernard Immeubles, courtier, 653-5798. Gagnon 651-5288. quo-31

3 LOGEMENTS, chauffés, 2-5, 1-4, cour arrière porche, hypothèque 6 pour cent comptant, $3,000, 220 dans 3 logements. Jean-Yves Lessard, 529-9551, 651-3868, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-4

469 QUARTIER ST-ROCH MAISONS A REVENUS

3 LOGEMENTS, $6,700 comptant, balance $7,000 remboursable intérêt seulement à 7 pour cent, ce qui fait $490. Taxes $142, chauffage $540, assurance $36.56, total $1,108.56, revenu $2,412, profit net $1,304.64. Tél. 842-6112. quo-1

25 CHAMBRES, en très bon état, revenu brut $8,700. Hypothèque 7 1-2 pour cent, prix $29,000. M. Régis Giguère, 653-5531. Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-6751. quo-3

470 QUARTIER ST-SAUVEUR MAISONS SEULES

5 PIECES, intérieur refait moderne, $9,000, directement propriétaire. 604 Dollard. quo-26

471 QUARTIER ST-SAUVEUR MAISONS A REVENUS

PROPRIETE, paroisse St-Joseph, 4 pièces, salle bains, un bachelor, meublé, $10,000, $9,000, non meublé. 663-4468. quo-4

8 LOGEMENTS, 1966, pierre, accepterait échange, acompte $7,000. Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtier, 653-4588, 529-0047. quo-31

2 LOGEMENTS, en brique, prix $10,000, peu comptant. Bernard Immeubles, courtier, 653-5798. Poulin 522-2221. quo-31

QUARTIER St-Malo, maison 4 logements, très propre, 651-0755. quo-5

DES Oblats, 6 logements, hypothèque $12,000, 6 1-2 pour cent. Vente rapide. M. Maurice Villemure, 667-2195. Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-6751. quo-3

PROPRIETE 3 étages, une 1 1-2 étage, 8 revenus, plus salon barbier, avec appartement, chauffage central, revenu très intéressant, 522-5061, 529-7174. quo-3

472 CHARLESBOURG MAISONS SEULES

ATTENTION LOCATAIRE

IL nous reste encore quelques maisons dans Charlesbourg, Orsainville, Les Saules, prêtes pour 1er avril 1969. Aucun comptant avec mensualités les plus basses, prix défiant toute compétition. 626-3912, 681-6163. quo-26

A QUI LA CHANCE ?

PLACE Turgeon, 6 pièces, 3 chambres, abri d'auto, hypothèque 6 1-2 pour cent, remboursement $123.41 c.t.t. Paul-D. Moisan, 681-2856, Montréal Trust, courtiers, 529-8841. quo-31

CHARLESBOURG

MAISON neuve, 5 pièces, en face écoles, église, prête à être occupée ou pour mai. Aucun comptant, payable comme votre loyer, 626-3912, 681-6163. quo-6

HYPOTHEQUE 6½%

SPLIT-level, 8 pièces, cuisine, dinette, abri d'auto. Balance prix vente avec propriétaire. Mme Cloutier, 527-2986, Quebec Land Realty, courtiers, 529-8456. quo-3

MAISON 9 pièces, construction récente, taux 6 3-4, sous-sol fini, tout ameublement, condition facile. Marie-Paul Simard, Courtage Immobilier Yves Germain, courtiers, 681-6038, 529-8121. quo-31

472 CHARLESBOURG MAISONS SEULES

DIRECTEMENT, propriétaire, 6 pièces, libre. 7040, 5e Avenue Est. 626-5155. quo-7

RUE CORNOUAILLE, magnifique cottage 1 1-2 étage, 6 pièces, 4 chambres, abri-auto, brique émaillée, tapis mur à mur, hypothèque 6 1-4 p.c. Libre immédiatement, conditions faciles. Mme Simone Clément 654-1009, 626-0055, Maurice Carrier Inc, courtier 656-6771. quo-8

ST-RODRIGUE, plain-pied, 6 pièces, plus salle bains, sous-sol fini, cause santé. 623-2967. quo-10

CHARLESBOURG, bungalow neuf, semi split-level, haut 4 pièces, sous-sol 2 pièces, 2 salles de bains, acompte $880, balance sur hypothèque $16,300. Clément Gosselin, Courtage Immobilier Yves Germain, courtiers, 837-6000, 529-8121. quo-31

6 PIECES, sous-sol fini, conditions faciles, directement propriétaire, 681-4385. quo-31

PLACE Charente, près école, salle dîner, brique. Royer, courtiers, 626-2017, 623-0466, Mainville. quo-31

SUPERBE bungalow, 11 pièces, piscine et cabanon chauffés, 2 foyers, multiples accessoires, tapis. Ilha Drouin, 653-3076, W. Légaré, courtier, 653-4945. quo-31

MAISON modèle, neuve, 6 pièces, grande cour, près école primaire, secondaire, conditions faciles. Laurent Lessard, W. Légaré, courtier, 653-4945. quo-3

$345 BOUL. Cloutier, un an, 9 pièces, garages, $32,000. 626-7374. quo-24

RUE Doucet, vue panoramique, 48x26, 7 pièces. Société Immobilière Québec-Métropolitain, courtier, 653-4588, 529-0047. quo-31

CHARLESBOURG, 74e Rue Est, maison 5 pièces, abri d'auto, intérêt 7 pour cent, acompte $4,000, bacque & Lizotte courtiers, 842-1533, 651-5711. quo-3

ST-JEROME, Place de la Paix, bungalow, neuf, 46x29, 5 1-2 pièces, grand terrain, hypothèque 7 pour cent. Philippe Méthot, agent. Trust Royal, courtier, 656-9660, soir 623-4392. quo-31

ORSAINVILLE, plain-pied, 5 pièces, état neuf, prix $15,500, comptant $2,500. Bernard Immeubles, courtier, 653-5798. Gagnon 651-5288. quo-31

NOUVELLE inscription Ave Fabre, gentil plain-pied, pierre et brique, salle jeux, magnifique piscine extérieure, $111 mensuellement incluant taxes, Maurice Hurtubise, courtier, 651-2372. quo-5

JARDINS Laurentiens, superbe bungalow, pierre, brique, foyer, abri d'auto, construction 1967, chauffage électrique. Alexandre Hamel, 527-9181, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-3

CHARLESBOURG, $16,800, construction 1963, 5 pièces, hypothèque 6 1-4. Nicole Desjardins, 623-0407. Claude Chalifour, courtier. quo-6

1220 LAVOIE, 4 chambres coucher, transfert, mensualité totales $100. Nicole Desjardins, 623-0407. Claude Chalifour, courtier. quo-6

473 CHARLESBOURG MAISONS A REVENUS

PLUSIEURS maisons revenus à Lauzon, Bienville, Lévis.

480 BANLIEUE MAISONS SEULES

VILLENEUVE, style Colonial, état neuf, chauffage eau chaude, pierre, brique, 2 foyers, cause transfert. Roger Rhéaume, agent. Trust Royal, courtier, 656-9660, soir 653-0457. quo-31

VILLENEUVE. Magnifique, spacieux, confortable bungalow ! Intérieur impeccable, chauffage eau chaude. Construction 8 ans. Site idéal. Mme Henriette Byrne, agent. Trust Royal, courtier, 656-9660, soir 527-7001. quo-31

ORSAINVILLE, plain-pied, 6 pièces, construction neuve, très peu comptant, urgent vente rapide. Lacroix Immeubles, courtiers, 681-0023, soir, 681-3162. quo-1

LES Saules, plain-pied, 5 1-2 pièces, vue libre sur 3 côtés. 681-5531. quo-1

LES Saules, maison seule, 5 1-2 pièces, vue libre sur 3 côtés. Tél. 681-5531. quo-1

NEUFCHATEL, plain-pied, brique et pierre, abri d'auto, 5 chambres, terrain 28,000 pieds, si désiré, prix $16,000. 842-2815. quo-1

ANCIENNE-Lorette, 5 pièces, pierre, brique, taux d'intérêt 6 1-4, 872-7208. quo-1

CHATEAU D'Eau, 5 pièces, sous-sol semi-fini, hardeau de cèdre, planchers varathan, terrain paysagé, intérêt 6 1-4 pour cent, propriétaire, 842-1382. quo-1

LORETTEVILLE, 5 1-2, clapboard aluminium, terrain 75 x 100, patterre fini, acompte $800, balance $122, capital, intérêt et taxes compris, libre immédiatement. J.-E. Lamothe, courtier, 842-3615. quo-1

NEUFCHATEL, rue St-Charles, 5-6 pièces, maisons neuves, salle de bains céramique, plancher salon, chambres et passage, tapis mur à mur, intérêt 8 1-2 pour cent, moins 3 pour cent, soit 5 1-2 pour cent, libre 1er mai 1969. J.-E. Lamothe, courtier. 842-3615. quo-1

GIFFARD, bungalow, 5 pièces, abri d'auto, cause départ, directement propriétaire. 661-7824. quo-31

NOTRE-Dame Laurentides, 5 pièces, pierre naturelle chauffage air chaud, sous-sol fini, 3 pièces, bar, entrée soubassement, gazon, asphalte, $15,700, acompte $4,000, propriétaire. 849-8910. quo-6

BEAUPORT, bungalow pierre, brique, 5 pièces, 3 chambres, abri d'auto, vaste terrain paysagé. Alexandre Hamel, 527-9181. Antoine Morin Associés, courtiers. quo-3

CAP-Rouge, bungalow 11 pièces, construction qualité, soubassement original. Mme Marcelle Thivierge, 681-3163. Antoine Morin Associés, courtiers. quo-3

BEAUPORT, maison familiale, brique, 10 pièces, garage. Mme Jean Garneau, 681-6992, Antoine Morin Associés, courtiers. quo-3

ORSAINVILLE belle occasion, 4 chambres, 2 salles bains, sous-sol fini, directement propriétaire. 623-0967. quo-6

CHARLESBOURG, maison 25 x 37, façade pierre et maçonnerie, spécial $15,200, comptant minime, terrain et frais inclus. 626-6822. quo-27

10 PIECES, dont 4 chambres coucher, garage, près école. 7 minutes centre ville. M. Maurice Villemure, 667-2195. Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-3

NEUFCHATEL, bungalow 3 chambres coucher, salle jeu, terrain fini. Entrée asphaltée, $16,500. Mlle Yvette Cousineau, 623-2031. Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-3

CAP-ROUGE, terrain 78,300 pieds, bungalow, 7 pièces, piscine. Annette St-Pierre, 653-3761. Claude Chalifour Courtier. quo-6

ORSAINVILLE, 3 chambres, comptant très bas, intérêt 6 3-4. Nicole Desjardins, 623-0407. Claude Chalifour Courtier. quo-6

VALCARTIER, bungalow 6 pièces, sous-sol fini, grandeur terrain valable pour vétéran, prix discutable. Mme Lauzon, 527-7183. Quebec Land Realty Courtiers, 529-8456. 563-5

LOUIS Francoeur, bungalow, construction 1964, 4 chambres, sous-sol. Annette St-Pierre, 653-3761. Claude Chalifour Courtier. quo-6

NEUVILLE, superbe cottage, construction supérieure, récente, 13 pièces, garage 4 voitures, tennis, arbres fruitiers, terrain route nationale, au fleuve, vue magnifique. Mme Yves Letarte, 681-0351. Immeubles Cartier courtier, 681-6389. quo-3

481 BANLIEUE MAISONS A REVENUS

2 CINQ PIECES

LORETTEVILLE, propriété neuve, pierre blanche. Un logement loué à $115. L'autre $100, acompte minime. Aussi 3 logements de 5 pièces, pour $12,500 seulement. Robert Blais, agent. Trust Royal, courtier, 656-9660, soir 872-7346.

GIFFARD, 6 logements, rapportant $7,200 annuellement, aussi terrain Charlesbourg. 523-6979, jour, 626-2574, soir. quo-10

GIFFARD, coin école, deux 5 pièces, neufs, garage, propriétaire. 663-9262. quo-10

MAISON 4 logements, près église, $18,000. Montmorency. Tél. 663-6938. quo-18

LORETTEVILLE, 8 pièces, avec revenu, garage, prix raisonnable. Rodolphe Corneau, 687-3999. Immeubles Cartier, courtier, 681-6389. quo-3

ANCIENNE-Lorette, 4 logements, 7-5-3 pièces, acompte $6,000., terrain 40,000 pieds. Société Immobilière Québec-Métropolitain courtier. Jacqueline Côté, 527-0868, 529-0047. quo-31

ANCIENNE-Lorette, 3 logements, 5 pièces 1964, brique américaine, int. 6 1-2 transférable. Société Immobilière Québec-Métropolitain courtier, 872-1719, 529-0047. quo-31

1935, METHOT, 6 logements 4-5 pièces, 7 1-4 p.c. Société Immobilière Québec-Métropolitain courtier, 872-1719, 529-0047. quo-31

ST-EMILE, 4 logements, 4 pièces, à sacrifier pour $15,000 comptant $2,000. Bernard Immeubles, courtier, 653-5798. Poulin 522-2221. quo-31

BEAUPORT, 2 grands logements, 6 et 7 pièces, prix raisonnable, comptant $3,000. Bernard Immeubles, courtier, 653-5798. Gagnon 651-5288. quo-31

LORETTEVILLE, 2 revenus, 4 pièces, comptant discutable, site commercial. Lacroix Immeubles, courtiers, 681-0023, soir, 653-4289. quo-1

LAVAL, près église, école, 2 maisons, chauffage central, lavabo dans chaque chambre, terrain 100 x 161, gazonné, acompte $3,000, prix $13,000. J.-E. Lamothe, courtier, 842-3615. quo-1

VILLE Bélair, 2 logements, 5 pièces, chauffage central, terrain 140 x 175, acompte $4,000. J.-E. Lamothe, courtier, 842-3615. quo-1

NEUFCHATEL, 2 logements, 5 pièces, chauffage électrique, pierre et brique, maison neuve, acompte $5,000. J.-E. Lamothe, courtier, 842-3615. quo-1

LORETTEVILLE, 2 logements, 6 pièces, chauffage central, terrain 49 x 187, zone commerciale, acompte $3,000. J.-E. Lamothe, courtier, 842-3615. quo-1

COURVILLE, maison 5 pièces, salle bains, sous-sol, 4 pièces, salle bains, 661-7030. quo-3

NOTRE-Dame des Laurentides, 2 logements, 4 pièces, terrain 85,000 pieds. Maurice Trottier, courtier, 525-5774. quo-3

483 NON CLASSIFIEES MAISONS A REVENUS

3 LOGEMENTS, St-Cyrille, dispose $50,000 capital accepterait échange, 20 logements et plus. Société Immobilière Québec-Métropolitain courtier, 651-2355, 529-0047. quo-31

486 CHALETS A VENDRE

LAC Beauport, style ranch, près hôtels, vue sur lac, 5 pièces, modernes, chauffage central, cave, foyer, terrain 107 x 150, paysagé, asphalte, patio, $27,000. Aussi 3 beaux grands terrains. 523-4615, 849-3284. quo-20

CLUB chasse et pêche, à vendre, St-Urbain, 80 milles Québec, Inf. 522-6482, du lundi au vendredi, 9 à 5 hres. quo-1

CHALET 6 pièces, meublé, Ste-Brigitte de Laval. Tél. 525-9189. quo-1

495 LOGEMENTS APPARTEMENTS DEMANDES

4-5 PIECES, chauffés, couple seul. Neufchâtel, Loretteville. Soir, 842-7068. quo-4

1er, 2e, BALCON, 4-5 pièces. Soir 683-9102. Préférence St-Sacrement. quo-31

GIFFARD ou St-Pascal, adultes, 5 pièces, chauffé ou non. 663-7207. quo-1

FAMILLE canadienne résidant à l'étranger désire appartement meublé 5-6 pièces (3 chambres), pour vacances Québec, environ 2 mois avril et mai. Tél. 837-2763. quo-1

4 PIECES, chauffé, 2 personnes, près église St-Jean-Baptiste, 523-2098. quo-1

3, 4 PIECES, chauffé, dame seule. Notre-Dame du Chemin, Ste-Martyrs, St-Dominique. 683-4671. quo-3

5, 6 PIECES, adultes seulement, St-Sacrement de préférence. 527-7968, soir. quo-3

HAUTE-Ville, 4 pièces, chauffé, 2 adultes, 1er mai. 527-5962. quo-3

FAMILLE, professionnels, 4 adultes, désire 6 pièces, chauffé, premier, eau chaude, stationnement, Haute-Ville, 681-5908. quo-1

LOGEMENT demandé, 1er mai, 4 à 6 pièces, chauffé, 2 adultes, ouest des Erables à Maguire, 1er ou 2ième étage. Ecrire Dépt 941, Le Soleil. quo-3

4 OU 5 pièces, adultes, chauffé ou non, Limoilou, 527-1353. quo-3

4 PIECES chauffé, moderne, dans Limoilou, grande chambre, références, 2 garçons d'âge scolaire. 527-0436. quo-3

4 PIECES, 2e, quartier Montcalm, pour 1er mai, adultes. 683-9634. quo-1

496 LOGEMENTS APPARTEMENTS A PARTAGER

DESIRERAIS partager appartement, pour mai. Tél. 323-4643. quo-1

498 MAISONS DEMANDEES

J'AI acheteur sérieux, maison seule ou revenu, commerce, terre, terrain. J.-E. Lamothe, courtier, 842-3615. quo-31

MAISON seule ou à revenus, avons clients sérieux, Québec et banlieue. Société de Fiducie du Québec, J.-H. Paquet, 529-6557. quo-15

LOUERAIS ou achèterais maison seule. Limoilou, pour 1er mai. 524-4716. quo-3

POUR un groupe de professionnels, recherchons maisons à revenus d'au moins 24 logements, constructions récentes. Benoit Godbout, courtier, 527-5148. quo-25

DESIRONS acheter maison, près Polyvalente Charlesbourg, pour mai, 626-8453, 663-3503. quo-1

AVONS besoin de maisons seules et à logements, commerces, terres, terrains dans Québec et banlieue. Avons acheteur sérieux. Bacque & Lizotte, courtiers, 842-1533, 651-5711. quo-26

LOUERAIS maison seule, 6 pièces, garage, banlieue, si satisfait bail long terme, emploi stable, références. 681-2756. quo-6

MAISON demandée, un ou deux logements, Sillery ou St-Sacrement, de préférence, comptant disponible. Ecrire Dépt 940, Le Soleil. quo-3

MAISON à revenus. Particulier, acheteur 10-30 logements, modernes, zone Sillery, St-Sacrement, bon comptant. Ecrire Dépt 939, Le Soleil. quo-3

DU PROPRIETAIRE, préférence 4 chambres, prix raisonnable, préférence Ste-Foy ou banlieue, 653-5036. quo-3

COMMERCE ET INDUSTRIE

511 BUREAUX A LOUER

BUREAUX NEUFS STE-FOY

PRES Quatre-Bourgeoys, édifice moderne, à l'épreuve feu, stationnement gratuit, chauffage, éclairage, service conciergé, entretien inclus. Division au choix. Roger Lacroix, 653-4945. W. Légaré Inc. quo-24

BOUL. CHAREST EST

FACE Gare Centrale d'autobus, 18,000 pieds carrés, commerce ou salle d'exposition, 7,000 pieds carrés, bureaux chauffés, ascenseur, libre immédiatement, Logis (Québec) Inc., 529-9738. quo-4

AVE Turnbull, 700 pds. de bureau, entrée privée, stationnement. 524-9604. quo-3

ULTRA-moderne, édifice 100 d'Youville, et 580 Est Grande-Allée, différentes grandeurs, ascenseurs automatiques, ménage journalier, stationnement privé. 529-9077. quo-8

411 DORCHESTER, (coin St-Joseph), 2 bureaux, $150, $240, 1,100 pieds, occupation immédiate ou mai, 527-8269. quo-7

BUREAUX, service d'ascenseur, édifice éprouvé du feu, facilité stationnement. L. Casculo, 1026 rue St-Jean. quo-10

ST-ROCH, bureau, 900 pieds carrés, conviendrait professionnel ou autres, 626-7516. quo-11

BUREAUX neufs, Ste-Foy, toutes grandeurs, divisions à votre choix. Roger Lacroix, 653-4945. W. Légaré Inc. quo-31

764 EST St-Joseph, différentes grandeurs, monte-charge, ascenseur, stationnement, concierge, prix modique. 522-4069, soir, 527-1969. quo-13

A LOUER, rue Dorchester, à proximité du centre Fleur de Lys, 2e étage complet, 800 pieds plancher, comprenant 2 bureaux et petite salle de réception, pouvant être divisée en deux, pour former 4 bureaux. Construction moderne, façade verre thermos, tentures, éclairé, chauffé, eau chaude année, terrain pavé, pouvant stationner plus de 10 voitures, $175 mois. Avec option d'achat si désiré. 525-4769 ou 522-3324. quo-14

CHOIX dimensions, conviendrait pour bureaux d'affaires. Galerie St-Jean, 1100 St-Jean. quo-17

CENTRE St-Roch, édifice à bureaux pour toutes dimensions. 529-9051. quo-17

BUREAU à louer, édifice Horizon, près Université Laval, bâtisse neuve, très moderne, entièrement éprouvé du feu, air climatisé, grand stationnement, occupation 1er mai 1969. 653-7015. quo-31

A côté Holiday Inn, Rond-Point, Ste-Foy, 650 pds carrés, 1er plancher, entrée privée, grand stationnement, libre immédiatement. 651-4849, 653-4242. quo-21

COINS St-Joseph, Dorchester, 1,100 pieds, chauffé, très ensoleillé, 1er étage, libre mai, idéal pour compagnies de finance, assurances, fonds mutuels, commerces, comptables, ingénieurs, arpenteurs. 527-8269. quo-3

SOUS-louer, devenue propriétaire, une association, offre ses bureaux actuels, 6,200 pieds carrés, salle d'attente, salle d'impression, salle de réunions, balance de bail de 3 ans, possibilité de nouvelles ententes, libre immédiatement, $2.00 le pied carré chauffé, stationnement inclus 27 voitures, situé Boul. Charest Ouest, Ste-Foy. 683-1781. quo-1

EDIFICE à bureaux, 2 locaux, style contemporain, stationnements, février, 656-0163. quo-3

ST-ROCH, près gare centrale, édifice commercial, 480 Caron, 529-9586, 872-9436. quo-25

BUREAUX libres immédiatement, facilité stationnement, un 3,500 pds carrés, l'autre 550 pds carrés, chauffé, éclairé. Centre Industriel St-Malo, 527-3491, M. C.J. Comerford. quo-1

629, 3e AVENUE, bureaux différentes grandeurs, chauffés, éclairés, 525-6427. quo-27

512 ENTREPOTS A LOUER

CENTRE Industriel St-Malo, bâtisse chauffée, 30 x 90. 626-1143 ou 525-7249. quo-3

1,500 PIEDS de plancher, 3ième Avenue, Limoilou, sous-sol, 529-9051. quo-29

BOUL. Charest Ouest, 1,250 pds, libre immédiatement. 842-3181. quo-4

ST-ROCH, près gare centrale, édifice commercial, 480 Caron, 529-9586, 872-9436. quo-25

ENTREPOT avec système chauffage, et bureau, rue St-Mathias. 527-1633. quo-5

OU VENDRE, entrepôts, bureaux, salle d'échantillons, maison, garages, Beauport, 667-0101. quo-26

513 ENTREPOTS A VENDRE

3439 BOUL. Hamel, entrepôt 63x36, chauffé. Tél. soir, 683-7400. quo-31

515 LOCAUX A LOUER

PLACE SAMUEL CHAMPLAIN

350 CHEMIN Ste-Foy, local au premier sous-sol, environ 1,000 pieds carrés, idéal pour entreposage ou bureau, stationnement facile. quo-13

338 DE la Couronne, près Carré Jacques-Cartier, local 600 pieds carrés, chauffé, libre immédiatement, $300. 529-5311. quo-10

UN seul local disponible de 2,000 pieds, dans centre d'achats, avec 2 portes de service. Vaste stationnement. Idéal pour bureau d'affaires, compagnie de finance, banque ou commerce. 20 commerces déjà établis, disponible le 1er mai 1969. Raymond De Rosa Inc., courtier. Tél. 651-4643. quo-5

665 RUE St-Jean, local d'environ 800 pieds carrés avec vitrine, chauffé, libre immédiatement. 529-5311. quo-10

LOCAL 35 x 70, à louer. S'adresser 305 St-Benoit. Tél. 524-3600. quo-10

MAGASIN, 2 vitrines, central, 670 St-Jean, occasion, mai, 522-1132, 651-2936. quo-10

MAGASIN moderne, central, de la Couronne, coin la Reine, prix raisonnable, mai, 522-6484, soir 527-1577. quo-6

RUE Ste-Thérèse, face centre Durocher, 2 vitrines. Tél. 523-0080. quo-13

CHOIX dimensions, conviendrait pour différents commerces. Galeries St-Jean, 1100 St-Jean. quo-17

EDIFICE commercial, centre ville, 12,000 pds, ascenseur, aucun comptant. 529-9051. quo-17

BUREAU, atelier et entrepôt, 4,000 2,000 et 1,200 pieds, ascenseur, convoyeur, 330 St-Roch, 837-2523. quo-18

LOCAL pour bureau ou autres. St-Fidèle, s'adresser A. Girondin, 1305, 4e Avenue, appt 1. 524-2509. quo-21

2,000 A 3,000 pieds de plancher, centre ville Québec, pour commerce, entrepôt, divisions au goût du locataire, choix sur 4 planchers. 525-8155. quo-24

85 RUE St-Pierre, salon de barbier, 2 chaises, prix modique, libre. 525-4637. quo-24

20,000 PIEDS, tout partie, bureaux, entrepôts, gicleurs, stationnements, convoyeurs. 522-2925. quo-4

POUR atelier, commerce, entrepôt, 18 x 30, 614 Chateauguay, 845, 681-3562. quo-4

COURVILLE, local 26 x 36, ou 26 x 48, 2269 Ave Royale, Courville. quo-4

515 LOCAUX A LOUER

ST-ROCH, près gare centrale, édifice commercial, 480 Caron, 529-9586, 872-9436. quo-25

CHAUFFE, conviendrait tous genres commerces, 2 vitrines. S'adresser 2075 Canardière. quo-26

LOCAL chauffé, à louer, environ 2,550 pieds carrés, boul. Charest Est, angle de l'Eglise, 529-3706. quo-1

LOCAL commercial, Ave Royale, Beauport, 30 x 30, avec stationnement, chauffé, $225 mois, libre immédiatement. 525-7009. quo-6

527 LOCAUX DEMANDES

RECHERCHE local, pour épicerie, acheter ou louer, après-midi, 849-8255. quo-1

DEMANDE local pour salle danse, ou cave pour discoteck. 523-9764. quo-6

Ne perdez pas des dollars en résultats. Redigez bien votre annonce classée.

530 COMMERCES A VENDRE

50 UNITES

MOTEL en pleine opération, très bien situé, financement 7 pour cent, offre à discuter. M. Régis Giguère, 653-5531. Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-3

A QUI LA CHANCE

ST-SAUVEUR, épicerie, licenciée, gros chiffre d'affaires garanti par bilan, à sacrifier, pour $18,500, comptant discutable. Bernard Immeubles, courtier, 653-5798. Poulin 522-2221. quo-31

ATTENTION

FERBLANTIER-couvreur, commerce établi depuis plus de 20 ans, bonne clientèle, bon chiffre d'affaires, vente cause santé. 653-9905. quo-1

MAISON DE TOURISTES

PRES Château Frontenac, commerce attrayant, réduction pour argent comptant. 522-6130. quo-3

SALON SACRIFIER

HAUTE-Ville, vaste salon, bonne réputation, abandon des affaires, cause maladie, votre offre considérée. Jerry St-Amand, courtier, 522-4732, soir, 527-7753. quo-4

SALON coiffure à vendre. Tel. après 6 hres, 651-6296. quo-6

STE-FOY, tabagie, dans motel. Tél. 667-3582 ou 653-8721. quo-31

ST-PASCAL, salon de coiffure, avec clientèle. Tél. 626-7365, soir. quo-5

RESTAURANT Bar-Salon, capacité 100 personnes. Equipement et ameublement de 1ère classe. Chiffre d'affaires intéressant pour gens sérieux et connaissants la restauration seulement. Le seul restaurant Bar dans un rayon de 1 mille. Acompte minimum $10,000, balance discutable. Raymond De Rosa Inc., courtier. Tél. 651-4643. quo-5

HOTEL, Ste-Anne, ville Lapocatière, Cte Kamouraska. S'adresser propriétaire. 856-3182 quo-TF

NETTOYAGE à sec, revenu $40 par jour et plus. 653-5198. quo-7

COMPTOIR-lunch à vendre cause départ, $2,000. Tél. 522-1150. quo-7

QUINCAILLERIE, près Québec, ferronnerie - plomberie - chauffage - électricité - matériaux construction, $200,000 d'affaires par année. 523-6875, propriétaire. quo-13

COMPTOIR-lunch, centre ville, bonnes conditions pour personne sérieuse. 653-5341, après 6 heures. quo-12

SALON de coiffure, à vendre, après 6 heures, 523-5377. quo-12

SALON de coiffure, 1ère Avenue, bon poste, tél.: 623-7780. quo-15

COUR de démolition d'autos et de camions, plus de 400 unités modèles récents. Commerce près ville, très bon chiffre d'affaires. Ecrire Dépt. 902 Le Soleil. quo-17

SALON coiffure, rue St-Jean, dans centre commercial, prix raisonnable. 667-1358. quo-17

SALON coiffure, dans maison appartements, bonne clientèle, cause maladie. 681-1289. quo-18

HOTEL, Rive-Sud, bon chiffre d'affaires, cause maladie, construction récente. Ecrire Dépt. 908 Le Soleil. quo-18

TABAGIE, belle occasion, livres en main pour plus détails. 626-7301. quo-1

ROUTE de liqueurs, à vendre, avec camion. Tél. 667-0949. quo-19

BON commerce, importation, au prix de l'inventaire, bon chiffre d'affaires, clientèle établie. 523-7088. quo-19

SALON de coiffure, bien situé, bonne clientèle. 661-2280, soir. quo-19

MAISONS de chambres, 10 unités, près Château Frontenac, face Terrasse, revenus très intéressants. 653-4945, W. Légaré courtiers. quo-10

BEAUCE, hôtel à vendre, cause maladie. Tél. soir, 832-4768. quo-20

3 REVENUS, un commercial, rue St-Paul. Evaluation municipale $6,000. Prix $4,000. 523-9217, après 6 heures. quo-20

RESTAURANT comptoir-lunch, très bien situé, rue St-Vallier, bon chiffre d'affaires, tout très bon état, cause maladie. 626-2839. quo-31

VILLE de Québec, curb service, gros chiffre d'affaires, prix $8,500, avec bâtisse, acompte $4,000. E. Roy, Courtage Immobilier Yves Germain, courtiers, 839-8606, 529-8121. quo-31

EPICERIE-boucherie, licenciée, maison 3 logements, revenu $85,000 année, prix $40,000, comptant $10,000, propriétaire. 523-6758. quo-21

TAVERNE, avec bâtisse, logements bien située, gros revenus, prix $140,000, acompte $50,000. Immeubles Belvédère, courtiers, 681-6358. quo-5

BOUTIQUE de serrurier et limage de scies, moitié prix. 529-3424. quo-1

AVONS gros et petits restaurants, pour comptant à partir de $2,000. Bernard Immeubles, courtier, 653-5798, Gagnon, 651-5288. quo-31

SILLERY et les Saules, restaurants très bien situés, chiffre d'affaires annuel, $5,000, comptant discutable. Lacroix Immeubles, courtiers, 681-0023, soir, 653-4289. quo-1

COMMERCE de buanderie et nettoyage à sec, très bien établi, gros revenu, prendrais échange. Lacroix Immeubles, courtiers, 681-0023, soir, 651-4089. quo-1

RESTAURANT rue St-Jean, très moderne, bonne clientèle, gros chiffre d'affaires, acompte $6,000, balance conditions. J.-E. Lamothe, courtier, 842-3615. quo-1

COMMERCE de chambres et pension, moderne, rapporte $8,000. Tél. 523-5649. quo-24

MAGASIN de marchandise seconde main, congélateur 22' Leuf. 692-0766. quo-3

ROUTE de pain avec camion 1969, à vendre, Tél. 626-6281. quo-3

ST-PIE X, grosse épicerie-boucherie licenciée, avec propriété 2 logements, sacrifié cause maladie, acompte $25,000, affaire environ $300,000. J.-A. Turmel Inc, courtier 529-2575. quo-3

EPICERIE et maison, succession, $15,000 acompte $4,000. Théo. Genest, courtier, 522-1533, 527-8102. quo-3

ST-SAUVEUR, épicerie-boucherie licenciée, moderne, 2,000 pieds carrés, logement, chiffre d'affaires $160,000, conditions faciles. Echangerais pour bloc directement du propriétaire. Ecrire dépt. 926 Le Soleil. quo-24

AUBAINE, buanderie automatique, excellente location, rendement avantageux pour bon parti, 653-0559 ou 683-1122. quo-3

COMMERCE en gros, industriel et commercial, spécialité en produits sanitaires, revenu annuel $15,000, 626-0466. quo-3

EXCELLENT poste pour quincaillerie, meubles, autre commerce. Environ 30 milles Québec, dans petit centre industriel. Ecrire Dépt 928, Le Soleil. quo-4

SALON de coiffure, tâtza moderne, clientèle de choix, 7 employés, aubaine pour vente rapide. Bilan audité, Philippe Méthot, agent. Trust Royal, courtier, 656-9660, soir 623-4392. quo-31

COMMERCE de lingerie, pour enfant. Tél. 683-8188. quo-3

LEVIS, magasin moderne, 2,500 pieds carrés, avec entrepôt et cave, plus 5 logements, pour tous genres de commerce, stationnement. 837-9251. quo-27

PATISSERIE en opération, bien équipée, bons chiffres d'affaires, tél. 681-5002. quo-6

OPPORTUNITE exceptionnelle, avec peu de capital, vous pouvez établir votre propre commerce à la maison, genre petite boutique. Vendez des robes, costumes, manteaux de notre manufacture. Gros profits sans sortir de chez vous. S'adr. Dépt des Boutiques, Roi Champagne, 62 rue Augusta, Sorel. 456-22

TABAGIE vendre, très bien située, $1,000. S'adresser 635 ouest, St-Vallier. quo-1

SALON barbier, rénové, avec appartement à l'arrière, 2 propriétés 8 revenus, chauffage central, très belle occasion pour professionnel, 522-5961, 529-7174. quo-3

531 COMMERCES A LOUER

PETIT magasin, 2 vitrines, 415 Dorchester (coin St-Joseph), avril, 527-8269. quo-12

540 IMMEUBLES

VENDRE ou louer, centre des affaires, rue St-Joseph, 18,000 pieds, 4 planchers, épreuve du feu, ascenseur, prix d'aubaine, 522-6484, 651-2936. quo-25

545 PROPRIETES COMMERCIALES

EDIFICE commercial, centre ville, 12,000 pds, ascenseur, aucun comptant. 529-9051. quo-17

RUE ST-JEAN, propriété commerciale 3 revenus, 4 pièces, chauffé eau chaude, brique, $17,000, acompte discutable, revenu $3,552. J.-A. Turmel Inc., courtier 529-2575. quo-3

ANCIENNE-LORETTE, bâtisse 18,658 pieds carrés de plancher, chauffé, fini béton, plus terrain 64,475 pieds carrés, bien situé, près artères principales. Demandez Roger Turmel 529-2575, J.-A. Turmel Inc., courtier. quo-3

EDIFICE commercial à vendre, Lorette-ville, directement du propriétaire, situé dans le centre des affaires, bâtisse 28 x 80, avec sous-sol, condition facile. Tél. 842-3669. quo-5

STE-FOY, maison chambres, près centre Laurier, gros chiffre d'affaires, échange considéré. Lacroix Immeubles, courtiers, 681-0023, soir, 651-4089. quo-1

550 COMMERCES DEMANDES

PARTICULIER, achèteralt hôtel-motel, épicerie, restaurant ou commerce. Ecrire, 353, 25e Rue, Québec 3, 523-6758. quo-18

564 TERRAINS A VENDRE

TERRAINS, $575 CHACUN

8 TERRAINS, 112x90, près boul., voisin Golf Loretteville, 626-2401. quo-26

STE-FOY, Bois Vincennes, résidentiel, 2 magnifiques terrains boisés, coin. 653-8963. quo-6

CHARLESBOURG, Place des Chartres, 9,290 pds carrés, un 10,445', pouvant construire maisons 2 logements. 626-7982. quo-10

TERRAIN pour bloc appartements Ste-Foy, près Chemin St-Louis, boisé, côté fleuve. 653-4945, W. Légaré, courtier. quo-10

SILLERY, terrains résidentiels, de choix, boisés, toutes grandeurs. Roger Lacroix, 653-4945. W. Légaré, courtiers. quo-10

VOISIN Neufchâtel, terrains 6,500 pds carrés, finance si désiré. 626-4877. quo-17

ANCIENNE-Lorette, 65x100, prêt à bâtir, $2,200. 653-9726. quo-19

GRAND terrain, rue St-Victor, Courville, 822-1504. quo-7

NOTRE-Dame, Laurentides, aubaine, $1,300, directement propriétaire. 527-8504 souper. quo-31

LORETTEVILLE, proximité golf, église, écoles, prêt construire, conditions, 527-5369, 653-9740. quo-24

LIMITES Charlesbourg-Ouest, terrains boisés, prêts à construire, aqueduc, égout installés, $1,550., autres terrains $1,050., tél.: 667-3276, 842-1660. quo-3

CHARLESBOURG, Place Dorion, prêt à bâtir, prix raisonnable. Rodolphe Corneau, 667-3999 Immeubles Cartier courtier 681-6389. quo-3

COIN DOUCET et 3e Avenue ouest, le plus beau petit site de Charlesbourg, terrain 9,045 pds carrés, possibilité 8 logements, 626-0466. quo-3

BOIS Laurentien, Québec, coin Dorchester et de l'Espinay, terrain commercial, 22,845 pieds. Prendrais échange, 522-2793. quo-25

TERRAIN 70 x 80, situé sur 53e Rue Est, Charlesbourg, 661-7889. quo-1

PLUSIEURS terrains, toutes grandeurs, différents prix, toutes conditions au goût l'acheteur. Rendez-vous sur les lieux. 969 Boul. Valcartier, Neufchâtel. quo-5

TERRAIN 70x92, situé Beauport Ouest, prix débarras, $800. 667-3232. quo-1

NEUFCHATEL, rue St-Charles, 70 x 115, rue asphaltée, eau, égout, autobus, quelques-uns boisés, condition 5 ans si désiré. J.-E. Lamothe, courtier, 842-3615. quo-1

ORSAINVILLE, rue des Violettes, 80 x 100, près école, zone pour construire 2 ou 4 logements, conditions faciles si désiré. J.-E. Lamothe, courtiers, 842-3615. quo-1

PROJET terrains en opération, 410 Boul. des Chûtes Bernières, 832-4170. quo-10

ST-DAVID, Lévis, Boul. Martineau, 100 x 100. Tél. 656-6214. quo-1

GIFFARD, terrain 95 x 60, rue Rancourt, prix $3,000. 667-3521. quo-1

NEUFCHATEL, terre pour développement, dont plusieurs terrains ayant tous les services, $1,300 chacun. Tél. 842-4054. quo-1

AUBAINE exceptionnelle, terrain 50 x 100, rue Villeneuve, face Boul. Cloutier près Boul. Henri Bourassa, $2,200. M. Maurice Villemure 667-2195, Fiducie, Prêt & Revenu, courtiers, 529-0751. quo-3

565 TERRES A VENDRE

ST-LAMBERT, 180 arpents, 19 bêtes cornes, grande maison, grange, étable, $8,000 comptant, balance facile. 523-6758. quo-18

TERRE avec matériel roulant, maison, grande et hangar, superficie 270x100, prix d'aubaine. Clément Gosselin, Courtage Immobilier Yves Germain, courtiers, 837-6000, 529-8121. quo-31

TERRE à vendre, 150 arpents en culture pour jardinage 60 en bois, sucrerie au milieu de la ferme, lac avec grosses truites, aussi pépinière, fraises 600,000 plants à vendre, 15 milles du Pont Québec. Ecrire Dépt. 907 Le Soleil. 456-1

TERRE, 1 x 14 arpents, près de Beaumont, tél. 522-7270. quo-6

584 TERRES DEMANDEES

PARTICULIER serait acheteur terre près Québec avec bâtisse si possible. Ecrire donnant l'endroit, grandeur, prix au Dépt 834 Le Soleil. quo-6

$100,000 à disposer, terres demandées, de toutes sortes, particulier. 523-6758 quo-13

VEHICULES-MOTEURS

619 AUTOS A VENDRE

HUDON AUTO

1966 COMET 289; 1966 Fury II; 1966 Chevrolet; 1967 Falcon, 6, ordinaire; 1965 Impala; 1965 Falcon, décapotable; 1965 Pontiac; 1965 Galaxie LTD; 1965 Acadian; 1965 Meteor, décapotable. 1965 Fury II; 1965 Chevelle Station, 6, ordinaire; 1965 Meteor; 1965 Monticair; 1963 Galaxie; 1964 Buick; 1964 Cadillac, décapotable; 1964 Park Lane; 1963 Dodge; 1963 Metro; 1963 Amabassador; 1963 Meteor, compact 8, ordinaire; 1963 Rambler, Station; 1963 Parisienne; 1963 Lark; 1963 Volkswagen; 1962 Galaxie; 1961 Austin 6, automatique; 1961 Lark; 1961 Plymouth; 1959 Pick-Up, d.k.w.; 1958 Meteor. Aussi plusieurs autres. 1400 Dorchester, coin de l'Espinay. 525-4769. quo-24

TURMEL AUTO

VOLVO 144, 1967, automatique; Volvo 1968, 142, bas millage; Rambler 1966, décapotable; Ford 1966, automatique; Epic 1966; Chevrolet 1967, sedan; Plymouth 1965, hard-top; Parisienna 1965, hard-top, 2 portes; Chevrolet 1965, automatique; Station Volvo 1965; Acadian Beaumont 1964, 8; Rambler 1964, décapotable. 1385 Dorchester, 522-2793. quo-31

BEAULE AUTO INC.

AUCUN comptant. Choix de 75 voitures de qualité, 1961-1968. Pontiac, Chevrolet, Viva, Chevy II, Oldsmobile, etc. 10 Station-Wagon, choix Panel et Pick-Up, 2 endroits pour vous servir, 25, 3e Avenue, 529-8477, 1050 boul. des Capucins, 529-9012. quo-1

RINFRET AUTOS

1968 VOLKSWAGEN 1300, 1967 Volkswagen 1300, 1966 Volswagen 1500, très propre, garantie de 6,000 milles, 1964 Vauxhall Viva, 1963 Oldsmobile Hallday, hard-top, tout équipée, très propre. 50 rue Delisle, Lévis. 833-2133. quo-6

CARILLON AUTOS INC.

AUCUN comptant, choix de 50 voitures de qualité, 1962 à 1968. 401, 1ère Avenue, 529-1323. quo-31

AUBAINE

VOLVO 1968, modèle 144, cause auto fournie, 595 Canardière. quo-31

SPECIAL, aubaine, Chrysler 1966, en parfaite condition, 651-5951. quo-31

JEEP, 4X4, mécanique parfaite, tél.: 529-3767. quo-17

1969, RENAULT R-16, luxe, 3,500 milles, garantie. Soir, 651-2954. quo-31

CADILLAC 1964, directement propriétaire, jamais opéré l'hiver, bas prix. 837-2661. quo-11

FAIRLANE 1966, GTA, décapotable, 20,000 milles, bon état, jamais sorti l'hiver. 527-9804, 681-2692. quo-4

STATION-Wagon, Chevrolet 1965, 8, automatique, radio, 3 bancs, $575. 626-7358, 527-0604. quo-1

THUNDERBIRD, Landeau, 1966, tout équipée, excellente condition, $2,700. Tél.: 653-0126. quo-3

PLYMOUTH 1967, 28,000 milles, 8 automatique, état neuf. 626-0499. quo-31

CHRYSLER 1964, décapotable, à vendre, très propre. 822-1531. quo-31

CHEVROLET Panel, vitré, 1 tonne 1952, parfait ordre. 824-4260. quo-1

1968 FONTIAC, décapotable Parisienne, 11,600 milles, tout équipée, finance. 842-7627. quo-31

ECONOLINE Mercury 1964, bon ordre. S'adresser 1385 Dorchester. Tél. 522-2793. quo-3

FORD Custom 1963, 2 portes, 8, automatique. $450. 872-7917. quo-1

FORD 6, 1966, sedan automatique, bon ord

Dangereuse agitation dans plusieurs pays

(Selon UPI, AFP, PA, Reuter) — De nombreux pays connaissent présentement une dangereuse agitation, principalement le Pakistan et l'Espagne, où l'état d'urgence est décrété par les autorités. L'agitation secoue aussi l'Inde, l'Allemagne, les Etats-Unis, l'Angleterre, le Mexique, le Brésil, l'Uruguay, l'Equateur . . .

Au Pakistan, la police a arrêté, hier soir, plus de 1,000 personnes qui manifestaient violemment contre le gouvernement. Les soulèvements ont fait 31 morts en deux semaines.

La situation est telle que l'économie du pays menace de sombrer totalement. Actuellement, le couvre-feu paralyse de nombreuses grandes villes pakistanaises.

L'état d'urgence nationale sériva pour au moins 3 mois en Espagne. La police a été armée pour contrôler la révolte latente dans le peuple et au sein des media d'information. L'imposition de l'état d'urgence par le gouvernement a pour saison officielle l'agitation étudiante, mais la nation n'ignore pas que le malaise est généralisé.

La police poursuit ses opérations dans toute l'Espagne, pour démanteler les organisations estudiantines de gauche qui demandent la tête de Franco. Rafles et contrôles se succèdent en vue d'arrêter les leaders qui se sont cachés depuis l'instauration de l'état d'exception . . . Les arrestations se compteraient déjà par milliers.

En Nouvelle-Delhi, un étudiant a été tué, hier, à la suite d'une violente manifestation dans la localité de Gajwel, dans le nord-ouest de l'Etat d'Andhra Pradesh, portant à six le nombre des morts causées jusqu'à présent par l'agitation séparatiste qui sévit depuis quinze jours dans cet Etat.

Le gouvernement central est très préoccupé par la situation explosive qui règne dans l'Etat d'Andhra Pradesh. Selon certains renseignements reçus par le gouvernement, l'agitation a été fomentée par les partis et mouvements d'extrême gauche.

A Calcutta, la police a ouvert le feu à douze reprises et blessé plusieurs manifestants musulmans qui protestaient contre la publication, par le principal journal en langue anglaise de la ville, le "Daily Statesman", d'un article de l'historien Toynbee, où Mahomet était comparé à Gandhi.

A Koln (Cologne), en Allemagne de l'Ouest, des manifestations monstre se sont déroulées autour des consulats américains, espagnol, grec et portugais, où des portes et des fenêtres ont été enfoncées. Les dommages sont estimés à plusieurs milliers de dollars.

A Francfort, des étudiants ont chanté "Seig Heil" au chancelier Ludwig Erhard, hier soir. Ils se sont attaqués à son automobile, dont ils ont fracassé le pare-brise. Le chancelier n'a cependant pas été blessé.

Aux Etats-Unis, une campagne entreprise par les Noirs américains et leurs supporteurs, dans le but d'obtenir un traitement spécial dans les écoles, s'est répandue rapidement dans plusieurs parties des Etats-Unis, où les campus universitaires sont en pleine effervescence.

Le "mouvement" s'est propagé jusque dans des écoles secondaires, dans certaines villes. Les militants noirs déclarent qu'ils veulent établir une identité noire, et réclament que l'on reconnaisse le rôle joué par les Noirs dans l'histoire et la culture américaine.

De plus, des étudiants de San Francisco, Chicago et Berkeley ont fait des actes de violence, au cours de la journée d'hier. Des étudiants du San Francisco State Collège ont soudainement attaqué avec des pierres, des briques et des bouteilles un groupe de policiers qui se tenaient non loin de leur école. Cette agression était sans raison apparente.

Des étudiants de l'université de Chicago ont pour leur part décidé d'occuper les locaux administratifs de l'université. Des actes rebellion se sont produits également sur le campus de l'université de la Californie, à Berkeley.

A Mexico, un arrêt de travail de vingt quatre heures a eu lieu jeudi à la cité universitaire de Mexico pour protester contre la détention de plusieurs étudiants.

D'autre part, un des détenus, Jose Natividad Colmenares était retenu prisonnier pour avoir commis neuf délits dont ceux de rebellion, sédition et homicide. Colmenares, qui a 23 ans, était considéré comme l'un des principaux dirigeants du Conseil national de grève et du Parti ouvrier révolutionnaire Trotskiste.

AU BRESIL

Deux policiers ont été tués, mercredi, au cours de l'arrestation d'un groupe de terroristes, dont l'un a été blessé, annoncent les journaux locaux.

La perquisition, au cours de laquelle cet incident s'est produit, précise la presse locale, a permis l'arrestation de nombreuses personnes appartenant à une organisation terroriste qui a des ramifications dans vingt huit villes brésiliennes.

A Montevideo, en Uruguay, un millier de personnes — en majeure partie des étudiants — ont manifesté, la nuit dernière, contre les mesures d'urgence en vigueur à Montevideo et ont lancé des pierres contre les vitrines des magasins aux cris de "Liberté oui, dictature non" !

La circulation a été interrompue durant une demi-heure dans la principale artère de la ville. Le calme est ensuite revenu dès que la police est intervenue.

A Quito, en Equateur, la police équatorienne a procédé à l'arrestation de plusieurs personnes, à la suite des incidents survenus à Quito, la nuit dernière, incidents au cours desquels cinq policiers ont été blessés par des étudiants qui tentaient de délivrer un de leurs dirigeants, incarcéré il y a deux ans pour avoir tué un policier.

Nixon rend hommage à la mémoire de M. Allen W. Dulles

WASHINGTON (D'après AFP, PA et UPI) — Le président Nixon a rendu hommage hier à la mémoire d'Allen W. Dulles, ancien directeur de l'Agence centrale de renseignement (CIA), décédé dans la nuit de mercredi à jeudi de complications pulmonaires à la suite d'une grippe, à l'âge de 75 ans.

Le chef de l'exécutif a salué en M. Dulles "un défenseur courageux et dévoué de la liberté" grâce auquel "le monde est un endroit un peu plus sûr aujourd'hui".

M. Dulles avait réussi à faire pénétrer un espion au ministère des Affaires étrangères d'Adolf Hitler. Il appartenait à une famille qui a fourni trois secrétaires d'Etat — pour les présidents Benjamin Harrison, Woodrow Wilson et Dwight D. Eisenhower.

Dulles, malade depuis plusieurs années, a été victime d'une légère crise cardiaque il y a un peu plus d'un an et a été hospitalisé à cause d'une grippe la veille de Noël.

Dulles avait continué à servir le gouvernement, même après sa retraite en novembre 1961, moins d'un an après la désastreuse invasion de la Baie des Cochons, à Cuba par un groupe de guérilleros cubains formés en partie par la CIA.

Il a fait partie de la Commission Warren et a fermement souscrit à la conclusion que Lee Harvey Oswald était le seul assassin du président John F. Kennedy. En juin 1964, le président Johnson lui a confié une mission dans le Mississippi à la suite de la disparition de trois jeunes travailleurs blancs pour les droits civils. On a découvert par la suite qu'ils avaient été assassinés.

Dulles était de cinq ans plus jeune que son frère, John Foster, secrétaire d'Etat sous l'administration Eisenhower et qui est mort à son poste.

Le père Pire n'est plus

BRUXELLES (AFP) — Le père Dominique Pire, prix Nobel de la paix 1958, est décédé hier en fin d'après-midi à la clinique universitaire de Louvain où il avait été admis il y a quelques jours à la suite d'une thrombose cérébrale. Le père Pire était âgé de 59 ans.

Le père Dominique Pire a consacré sa vie à aider les malheureux, sans distinction de race ou de croyance. Ce dominicain était né à Dinant (Belgique) le 10 février 1910. Il avait poursuivi depuis 1949 un dialogue avant la lettre avec les incroyants. Un dialogue bien plus profond que celui préconisé par Vatican II, qu'il estimait peu constructif.

Toute sa philosophie peut se résumer en cette phrase: respect de l'autre qui ne pense pas comme lui, volonté de comprendre l'autre en se mettant à sa place. Il émanait de lui une intense joie de vivre. Il était sincère, fraternel, sans pudibonderie, sans hypocrisie. Entré en 1928 dans l'ordre de Dominicains, il avait suivi les cours de philosophie pendant trois ans au couvent de la Sarté à Huy (Belgique) puis étudié la théologie à l'Université "Angelicum" à Rome où il fut ordonné prêtre en 1934 et docteur en téologie en 1936. Pendant 10 ans, il a enseigné la philosophie morale et religieuse au couvent de la Sarte.

CARRIERES et PROFESSIONS

Secrétaire demandée
Possédant dactylo et connaissances en comptabilité. Mentionner l'âge et le degré d'instruction. Ecrire à:
Dépt 2057 Le Soleil

VOYAGEUR
demandé
Age: 35 à 45 ans. Devra voyager à l'extérieur de Québec. Auto fournie.
ECRIRE DEPT 2052, LE SOLEIL

SECRETAIRE
Sténodactylo bilingue avec notions de comptabilité, pour bureau de courtage immobilier à Ste-Foy. Bon salaire.
Tél.: 651-4643

TENEUR DE LIVRES
expérimenté
Homme ou femme demandé. Connaissance de la langue anglaise nécessaire.
Ecrire C.P. 159, Québec 6.

REPRESENTANT
Manufacturier de produits de chauffage demande homme entre 30 et 40 ans. Expérience nécessaire dans la ligne ou ligne connexe, auto requise. Salaire plus dépenses de voyages et d'auto. TERRITOIRE: Côte Nord, Lac St-Jean, Trois-Rivières,
Téléphoner à:
656-9707
Pour rendez-vous

VOUS DESIREZ UN EMPLOI D'AVENIR ?
Consultez régulièrement
"CARRIERES et PROFESSIONS"

GERANT demandé
Pour succursale d'une entreprise d'envergure dans la vente et le service de pneus pour la région de la Mauricie. Expérience essentielle dans le domaine du pneu. Capable de prendre charge d'un personnel de 5 employés. Bilingue si possible et âgé entre 25 et 45 ans. Salaire et commission intéressants. Devra posséder automobile, allocations allouées. Ce poste est disponible immédiatement.
Ecrire, incluant curriculum vitae, à:
DEPT 2051, LE SOLEIL
Demandes gardées strictement confidentielles.

TRESORIER
POSTE:
Une ville de la banlieue de Québec requiert les services d'un trésorier pour prendre charge du service de la comptabilité, pour s'occuper de la préparation du budget et de tout travail inhérent à la fonction. Il devra à l'occasion aider au greffier pour certains travaux. Il sera appelé aussi à préparer différents rapports.
QUALIFICATIONS:
Le candidat devra avoir quelques années d'expérience de la comptabilité générale. La connaissance de la comptabilité municipale n'est pas essentielle, mais serait un sérieux avantage.
SALAIRE:
A discuter selon l'expérience et qualifications du candidat.
Faire parvenir le curriculum vitae au
DEPT 2050, LE SOLEIL

GRANDE COMPAGNIE INTERNATIONALE
Très compétitive et en pleine expansion recherche 2 représentants pour la région de Québec.
Salaire garanti plus commissions, entraînement sérieux, fonds de pension.
La connaissance de l'anglais utile mais non essentielle.
Donner curriculum vitae. Tous renseignements confidentiels.
ECRIRE DEPT 2062, LE SOLEIL

Gérant de pièces demandé
Sera responsable du département des pièces et des achats. Devra être bilingue, avoir de l'expérience dans le contrôle de l'inventaire, la vente au comptoir et l'émission de feuilles d'ouvrage. Cette position peut conduire à un poste élevé dans la vente si le candidat démontre de l'initiative. Bon salaire et bénéfices de la compagnie.
Ecrire à: A. Morency, Gérant de bureau,
CANADIAN TRAILMOBILE LTD.
1350 Boul. Charest ouest, Québec.
Chaque application sera traitée confidentiellement.

REPRESENTANT MEDICAL
Une compagnie d'envergure internationale recherche un représentant pour visiter les médecins, hôpitaux et pharmacies.
Son territoire sera la ville de Québec, les environs immédiats et Chicoutimi, Lac St-Jean. Le candidat sera âgé de 25 à 35 ans, il aura 2 années d'études universitaires ou l'équivalent. Il devra demeurer à Québec ou sa région immédiate, il sera mature, responsable, volontaire, bilingue et de belle apparence.
Bénéfices marginaux usuels; auto fournie, dépenses payées.
Prière de faire parvenir curriculum vitae avec numéro de téléphone à:
ROGER BOUCHER
422 Place Suzanne, Ste-Dorothée, Laval, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE TILLY
demande un
DIRECTEUR DES SERVICES DE L'EQUIPEMENT
LE POSTE:
Faire la surveillance des écoles en construction, diriger les services d'entretien des bâtisses, des achats, du transport des élèves et des services auxiliaires.
LE CANDIDAT:
Ingénieur senior experimenté.
LES CONDITIONS:
Salaire avantageux, bonnes conditions de travail, position permanente, plan d'assurance-santé, fonds de pension, vacances annuelles, etc.
Les demandes seront traitées confidentiellement et doivent être accompagnées de la photo du candidat et de son curriculum vitae détaillé; elles seront adressées au soussigné le ou avant le 10 février 1969.
J. SAUVAGEAU, c.a.
C.P. 244, Ste-Foy, Québec 10e

LE CEGEP DE RIMOUSKI
Offre d'emploi

COMMIS DE BUREAU SENIOR

Tâches: Tenir les registres d'inventaire d'équipement et d'outillage.
Tenir le registre des assurances et s'occuper des réclamations.
Effectuer divers travaux de comptabilité et de vérification.

Qualifications: 12e année commerciale.
Quelques années d'expérience.

Traitement: Salaire selon la convention collective.
Bénéfices marginaux usuels.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae au soussigné, avant le 5 février 1969.

Le Secrétaire général,
CEGEP de Rimouski
60, ouest de l'Evêché,
Rimouski.

la ville de québec
avis/offres/demandes

Offre d'emploi
DACTYLOGRAPHE (Féminin)
QUALIFICATIONS — Dix années d'études ou plus. Connaissance d'usage de la machine à écrire.
TRAITEMENT — Le traitement initial, établi selon la formation scolaire et l'expérience, peut s'élever jusqu'à $3,604.
AVANTAGES — Emploi permanent. Plans collectifs d'assurance-vie et accidents-maladie; régime de retraite; congé annuel; congés sociaux; régime de congés de maladie; jours chômés payés.
Pour inscription ou renseignements, s'adresser au
SERVICE DU PERSONNEL,
Hôtel de Ville, Québec 4, P.Q.
Téléphone 522-7041, postes 247 ou 249.

LA TRAITE DU ROY
requiert les services de jeunes filles pour son Bar. Les candidates devront avoir belle apparence, mesurer entre 5'5 et 5'8". Se présenter en personne lundi entre 10 heures et midi.
LA TRAITE DU ROY
PLACE ROYALE

RD&A
INVITE des cadres dynamiques et enthousiastes à poser leur candidature pour le poste de:

DIRECTEUR DU PERSONNEL

pour prendre la direction du service du personnel dans un organisme d'envergure provinciale dont le siège social est à Montréal.

Il sera responsable au directeur général pour la planification, l'orientation et la gestion de toutes les activités du service à savoir: le recrutement et la sélection, les relations de travail, les relations publiques, la formation, l'organisation, la rémunération du personnel et autres activités connexes.

SOUHAITE recevoir des résumés de carrière de diplômés en relations industrielles possédant plusieurs années d'expérience en administration du personnel dont une partie à un niveau de direction.

Le poste intéressera les candidats dont le salaire actuel excède $15,000.

Adresser vos réponses à:
RD&A
RAYMOND DUCHARME & ASSOCIES
CONSEILLERS EN GESTION DES ENTREPRISES
1155 OUEST BOUL. DORCHESTER, MONTREAL 102, QUE.

Technicien - Plastiques
Un fabricant de pigments, situé près de Montréal, recherche présentement un diplôme d'école secondaire pour travailler au laboratoire des plastiques.
Une expérience dans l'opération des machines servant aux procédés des matières plastiques est nécessaire ainsi que des connaissances avec les appareils de laboratoire servant aux tests de ces produits.
Le travail est intéressant et varié et une formation plus avancée pourra être acquise par la personne choisie, qui serait intéressée à guider un personnel junior dans le travail quotidien. Un interêt pour les sciences et une initiative au travail seront à l'avantage de celui qui sait se motiver lui-même.
Les personnes intéressées doivent posseder de bonnes connaissances de la langue anglaise, étant donné que des visites aux clients à travers le pays et à l'extérieur feront partie des tâches quand la personne aura acquis suffisamment d'expérience.
Cette position présente un défi des plus intéressants auprès d'une entreprise solidement établie qui offre des bénéfices marginaux hors pair.
Les candidats intéressés devront adresser leur curriculum vitae à: **Réal Arseneau, directeur du Personnel**
TIOXIDE DU CANADA LIMITEE
C.P. 3, Sorel, P.Q.

Senior Paint Chemist
A producer of raw materials for the manufacture of plastics and paints is presently seeking a university graduate with a strong background in chemistry to supervise a section of the company's customer service laboratory.
His responsibilities will include: some customer service work, long-term development of paint formulas, preparation of technical publications and close liaison with the Company's product development laboratory.
To qualify candidates should possess several years of experience in the development of paints or printing inks. This position will appeal to a person who enjoys meeting people and desires to improve his present position with a company offering better than average salary, fringe benefits and working conditions.
Replies stating full details of education and experience should be sent to:
Réal Arseneau, Personnel Manager
TIOXIDE OF CANADA LTD.
P.O. Box 3, Sorel, P.Q.

IMPORTANTE SOCIETE
FRIGORIFIQUE FRANCAISE
RECHERCHE POUR T.O.M.
DIRECTEUR ENTREPOT
30-40 ans
Stage de formation en France assuré avant prise de fonction
AVANTAGES:
- Contrat à durée illimitée
- Appointements élevés
- Logement

EXIGENCES:
- Formation Ingénieur
- Expérience de l'entreposage et des milieux de la pêche maritime souhaitée
- Connaissance de l'anglais nécessaire
- Allemand ou Espagnol souhaité
- Aptitude à la vie dans une région isolée.

Adresser C.V. sous référence no 2.221
PUBLIPRESS
31 Bd Bonne Nouvelle, Paris 2e
Discrétion assurée

SURINTENDANT D'ADMINISTRATION
Requis à nos installations à Sept-Iles, Province de Québec. Il travaillera directement pour le directeur, chemin de fer et terminus et d'après les directives et procédés de la compagnie tels que tracés par les différents chefs de division, il s'occupera de la comptabilité, la préparation du budget, le contrôle du prix de revient, les statistiques, le personnel, et les relations ouvrières, la formation, la préparation de la paie, l'approvisionnement et toutes les fonctions administratives d'un chemin de fer ainsi que d'un terminus où l'on y charge au-delà de 16,000,000 tonnes de minerai de fer par an.
Le candidat devra être un comptable qualifié (C.A. ou R.I.A.) avec un minimum de quatre années d'experience industrielle.
Une connaissance des procédés utilisés dans l'application des ordinateurs aux affaires est souhaitable.
Traitement excellent, avantages sociaux exceptionnels et aide pour l'installation de la famille du candidat.
Les intéressés sont priés de soumettre leur curriculum vitae à titre confidentiel au:
Chef de l'Embauchage,
Iron Ore Company of Canada,
Bureau d'Embauchage,
Dossier No 312,
700, avenue Laure,
Sept-Iles, P.Q.

MONSIEUR PERKINS



LES AVENTURES DE PAULINE



Dr BEAUDOC



MANDRAKE, LE MAGICIEN



MUTT et JEFF



GALOPIN



L'AGENT SECRET X-9



MARC DES BOIS



BATMAN et ROBIN



Les décès

ATTALLA (Suzanne) — A Detroit, le 23 janvier 1969, à l'âge de 30 ans, est décédée Suzanne Fortier, épouse de Charles Attalla, fille de Roméo Fortier et de Lucia Hawey, soeur de Fernand, Françoise (Mme Marius Gagnon), Jeannine (Mme Adrien Brindamour), Martha (Mme Roland Lortie), Pierrette (Mme Jean-Yves Aubert), Laurent, Yolande (Mme Robert Morissette), Jacques et Claire. Elle demeurait au 5034, Bedford Road, Detroit, Michigan USA. Les funérailles ont eu lieu à Detroit.

BARRETTE (Evangéline) — A Québec, le 30 janvier 1969, à l'âge de 71 ans, est décédée Evangéline Poulin, épouse en 1ères noces de feu Wilfrid Thibodeau et en 2e noces de feu Antonio Barrette, mère de Roger, Yolande (Mme René Bourbeau), Denise (Mme Jean-Louis Bouchard), soeur de Jules. Elle demeurait au 183, Chevrière. Les funérailles auront lieu lundi, à 9 hres a.m. Départ de la résidence funéraire

Sylvio Marceau Inc.
224, St-Vallier Ouest

à 8.45 hres a.m. pour l'église de Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles.

BERGERON (Eugénie) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 29 janvier 1969, à l'âge de 77 ans, est décédée Eugénie Toutant, épouse de Arthur Bergeron, mère de Omer, Jeannette (Mme Théodore Noël), Yvette (Mme Normand Grégoire), Guillaume, soeur de William. Elle demeurait au 1439 rue Commerciale, New Liverpool. Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures. Départ de la résidence funéraire de

Claude Marcoux Ltée,
96 de la Fabrique,
St-Romuald,

à 10.45 heures pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial.

BOIVIN (Paul-Ernest) — A Québec, le 30 janvier 1969, à l'âge de 77 ans, est décédé Paul-Ernest Boivin, ex-employé de Jos. Gauvin, époux de Ozélina Fiset, père de Annette (Mme Ernest Tanguay), Roméo, Françoise (Mme Edmond Binet), Claude, Jacqueline (Mme Robert Paradis), Yvon, frère de Joseph, Jean-Baptiste, Marie-Anne (Mme Aimé Blondeau), Agnès (Mme Jos. Vézina). Il demeurait au 454 Ave Taschereau. Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures a.m. Départ de la résidence funéraire de

Sylvio Marceau Inc.,
224 Ouest St-Vallier,

à 9.45 heures a.m. pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles.

BOLDUC (Hermel) — A Beaupré, le 29 janvier 1969, à l'âge de 62 ans, est décédé Hermel Bolduc, époux de Marie-Anna Lachance, père de Marie-Marthe (Mme André Hamel), Denise et Jean-Claude, frère de Ovide, Armand, Emile, Philippe, Laure (Mme Ludger Ferland), Ovéline (Mme Honoré Emond), Marie-Louise (Mme Georges Duchesne), Claudia (Mme Arthur Ménard). Il demeurait au 57 Ste-Croix Beaupré. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de

Wilbrod Robert Inc.,
11241 Ave Royale, Beaupré,

à 9.45 heures pour l'église de Beaupré et de là au cimetière paroissial.

BOUCHER (Aniline) — A l'hôpital St-Sacrement, le 28 janvier 1969, à l'âge de 61 ans, est décédée Aniline Boucher, épouse de Willie Boucher, mère de Clément, Conrad, Martin et Armand. Elle demeurait à St-Louis de Lotbinière. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de

Paul Drolet & Fils,
Lotbinière,

à 2.45 heures pour l'église St-Louis de Lotbinière et de là au cimetière paroissial.

BUJOLD (Alphée) — A l'Hôtel-Dieu de Campbellton, le 30 janvier 1969, à l'âge de 65 ans, est décédé Alphée Bujold, époux d'Eva Bujold, père de Marcel, Carmen (Mme Maurice Létourneau), Léonard; frère d'Emile, Benoit, Ernest, Edmond, Alfred, Datust, Lazar. Il demeurait à St-Fidèle, comté Bonaventure. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 hres. Départ de la résidence funéraire

Maher's
33, Landsdawn, Campbellton,
N.-B.

à 9 hres pour l'église St-Fidèle et de là au cimetière St-Fidèle.

COCHRANE (Lucien) — A Baie St-Paul, le 30 janvier 1969, à l'âge de 20 ans, est décédé Lucien Cochrane, fils de Raoul Cochrane et de Marie-Blanche Côté. Il demeurait au 308, 2e Rang, Neuville, Co. Portneuf. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de

Julien & Fils Enr.,
639 des Erables, Neuville,

à 2.45 heures pour l'église de Neuville et de là au cimetière paroissial.

DEMERS (Ephraide) — A Parisville, Co. Lotbinière, le 30 janvier 1969, à l'âge de 84 ans, est décédé Ephraide Demers, époux de Bernadette St-Onge. Les funérailles auront lieu lundi, à 9.30 heures. Départ de sa résidence funéraire, sous la direction de

J.-Marc Boucher,
Leclercville,

à 9.20 heures pour l'église de St-Jacques où un libéra sera chanté à Ste-Emmélie Co. Lotbinière à 11 heures et de là au cimetière de Ste-Emmélie.

DORVAL (Marie-Louise) — Au Foyer St-Sacrement, le 30 janvier 1969, à l'âge de 78 ans, est décédée [illegible]rie-Louise Dorval, fille de feu Joseph Dorval et de feu Marie-Louise Joncas; soeur d'Arthur, Marguerite (Mme Lionel Lemieux). Elle demeurait autrefois à Lévis. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 hres. Départ de la résidence funéraire

Gilbert & Turgeon Ltée
58, Ave Bégin, Lévis

à 2.45 hres pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

JEAN (Louis-Raymond) — A St-Louis de Pintendre, le 28 janvier 1969, à l'âge de 35 ans, est décédé accidentellement Louis-Raymond Jean, époux de Hélène Dubé, fils de M. Bernard Jean, père de Claude, Alain, frère de Hervé, Marcel. Il demeurait au 1392, Ste-Cécile, N.-D.-de-Lorette. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 hres. Départ du salon funéraire

Dubé
St-Jean Port-Joli

à 9h50 pour l'église St-Jean Port-Joli et de là au cimetière paroissial.

LAROCHELLE (Philippe) — A Québec, le 28 janvier 1969, à l'âge de 48 ans, est décédé Louis-Philippe Larochelle, employé civil fédéral, époux de Lucienne Fortin, père de Jean, France, Louise, frère de Lucien, Marie-Rose (Mme Alp. Carrier), Lucienne (Mme Victor Martel), Jacqueline (Mme Chs-Henri Miller), Janine (Mme René Pageot). Il demeurait au 1445 de la Vérendrye. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ du foyer funéraire de

J. Bouchard & Fils Ltée
1740 Bardy, angle Canardière,

à 9.50 heures pour l'église St-Pascal Maizerets et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile.

LEMAY (Camilien) — A Lévis, le 29 janvier 1969, à l'âge de 51 ans, est décédé Camilien Lemay, époux de Jacqueline Laflamme, fils de dame Yvonne Lavallée, frère de Paul, Irène (Mme Jacques Tourigny). Il demeurait au 11 rue Fagot Bienville. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 hres. Départ des salons funéraires

Gilbert & Turgeon
9 rue Commerciale
Bienville

à 2h45 pour l'église de Bienville et de là au cimetière paroissial.

LUSSIER (Blanche) — A Sorel, le 29 janvier 1969, est décédée Blanche Lachapelle, épouse de Dollard Lussier. Elle demeurait à Sorel. Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures. Départ des salons funéraires de

Maudeville et Mineau,
80 rue Charlotte,
Sorel,

à 10.45 heures pour l'église St-Pierre de Sorel et de là au cimetière des Saints-Anges, à Sorel. Pas de fleurs, prière de remplacer par don à la Société Canadienne du Cancer.

MAHEUX (Paul) — A Québec, le 29 janvier 1969, à l'âge de 61 ans, est décédé Paul Maheux, propriétaire de la Machinerie Maheux Ltée, époux de feu Antoinette Duquette. Il demeurait au 1445 Garnier. Les funérailles auront lieu samedi, à 9.15 heures. Départ de la résidence funéraire de

Arthur Cloutier & Fils Ltée,
975 Marguerite-Bourgeoys,

à 9 heures pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière St-Charles.

MORENCY (Rose-Anna) — A Lévis, le 30 janvier 1969, à l'âge de 89 ans, est décédée Rose-Anna Morency, soeur de Mme Albina Fullum. Elle demeurait au 92 St-Laurent, Lévis, les funérailles auront lieu samedi, à 4 heures p.m. Départ de la résidence funéraire de

Gilbert & Turgeon Ltée,
58 Ave Bégin,

à 3.45 heures pour l'église de Ste-Jeanne d'Arc et de là au cimetière St-Charles, Québec.

PAGEAU (Claire) — A Montréal, le 29 janvier 1969, à l'âge de 69 ans, est décédée Claire Pageau, fille de feu Dr et Mme J.-D. Pageau, soeur de Rév. Père Emile, O.M.I. du Basutoland, l'abbé Lucien, Soeur Marthe, Marguerite, (C.M.D.) Soeur Edith, Soeur Cécile (Soeur de la Providence) Edmond, Ernest, Anne-Marie, Thérèse, Cécile Labrie (Mme Léon Ross) Yvonne Labrie (Mme Roger Bérubé). Les funérailles auront lieu samedi, à 2h. Départ du salon funéraire

Marius Pelletier
de la Pocatière

à 1h45 pour la Cathédrale de la Pocatière et de là au cimetière paroissial.

PAQUIN (Louis-Joseph) — A Québec, le 28 janvier 1969, à l'âge de 77 ans, est décédé Me Louis-Joseph Paquin, avocat, ex-secrétaire des Lieutenants Gouverneurs, époux de Honorine Carrier, père de Guy, Louise (Mme Gilles Routier), frère de Blanche. Il demeurait au 90 Maisonneuve, appt 3. Les funérailles auront lieu samedi, à 10.30 heures. Départ de la résidence funéraire de

Arthur Cloutier & Fils Ltée,
46 Ouest St-Cyrille,

à 10.15 heures pour l'église St-Coeur de Marie et de là au cimetière Belmont.

PELCHAT (Alexina) — A Québec, le 28 janvier 1969, à l'âge de 71 ans, est décédée Alexina Pelchat, fille de feu M. et Mme Alexis Pelchat, soeur de Léone (Mme Pierre Morissette) et Gilberte. Elle demeurait au 597 1-2 Champlain. Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ du

Funérarium Lépine Ltée,
300 Chemin Sainte-Foy,

à 9.40 heures pour l'église Notre-Dame de la Garde et de là au cimetière Belmont.

PERRON (Edée) — A Québec, le 30 janvier 1969, à l'âge de 75 ans, est décédée Edée Desmeules, épouse de feu Roméo Perron, mère de Edgar, Elisée, Paul, Pierrette (Mme Yoland Francoeur), Victor, Rosaire, Lucien, Jean-Marie, Irène et Roger, soeur de Victor, Joseph, Mathilda (Mme Jos. Turcotte), Rose-Alma (Mme Alfred Turcotte). Elle demeurait au 409 rue Bouffard. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures p.m. Départ de la résidence funéraire de

Sylvio Marceau Inc.,
270 Marie de l'Incarnation,

à 2.45 heures p.m. pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles.

PERUSSE (Laura) — A Québec, le 29 janvier 1969, à l'âge de 94 ans, est décédée Laura Groleau, épouse de feu Fortunat Pérusse, mère de Rev. Soeur Blanche Pérusse, Ludger, Louis-Egide, Marguerite (Mme Roger Raymond). Elle demeurait à l'Hôpital Général, 260 Boul. Langelier. Les funérailles auront lieu samedi, à 10h.00 Départ des Salons de l'Hôpital Général, 260, Boul. Langelier, sous les soins de la Maison

Arthur Cloutier & Fils Ltée
à 9h00 pour l'église St-Louis de Lotbinière et de là au cimetière paroissial.

PLAMONDON (Emile) — A Québec, le 30 janvier 1969, à l'âge de 75 ans, est décédé Emile Plamondon, époux en 1ères noces de feu Albertine Masson et en 2e noces d'Yvonne Falardeau, père de Cécile (Mme Marcel Giguère), Jeannette (Mme Joseph Falardeau), Madeleine (Mme Henri Cantin), Jeannine (Mme Claude Dion), Rita, Monique (Mme Yvon Guénard), Louise; frère de Lauréat, Lucien, Angélina (Mme Rosaire Martel). Il demeurait au 606, rue Ste-Thérèse. Les funérailles auront lieu lundi, à 10 hres. Départ de la résidence funéraire de

Sylvio Marceau Inc.
270, Marie de l'Incarnation

à 9.45 hres pour l'église St-Malo et de là au cimetière St-Charles.

PROULX (Vitaline) — A St-Pierre de Montmagny, le 29 janvier 1969, à l'âge de 67 ans, est décédée Vitaline Fournier, épouse de Réal Proulx, mère d'Alice (Mme Iréné Guay), Hélène (Mme Armand Proulx), Bernadette (Mme Jean-Guy Gagnon) Eveline (Mme Alphonse Allè), Arthémise, Desneige, Marie-Paule, Gérard, Albert, François. Les funérailles auront lieu lundi, à 10.30 hres. Départ des salons funéraires de la maison

Laurent Normand
115, St-Louis, Montmagny

à 10 hres pour l'église St-Pierre et de là au cimetière paroissial. S.V.P. pas de fleurs.

RANCOURT (Anne-Marie) — A Ville Duberger, le 30 janvier 1969, à l'âge de 78 ans, est décédée Anne-Marie Voyer, épouse de feu Eugène Rancourt, mère de Eugène, Paul, Cécile (Mme Joseph Labrecque), Marie-Claire (Mme Maurice Gauvin), Guy, sa fille adoptive Lise (Mme Eugène Métivier), soeur de Soeur Marie-Blanche, des Soeurs Dominicaines Enfant-Jésus. Elle demeurait au 2024 rue Lemieux, Ville Duberger. Les funérailles auront lieu lundi, à 10.30 hres. Départ de la résidence funéraire de

Sylvio Marceau Inc.,
270 Marie de l'Incarnation,

à 10.15 heures pour l'église St-François-Xavier et de là au cimetière St-Charles.

RATTE (Odilon) — A Québec, le 30 janvier 1969, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Odilon Ratté, ex-manufacturier de chaussures, époux en 1ères noces de feu dame Delphine-Ida Paradis, en 2e noces de dame Diana St-Hilaire, père de Jean-Paul & Claude; frère de Bernadette (Mme Walter Hunter), Mme Alexandrine Talbot et Miles Laura et Lucia Ratté. Il demeurait au 939, Ave Moncton. Les funérailles auront lieu lundi, à 10 hres. Départ du

Funérarium Lépine Ltée
300, Chemin Ste-Foy

à 9.45 hres pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Saint-Charles.

RICHARD (Alphonse) — A St-Cyrille de L'Islet, le 20 janvier 1969, à l'âge de 79 ans, est décédé subitement Alphonse Richard, époux de Phébée Bernier, père de Rolland, Laure-Anna (Mme H.-Paul Morency), Laurentia (Mme Amédée Bélanger), Rita (Mme Wilfrid Cloutier), Gemma (Mme André Arbour), Yolande (Mme Denis Laquerre). Les funérailles ont eu lieu le 24 janvier en l'église St-Cyrille de L'Islet et l'inhumation au cimetière paroissial, sous la direction de la maison

Jos. Allaire Enr.

ROBERGE (Anna) — A Ste-Foy, le 30 janvier 1969, à l'âge de 63 ans, est décédée Anna Royer, épouse de feu Georges Roberge, soeur de Jeannette (Mme Roméo Lacroix), Sr Yvonne C.I.M., Lucienne (Mme Henri Asselin), Blanche (Mme Louis-Philippe Gagné), Fortunat, Maurice, Béatrice (Mme Josaphat Plante), Rose-Anna (Mme Harold Pellerin). Elle demeurait au 875 Place Beloeil. Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures. Départ de la résidence funéraire de

Arthur Cloutier & Fils Ltée,
1025 Route de l'Eglise,
Ste-Foy,

à 10.45 heures pour l'église Notre-Dame de Foy et de là au cimetière paroissial.

Services anniversaires

CHABOT — Samedi le 1er février à 8 hres, en l'église St-Charles de Limoilou, sera chanté le service anniversaire d'Albertine Roy, épouse de Théodore Chabot.

GARIEPY — Samedi, le 1er février, à 9 hres, en l'église de L'Ange-Gardien, sera chanté le service anniversaire de M. Joseph-Alphonse Gariépy.

LORTIE — Samedi, le 1er février, à 4 hres p.m., en l'église de Beauport, sera chanté le service anniversaire de Monsieur Pierre Lortie.

ROBITAILLE — Samedi, le 1er février, à 8hrs a.m. en l'église St-Jean-Baptiste, sera chanté le service anniversaire de monsieur Avila Robitaille, ex-président de la Maison R. Racine Inc.

TRUDEL — Mardi, le 4 février à 5.15 hres p.m., en l'église de St-Dominique, sera célébrée une messe anniversaire pour Monsieur Antonio Trudel.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Dans le monde

Kiesinger conspué à Francfort

FRANCFORT (AFP) — M. Kurt Georg Kiesinger, chancelier d'Allemagne fédérale, a été accueilli aux cris de "Sieg Heil" et à coups de sifflets par quelque 800 contestataires alors qu'il se rendait hier soir à une soirée de gala donnée à l'opéra de Francfort. L'ancien chancelier Ludwig Erhard n'a pas non plus été épargné. Sa voiture a été endommagée par les pierres lancées par les manifestants, qui ont paralysé partiellement la circulation dans le centre de la ville.

Plusieurs d'entre eux, qui avaient répondu à l'appel lancé par l'organisation estudiantine d'extrême - gauche "SDS", ont été arrêtés. La police avait mis en place des moyens considérables: brigades montées, autopompes, chiens policiers, renforts massés à proximité. Les manifestants ont cependant brisé quelques carreaux au centre culturel américain et aux consulats généraux des Etats-Unis et d'Espagne avant que la police puisse intervenir. Certains se sont rendus dans le quartier des péripatéticiennes, d'où ils ont été chassés.

Le gala offert par le ministre président de Hesse, M. Georg August Zinn, et placé sous le patronage du chancelier était donné au profit de la fondation pour l'assistance au sport allemand.

Arrestation de deux révolutionnaires...

SAO PAULO (AFP) — Deux membres de l'organisation révolutionnaire responsable de l'assassinat, le 12 octobre dernier, d'un officier américain, le capitaine Charles Chandler, accusé d'appartenir à la CIA, auraient été arrêtés par la police de Sao Paulo. Un autre aurait été tué au cours de l'attaque de la police contre leur repaire et un quatrième aurait réussi à prendre la fuite.

Dans des tracts laissés sur le corps de l'officier américain, ses agresseurs, se déclarant "exécuteurs de la justice révolutionnaire", l'accusaient en outre d'avoir participé à l'opération en Bolivie au cours de laquelle Ernesto "Che" Guevara a trouvé la mort. Chandler était également qualifié de "criminel de guerre du Vietnam".

L'"escouade de la mort" est toujours à l'oeuvre au Brésil

SAO PAULO (Reuter) — La découverte de quatre autres corps criblés de balles a porté à 38 en trois mois le nombre des exécutions attribuées à la mystérieuse "escouade de la mort" du Brésil.

Par respect pour le décès de

M. PAUL MAHEUX

Propriétaire de

MACHINERIE MAHEUX LTEE
75 boul. Charest est,

Les bureaux et entrepôts seront fermés samedi toute la journé, jour des funérailles.

Voir nouvelle de décès, page 27

"Nous devons lutter contre les forces antisocialistes qui ont existé avant janvier 1968" déclare M. Cernik

PRAGUE (D'après PA, AFP, UPI) — "Nous devons lutter contre les forces antisocialistes qui ont existé avant janvier 1968, avant les événements d'août 1968 et qui existent encore créant une atmosphère d'antisoviétisme, d'anarchie et du désordre, de même que nous devons lutter contre ceux qui aimeraient amener un changement de notre politique pour revenir avant janvier 1968," a déclaré M. Oldrich Cernik, président du gouvernement fédéral tchécoslovaque.

Le gouvernement, a précisé M. Cernik, s'engage à poursuivre et à développer le programme qu'il avait élaboré en avril 1968, lors de sa constitution, en tenant compte d'une part des éléments nouveaux nés en septembre et des résolutions adoptées par les plénums du comité central depuis le 1er janvier 1968.

Se basant sur la décision du 24 janvier dernier le gouvernement s'engage à prêter la plus grande attention à ce que soit renforcée la sécurité intérieure de l'Etat. De même "la situation dans de nombreux secteurs de la vie sociale et économique ne correspond plus aux lois existantes et la création d'une nouvelle base légale est une nécessité urgente," a constaté M. Cernik.

FERME ALLIANCE SOVIETO-TCHECOSLOVAQUE

Abordant les problèmes de politique étrangère, M. Cernik a dit: La base permanente de cette politique reste constituée par "les fermes alliances qui lient la Tchécoslovaquie à l'URSS et aux autres pays socialistes." M. Cernik a par la suite exprimé la conviction du gouvernement tchécoslovaque "que la nécessité d'un apaisement en Europe l'emportera sur les tentatives des forces de l'Otan pour créer une psychose de guerre".

M. Cernik a toutefois précisé qu'une normalisation des relations avec l'Allemagne fédérale sous certaines "conditions" a été envisagée dans le cadre de la "politique active" souhaitée avec l'étranger par la Tchécoslgvaquie.

M. Cernik a également évoqué les rapports américano - tchécoslovaques en indiquant que le gouvernement de Prague espérait que le nouveau gouvernement de la Maison Blanche créerait des conditions plus favorables "en rendant à la Tchécoslovaquie son or bloqué aux Etats-Unis et en abolissant les mesures discriminatoires qui régissent les rapports économiques entre les deux pays".

"Nous ne pourrons pas réaliser notre programme positif de l'édification du socialisme, nous ne pourrons pas poursuivre la politique d'après janvier ni réaliser la normalisation de la situation politique, si nous continuons à vivre dans un état de constante agitation," a ajouté en conclusion M. Cernik.

Pour sa part, M. Peter Colotka, après son élection au poste du président de l'Assemblée fédérale tchécoslovaque a déclaré que "nous vivons dans une période marquée par un amoncellement de problèmes politiques, économiques et sociaux. Nous ne pouvons pas les résoudre immédiatement, facilement et sans difficultés."

A Moscou, cette fois-ci, pour la première fois depuis l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie, la presse moscovite informait hier la population soviétique que la situation est redevenue mauvaise en Tchécoslovaque.

Les observateurs se demandent si cette première manifestation d'une nouvelle "préparation idéologique", analogue à celle qui précéda l'intervention il y a six mois n'annonce pas de nouvelles initiatives de la part des "cinq".

A nouveau en Tchécoslovaquie, on apprend qu'un maçon de 27 ans dont l'identité n'est pas connue s'est donné la mort en se faisant couper le cou par une scie circulaire. Dans une lettre justifiant son geste, ce jeune homme déclare qu'il a attenté à ses jours en raison de ses difficultés familiales.

Par ailleurs une rue de Rome portera le nom de Jan Palach. La décision a été prise par le Conseil municipal de la capitale italienne pour rendre hommage au sacrifice du jeune étudiant qui s'est immolé par le feu.

Le point sur les négociations de Paris

PARIS (AFP) — "La conférence n'a pas progressé, même d'un pas", a déclaré hier soir le porte-parole de la délégation de Hanoi aux négociations de Paris sur le Vietnam, M. Nguyen Thanh Le, en dressant le bilan de la deuxième séance plénière, et en rejetant sur Saigon et Washington la responsabilité de la situation.

Beaucoup d'observateurs partagent le point de vue qu'aucun progrès n'a pu être réalisé, quelle que puisse en être la cause, au cours d'une séance qui s'est prolongée pendant environ sept heures trente minutes et qui fut ponctuée d'une pause spécialement brève de 24 minutes, puis d'une discussion de 50 minutes dont la nature ne paraît pas avoir été rendue publique complètement.

CONCLUSIONS

L'analyse des discours prononcés par les chefs de délégations ainsi que des déclarations des porte-parole permet de tirer trois conclusions principales.

PRIMO: En indiquant pour la première fois que Hanoi ne songeait pas, comme le souhaiterait Washington, à entamer une négociation militaire séparée de la négociation politique, le ministre nord-vietnamien Xuan Thuy a semblé laisser entendre que les troupes nord-vietnamiennes qui se trouvent au Vietnam du Sud (et dont la présence n'a jamais été reconnue par le Vietnam du Nord) n'évacueraient pas cette "zone" avant que des garanties aient été fournies par Washington et Saigon sur le rôle que sera appelé à jouer le Front National de Libération sud-vietnamien.

En bref, le délégué nord-vietnamien paraît chercher à faire comprendre nettement aux Etats-Unis et à l'actuel gouvernement de Saigon que l'intervention militaire de Hanoi dans le sud du Vietnam ne cessera que lorsqu'aura été établie pour le Vietnam du Sud de demain une structure politique incluant le Front National de Libération.

SECUNDO: Le Front national de Libération s'est efforcé de se présenter hier comme une sorte de mouvement essentiellement national et patriotique, groupant non les seuls prolétaires ou travailleurs "socialisants", mais les propriétaires fonciers aussi bien que les paysans, les ouvriers comme les intellectuels et commerçants. Dans le but apparent d'illustrer l'offensive politique menée actuellement par le FNL au Vietnam du Sud, M. Tran Buu Kiem, chef de la délégation du Front, a cité un discours de U Thant qui indiquait en substance que, au Vietnam, ce qui compte est "le nationalisme et non le communisme".

TERTIO: Le très bref discours de M. Henry Cabot Lodge reflète un net raidissement de la part des Etats-Unis. Telle qu'elle est formulée par son porte-parole à Paris, la politique du président Nixon semble en effet poser en préalable à l'évacuation des forces américaines du Sud-Vietnam au moins un début d'évacuation par les "forces militaires et subversives" nord-vietnamiennes. On remarque à ce propos dès maintenant qu'il sera bien difficile de distinguer les "subversifs" venus du Nord de ceux originaires du Sud, d'autant plus qu'un certain nombre de ces derniers étaient repassés au nord du 17ème parallèle après les accords de Genève de 1954, pour regagner ensuite clandestinement leurs villages.

ESCALADE VERBALE

Mais ce qui a marqué également cette longue session, c'est incontestablement l'extrême violence du ton employé par les représentants de Hanoi et du FLN à l'égard de leurs compatriotes saigonnais. "Fantoches, traîtres à leur patrie, laquais, sangsues se débattant sur de la chaux vive", tels sont quelques-uns des qualificatifs qui leur ont été lancés. Le débat, par rapport à la première séance a ainsi marqué une nette escalade dans la violence verbale, surtout semble-t-il au cours de la discussion d'une heure environ qui a suivi les exposés formels.

En réponse, apparemment, aux accusations portées par le délégué de Saigon contre le régime même du Vietnam du Nord M. Xuan Thuy a fait publiquement un panégyrique du système communiste, vocable prononcé pour la première fois dans cette conférence. C'est ce qui amena M. Cabot Lodge à accuser ses antagonistes de se livrer à des exercices de "propagande", tandis que le représentant du Sud-Vietnam renouvelait ses "avertissements", à propos des formules injurieuses dont fit l'objet son propre gouvernement.

La Jordanie confirme que son espace aérien a été violé hier par Israël

(D'après AFP, UPI, PA, Reuter) — Un porte-parole militaire jordanien a confirmé hier que "quatre avions militaires israéliens ont violé l'espace aéren de la Jordanie. Ils ont survolé la région de Irbid. La DCA jordanienne est entrée en action, obligeant les avions israéliens à rebrousser chemin."

La zone de Irbid est la région dans laquelle se trouvent les troupes irakiennes qui participent à la défense de la Jordanie.

Par ailleurs, Radio-Bagdad a déclaré hier qu'il y avait eu trois raids israéliens différents sur la Jordanie.

Elle a précisé qu'au cours du premier raid sur les positions irakiens, un appareil israélien avait été abattu et était tombé dans la partie sud de la Syrie sur les hauteurs du Golan occupé par Israël.

A Tel Aviv, un porte-parole de l'armée israélienne a formellement démenti les informations communiquées par Radio-Bagdad "inventées de toutes pièces". A la télévision israélienne, d'autre part, un commentateur a souligné hier soir que Bagdad s'efforce en recourant à de telles inventions de détourner l'attention du monde des exécutions capitales des 14 "espions" et des scènes révoltantes qu'elles ont provoqueés.

NOUS FRAPPERONS PLUS FORTEMENT

Somme toute, la radio de Bagdad redit entre les répétitions du communiqué annonçant la destruction d'un avion israélien, la phrase suivante: "Toutes les fois que les Sionistes veulent nous frapper, nous les fraperons plus fortement."

Dans un autre ordre d'idées, au Caire, le porte-parole officiel du gouvernement égyptien a déclaré au cours de sa conférence de presse hebdomadaire que "nul n'a demandé à la République arabe unie d'intervenir auprès du gouvernement irakien".

Pressé de questions notamment sur les exécutions de Bagdad, M. Zayyat a dit que l'Irak, comme chaque pays avait "ses propres lois, ses propres tribunaux" et qu'il s'agissait donc des affaires intérieures d'un Etat souverain.

Toujours au Caire, un incident a éclaté hier après-midi au 4e Congrès de la Confédération internationale des syndicats arabes. La délégation albanaise a décidé de se retirer de la Conférence. Elle a déclaré qu'elle avait été empêchée de prononcer son allocution et qu'elle tiendrait ce matin une conférence de presse pour s'expliquer.

Pour sa part, le président de la Conférence a regretté le départ des Albanais mais a déclaré que les buts de la Conférence n'étaient pas d'engager des polémiques entre délégations.

A Jérusalem, on apprenait hier soir de source sûre qu'Israël portera le problème de la "persécution des Juifs irakiens" devant la commission internationale des droits de l'Homme qui doit se réunir à Genève le mois prochain.

D'autres sources, cette fois à Tel Aviv, rapportaient que sous l'effet de pressions grandissantes, Israël pourrait engager des représailles si d'autres Juifs étaient pendus en tant qu'"espions" par les autorités irakiennes.

Enfin à New York, le représentant permanent de l'Irak à l'Onu M. Adnan Pachachi a déclaré qu'il "démissionnait pour des raisons personnelles. J'ai remis ma démission au gouvernement il y a trois semaines. J'y songeais depuis longtemps. Cela n'a rien à voir avec les récents événements en Irak".

Toujours aux Nations-Unies, la mission Jarring a repris ses consultations après s'être installée au siège de l'Onu à New York.

Tension grandissante au Pakistan

KARACHI (AFP) — De nouveau incidents et manifestations, une situation économique précaire, la paralysie des nombreuses grandes villes en raison du couvre-feu, incitent la population pakistanaise à attendre avec impatience le discours mensuel que prononcera demain, le maréchal Ayoub Khan, chef de l'Etat.

A Madaripur, près de Dacca, une personne a été tuée et trois autres blessées au cours d'un affrontement entre la police et des manifestants qui attaquaient des bâtiments officiels. A Deraismail Khan, au sud de Peshawar, les policiers ont chargé en lançant des grenades lacrymogènes des étudiants qui les lapidaient.

L'OPPOSITION

L'Opposition poursuit sa lutte, l'un des dirigeants du parti national Awami, M. Mahmud Ali Wasuri, avocat de MM. Zulfikar Ali Bhutto, ancien ministre des Affaires étrangères, et Abdul Wali Khan, président de ce parti, tous deux en prison depuis décembre dernier, ont annoncé que les mouvements d'opposition avaient décidé d'enfreindre, simultanément dans tout le Pakistan, l'interdiction de défiler dans la rue. La date de ces manifestations n'a pas encore été fixée.

Le président par intérim du parti Awami, M. J. A. Rahim, ancien ambassadeur en France, a demandé au président Ayoub Khan de démissionner si vraiment il souhaitait des discussions ouvertes sur la constitution. Seul le peuple et ses représentants peuvent procéder à des changements, a-t-il souligné. L'Assemblée nationale devait débattre de la situation aujourd'hui, et, si l'on n'attend guère de suite à ces discussions, on note à Karachi que c'est la première fois, sous le régime actuel, qu'elles sont autorisées.

D'autre part, une des personnalités les plus respectées de l'Opposition, le maréchal de l'air Asghar Khan, vient de renvoyer ses décorations au gouvernement, afin d'exprimer "sa désapprobation de la conduite incorrecte du gouvernement". Le maréchal Asghar Khan, ancien commandant de l'armée de l'air pakistanaise, avait déclaré dimanche que si la situation économique ne s'améliorait pas prochainement, le pays irait à la catastrophe.

Le geste du maréchal qui ne manquera certainement pas d'avoir un grand retentissement dans l'opinion, se place au moment où le "Pakistan Times", journal proche du pouvoir, annonce l'intention du président Ayoub Khan d'inviter l'opposition à discuter des problèmes constitutionnels. L'éventualité de telles discussions avait été avancée il y a quelques jours par le gouverneur du Pakistan occidental, mais ce dernier avait assorti son propos de menaces telles que sa portée en avait été singulièrement diminuée. Pour l'heure, l'Opposition, qui a généralement accueilli l'annonce du "Pakistan Times" avec scepticisme, pose trois conditions au dialogue: le retour des militaires dans leurs casernes, la levée du couvre-feu et la démission du gouvernement central et des gouvernements provinciaux.

Face à une situation politique et économique qui continue à se dégrader, les hommes d'affaires pakistanais, qui furent les principaux bénéficiaires de la stabilité longtemps offerte par le régime Ayoub Khan, commencent à douter de la capacité de ce régime à maintenir l'ordre.

L'attente du Seigneur dans la nudité...

HOLLYWOOD (PA) — Un homme, une femme et deux enfants ont garé leur voiture le long du boulevard Sunset, très achalandé, hier, se sont dévêtus et sont allés faire une promenade — et c'est alors que le téléphone s'est mis à sonner au poste de police de Hollywood!

Un interlocuteur a déclaré: "L'homme porte une barde et la femme a une fleur sur la poitrine — mais ils ne portent pas l'ombre d'un vêtement!"

Autre description: "Ils marchent dans la rue, suivis par une foule nombreuse. Je n'en crois pas mes yeux!"

Les adultes, identifiés comme étant Antony Angelucci, 21 ans, et Fanita Jefferson, 26 ans, ont été emprisonnés parce qu'on les soupçonne de mettre en danger la vie des enfants. Les enfants, une fillette de 4 ans, Timmie, et un bambin de 18 mois, Quincy, ont été confiés à une garderie.

La police a déclaré qu'Angelucci invitait les témoins étonnés en ces termes: "Enlevez vos vêtements et joignez-vous à nous dans l'attente du Seigneur."

DE NOUVEAU...
GRANDE VENTE ANNUELLE
DuBARRY

ÉPARGNEZ 20-26% SUR CES PRODUITS RENOMMÉS



DuBARRY

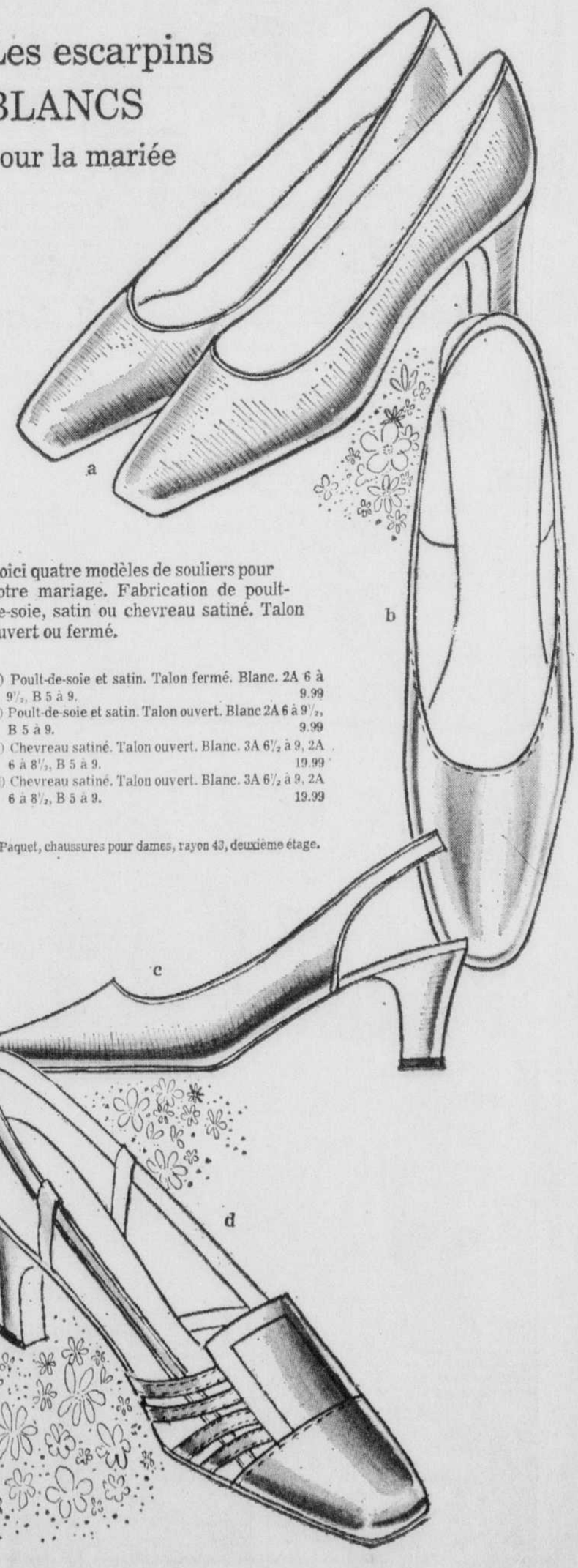
		Ord.	Spécial
Pour embellir			
	NOUVEAU ROUGE À LÈVRES "ROYAL"	$1.50	$1.10
Pour nettoyer			
	CLEANSING CREAM FOR DRY SKIN	8 oz. $4.00	$3.20
	PENETRATING CLEANSER	10 oz. $3.00	$2.40
	SKIN FRESHENER	10 oz. $3.25	$2.50
Pour adoucir			
	CRÈME SUPERBE	1⅞ oz. $2.75	$2.05
	NOUVEAU "ROYAL SMOOTHIE"	$1.50	$1.10
Pour protéger			
	MOISTURE PETALS	4 oz. $5.00	$3.95
	FOUNDATION LOTION	10 oz. $3.00	$2.40
	FIRMING LOTION	10 oz. $3.25	$2.50
	VIBRANCE CRÈME MASQUE	2 oz. $2.75	$2.05
	et		
	sur le marché pour la première fois		
	VELVET BATH —HUILE LUXUEUSE POUR LE BAIN	8 oz. $5.00	$3.95

Paquet, cosmétiques, rayon 16, rez-de-chaussée. AUSSI A PLACE LAURIER.

Paquet
● ST-ROCH ● PLACE LAURIER

Paquet

Les escarpins BLANCS pour la mariée



Voici quatre modèles de souliers pour votre mariage. Fabrication de poult-de-soie, satin ou chevreau satiné. Talon ouvert ou fermé.

a) Poult-de-soie et satin. Talon fermé. Blanc. 2A 6 à 9½, B 5 à 9. 9.99
b) Poult-de-soie et satin. Talon ouvert. Blanc 2A 6 à 9½, B 5 à 9. 9.99
c) Chevreau satiné. Talon ouvert. Blanc. 3A 6½ à 9, 2A 6 à 8½, B 5 à 9. 19.99
d) Chevreau satiné. Talon ouvert. Blanc. 3A 6½ à 9, 2A 6 à 8½, B 5 à 9. 19.99

Paquet, chaussures pour dames, rayon 43, deuxième étage.

BAnQ
NUMÉRIQUE

Page(s) manquante(s) ou non-numérisée(s)

Veuillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone **1-800-363-9028**

Bibliothèque et Archives nationales Québec